SAINT

FRANÇOIS DE SALES

MODÈLE ET GUIDE

DU PRÊTRE ET DU PASTEUR

DU MÊME AUTEUR

Du Sacerdoce et du saint ministère, par les Pères de l'Église ou morceaux les plus remarquables des écrivains ecclésiastiques sur les vertus et les fonctions sacerdotales; traduction française et texte latin, avec une introduction et une notice sur les auteurs cités, pour servir de préparation à la lecture des saints Pères. 1 vol. in-12.

Manuel des Vacances, à l'usage des séminaires; ou sujets d'oraisons et d'examens particuliers pour les jeunes ecclésiastiques dans le monde; par un directeur de séminaire. 1 vol. in-32, 3e édition.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

SAINT

FRANÇOIS DE SALES

MODÈLE ET GUIDE

DU PRÊTRE ET DU PASTEUR

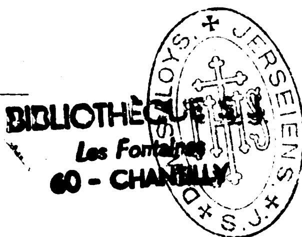
OU

CHOIX DE PENSÉES ET D'EXEMPLES

TIRÉS DE LA VIE ET DES ÉCRITS DE CE SAINT, ET PROPRES A FORMER AUX VERTUS ET AUX FONCTIONS ECCLÉSIASTIQUES.

PAR UN DIRECTEUR DE SÉMINAIRE

Louis Bauez



PARIS
A. JOUBY, LIBRAIRE-ÉDITEUR
7, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 7

1861

AVANT-PROPOS

Ce n'est pas ici un livre dont le fond nous appartienne : c'est un simple recueil de pensées et d'exemples, empruntés à un Saint, éminemment digne d'être proposé pour guide et pour modèle à tous les ecclésiastiques.

La vie de saint François de Sales n'est plus à écrire, depuis qu'une plume élégante et facile en a tracé un si complet et si gracieux tableau. Loin de nous la prétention d'y signaler des lacunes ou d'y ajouter aucun trait. Mais précisément parce qu'elle est complète et qu'elle s'adresse à toutes sortes de lecteurs, cette histoire nous a laissé le désir d'un autre travail plus restreint et plus détaillé tout à la fois. Il nous a semblé que ce serait une chose aussi intéressante qu'utile pour un grand nombre d'ecclésiastiques de pouvoir considérer le Saint à leur point de vue particulier, par rapport à leur vocation ; et c'est ce qui nous a porté à recueillir et à mettre en relief, dans un cadre spécial, tout ce que la vie ou les écrits de ce grand évêque renferment de plus précieux pour l'édification et la conduite des prêtres et des pasteurs.

Il n'est pas de maître qu'on écoute plus volontiers que

saint François de Sales, parce qu'il n'en est pas qui inspire plus de sympathie et qui s'arroge moins d'empire. Nous ne pensons pas non plus qu'on puisse offrir au clergé de modèle plus sûr. Son expérience des hommes et ses succès dans le saint ministère suffiraient pour donner toute confiance. Lié par sa naissance et par sa position aux classes les plus élevées de la société, il a connu le monde, ses usages, ses préventions, ses susceptibilités, et à force de prudence et de charitable discrétion, il a su faire agréer ou du moins respecter partout la plus austère vertu. Dévoué au service des pauvres par inclination comme par devoir, il a vu de près tous leurs besoins, tous leurs penchants, toutes leurs faiblesses, et il s'en est fait aimer par une bonté condescendante, sans rien perdre d'une dignité qui relevait son caractère. Enfin, membre du clergé séculier, simple prêtre d'abord, puis missionnaire, prédicateur, directeur, évêque, fondateur et réformateur d'institutions religieuses, il a été placé par la Providence dans les conditions les plus favorables pour recueillir d'utiles observations et laisser de sages avis sur les difficultés aussi embarrassantes que diverses de l'état ecclésiastique. Tout s'accorde donc pour donner à ses exemples comme à ses écrits une imposante autorité.

« J'avoue, » écrivait un illustre prélat quelques années après la mort du Saint[1], « que s'il y a en moi quelque mérite « ou quelque vertu, c'est aux instructions et aux exemples

[1] C'est le cardinal Chigi, depuis pape sous le nom d'Alexandre VII. Il avait vu le Saint lui-même, et l'avait consulté sur son entrée dans l'état ecclésiastique. Il eut la consolation de le canoniser solennellement en 1665.

« de ce grand évêque que j'en suis redevable. J'ai lu et « relu ses ouvrages, et afin de m'en mieux pénétrer, j'ai « fait pour mon usage un extrait de ses sentiments et de sa « doctrine, que je médite sans cesse... Croyez-moi, » ajoutait-il en s'adressant à un jeune ecclésiastique, son parent, « prenez-le vous-même pour guide et pour mo-« dèle. Que ses avis deviennent la règle de votre conduite. « Qu'il soit pour vous ce personnage vénérable, en pré-« sence duquel un ancien [1] recommande de se tenir sans « cesse et d'agir en toute circonstance; et soyez convaincu « que si vous entrez dans cette voie, nous n'aurons jamais « à nous repentir, ni vous du parti que vous aurez pris, « ni moi du conseil que je vous donne. »

On voit assez par là quel a été notre but. Quant au plan et à l'exécution, nous ne pouvons méconnaître les défauts de notre travail. Si l'on reproche à nos citations de la monotonie et de la disparité tout à la fois, nous n'en disconviendrons pas. Nous répéterons seulement à notre décharge, ce que disait saint François de Sales dans une occasion semblable, qu'il n'est pas de besogne parfaite ici-bas [2], qu'en cette matière comme en toute autre le mieux est souvent opposé au bien, et que nous ne nous sommes résigné à certains inconvénients que pour en éviter d'autres qui nous ont paru plus grands.

Un des avantages que nous avons trouvés dans notre méthode, et qui nous ont le plus souri, ç'a été de nous effacer presque entièrement. En fait de vertus et de perfection sacerdotale surtout, il nous convient mieux

[1] Sénèq. — [2] Lett. cccxx, sur son Traité de l'Amour de Dieu.

d'apprendre que d'enseigner, et nous préférons le rôle de disciple à celui de docteur. Aussi avons-nous laissé presque toujours la parole au saint évêque et à ses historiens, et autant que nous avons pu, nous nous sommes borné à reproduire, sans les altérer, les sentiments de l'un et les récits des autres.

C'est sur ce mérite, si facile qu'il soit, que nous comptons pour donner du prix à ce livre et pour le rendre utile. Il y a dans les paroles comme dans les actions des saints une vertu surnaturelle qui les distingue et qui les féconde : nous espérons que les âmes simples et droites en ressentiront l'influence en parcourant ces pages. Si nous pouvions nous fier à nos impressions, nous ajouterions qu'on ne les lira pas sans y trouver aussi quelque charme. Jusque dans ses moindres traits, on reconnait saint François de Sales; et on ne peut le reconnaître sans l'aimer. Tout ce qui lui appartient, tout ce qui vient de lui, porte l'empreinte de son caractère, de sa noble simplicité, du calme de son esprit, de la charité inaltérable de son cœur; et soit qu'on le voie ou qu'on l'entende, on ressent comme une délicieuse communication de sa belle âme, et l'on goûte, selon la parole de Fénelon, ce qu'on peut imaginer de plus suave et de plus salutaire : *la bénignité, la douceur et la modestie de Jésus-Christ*[1].

[1] Lett. VII, sur l'autorité de l'Église.

SAINT

FRANÇOIS DE SALES

MODÈLE ET GUIDE

DU PRÊTRE ET DU PASTEUR

PREMIÈRE PARTIE

SES EXEMPLES ET SA DOCTRINE SUR LES DEVOIRS DU SACERDOCE

CHAPITRE PREMIER

ESTIME QU'IL AVAIT DE SA VOCATION.

La vocation ecclésiastique est dans son principe une faveur gratuite de la divine miséricorde [1]. Notre-Seigneur choisit qui il lui plaît pour le représenter sur la terre [2]. Mais celui qu'il a honoré de son choix reste libre d'accepter ou de refuser cette grâce; et s'il répond à cet

[1] Hébr., v, 4. — [2] Marc, III, 13.

appel, il peut le faire avec plus ou moins d'ardeur, de fidélité et de persévérance.

Ce qui caractérise saint François de Sales, ce qui permet de l'offrir avec confiance à l'imitation du clergé, c'est qu'il a répondu parfaitement à sa vocation et qu'il y a été fidèle jusqu'à la mort.

Son entrée dans l'état ecclésiastique ne fut pas une démarche irréfléchie, fruit d'une ferveur momentanée ou d'une influence extérieure : elle eut pour motif un attrait profond, surnaturel, invariable, pour les fonctions du sacerdoce. Cet attrait, qui semble avoir prévenu la raison, s'était développé dans son cœur avec les années, et ses directeurs y avaient vu, comme lui, une marque de la volonté de Dieu. « Il n'est pas question, disait-il à son père, de m'arrêter à réfléchir davantage, car dès mon plus bas âge j'ai reconnu que mes dispositions me portaient au service de l'Église. J'ai eu cette intention lorsque M. l'évêque de Bagnerolles me donna la cléricature. J'ai promis à Dieu ma chasteté à Paris ; je me suis confirmé dans cette volonté à Padoue. La sainte maison de Lorette m'a affermi en la persévérance. Enfin Dieu m'a témoigné ses intentions par les signes les plus frappants. Que pouvez-vous désirer de plus pour avoir une assurance entière[1] ? »

Pénétré de l'excellence du sacerdoce, il avait toujours jugé qu'il ne pourrait faire un plus noble emploi de sa vie que de la consacrer à l'exercice de cet auguste ministère. Aussi nul sacrifice ne lui coûta lorsqu'on lui permit d'entrer dans cette carrière. Il renonça sans hésiter à tout autre avantage, à son droit d'aînesse, à la seigneurie dont il portait le titre, aux dignités qu'on lui offrait et aux-

[1] Vie du saint, par Charles Auguste, son neveu.

quelles son mérite lui donnait droit, enfin au désir naturel que ses parents lui suggéraient, d'être le protecteur de ses frères et le soutien de sa famille. « Pour qui Dieu est tout, disait-il dans cette circonstance, le monde entier n'est rien. »

Le temps n'affaiblit point l'ardeur de ces premiers sentiments. Ce fut en vain qu'un de ses plus chers amis joignit ses instances à celles de son père pour l'engager à profiter de la faveur du prince, et à unir le service de l'État avec celui de l'Église; il répondit constamment : « Je ne veux pas me partager entre Dieu et le monde. Je veux être ecclésiastique, et rien autre chose : *Nemo militans Deo implicat se negotiis sæcularibus*[1]. »

Jamais la vue du monde et de ses séductions ne fut capable de le faire regarder en arrière, ou d'exciter le moindre regret dans son cœur. En 1619, tandis qu'il prêchait le carême à la cour de Henri IV, et qu'il était l'objet de toutes sortes d'égards, il écrivait à l'abbesse de Port-Royal, dont il appréciait la vertu, jusque-là sans mélange : « Parmi toutes ces grandeurs, je n'estime rien tant que notre condition d'ecclésiastique. O Dieu! que c'est bien autre chose de voir un essaim d'abeilles qui toutes concourent à fournir leur ruche de miel, et un amas de guêpes qui s'acharnent sur un corps mort (pour parler honnêtement)[2]! »

La manière dont il rapporte à sainte Chantal la première tentation qui lui survint contre sa vocation est la meilleure preuve que nous puissions avoir de la constance de ses sentiments.

« Hélas! ma fille, lui dit-il, vous dirai-je ce qui m'est advenu ces jours passés? Jamais de ma vie je n'avais eu

[1] Déposition pour sa canonisation. — [2] Lett. ccccxv, à Ang. Arnauld.

un seul ressentiment de tentation contraire à ma vocation. L'autre jour, sans y songer, il m'en tomba une dans l'esprit, non point de désirer que je ne fusse pas prêtre, car cela eût été trop grossier, mais parce qu'un peu auparavant, parlant avec des personnes de confiance, j'avais dit que si j'étais encore à me déterminer, et que je fusse héritier d'un duché, je choisirais néanmoins l'état ecclésiastique, tant je l'aimais, il m'arriva un débat dans l'âme, que si, que non, qui dura quelque temps. Je le voyais, ce me semble, là-bas, bien bas, au fin fond de la partie inférieure de l'âme, qui s'enflait comme un crapaud. Je m'en moquai, et ne voulus pas seulement penser si j'y pensais ; il s'en alla tôt en fumée, et je ne le vis plus. La vérité est que je cuidai m'en importuner ; et j'eusse tout gâté; mais enfin je pensai en moi-même que je ne méritais pas d'avoir une si haute paix que l'ennemi n'osât regarder de loin mes murailles [1]. »

Ce n'était, comme on voit, qu'une simple imagination, dont il n'eût pas même gardé le souvenir, s'il n'avait voulu en profiter pour s'humilier, et pour donner par son exemple à sainte Chantal une instruction aussi salutaire qu'agréable et persuasive.

CHAPITRE II

ORDINATIONS DE SAINT FRANÇOIS DE SALES.

Le soin avec lequel il se prépara aux saints ordres, et la ferveur qu'il fit paraître en les recevant, répondirent à la

[1] Lett. CXXXIII, à sainte Chantal.

haute idée qu'il avait de sa vocation, et à son désir d'y correspondre avec fidélité.

Quoiqu'il n'eût que onze ans lorsqu'il reçut la tonsure, nous apprenons de lui-même qu'il avait compris les conséquences de cette démarche, et qu'en prenant le Seigneur pour partage il renonça dans son cœur à tous les biens créés.

Il est vrai que, suivant un usage trop commun de son temps, il ne quitta pas de suite les livrées du monde. Son père ne lui permit de prendre l'habit ecclésiastique qu'après avoir perdu toute espérance de lui faire accepter un engagement dans le siècle; mais quand le pieux lévite fut libre de se conformer aux règles de l'Église et aux inspirations de son cœur, ce fut pour lui comme une ordination nouvelle. « Jamais novice, en recevant l'habit religieux, ne fit paraître plus de dévotion et d'humilité que François en prenant sa soutane. Il avait obtenu de sa mère qu'elle la lui préparât longtemps à l'avance, et il l'avait fait bénir par un saint prêtre. Cet ecclésiastique, témoin de la religion avec laquelle il s'en revêtait, en fut extrêmement touché. Vraiment, lui dit-il, sans trop de réflexion, on croirait vous voir prendre l'habit de Saint-François. — Ah! monsieur, répliqua le jeune homme, c'est que je prends l'habit de Saint-Pierre; je m'engage à suivre la règle et à porter les liens du prince des Apôtres[1]. »

Ce fut par une retraite fervente, au château de Sales, qu'il se disposa à recevoir tout à la fois les ordres mineurs et le sous-diaconat. En présence de cet engagement irrévocable que l'Église impose aux ministres sacrés, il paraît qu'il réfléchit profondément sur sa faiblesse et

[1] Année de la Visitation, p. 37.

qu'il pria Dieu de l'affermir à jamais dans ses résolutions. « Un bon prêtre qu'il avait amené avec lui pour le diriger dans sa retraite, l'ayant trouvé, le dernier jour, tout baigné de larmes dans la chapelle du château, lui demanda quel était le sujet de ses pleurs. — Hélas! répondit le saint ordinand, je songeais à l'inconstance d'un malheureux apostat, qui, après avoir été un des compagnons de saint Philippe de Néri, finit par quitter sa congrégation et donna de grands scandales à l'Église [1]. Dieu me fait voir en ce moment qu'il vaut mieux garder le petit trésor qu'il nous donne, que de courir après de plus grands qui ne sont pas pour nous. Me voici dans la bonne voie de la vie ecclésiastique : je veux y marcher droitement, sans regarder en arrière ni changer de visée [2]. »

Cette retraite dura plusieurs semaines; car il ne reçut les ordres mineurs que le 8 juin, et le sous-diaconat que le 12; or on trouva sur ses tablettes ces paroles : « Je dois me souvenir que Dieu m'a fait une grande miséricorde le 19 mai 1593, par l'intercession du glorieux saint Célestin, protecteur de ma retraite préparatoire aux ordres sacrés [3]. »

Nous avons moins de détails sur les deux ordinations suivantes. Une lettre qu'il écrivit au président Favre, à l'approche du sacerdoce, nous apprend pourtant quelles furent alors les pensées et les dispositions de son âme : « Me voici, lui dit-il, tout près de ce jour redoutable, où, suivant les desseins de Dieu et l'ordre de mon évêque, organe des volontés divines à mon égard, je vais franchir le dernier degré de la hiérarchie, et être élevé à la plus sublime de toutes les dignités : celle du sacerdoce. Sans

[1] Voir Traité de l'amour de Dieu, liv. VIII, c. XI. — [2] Année de a Visitation, p. 40 — [3] Année de la Visitation, p. 222.

doute, mon cher ami, je n'ai pas ignoré jusqu'ici les périls qui entourent une telle dignité; mais souvent l'éloignement des objets trompe l'œil sur leurs proportions, et je vous assure que voir celui-ci de près est tout autre chose que le considérer de loin. Nul ne comprendra mieux que vous mon inquiétude et ma frayeur. Avec tant de piété et un si grand respect pour les choses saintes, vous devez sentir quelle responsabilité on encourt en les prenant sous sa garde, quelle faute on commet lorsqu'on en néglige le soin, et combien il est rare et difficile de les traiter comme elles le méritent. Non, il n'est rien qui exige tant de vertu et qui mette en un plus grand danger, que de tenir entre ses mains, et de produire par sa parole, suivant l'expression d'un grand docteur, Celui que ne peuvent ni concevoir ni louer dignement tant de saintes intelligences, qui sont elles-mêmes au-dessus de nos conceptions et de nos louanges[1]. » En terminant, il témoigne que, malgré sa confusion et sa frayeur, il ne se décourage point, mais qu'il puise toute sa consolation et tout son espoir dans le souvenir de la divine miséricorde.

« Le jour où il fut fait prêtre, dit un de ses neveux devenu son historien, l'évêque qui lui imposa les mains, touché de la piété et du recueillement qui paraissaient en sa personne, versait des larmes d'attendrissement, et tous les assistants saisis d'admiration croyaient voir en lui un séraphin plutôt qu'un homme mortel[2]. »

L'approche de l'épiscopat ne fit pas sur lui une moindre impression que celle du sacerdoce. Il employa vingt jours entiers, sous la direction du père Forrier, jésuite, à se préparer à son sacre par le recueillement et la prière, et il voulut faire une confession générale de toute sa vie à

[1] Lett. inéd., VII. — [2] Charles Aug., p. 61.

monseigneur Gribaldi, ancien archevêque de Vienne [1]. C'est pendant cette retraite qu'il écrivait à une personne de confiance : « Je fais la revue de mon âme, et je sens au fond de moi-même une nouvelle confiance de mieux servir Dieu en sainteté et en justice tous les jours de ma vie. J'ai eu de grands sentiments de mes infinies obligations envers lui. Je suis résolu de m'y consacrer avec toute la fidélité qui me sera possible, tenant incessamment mon âme en sa divine présence, avec une allégresse non point impétueuse, mais, ce me semble, efficace pour le bien aimer ; car rien ici-bas n'est digne de notre amour. Il le faut tout à ce Sauveur qui nous a tout donné le sien. Je vois tous les contentements terrestres un vrai rien auprès de ce souverain amour, pour lequel je mourrais volontiers, pour lequel seul du moins je voudrais vivre. Qu'il me tarde que ce cœur qu'il m'a donné lui soit inséparablement et éternellement lié [2] ! »

Dieu bénit visiblement ces saintes dispositions. Pendant sa consécration, des faveurs extraordinaires donnèrent au pieux prélat l'assurance que le ciel agréait le sacrifice qu'il faisait de lui-même pour le service des âmes. Aussi en conserva-t-il toute sa vie une impression profonde « Je fus bien un mois après ma consécration, dit-il, que, sortant de ma confession générale et d'emmi les anges et les saints, en présence desquels j'avais pris mes résolutions, je ne parlais que comme un homme étranger au monde ; et il me semble que j'avais bonne grâce. Aujourd'hui le tracas a un peu alangouri ces bouillonnements de cœur, mais par la grâce divine les résolutions me sont demeurées [3]. »

[1] Année de la Visitation; p. 83. — [2] Lett. XLII. — [3] Lett. DCCCXXXVI.

Écrivant peu après son sacre à un évêque récemment nommé, il l'exhorte avec les plus vives instances à se bien préparer lui-même à l'ordination épiscopale, l'assurant que, s'il s'y dispose dignement, elle le changera en un autre homme. « Il vous importe infiniment, lui dit-il, de recevoir le sacre avec une grande révérence et dévotion, et avec un sentiment profond de la grandeur de ce ministère. Vous savez que le commencement en toutes choses est de grande importance : *Primum in unoquoque genere est mensura cæterorum*... Je dois vous répéter ce qui fut dit à un berger, choisi pour être roi sur Israël : *Mutaberis in virum alterum*. Il faut que vous deveniez tout autre en votre intérieur comme en votre extérieur [1]. »

Mais autant il mit de soin à se préparer aux ordinations et de zèle à y disposer les autres, autant fut-il fidèle à en conserver la grâce et à en témoigner à Dieu sa reconnaissance.

Il avait inscrit sur un registre particulier le jour où il avait reçu chacune d'elles, et il ne manquait pas d'en célébrer la mémoire tous les ans avec une grande ferveur.

On peut remarquer dans ses lettres l'impression que faisait sur son cœur le retour de ces anniversaires.

« Nous voici le 13 mai, dit-il à sainte Chantal ; et je vais commencer la vingt-troisième année de ma vie ecclésiastique, plein de confusion d'avoir fait si peu d'efforts pour vivre en la perfection de cet état [2]. »

« C'est aujourd'hui, écrit-il à un pieux religieux, le jour où je fus consacré à Dieu pour le service des âmes. Je solennise tous les ans ce jour avec le plus d'affection que je puis, me consacrant tout de nouveau à mon Dieu [3]. »

Dans plusieurs de ses lettres, il mentionne de même l'an-

[1] Lett. XLV. — [2] Lett. CCLXXXIX — [3] Lett. CCCLXXIV.

niversaire de son sacre. « C'est en ce jour, dit-il, le 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu, que je fis le grand et épouvantable vœu de me consacrer au service des âmes, et de mourir pour elles, s'il est expédient. Je devrais trembler en m'en ressouvenant [1]. »

Il ne faudrait pas d'autres preuves, ce semble, pour être assuré de sa persévérance dans l'esprit et dans la grâce de sa sainte vocation.

CHAPITRE III

SA PIÉTÉ DANS LA RÉCITATION DU SAINT OFFICE.

Dieu inspira de bonne heure à saint François de Sales une haute estime de l'office ecclésiastique, et longtemps avant que sa profession lui en fît un devoir, c'était un bonheur pour lui de s'unir à ceux qui rendaient à Dieu cet hommage public. Aussi « un pieux ecclésiastique qu'il appela au château de Sales pour l'assister dans sa retraite préparatoire aux ordres sacrés eut-il lieu d'admirer, avec les dispositions de son âme, la connaissance parfaite qu'il avait du Bréviaire et de la manière de le dire. Comme il en témoignait son étonnement, le pieux jeune homme lui avoua que, durant toutes ses études à Padoue, il était allé, aux jours de fête, réciter les heures canoniales avec les révérends pères théatins, pour lesquels

[1] Lett. LXVI, CCCCLXIX, etc.

il avait une tendre affection; et que de plus, dans ses voyages, il avait toujours pris plaisir à dire l'office avec M. Déage, son gouverneur. J'y trouvais, ajouta-t-il, trois avantages : le premier, de glorifier Dieu, le second, de soulager mon gouverneur, et le troisième, de m'instruire et de m'occuper moi-même.

« Il ne pensait pas qu'il y eût un plus beau livre, après l'Écriture sainte, que le Bréviaire et le Missel romains, et il disait qu'il s'était cent fois étonné de trouver des prêtres étrangers à *la science des saints*, qui mettaient peu d'application à la récitation de l'office ecclésiastique [1]. »

Non content de réciter exactement cet office, il apportait à cette action toute la religion et toute la piété dont il était capable. Il s'était fait une loi de ne le dire qu'à genoux ou debout; et les témoins de sa canonisation déposèrent qu'il ne se relâcha jamais de cette règle, quelque fatigué qu'il pût être par le travail ou la maladie. S'il ne pouvait aller à l'église aussi souvent qu'il l'aurait voulu pour s'acquitter de ce devoir, il le remplissait toujours avec une attitude frappante de respect, de dévotion et d'humilité, sans tourner les yeux ni remuer la tête [2].

Lorsqu'il établit l'ordre de la Visitation, il demanda au souverain Pontife de n'obliger ses filles qu'au petit office de la sainte Vierge, mais il voulait qu'il fût d'autant mieux dit qu'il était plus court, qu'on prît toujours quelque temps pour s'y préparer, et qu'on n'oubliât jamais, en le récitant, la majesté de Dieu, à qui on s'adressait. « Il faut considérer, disait-il, que nous faisons le même

[1] Année de la Visitation, p. 40. — [2] Règlement, Dépositions, Esprit, p. V, ch. VII, et Lett. CXXI de sainte Chantal.

office que les anges, quoique en langage divers, et que nous sommes en présence du même Dieu devant lequel ces anges tremblent. Et tout ainsi qu'un homme qui parlerait à un roi se rendrait fort attentif, crainte de faire des fautes, et qu'il rougirait incontinent si, malgré ses soins il lui en échappait quelqu'une, tout de même en devons-nous faire à l'office, nous tenant toujours sur nos gardes, de peur de faillir [1]. »

Dans une lettre fort remarquable à des religieuses de Paris, qui n'observaient pas assez strictement le vœu de pauvreté, il se plaît à leur citer l'homélie qu'on lisait ce jour-là au Bréviaire : « Quelle misère, disait aujourd'hui saint Chrysostome dans cette homélie de l'évangile de sainte Cécile de laquelle nous faisons la fête; quelle misère de voir qu'une foule de filles aient combattu, battu et vaincu le plus fort ennemi de tous, qui est la chair, et que néanmoins elles se laissent vaincre à ce chétif ennemi, Mammon, dieu des richesses [2] ! » C'est un exemple, entre beaucoup d'autres, de l'attention qu'il donnait au saint office, et du zèle qu'il avait pour en inspirer l'estime.

Qu'on ne croie pas cependant qu'il s'inquiétât aisément ou qu'il fomentât les scrupules sur ce sujet : « Il ne faut point, écrivait-il, redire son office pour avoir été distrait en le disant, pourvu que ce ne soit pas volontairement. Encore que vous vous trouviez à la fin de quelque psaume sans être bien assurée de l'avoir dit, parce que vous avez été distraite sans vous en apercevoir, ne laissez pas de passer outre, en vous humiliant devant Dieu. On ne doit pas toujours croire qu'il y a eu de la négligence parce que la distraction a été longue [3]. »

[1] Entret. XVIII. — [2] Lett. XL, à des religieuses de Fontevrault. — [3] Entret. XVIII.

On voit même qu'il ne suivait pas toujours à cet égard les sentiments les plus sévères. « Une fois qu'il allait dire son office avec M. Jean-François de Sales, son frère, on l'appela pour entendre la confession d'une personne de considération qu'il ne voulut pas renvoyer. Cette confession dura longtemps. Aussitôt qu'il eut fini, le saint évêque rejoignit son frère et commença de suite la récitation du bréviaire; mais, à la fin du nocturne, tous deux s'aperçurent que ce n'était pas l'office qu'ils auraient dû dire. Cela fournit à M. Jean-François l'occasion de donner quelque essor à son humeur chagrine, et de rejeter la faute de cette méprise sur son frère. Celui-ci l'engagea doucement à ne pas se fâcher; il lui dit que Dieu n'était pas si difficile à servir que les hommes, qu'il serait content du nocturne qu'ils venaient de dire, et qu'ainsi ils n'en réciteraient pas un autre pour cette fois. En effet, ils continuèrent sans rien recommencer [1]. »

Ainsi ce saint prélat ne méconnaissait ni la faiblesse humaine, ni les tempéraments que l'Église autorise dans l'observation de ses lois, mais il était ennemi de la tiédeur, et l'idée qu'il avait de la grandeur de Dieu lui rendait insupportable la négligence avec laquelle on s'acquitte souvent envers lui des obligations les plus sacrées.

[1] Année de la Visitation, p. 23.

CHAPITRE IV

SA DÉVOTION POUR LE SAINT SACRIFICE.

Tel était le respect de saint François de Sales pour le divin sacrifice, qu'il n'osa monter à l'autel aussitôt après en avoir reçu le pouvoir, et qu'il crut devoir prendre trois jours entiers pour se disposer prochainement à sa première messe. Dieu le combla de grâces durant ces jours; et c'est le souvenir des grâces qu'il y avait reçues qui le porta plus tard à établir dans l'ordre de la Visitation des retraites semblables, comme préparation aux principales fêtes de l'année [1].

Mais ce fut au moment où il offrit pour la première fois l'Agneau sans tache, que son cœur fut inondé des plus douces consolations. Tous ses parents, qui voulurent alors communier de sa main, furent témoins de son bonheur comme de son recueillement, et depuis, il témoigna toujours une dévotion particulière pour l'apôtre saint Thomas, dans la fête et sous la protection duquel il avait célébré pour la première fois les saints mystères [2].

Grâce à ces divines communications, l'union de son âme avec Notre-Seigneur se resserra d'une manière si étroite, que rien ne lui semblait plus capable de la rompre. Il ne comprenait pas qu'il en fût autrement, quand on avait le bonheur de consacrer chaque jour la divine hostie. Un jour, on parlait devant lui d'un nouveau prêtre qui venait de dire sa première messe. « Oh Dieu,

[1] Année de la Visitation, p. 43. — [2] Année de la Visitation, p. 244.

dit-il, que cet homme est heureux! Désormais, il ne peut plus songer qu'à servir Dieu, et il lui est comme impossible de pécher. — Mais quoi! lui dit-on, l'autel ne rend pas impeccable, et ce prêtre peut faillir comme auparavant. — Ceux qui parlent ainsi, reprit-il, ne savent pas ce que c'est qu'être prêtre, que toucher et recevoir tous les jours le corps de Jésus-Christ. On ne mérite pas le nom de prêtre, si l'on n'est aussi pur qu'un ange[1]. »

Avec une telle estime du saint sacrifice, on peut bien penser qu'il avait à cœur de l'offrir tous les jours. Sa foi et sa charité ne lui eussent pas permis de se priver volontairement de cette grâce : il n'y renonçait que dans les cas de nécessité absolue[2].

La seconde année de sa mission dans le Chablais, on ne pouvait encore dire la messe à Thonon, où il demeurait, et, pour satisfaire sa dévotion, il était obligé de sortir de la ville et de se rendre à l'église de Marin, de l'autre côté de la Drance. Or, pendant l'hiver, le pont sur lequel il passait s'écroula, et il n'y eut plus pour traverser la rivière qu'une planche étroite et fragile jetée d'un bord à l'autre. La difficulté du passage n'arrêta point le saint prêtre. Chaque matin, on le vit venir à l'heure ordinaire, s'approcher avec précaution, puis, après avoir fait le signe de la croix, se mettre à cheval sur cet ais glissant, et ramper des mains et des genoux jusqu'à l'autre bord. Après avoir dit la sainte messe, il revenait à Thonon de la même manière, en bénissant Dieu de son bonheur[3]. « Il eût été mal à l'aise toute la journée, disait-il, s'il n'avait été consolé dès le matin par l'oblation de la divine victime[4]. »

Tels devaient être, selon lui, les sentiments et la pra-

[1] Vie, par le P. Talon, p. 35. — [2] Dépositions, et Règlement pour l'épiscopat. — [3] Vie, par Charles Auguste — [4] Dépositions.

tique de tous les prêtres, de ceux surtout qui ont charge d'âmes; et dans l'occasion sa charité lui inspirait d'heureuses industries pour les y porter. Nous en trouvons, dans son *Esprit*, par M. Camus, évêque de Belley, un exemple remarquable.

Un jeune prêtre, déjà pasteur, se contentait de dire la messe les dimanches et les fêtes. Notre bienheureux, qui l'aimait beaucoup, s'avisa de lui offrir une petite boîte couverte de satin rouge, toute en broderies d'or et d'argent et enrichie de perles; mais avant de lui mettre entre les mains ce petit présent, il lui dit : « J'ai une grâce à vous demander, je suis sûr que vous ne me la refuserez pas, puisqu'elle tend à la gloire de Dieu, pour laquelle je sais que vous avez du zèle. — Commandez, lui dit le pasteur. — Oh ! non, repart le saint, ce n'est pas en commandant que je parle, mais en demandant ; et encore au nom et pour l'amour de Dieu. » Le silence de cet ecclésiastique témoignant de ses dispositions mieux que ses paroles, le bienheureux ouvrit la boîte, et la lui montrant toute pleine d'hosties à consacrer, il lui dit : « Vous êtes prêtre ; Dieu vous a appelé à cette vocation, et de plus au ministère pastoral. Serait-ce une belle chose qu'un artisan, un magistrat ou un médecin ne voulussent travailler qu'un jour ou deux de la semaine? Vous avez un caractère qui vous donne le pouvoir de dire la sainte messe tous les jours; pourquoi n'en pas user? Vous n'avez, Dieu merci, rien qui vous en empêche; je connais votre âme, autant qu'une âme peut être connue; et je vois qu'au contraire tout vous y convie. Je vous offre donc ce présent, en vous suppliant de n'oublier pas au saint autel celui qui vous fait cette prière de la part de Dieu [1]. »

[1] IIe part., ch. xx.

Il recommandait, avec les mêmes instances, aux fidèles qui voulaient mener une vie chrétienne de ne passer aucun jour sans assister à la messe; et dans le désir qu'il avait de leur en inspirer la plus haute estime, il leur représentait le saint sacrifice comme le centre de la religion chrétienne, le cœur de la dévotion, l'âme de la piété, le mystère ineffable qui comprend l'abîme de la charité divine, et le grand moyen par lequel Dieu, s'appliquant réellement à nous, nous communique magnifiquement ses grâces et ses faveurs[1].

Autant saint François de Sales s'estimait heureux de pouvoir célébrer les saints mystères, autant il était exact et soigneux pour se bien acquitter de cette auguste fonction. Il se fût reproché de manquer à la moindre cérémonie. Un illustre prélat en ayant omis une devant lui, quoiqu'elle fût peu considérable, il l'en fit avertir par son aumônier. « Dans un si haut ministère, dit-il, on ne doit se permettre aucune négligence[2]. » Pour la même raison, il fit dans un de ses synodes un statut par lequel il défendait d'admettre à l'examen de la prêtrise tout sujet qui n'aurait pas de son supérieur local un certificat attestant qu'il savait exactement les cérémonies de la messe[3].

Toutefois c'était sur son intérieur qu'il veillait avec le plus de soin. Pour exciter davantage sa dévotion, on voit dans son Règlement épiscopal qu'il se proposait de faire un extrait des considérations et des affections les plus touchantes sur le sacrifice de l'autel, soit pour se préparer à le célébrer, soit pour en rendre grâces. Ce sont probablement ces extraits qu'on trouve imprimés dans ses œuvres sous ce titre : *Manière de célébrer dévotement et avec fruit le très-saint sacrifice de la messe.*

[1] Introd. à la Vie dévote, IIe part., ch. XIV. — [2] Dépositions de sainte Chantal, art. 33. — [3] VIe Statut synod. de 1603.

« Étant au bas de l'autel, y est-il dit, avant de commencer la messe, tu élèveras ton esprit à Dieu, et offriras le sacrifice au Père éternel, en l'union de cet amour sans mesure avec lequel son Fils unique s'offrit lui-même sur la croix. Tu commenceras ensuite la messe avec une voix médiocrement haute, prononçant bien et distinctement les paroles, faisant les cérémonies à propos, avec gravité et édification des assistants, selon ce qu'ordonnent les rubriques.

« Élevant l'hostie consacrée, tu l'offriras au Père éternel avec grande foi, humilité et révérence, t'offrant toi-même avec elle en perpétuel holocauste à sa gloire, et lui recommandant la fin pour laquelle tu appliques la messe. De même feras-tu encore à l'élévation du calice, l'offrant avec grande affection, pour la rémission des péchés et le salut du monde. »

Au *Memento*, il se propose de recommander chaque jour de la semaine une classe spéciale de personnes. Ce seront, successivement, pour le *Memento* des vivants : 1° le Pape et les prélats; 2° les princes chrétiens; 3° les magistrats de la province; 4° les missionnaires et ouvriers apostoliques; 5° tous les ordres du clergé; 6° les hérétiques et les pécheurs; 7° les âmes des justes. Pour le *Memento* des morts, ce seront : 1° ses parents défunts; 2° ses bienfaiteurs; 3° ceux qui l'auraient offensé; 4° ceux à qui il aurait fait quelque tort; 5° les âmes les plus délaissées; 6° celles qui doivent rester le plus longtemps en purgatoire; 7° enfin celles qui doivent entrer le plus tôt au ciel.

Venant à la communion, il ajoute :

« Quand tu prendras l'hostie en main, tu offriras en esprit au Seigneur cette pureté des mains immaculées de sa très-sainte Mère, avec lesquelles elle le prit et le porta

pendant son enfance. Au moment de recevoir la sainte hostie, tu t'arrêteras quelque temps avec une vive foi; tu feras un acte de profonde adoration à Jésus-Christ présent, lui offrant, en supplément de ton extrême imperfection, cette vive foi, cette humilité, cette charité, avec lesquelles l'ont reçu ici-bas sa très-sainte Mère et tous ses vrais serviteurs.

« A la réception du calice, tu feras semblablement une profonde adoration de cœur, au très-précieux sang répandu pour tes péchés, demandant par les mérites de ce sang adorable l'humble pardon de tes fautes et un zèle ardent pour l'honneur de Dieu et le salut des âmes.

« Si tu dois donner la communion à quelqu'un, tu réfléchiras en ton âme sur l'immense charité et humilité avec lesquelles le Fils de Dieu se donne lui-même à tous les hommes pour être la nourriture de leur âme; et en le distribuant, tu lui recommanderas de tout ton cœur celui ou ceux à qui il fait une telle grâce, afin qu'il lui plaise les loger dans ses plaies, comme en un sûr asile contre les attaques de leurs ennemis. »

Ces pieuses pensées l'occupaient tellement durant le saint sacrifice, qu'il était comme inaccessible à toute idée profane. « Je n'ai plus de distractions, disait-il, dès que je suis tourné vers l'autel[1]. »

En voici une preuve entre mille autres. « Lors du pèlerinage qu'il fit à Milan, pour rendre grâces à Dieu de la guérison miraculeuse de sainte Chantal, il eut la consolation de dire la messe sur le tombeau de saint Charles, et de rester ensuite prosterné dans sa chapelle durant plusieurs heures. Les ecclésiastiques qui l'avaient accompagné dans son voyage ne se lassaient pas d'admirer la

[1] Déposition de sainte Chantal.

magnificence de la ville, la beauté de ses édifices, et surtout les richesses de sa célèbre cathédrale. C'était l'objet ordinaire de leurs conversations. Dès les premiers jours, ils ne purent s'empêcher de lui demander ce qu'il pensait de tant de merveilles. Le saint évêque avoua qu'il ne les avait pas même vues. « Au moins, lui dirent-ils, vous avez bien remarqué les riches ornements qu'on vous a donnés pour célébrer la messe : il est impossible que l'éclat des pierreries dont ils sont semés n'ait pas attiré vos regards. — Non, répondit-il, je n'y ai pas pris garde; les vertus intérieures du grand cardinal Borromée m'ont tellement occupé, que je n'ai pas pensé à la magnificence extérieure de l'église et des ornements sacerdotaux [1]. »

Une telle religion devait naturellement se manifester au dehors, et édifier ceux qui en étaient témoins. « Je l'ai vu plusieurs fois, dit l'un d'eux, offrir le saint sacrifice avec tant de piété, que dans mon admiration je ne pouvais m'appliquer à autre chose qu'à le regarder et à l'entendre [2]. » « Il était aisé de voir, dit sainte Chantal, quel profond respect et quelle attention religieuse il portait au saint autel. Il prononçait les prières de la messe d'une voix médiocre et douce, grave et posée, sans jamais se presser, quelque affaire qu'il eût. Il tenait les yeux modestement baissés. Son visage était tout recueilli, dans une douceur et sérénité si grandes, qu'en vérité tout ceux qui le regardaient en étaient émus de dévotion. Surtout à la consécration et à la communion, on voyait dans ses traits tant de candeur et une telle paix que cela touchait les cœurs. Aussi ce divin sacrement était-il sa vraie vie et force. Quand il prononçait les paroles sacramentelles, il paraissait un homme tout transformé en Dieu;

[1] Année de la Visitation, p. 167. — [2] Déposition.

et il est des personnes qui, l'ayant vu communier, en ont été tellement ravies d'admiration qu'elles n'en ont jamais pu perdre le souvenir [1]. »

CHAPITRE V

SA RELIGION DANS LES CÉRÉMONIES ET LES OFFICES DE L'ÉGLISE.

Saint François de Sales portait dans toutes les fonctions du culte divin la même modestie et la même religion que dans la célébration du saint sacrifice. « Quand il priait ou qu'il était à l'office, comme lorsqu'il disait la messe, on ne lui voyait faire aucune démonstration extraordinaire, ni même lever ou fermer les yeux; il les tenait modestement baissés, sans autres mouvements que ceux qui étaient nécessaires. Mais à la douceur et à la gravité qui régnaient sur son visage, on pouvait juger que son intérieur était dans une grande tranquillité. Quiconque le voyait et l'observait alors en était infailliblement touché [2].

C'était un bonheur pour lui de célébrer les saints offices ou d'y assister. « Vous l'eussiez vu au chœur immobile dans sa stalle, chantant les louanges de Dieu, comme s'il eût été quelqu'un de ces esprits bienheureux qui jouissent toujours de la vue du souverain bien, et ne cessent jamais de le bénir et adorer [3]. » Et souvent Dieu y récompensait sa piété par d'ineffables consolations. « Hier, écrivait-il le lendemain de la fête de Saint-Pierre-ès-liens,

[1] Déposition de sainte Chantal. — [2] Lett. CXXI de sainte Chantal à dom Jean de Saint-François. — [3] *Ibid.*

tandis qu'on chantait l'invitatoire et qu'on disait : *Vive le roi des apôtres ! venez et adorons-le;* j'eus un si doux et si aimable sentiment que rien plus, et soudain je désirai qu'il s'épanchât sur tout mon cœur. O Dieu ! Notre-Seigneur nous soit à jamais toutes choses [1]. »

Il regardait les cérémonies et les splendeurs du culte catholique comme un moyen des plus puissants, non-seulement pour entretenir la dévotion des âmes pieuses et faire rentrer les pécheurs en eux-mêmes, mais encore pour faire impression sur l'esprit des hérétiques et les attirer doucement à la véritable religion. Aussi s'empressa-t-il d'y avoir recours dès que ses succès dans le Chablais et l'appui du prince le lui permirent. On peut voir dans sa Vie quel éclat il s'efforça de donner à l'adoration du Saint-Sacrement dans la cérémonie des Quarante-Heures qu'il fit célébrer à Aunemasse et à Thonon. La pompe qu'il déploya dans ces circonstances n'eut d'égale que l'empressement des fidèles à venir en contempler la magnificence, et le zèle des ecclésiastiques à profiter de ce concours religieux pour l'instruction et l'édification des peuples.

Sainte Chantal, qui connaissait l'attrait de son directeur pour le culte divin, et qui partageait ses pieux sentiments, lui envoya plusieurs fois des morceaux choisis de chant et de musique. Après l'avoir remerciée d'un envoi de ce genre dans une de ses lettres, il ajoute : « Je n'entends rien du tout à la musique, mais je l'aime extrêmement quand elle est appliquée à la louange de Notre-Seigneur [2]. »

Autant il se plaisait à voir Dieu dignement honoré dans ses temples, autant il était blessé de tout ce qui s'écartait

[1] Lett. DCCXXIV. — [2] Lett. LXVI.

du respect dû aux lieux saints. « Il n'y pouvait souffrir la moindre irrévérence; et quand il apercevait quelque chose de semblable, il ne manquait jamais d'en témoigner sa peine, tantôt à l'instant même par un signe qui imposait silence ou commandait un maintien plus modeste, tantôt par un avis paternel donné à la sacristie ou hors de l'église, quelquefois même publiquement quand la faute était publique. Un jour il prêchait le panégyrique de saint François de Paule dans l'église des révérends pères Minimes, à Paris. L'exorde fini, il s'aperçoit que le Saint-Sacrement reste encore exposé; il se tait et demeure debout dans un profond recueillement. Après quelque temps d'attente, comme personne ne devinait la cause de son silence. « Eh! de grâce! s'écrie-t-il, si l'on veut que je prêche assis et que je me couvre, que mon Maître soit couvert avant moi.» Ces paroles furent dites avec tant de douceur et de piété qu'elles édifièrent tout l'assemblée, et que plusieurs en furent touchés jusqu'aux larmes [1]. »

Sous un tel prélat, l'église d'Annecy ne pouvait qu'être un sanctuaire de piété et d'édification. Lui-même a témoigné plusieurs fois son admiration pour le bel ordre qui y régnait. Écrivant au souverain Pontife, en l'an 1606, pour lui exposer l'état de son diocèse : « C'est merveille, lui dit-il, que, malgré la grande pauvreté du chapitre, les offices se fassent si dévotement et si magnifiquement dans ma cathédrale. » Il est hors de doute que l'honneur en revenait en grande partie à ses règlements et à ses exemples.

[1] Année de la Visit., p. 160.

CHAPITRE VI

SON RESPECT ET SON AMOUR POUR LE TRÈS-SAINT-SACREMENT.

Un ecclésiastique si fervent ne pouvait manquer d'avoir pour la sainte Eucharistie une profonde dévotion. Aussi rien ne saurait rendre les sentiments de respect qu'elle lui inspirait, et le zèle qu'il mettait à la faire honorer.

« Il allait aux bénédictions du Saint-Sacrement partout où il savait qu'elles devaient avoir lieu [1], et là il se tenait à genoux, avec une si profonde humilité, une contenance si modeste, et un tel recueillement, que tout le monde en était édifié. Jamais il ne regardait çà et là; il ne crachait point; il ne se remuait point; il demeurait immobile comme une statue, sans se couvrir jamais, même de sa calotte, en quelque temps que ce fût, et il aimait mieux souffrir les piqûres des moucherons qu'on a vus plusieurs fois ensanglanter sa tête chauve, que de faire pour les chasser un mouvement de la main qui se fût mal accordé avec le profond respect dont il était pénétré [2]. »

On ne saurait dire la peine qu'il ressentait de voir la sainte Eucharistie si souvent outragée par les hérétiques, si peu appréciée par les fidèles, et si négligée par ceux-là même à qui Dieu en a confié le soin. Tel fut le motif qui le porta à publier divers écrits sur le saint sacrifice, sur la communion fréquente, sur la préparation qu'elle demande, et à solliciter du Saint-Père un bref en vertu duquel, tous les jeudis de l'année non empêchés par une

[1] Déposition de sainte Chantal. — [2] Vie, par le P. de la Rivière, liv. I, ch. VII.

fête semi-double, on était tenu, dans le diocèse de Genève, à faire l'office du Saint-Sacrement, hors les jours de Vigile, d'Avent et de Carême[1].

Mais c'était surtout lorsqu'il s'approchait de ce divin Sacrement, ou qu'il le prenait entre les mains, que sa piété s'enflammait, et qu'elle paraissait avec éclat.

Un de ses premiers soins, quand il vint à Thonon pour travailler à la conversion des hérétiques, fut de se mettre en mesure de porter décemment la sainte communion aux catholiques malades. « Il fit donc faire par un orfèvre, dit Charles Auguste, une boîte d'argent avec des chaînettes de même métal; puis, ayant assemblé ses enfants, il leur dit : « Voyez-vous, c'est ici que nous mettrons le corps de « notre doux Maître et Sauveur, quand nous vous le porte- « rons dans vos maladies. » Or quand il portait ainsi ce pain de vie, son cœur tressaillait d'amour; et à peine pouvait-il retenir ses larmes. « O Seigneur, disait-il, dominez maintenant, et régnez au milieu de vos ennemis. »

Il ne voulait pas que rien l'empêchât alors de jouir de son bonheur et d'honorer son Dieu. Un jour, le procureur fiscal, Claude Marin l'ayant rencontré, et ne s'apercevant pas de ce qui l'occupait, l'aborda pour lui parler de choses importantes. « Je porte le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs, lui dit François d'une voix basse et d'un air profondément religieux; nous parlerons d'affaire une autre fois. Retirez-vous en ce moment, je vous prie, et ne restez pas près de moi comme pour me tenir compagnie[2]. »

Telle et plus vive encore était son émotion lorsqu'il portait le divin Sacrement en procession par la ville au jour de la Fête-Dieu. « Il était alors, dit sainte Chantal,

[1] Déposition. — [2] Vie de Charl. Aug., liv. II.

comme un chérubin lumineux, tenant contre sa poitrine le Dieu d'amour, sans presque remuer les yeux. Son cœur ressentait des ardeurs inexprimables, et son visage, recueilli et absorbé dans cette grande action, inspirait de la dévotion à tous ceux qui l'observaient [1]. »

Rien de plus touchant ni de plus pieux que les témoignages qu'il en a laissés. « C'est aujourd'hui, » écrit-il lui-même à cette sainte pour laquelle sa piété n'avait rien de caché, « c'est aujourd'hui la grande fête de l'Église. J'ai porté le Saint-Sacrement à la procession, et il m'a, par sa grâce, donné mille douces pensées, parmi lesquelles j'avais peine à réprimer mes larmes. O Dieu! Je me mettais en comparaison avec le grand prêtre de l'ancienne Loi, et je considérais que ce grand prêtre portait sur la poitrine un riche pectoral, orné de douze pierres précieuses, où se voyaient les noms des douze tribus des enfants d'Israël; mais je trouvais mon pectoral bien plus riche, encore qu'il ne fût composé que d'une seule pierre, qui est la perle orientale que la Mère-perle conçut en ses chastes entrailles de la bénite rosée du ciel. Car, voyez-vous, je le tenais, ce divin Sacrement, bien serré sur ma poitrine; et m'était avis que les noms des enfants d'Israël étaient tous inscrits et gravés en icelui [2]. »

« Il est vrai, disait-il une autre fois qu'il avait eu le même bonheur, je suis un peu las de corps, mais d'esprit et de cœur, comment le pourrais-je être?... Hélas! si j'eusse eu mon cœur bien creux et bien abaissé par l'humilité, j'eusse sans doute attiré à moi ce gage sacré : il se fût caché au dedans de moi; car il est si amoureux de ces vertus, qu'il s'élance à force où il les voit.

[1] Sainte Chantal, Déposit. et Lett. CXXI. — [2] Lett. XCI.

Le passereau trouve un repaire, et la tourterelle un nid où elle met ses poussins, dit David. Mon Dieu, que cela m'attendrit quand on a chanté ce psaume! Car je disais : O chère Reine du ciel, chaste tourterelle, est-il possible que votre poussin ait maintenant pour nid ma poitrine?...

Cette parole de l'Épouse m'a bien touché encore : *Mon Bien-Aimé est mien, et moi je suis toute sienne : il demeure sur mon sein;* car je le tenais là; et celles-ci de l'Époux : *Mets-moi comme un cachet sur ton cœur!* Hélas! oui, ma fille; mais ayant ôté le cachet, je ne vois pas l'empreinte d'icelui dans mon cœur[1] ! »

CHAPITRE VII

SES EXERCICES DE PIÉTÉ.

Dès le commencement de ses études, saint François de Sales avait su régler ses journées, et se prescrire les exercices nécessaires pour entretenir sa piété. Il s'y rendit plus fidèle encore après son entrée dans l'état ecclésiastique. Nous n'avons pas le règlement qu'il se traça au moment de sa prêtrise, mais celui qu'il adopta dans la retraite qui précéda son sacre, dut en reproduire les principales dispositions, et on peut le regarder comme le tableau le plus exact de sa vie sacerdotale.

Son premier exercice, chaque jour, était l'oraison. « Le matin, dit-il, après que j'aurai invoqué le nom de Dieu, et que je me serai offert à lui, je ferai une heure de

[1] Lett. DCCXVIII à sainte Chantal.

méditation, selon que je l'aurai prémédité[1] » Pour le soir, après vêpres, il se prescrit encore une petite méditation : c'était sans doute la préparation de l'oraison du lendemain. Au moins savons-nous qu'il ne manquait jamais à cette préparation : « A parler clair avec vous, dit-il à sainte Chantal, quoique deux ou trois fois l'été passé, m'étant mis en la présence de Dieu, sans préparation et sans dessein, je me sois trouvé extrêmement bien auprès de sa Majesté, avec une seule, très-simple et continuelle affection d'un amour presque imperceptible, mais très-doux, si est-ce que je n'osai jamais démarcher du grand chemin, pour réduire cela à un ordinaire. Je ne sais; j'aime le train des saints devanciers et des simples[2]. » Il eût craint de céder à la présomption, en voulant se dispenser d'une condition à laquelle Dieu attache communément ses lumières et ses grâces.

Dans l'oraison, sa méthode était de se tenir très-humble, très-petit et très-abaissé devant son Dieu, avec une extrême révérence et confiance, comme un enfant d'amour[3]. Il ne dédaignait pas de recourir quelquefois aux pensées et aux sentiments des autres, pour occuper ou ranimer son esprit. « Quand vous verrez votre esprit las, dit-il à une religieuse, servez-vous du livre, c'est-à-dire lisez un peu, et puis méditez jusqu'à la fin de votre demi-heure. La Mère Thérèse en usa ainsi au commencement, et elle dit qu'elle s'en trouva fort bien. Et puisque nous parlons confidemment, j'ajouterai que je l'ai aussi essayé, et m'en suis bien trouvé[4]. »

Il aimait à penser dans l'oraison qu'il parlait à Dieu immédiatement, sans intermédiaire, et cette pensée met-

[1] Lett. XLII, et Régl. épisc. — [2] Lett. à sainte Chantal, supplém. CXXI. — [3] *Ibid.* — [4] Lett. LXI à une abbesse.

tait l'allégresse et le recueillement dans son âme. « Ces trois jours derniers, dit-il, j'ai eu un plaisir non pareil à penser au grand honneur qu'un cœur a de parler seul à seul à son Dieu, à cet Être souverain, immense et infini. Oui, car ce que le cœur dit à Dieu, nul ne le sait que Dieu même, de premier abord, et par après ceux à qui Dieu le fait savoir. N'est-ce pas là un merveilleux secret? Je pense que c'est ce qu'entendent les Docteurs quand ils disent que pour faire l'oraison, il est bon de penser qu'il n'y a que Dieu seul au monde : car assurément cela retire fort les puissances de l'âme, et l'application d'icelles s'en fait bien plus forte [1]. »

Au reste, ce n'étaient pas les douceurs et les consolations sensibles qu'il recherchait dans cet exercice. « Il me dit une fois, rapporte sainte Chantal, qu'il ne prenait pas garde s'il était en consolation ou en désolation. Quand Notre-Seigneur lui donnait de bons sentiments, il les recevait en simplicité; s'il ne lui en donnait point, il n'y pensait pas. Il aimait même les dérélictions, les abandonnements et désolations intérieurs [2]. Tant de sécheresses qu'on voudra, répétait-il souvent, pourvu que nous aimions Dieu [3]. »

A la pratique de l'oraison, il joignit constamment celle de la lecture spirituelle. « L'oraison, disait-il, est la lampe qui dirige nos pas, mais la lecture spirituelle est l'huile qui la doit alimenter. De cette source viennent les bonnes pensées qui donnent à la méditation sa lumière et sa chaleur [4]. » Aussi s'en prescrivit-il une heure entière dans son dernier règlement. « Après souper, on lira quelques livres de dévotion l'espace d'une heure :

[1] Lett. CXXI à sainte Chantal. — [2] Lett. CXXI de sainte Chantal. — [3] Lett. LXVI. — [4] Esprit de saint François de Sales, p. VI, ch. IX.

cela servira en partie pour l'étude, en partie pour l'oraison. »

Pour ces lectures, Louis de Grenade paraît avoir été son auteur favori. Il le recommande vivement à un jeune prélat qui lui demandait ses avis : « Ayez, je vous prie, Grenade tout entier, et que ce soit votre second bréviaire. Le cardinal Borromée n'avait pas d'autre théologie pour prêcher, et néanmoins il prêchait très-bien. Ce n'est pas là pourtant son principal usage : il servira surtout à former votre esprit à l'amour de la vraie dévotion et à tous les exercices spirituels qui vous sont nécessaires. Mon sentiment serait que vous commenciez à le lire par la grande *Guide des pécheurs*, puis que vous passiez au *Mémorial*, et enfin que vous le lisiez tout. Mais pour le lire avec fruit, il faut le peser et ruminer, chapitre par chapitre, avec beaucoup de réflexion et de prière à Dieu. Il faut le lire avec révérence et dévotion, comme un livre qui contient les plus utiles inspirations qu'on puisse recevoir d'en haut, et par là réformer toutes les puissances de l'âme, les purifiant par détestation de tout mauvais penchant, et les dirigeant vers leur vraie fin par de fermes et grandes résolutions [1]. »

A cet auteur, saint François de Sales en joint néanmoins quelques autres : Jean d'Avila, pour ses *Lettres spirituelles ;* saint Augustin, pour ses *Confessions ;* saint Jérôme, pour ses *Épîtres*.

Il aimait aussi beaucoup les histoires des saints, surtout des saints ecclésiastiques. Il se procura celle de saint Charles, aussitôt qu'elle parut, et il la citait souvent, aussi bien que celle de sainte Thérèse [2].

[1] Lett. XLV à un évêque élu. — [2] Vie, par Charles Aug. ; Esprit, p. VI, ch. VII, etc.

Dans sa jeunesse, son livre de prédilection avait été le *Combat spirituel*, dont il avait connu l'auteur à Padoue. « Il m'a dit plusieurs fois, rapporte M. Camus, qu'il avait porté plus de dix-huit ans ce petit livre dans sa pochette, y lisant tous les jours quelques chapitres ou du moins quelques pages. Aussi le recommandait-il à tous ceux qui s'adressaient à lui, l'appelant tout aimable et tout praticable[1]. »

Une pratique importante, dont il se fait une loi dans son règlement, et qui, avec l'oraison et la lecture spirituelle, dut avoir une grande influence sur sa sanctification, c'est celle de la confession fréquente. Il se propose de s'approcher du saint tribunal de deux en deux jours, ou de trois en trois, autant qu'il le pourra ; de prendre le meilleur confesseur qui sera à sa portée, et de n'en pas changer sans nécessité. Un témoin de sa canonisation atteste qu'il allait au delà de ce qu'il s'était prescrit, et qu'il se confessait d'ordinaire tous les jours avant de monter à l'autel[2]. Au moins ne manquait-il jamais de purifier sa conscience, lorsqu'il remarquait dans sa conduite quelque manquement un peu notable ou plus volontaire[2].

Ainsi saint François de Sales avait déterminé à l'avance ses exercices de piété. Il avait aussi assigné des heures à l'étude et au service du prochain. Mais en réglant l'emploi de ses journées, il n'avait pas entendu se priver de la liberté de suivre, suivant les circonstances, les inspirations de Dieu : il voulait seulement renoncer aux effets de l'humeur, du caprice, de l'irréflexion; et il était toujours prêt à réformer ses plans quand les devoirs de son état, ou les besoins du prochain le demandaient. « Je sais par mon

[1] Esprit, p. III, ch. VII; Lett. CXXVII et CXXX. — [2] Dépositions.

expérience, disait-il à l'archevêque de Bourges, qu'il faut s'accommoder à la nécessité des temps, des lieux, des occurrences et des occupations. Je vous confesse que je n'ai pas de scrupule de m'écarter de mon règlement, quand c'est le service de mes brebis qui m'occupe. En me l'imposant, mon dessein a été, non de me gêner, mais de me régler, sans m'obliger à aucun scrupule de conscience; car Dieu me fait la grâce d'aimer la sainte liberté d'esprit autant que je hais la dissolution et le libertinage. En somme, Monseigneur, nous devons dire avec le grand évêque d'Hippone : *Amor meus, pondus meum* [1]. »

L'exercice auquel il renonçait avec le plus de peine, parce qu'il le jugeait le plus important de tous, c'était l'oraison. « Je n'y manque pas un seul jour, dit-il, si ce n'est de temps en temps le dimanche, pour satisfaire aux confessions; et même quelquefois Dieu me donne la force de me lever devant le jour pour cet effet, quand je prévois une multitude d'embarras extraordinaires. Et tout cela gaiement; et il me semble que je m'y affectionne. Je voudrais bien pouvoir en faire deux fois le jour : mais cela ne m'est pas possible [2]. »

Néanmoins, sur la fin de sa vie, il dut se relâcher davantage de cette exactitude. « Dans ses dernières années, dit sainte Chantal, il ne prenait quasi plus de temps pour faire l'oraison, tant les affaires l'accablaient; et un jour que je lui demandais s'il l'avait faite : « Non, me répondit-il, mais je fais bien ce qui la vaut. » C'est qu'il se tenait toujours uni à Dieu, et « c'est la vérité que sa vie était une oraison continuelle [3]. »

En outre, lorsqu'il pouvait échapper pour quelque

[1] Lett. supplém. CVII. — [2] Lett. CXXIII à sainte Chantal. — [3] Lett. CXXI de sainte Chantal.

temps à ses embarras ordinaires, il se dédommageait par de pieux excès, des privations qu'il avait été contraint de s'imposer. « Étant à Avignon, six mois avant sa mort, et ayant dit la messe chez les pères Jésuites; il prolongea tellement son oraison, qu'on craignit de ne pas le voir de toute la matinée, et qu'un des pères dut l'avertir du désir qu'avaient plusieurs religieux de recourir à ses conseils. « Voyez-vous, lui dit le saint prélat en se levant, l'oraison est ce qui m'est le plus utile et le plus doux, car dans cette communication de cœur, je ne manque jamais d'apprendre quelque bonne chose dont je tâche de profiter pour mon bien. » Après le dîner, plusieurs des pères l'emmenèrent dans leurs chambres, et on se partagea tellement l'avantage de sa société, que l'heure étant venue pour lui de se rendre auprès du prince de Savoie, il dut partir promptement sans avoir rien vu que l'église et les cellules. Comme le père recteur en faisait la remarque et en témoignait son regret : « J'aime bien mieux, lui dit-il, une grande heure d'entretien avec une bonne âme que la vue de toutes les curiosités de la terre... Adieu, mon père, ajouta-t-il avec un profond soupir, nous allons au ciel, et bientôt toute la terre sera sous nos pieds [1]. »

CHAPITRE VIII

SON APPLICATION A L'ÉTUDE.

Entre autres dons naturels, saint François de Sales avait reçu de Dieu l'attrait le plus prononcé pour l'étude.

[1] Année de la Visitation, p. 194.

On le vit dès l'enfance demander lui-même des leçons et des maîtres, et faire son plaisir de rassembler des livres pour les feuilleter, en attendant qu'il pût les étudier et les comprendre. Aussi l'âge du travail étant venu, il s'y livra avec une ardeur infatigable. « Jamais, dit son historien, l ne quittait ses livres qu'il ne sût parfaitement ses leçons, et jamais ses leçons ne lui parurent trop longues[1]. »

Loin de négliger la moindre partie de la tâche qu'on lui imposait, il savait, grâce à sa facilité naturelle, se ménager encore le loisir nécessaire pour se livrer à diverses études de surérogation en rapport avec le saint état qu'il se proposait d'embrasser. C'est ainsi qu'il apprit à Paris le grec et l'hébreu, et qu'à Padoue, tout en poursuivant le grade de docteur en droit, il consacra exactement quatre heures chaque jour à l'étude de saint Thomas. Il acquit par ce moyen une telle connaissance de la *Somme* du saint docteur et de la théologie scolastique, qu'à son retour en Savoie, il était capable de présider des thèses publiques, et de résoudre pertinemment des difficultés qui divisaient les plus savants.

En même temps il s'initiait à la théologie positive en prenant connaissance des plus beaux ouvrages des Pères. Il aimait beaucoup saint Augustin, saint Jérôme, saint Bernard, saint Chrysostome, et surtout saint Cyprien. Il faisait des recueils de leurs plus beaux passages, pour s'en servir plus tard dans ses discours et ses écrits. Il s'exerçait quelquefois à les imiter. De là date l'admiration et le respect religieux qu'il a toujours professés pour ces grands hommes, ses modèles et ses soutiens dans ses luttes contre l'hérésie : « Je ne saurais exprimer, disait-il à Bèze, combien je les estime[2]. »

[1] Charles Aug. et Ann. de la Visit., p. 8. — [2] Charles Auguste.

Si François de Sales avait étudié avec tant d'ardeur les sciences sacrées, avant d'être engagé dans les saints ordres, comment eût-il pu les négliger, lorsque, revêtu du sacerdoce et chargé du divin ministère, il se vit appelé à éclairer les âmes et à défendre hautement la religion? Il se livra dès lors à cette étude d'une manière exclusive, et il y acquit une telle supériorité que nous voyons un docteur lui soumettre son cours de théologie, et que tout modeste et tout occupé qu'il soit, il fait à l'auteur de cet ouvrage des remarques dont il est impossible de ne pas admirer la justesse[1]!

Ce qu'il étudia avec le plus de soin, ce furent les difficultés des protestants et leurs objections contre les doctrines de l'Église. Lorsqu'il partit pour sa mission du Chablais, il n'emporta guère avec lui que la Bible et les controverses de Bellarmin. Mais il s'appliqua à les approfondir et à s'en pénétrer. Il ne dédaigna pas de recourir pour s'éclairer aux lumières des autres[2], et en peu de temps il devint si versé et si habile dans ces matières, que non content de défier publiquement tous les ministres de l'hérésie, et de réfuter par écrit leurs principales erreurs, il alla les provoquer jusque dans Genève, et ne craignit pas de s'attaquer à Bèze lui-même, le plus subtil et le plus redoutable d'entre eux, à la conversion duquel le Souverain Pontife l'avait chargé expressément de travailler.

On connaît, du reste, le témoignage que Clément VII rendit à sa capacité, lorsque avant de le nommer à l'épiscopat, il voulut l'examiner en présence des cardinaux les plus illustres : « Jamais, dit-il, aucun de ceux que nous

Lett. CCCXLVIII. — [2] Voir Lett. XXIX. à Casinius, supplém.

avons interrogés, ne nous a répondu d'une manière aussi complétement satisfaisante[1]. »

Après un succès si flatteur, François de Sales eût pu se croire suffisamment instruit : il prit au contraire la résolution de ne passer aucun jour sans apprendre quelque chose d'utile à sa vocation; et il s'engagea à consacrer régulièrement deux heures de ses matinées à l'étude[2]. Il est vrai qu'il n'eut pas toujours à cet égard toute la liberté qu'il se promettait, mais c'était une de ses privations les plus sensibles : « Je suis, écrivait-il à un de ses amis, dans un continuel tracas, que la variété des affaires de ce diocèse entretient incessamment, sans que j'aie un seul jour à donner à mes pauvres livres. Je les ai tant aimés autrefois; mais je n'ose plus les aimer maintenant, de crainte que le divorce que j'ai fait avec eux ne me devienne plus âpre et plus ennuyeux[3]. »

Ce qui lui inspirait ces sentiments, ce n'était pas une aveugle curiosité, c'était la conviction où il était que pour répondre à sa vocation, un pasteur doit être aussi éclairé et savant que zélé et vertueux. Aussi ne laissait-il échapper aucune occasion de recommander l'étude à son clergé. « Je puis assurer avec vérité, disait-il un jour à ses prêtres, que pour des ecclésiastiques, il n'y a pas grande différence entre l'ignorance et la malice; et même que l'ignorance est ce qu'ils ont le plus à craindre, puisque, en offensant Dieu, elle expose leur caractère au mépris de leurs ennemis. C'est pourquoi, mes très-chers frères, je vous conjure de vaquer sérieusement à l'étude. La science pour un prêtre, c'est le huitième sacrement de la hiérarchie de l'Église... Nos plus grands malheurs

[1] Dom Jean de Saint-François. — [2] Réglem. épiscop. — [3] Lett. CCXLIX.

sont venus de ce que l'arche sainte s'est trouvée en d'autres mains que celles des lévites. Car quand est-ce que l'hérésie a tout ravagé, et que ses sectateurs ont triomphé dans notre malheureuse Genève? C'est quand nous étions plongés dans l'oisiveté et l'ignorance. Voyant que personne n'était sur ses gardes, et que nous nous contentions de dire simplement notre bréviaire, sans travailler à nous instruire, on a conçu le dessein de tromper la simplicité de nos devanciers et de nos pères, et on est parvenu à leur faire croire que jusqu'alors on n'avait rien entendu à l'Écriture sainte [1]. »

Plein de ces sentiments, le zélé Pasteur ne négligeait rien pour donner à tous ses ecclésiastiques les moyens d'acquérir et de conserver la science de leur état. Quand les Barnabites furent établis à Annecy, il exhorta le supérieur à faire au clergé un cours de théologie morale et pratique, et autant qu'il pouvait il venait à ces leçons afin d'y attirer les autres. Il fit plus : durant le carême qu'il prêcha à la Roche en 1605, s'apercevant de l'ignorance où étaient un grand nombre de prêtres du voisinage sur les véritables règles de la direction des âmes, il voulut faire lui-même pour eux, deux fois chaque semaine, un cours élémentaire de cas de conscience, et il supplia tous ceux qui en avaient le loisir, d'y assister et d'y amener le plus d'auditeurs qu'ils pourraient. Son talent, du reste, et son expérience devaient le recommander suffisamment; car on disait qu'en quelques heures on profitait plus à son école qu'en un long espace de temps passé à feuilleter les livres ou à écouter les docteurs [2].

[1] Vie, par M. de Maupas, p. IV, c. IV. — [2] Déposition.

DEUXIÈME PARTIE

EXEMPLES ET DOCTRINE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES SUR L'EXERCICE DU SAINT MINISTÈRE

CHAPITRE PREMIER.

PURETÉ DE SES VUES DANS SES DIVERS EMPLOIS.

En se consacrant à Dieu dans l'état ecclésiastique, saint François de Sales ne se proposa d'autre récompense que l'honneur de servir le souverain Maître, et le mérite de rapporter à sa gloire la vie qu'il en avait reçue. Il ne tint aucun compte des dignités que sa naissance et ses qualités semblaient lui promettre. S'il accepta de bonne heure et sans résistance la prévôté du chapitre d'Annecy, c'est qu'elle lui avait été conférée à son insu et qu'il croyait y trouver un moyen de vaincre les derniers obstacles qu'on opposait à sa vocation. Mais il était si loin d'y voir un titre qui l'élevât au-dessus des ecclésiastiques ordinaires, que lorsque l'évêque de Genève chercha dans son clergé les ouvriers nécessaires à la conversion du Chablais, il fut le seul à s'offrir pour cette difficile et laborieuse entreprise.

Il paraît qu'il avait reçu dès sa jeunesse quelques lumières sur l'avenir qui lui était réservé; mais soit que les prédictions qui lui avaient été faites n'eussent pas à ses yeux une entière certitude, soit plutôt qu'il ne crût pas devoir s'écarter des voies ordinaires de la Providence, il est certain que, loin d'employer aucun moyen pour s'attirer les distinctions et les honneurs, il fit tout ce qu'il put pour éloigner de lui celles qui se présentaient. « Mon élévation, pouvait-il dire, n'est pas mon ouvrage; c'est celui de la Providence. J'ai posé et reposé toutes mes sollicitudes entre les mains de Dieu. Cette pensée me rend le fardeau plus léger. Elle m'oblige aussi à rendre à Dieu et au prochain amour pour amour, et zèle pour zèle[1]. »

Pendant plus d'un an, en effet, il refusa constamment la dignité épiscopale, malgré toutes les instances du prélat, qui voulait l'avoir pour coadjuteur, et s'il consentit enfin à accepter cette charge, ce ne fut que par la crainte de résister à la volonté divine. Voici comment Charles-Auguste de Sales rapporte la dernière démarche qui fut faite auprès de lui et qui obtint son consentement:

« L'évêque de Genève ayant appelé son aumônier et l'ayant instruit de toutes ses intentions, l'envoya au château de Sales pour savoir la dernière et absolue volonté du prévôt. Le lendemain donc, après qu'il fut arrivé, l'aumônier conduisit François de bon matin sous la galerie, comme pour réciter l'office ensemble, et là il lui parla ainsi : « Il faut que vous sachiez, monsieur, que monseigneur le Révérendissime m'a envoyé exprès pour vous faire savoir ce qu'il veut de vous, et que je suis chargé de lui rapporter votre décision. Il y a plus d'un an qu'il

Année de la Visitation, p. 83.

vous a choisi pour son coadjuteur et son successeur; il vous en a parlé souvent et fait parler par plusieurs personnes de qualité, et vous n'avez jamais voulu y consentir: ce refus le peine et l'afflige grandement. Monsieur, c'est à vous d'y prendre garde. Voyez ce que vous voulez que je lui rapporte. — Je vous prie, répondit le serviteur de Dieu, de dire à Monseigneur que je le remercie très-humblement de sa bonne volonté pour moi; et de faire en sorte qu'il porte ses vues sur quelque autre. Je ne sens aucun attrait pour ce qu'il me propose. Si j'étais son coadjuteur, il me faudrait de nécessité distraire une partie de ses revenus, que je sais n'être pas déjà suffisants pour l'entretien de sa maison. Or il me fâcherait fort de le voir souffrir... Je ne suis point né pour commander; il me suffit d'avoir charge sur quelques paroisses. J'écrirai, j'irai, je viendrai, je ferai tout ce qu'il plaira à monseigneur; mais quant à l'épiscopat il ne faut pas y penser. — Permettez-moi de vous dire, repartit l'aumônier, que lorsque monseigneur vous a choisi pour son coadjuteur et successeur, il ne s'est pas déterminé légèrement, mais après avoir assemblé ses meilleurs amis et les plus sages de son clergé et de la noblesse. Il n'y a personne qui ne vous désire, et partant votre élection est canonique. Les anciens Pères n'ont pas été élus autrement au Pontificat. Je pourrais ajouter que Son Altesse le désire très-ardemment et que le cardinal de Florence prend sur lui la conclusion de cette affaire auprès de Sa Sainteté. Qui ne voit qu'un tel dessein est conforme à la volonté de Dieu? » Là-dessus François demeura quelque temps pensif, en se promenant les bras croisés; puis, rompant le silence: « Allons à Thorens, dit-il; là nous célébrerons la messe du Saint-Esprit; vous direz la première et je vous servirai; je dirai la seconde et vous me servirez pareillement; nous

invoquerons la grâce de Dieu et nous ferons ensuite ce que le Ciel nous inspirera. » Ils s'en allèrent donc ensemble à Thorens et célébrèrent comme ils avaient résolu. François, ayant dit sa messe, se retira au chœur, et, fléchissant les genoux, les yeux collés à l'autel, demeura quelque temps comme ravi en extase pendant que l'aumônier, faisant l'action de grâces accoutumée, considérait son visage qui lui semblait être tout radieux. Le prévôt se leva enfin tout enflammé. « Eh bien, monsieur, lui dit en sortant l'envoyé de l'évêque, qu'avez-vous appris au saint sacrifice? — Vous direz à Monseigneur, répondit François, que je n'ai jamais désiré d'être évêque, pour les raisons que je lui ai déjà exposées. Mais puisqu'il le veut et qu'il le commande, comme vous le dites, je suis prêt à obéir et à servir Dieu en toutes choses. Si je fais quelque bien il en aura tout le mérite. »

Ainsi résigné aux ordres de la Providence, mais toujours défiant de ses propres forces, et inquiet sur la manière dont il répondrait à ses obligations, il resta dans la disposition de voir avec plaisir reporter cette charge sur un autre sujet plus digne et plus capable. Telle fut la première inspiration de son cœur, lorsque, avant de recevoir ses bulles, il fut appelé à subir un examen public devant le Pape et les cardinaux : il supplia en ce moment la Très-Sainte Vierge d'obtenir de son Fils, que s'il devait faire un mauvais évêque, il fût couvert de confusion et demeurât muet [1].

Le temps n'altéra pas ces généreux sentiments. « Il s'étonnait souvent (telle était son humilité), que Dieu eût permis son élévation à la dignité épiscopale. Il frissonnait quand il faisait réflexion sur le fardeau qui lui avait été

[1] Ann. de la Visit., p. 71.

imposé. Et comme il avait du prochain la plus grande estime, il s'étonnait de se voir supérieur de tant de personnes qu'il croyait plus capables et plus dignes que lui [1]. »

Mais jamais il ne fit mieux paraître la pureté de ses vues et son détachement des grandeurs, que dans les diverses circonstances où il fut question de le tirer de son évêché, et de l'élever à un poste plus éclatant. Henri IV le sollicita jusqu'à cinq fois de rester en France, et il lui fit faire, pour avoir son agrément, les plus magnifiques promesses. Mais le saint prélat se montra supérieur à toutes les offres, et refusa toujours d'entrer dans ces desseins.

Un de ses amis lui ayant écrit que son consentement serait suivi infailliblement d'une promotion au cardinalat : « Admirez, dit-il à son frère, les pensées humaines de nos amis : grâce à Dieu, elles ne me tentent point. Je suis où Dieu me veut, puisque sa main m'a placé ici. Il est vrai que je ne suis pas dans une grande ville, mais n'est-ce pas encore beaucoup pour moi qui ne suis rien? Si j'étais bon ouvrier, j'aurais assez à faire, puisque je puis tous les jours attaquer les ennemis de l'Église, étant ici sur les frontières de leur Babylone [2]. »

Un autre de ses amis, conseiller du roi, s'étant permis quelque sollicitation en sa faveur, le saint évêque lui écrivit : « Je vous remercie de vos projets bienveillants à mon égard. Je ne mériterai jamais cette faveur, si mes désirs de faire le bien ne me tiennent lieu de mérite. Mais Dieu qui, par sa grâce, a été jusqu'à présent avec moi dans cette carrière ecclésiastique par laquelle je chemine, m'a donné du pain à manger et de l'eau à boire,

[1] Esprit, p. VIII, ch. v. — [2] Ann. de la Visit., p. 214.

avec des habits pour me vêtir. C'est bien assez pour m'obliger à lui dresser des autels à Gex, en France, et partout où il lui plaira employer ma misère pour la gloire de sa miséricorde. Je vous parle ainsi, Monsieur, dans la confiance de l'amitié, non pour faire le refuseur, mais pour vous dire que je ne serai jamais prétendeur. *Cui quod satis est non est satis, illi nihil satis est*[1]. »

Lorsque le saint prélat revint à Paris en 1619, pour accompagner les princes de Savoie, le cardinal de Retz, archevêque de cette ville, le pressa de nouveau, avec des instances de plus en plus vives, d'accepter son siége et le titre de coadjuteur; mais il s'en défendit avec la même constance : « Je dis à M. le cardinal, écrit-il à sainte Chantal, que si je quittais ma femme, ce serait pour n'en avoir plus. Je vais doucement, et supporte, non sans peine, les charges de la mienne, avec laquelle je suis envieilli; mais avec une toute nouvelle à moi, que ferais-je? La seule gloire de Dieu, manifestée par mon supérieur le Pape, me peut résoudre à cette démarche. En somme, je ne ferai rien pour ce parti-là, que je ne sois grandement assuré que Dieu le veut[2]. »

Parlant le lendemain au président Fabre des propositions qui lui avaient été faites : « Que mon âme, dit-il, me fit grand plaisir hier! Non-seulement elle ne les regarda pas, mais elle les méprisa, et n'en fit pas plus d'état que si j'eusse été à l'heure de la mort, où le monde entier ne semble que fumée[3]. »

En 1605, le bruit se répandit que Léon XI se proposait de l'élever prochainement au cardinalat, et des lettres de Rome l'en informèrent d'une manière certaine. Il fut le

[1] Lett. à M. Mazuyer. De Cambis; Vie, par M. Hamon, t. II, p. 124. — [2] Lett. CCCCLI. — [3] Charl. Aug.

seul à ne pas se féliciter de cette nouvelle. « Je prie Dieu, disait-il, d'empêcher cette promotion, car je n'en suis pas digne. C'est la vérité qu'il faut obéir à Sa Sainteté; mais, voyez-vous, si le chapeau de cardinal était éloigné de trois pas seulement, je ne remuerais pas le pied pour le prendre. Ah! plutôt s'il se pouvait faire que ma robe fût rougie de mon sang versé pour la conversion de Genève, que je la porterais de bon cœur!... Dites à ma mère, ajoutait-il en parlant à l'aumônier du château de Sales, qui était venu le voir dans ces circonstances, qu'elle prie et conjure le Seigneur de ne pas m'élever à un plus haut rang : la charge que je porte est déjà trop pesante pour mes épaules [1]. »

Ce n'est pas qu'il eût pour son pays aucune attache naturelle ou qu'il fût indifférent à la considération du plus grand bien, qu'on avait soin de lui présenter; mais son principe invariable était de ne tenir aucun compte des intérêts humains, et de ne chercher en tout que la volonté de Dieu. Il faut l'entendre manifester lui-même la pureté de ses sentiments dans des circonstances si propres à éprouver la vertu. « J'ai des nouvelles, dit-il à sainte Chantal, qu'on veut me relever plus haut devant les hommes. Ma réponse est devant Dieu. Mais, n'en doutez pas, je ne ferais pas un clin d'œil pour tout le monde. Je le méprise de bon cœur [2]. Je ne sais comment faire quelquefois pour céler l'extrême mépris que Dieu m'a donné de toutes ces aventures qu'on appelle de fortune et d'établissement [3].

« On parle de m'agrandir, mais c'est à bon jeu bon argent, et du côté de delà. J'en ai été en peine, parce qu'on invoque la plus grande gloire de Dieu et le service

[1] Charl. Aug. — [2] Lett. xciii à sainte Chantal. — [3] Lett. clxxxviii.

de l'Église. J'ai fait réponse (car comme je vous dis, c'est tout de bon), que j'étais tout à Dieu, et que je lui dirais : O Seigneur, que voulez-vous que je fasse [1]?... J'écoute de toutes parts ce que Dieu demande de moi [2]. Priez donc bien pour moi, afin que mon cœur se tienne pur de toutes vanités et prétentions mondaines [3].

« Je proteste devant la Majesté divine que je ne veux vouloir que sa volonté très-sainte, soit à demeurer, soit à changer de place; et si je la sais connaître, je ne me veux divertir ni à droite ni à gauche du chemin qu'elle me montrera : car ce peu de temps que j'ai à passer ici-bas ne m'est rien au prix de l'éternité [4].

« Je ne sais, écrit-il encore, qui me pourrait tirer de ma place, sinon la volonté du Saint-Père, ou l'extrême, mais je dis extrême nécessité du prochain. Je suis lié sur ce banc : il faut que j'y vogue [5].

« Je demeure ici, tandis qu'il plaît à Dieu; et comme rien ne m'en peut tirer que quelque occasion particulière de procurer la gloire de Dieu, aussi cela se présentant, rien ne saurait me retenir. Je suis et serai et veux être à jamais à la disposition de la providence de Dieu, sans que je veuille que ma volonté y tienne un autre rang que celui de suivante. Je n'irai point là, ni ne demeurerai ici, sinon en suite du bon plaisir céleste. Ce pays est ma patrie selon ma naissance naturelle; selon ma naissance spirituelle, ma patrie c'est l'Église. Partout où je penserai mieux servir celle-ci, j'y serai volontiers sans m'attacher à celle-là [6].

« Ce que j'ai de plus cher au monde ne me tient qu'au bout des doigts, et rien ne saurait m'empêcher de m'em-

[1] Lett. DCCLI. — [2] Lett. CLXX. — [3] Lett. DCCLI. — [4] Lett. CXXXVII. — [5] Suppl., Lett. XCVII. — [6] Lett. CCCCXXII.

barquer à tout autre service où je penserais être utile à la gloire de Dieu et au bien de l'Église; puisque dès mon baptême et par ma vocation, je suis consacré à cela[1]. »

C'est à sainte Chantal surtout qu'il découvrait les dispositions de son cœur, pour l'exciter elle-même au détachement et à l'abandon à la Providence. Au commencement, elle s'effrayait des bruits qui couraient sur la possibilité de son éloignement. « Ne vous troublez pas, je vous prie, lui disait-il; car rien ne se fera que de Dieu; et de quelque côté que j'aille, sous sa conduite tout ira fort bien et pour vous et pour moi. Je vous dis tout. S'il me fallait changer de logis, ce ne serait pas sans répugnance, bien que je ne me sente attaché qu'à quelques âmes, d'un lien purement spirituel, Dieu merci. Voyez-vous, ma chère fille, mon âme n'a de rendez-vous qu'en cette providence de Dieu. *Mon Dieu, c'est ce que vous m'avez enseigné dès ma jeunesse et jusqu'à présent : j'annoncerai vos merveilles*[2]. »

Plus tard, se trouvant elle-même en France, sainte Chantal lui exposait les désirs qu'on avait de le faire venir à Paris, et les raisons qui semblaient en appuyer le projet[3]. Mais les sentiments du saint étaient invariables. « O ma mère, lui répondait-il, soit que la providence de Dieu me fasse changer de séjour, soit qu'elle me laisse ici (car cela m'est tout un), ne serai-je pas mieux de n'avoir pas tant de charge, afin que je puisse respirer un peu sous la croix de Notre-Seigneur, et écrire quelque chose à sa gloire?... Cependant nous écouterons ce que Dieu ordonnera. Je veux tout rapporter à son service, et ne rien désirer hors de là; car vous savez, ma très-chère fille, quelle fidélité notre cœur lui a vouée[4]. »

[1] Lett. CXXXVI. — [2] Lett. XC. — [3] Lett. CXVII de sainte Chantal. — [4] Lett. CCCCXVII et CCCCXLIII.

CHAPITRE II

SA DOCTRINE SUR LE ZÈLE.

Saint François de Sales regardait le zèle de la gloire de Dieu comme l'effet de la charité, et par conséquent comme une des conditions les plus indispensables du ministère pastoral, qui est un office de charité et de dévoûment. « Ceux qui aiment Dieu, dit-il, ne peuvent cesser de penser à lui, de respirer pour lui, d'aspirer à lui, de parler de lui; et ils voudraient s'il était possible, graver sur toutes les poitrines le saint et sacré nom de Jésus [1]. La charité, étant une qualité active, ne peut être longtemps sans agir, ou périr. Elle est, disent nos anciens, de l'humeur de Rachel, qui aussi la représentait. « Donnez-moi des enfants, disait celle-ci à son mari; autrement je mourrai. » Et de même la charité presse le cœur auquel elle est mariée, de lui faire produire de bonnes œuvres, autrement elle périra [2]. »

« Mais, ajoute-t-il, en quoi consiste ce zèle que nous devons avoir pour la bonté divine?

« Son office est :

« 1° De haïr, fuir, empêcher, détester, combattre et abattre, s'il se peut, tout ce qui est contraire à Dieu, c'est-à-dire à sa volonté, à sa gloire, à la sanctification de son nom. *J'ai haï l'iniquité*, dit David, *et l'ai abominé. Ceux que vous haïssez, Seigneur, ne les haïssais-je pas? et ne*

[1] Introd. à la Vie dévote, p. II, ch. XIII. — [2] Amour de Dieu, liv. IV, ch. II.

séchais-je pas de regrets sur vos ennemis? Mon zèle m'a fait défaillir, parce que mes ennemis ont oublié vos paroles. Dès le matin, je mettais à mort tous les pécheurs de la terre, afin de ruiner et exterminer tous les ouvriers d'iniquité. Voyez, je vous prie, ce grand roi : de quel zèle il est animé, et comme il emploie les passions de son âme au service de la sainte jalousie ! Il ne hait pas simplement l'iniquité, il l'abomine, il sèche de détresse en la voyant, il tombe en défaillance; il la persécute, il la détruit, et l'extermine. Ainsi le zèle qui dévorait le cœur de notre Sauveur fit qu'il éloigna, et jusqu'à un certain point châtia l'irrévérence et profanation que ces vendeurs et acheteurs faisaient dans le temple.

« 2° Le zèle nous rend ardemment jaloux de la pureté des âmes qui sont épouses de Jésus-Christ, selon le dire du saint apôtre aux Corinthiens : *Je suis jaloux de vous de la jalousie de Dieu : car je vous ai promis à un homme, et je dois vous représenter vierge chaste à Jésus-Christ.* Eliézer eût été extrêmement piqué de jalousie, s'il eût vu la chaste et belle Rebecca, qu'il conduisait pour être épousée au fils de son Seigneur, en quelque péril d'être violée, et sans doute il eût pu dire à cette sainte personne : Je suis jaloux de vous de la jalousie que j'ai pour mon Maître, car je vous ai fiancé à un homme, pour vous présenter vierge chaste au fils de mon Seigneur Abraham. Tels sont les sentiments du glorieux saint Paul à ses Corinthiens : J'ai été, dit-il, envoyé de Dieu à vos âmes pour traiter le mariage d'une éternelle union entre son fils notre Sauveur et vous. Je vous ai promis à lui, pour vous représenter, ainsi qu'une vierge chaste, à ce divin époux : et voilà pourquoi je suis jaloux, non de ma jalousie, mais de la jalousie de Dieu, au nom duquel j'ai traité avec vous. Cette jalousie faisait défaillir et mourir

tous les jours ce saint apôtre. *Je meurs*, dit-il, *tous les jours, pour votre gloire*[1]. *Qui est infirme que je ne sois aussi infirme? Qui est scandalisé que je ne brûle*[2]*?*

« Voyez, disent les anciens, voyez quel amour, quel soin et quelle jalousie une mère poule a pour ses poussins (car Notre-Seigneur n'a pas estimé cette comparaison indigne de son Évangile). La poule est une poule, c'est-à-dire un animal sans courage ni générosité quelconque tandis qu'elle n'est pas mère; mais quand elle l'est devenue, elle a un cœur de lion; toujours la tête levée, toujours les yeux hagards; toujours elle va roulant sa vue de toutes parts, pour peu qu'il y ait apparence de péril pour ses petits; il n'y a ennemi aux yeux duquel elle ne se jette pour la défense de sa chère couvée, et le souci continuel qu'elle en éprouve la fait aller toujours glossant et plaignant. Que si quelqu'un de ses poussins périt, quels regrets, quel profond chagrin! C'est la jalousie des pères et mères pour leurs enfants, des pasteurs pour leurs ouailles, des frères pour leurs frères. Quel zèle des enfants de Jacob quand ils surent que Dina avait été violée! Quel zèle de Job, sur l'appréhension et crainte qu'il avait que ses enfants n'offensassent Dieu! Quel zèle de saint Paul pour ses frères selon la chair, et pour ses enfants selon Dieu, pour lesquels il aurait désiré d'être exterminé comme criminel d'anathème et d'excommunication! Quel zèle de Moïse envers son peuple, pour lequel il veut bien, en certaine façon, être rayé du livre de vie[3]! »

Rien de plus contraire à la charité que la colère, rien aussi de plus opposé au véritable zèle, suivant saint François de Sales. « Comme la charité, le zèle est patient,

[1] I Cor., xvi, 31. — [2] II Cor., x', 29. — [3] Amour de Dieu, liv. X, ch. xiv.

bénin, sans trouble, sans contention, sans haine, sans envie, se réjouissant de la vérité. Son ardeur est pareille à celle du chasseur, diligent, soigneux, actif, laborieux, et très-affectionné au pourchas; mais sans colère, sans passion, sans trouble. Si le travail des chasseurs était colère, passionné, chagrin, il ne serait pas si agréable ni si affectionné. De même le vrai zèle a des ardeurs extrêmes, mais constantes, fermes, douces, laborieuses, également amiables et infatigables; tandis que le faux zèle est turbulent, brouillon, insolent, fier, colère, passager, également impétueux et inconstant[1]. »

« L'amour-propre nous trompe, et souvent, sous prétexte de zèle, lâche la bride à la passion. Je ne nie pas que la colère ne soit venue quelquefois en aide à un zèle véritable; mais maintenant c'est plutôt le zèle qui vient en aide à la colère, en couvrant de son nom les plus honteux emportements.

« Un pécheur fameux vint un jour se jeter aux pieds d'un bon et digne prêtre, protestant avec beaucoup de soumission qu'il venait pour trouver le remède à ses maux, c'est-à-dire pour recevoir l'absolution de ses fautes. Un certain moine, nommé Démophile, scandalisé de ce qu'à son avis ce pauvre pécheur s'approchait trop du saint autel, entra en une colère si violente que, se jetant sur lui et le frappant du pied, il le chassa de l'église. Il alla même jusqu'à injurier le bon prêtre, qui, selon son devoir, avait doucement accueilli ce pauvre pénitent; puis courant à l'autel il en ôta la sainte Eucharistie et l'emporta, de peur, comme il voulait faire accroire, que par l'approche du pécheur le lieu saint n'eût été profané. Il ne s'en tint pas là; s'applaudissant de ce bel exploit, il

[1] Amour de Dieu, liv. X, ch. XVI.

s'empressa d'en écrire à saint Denys l'Aréopagite pour s'en faire un mérite auprès de lui. Mais il fut trompé dans son attente, et la réponse qu'il en reçut fut digne de l'esprit apostolique dont ce disciple de saint Paul était animé; car ce saint évêque lui fit voir clairement que son zèle avait été indiscret, imprudent et impudent tout ensemble; d'autant qu'il l'avait exercé contre toute raison, sans considération ni jugement quelconque, en employant les coups, les outrages, injures et reproches, en un lieu, en une occasion et contre des personnes qu'il eût dû honorer, chérir et respecter.

« En cette même réponse saint Denys rapporte un autre exemple admirable d'un grand zèle, qui, tout en procédant d'une âme fort bonne, n'en était pas moins gâté et vicié par l'excès de la colère qui s'y trouvait mêlée.

« Un païen avait séduit et fait retourner à l'idolâtrie un chrétien candiote nouvellement converti à la foi. Carpus, homme éminent en pureté et sainteté de vie, et probablement évêque de Candie, en conçut un si grand courroux, qu'oncques il n'en avait éprouvé de pareil. Il se laissa emporter si loin par cette passion, que s'étant levé à la mi-nuit pour prier, selon sa coutume, il concluait à part soi qu'il n'était pas raisonnable que de tels hommes vécussent davantage, et il conjurait, dans son indignation, la divine justice de faire mourir d'un coup de foudre ces deux pécheurs ensemble, le païen séducteur et le chrétien séduit. Mais remarquez, Théotime, ce que Dieu fit pour corriger l'âpreté de la passion dont le pauvre Carpus était outré.

« Premièrement, il lui fit voir, comme à un autre saint Etienne, le ciel ouvert, et Jésus-Christ Notre-Seigneur assis sur un grand trône, environné d'une multitude d'anges, qui lui assistaient en forme humaine; puis il

vit en bas la terre béante comme un horrible et vaste gouffre, et les deux dévoyés auxquels il avait souhaité tant de mal, sur le bord de ce précipice, tremblants, pâmés d'effroi et sur le point d'y tomber; d'un côté une multitude de serpents sortant de l'abîme s'enroulaient autour d'eux et s'efforçaient de les entraîner dans le gouffre, et de l'autre certains hommes les poussaient et frappaient rudement, comme pour précipiter leur chute.

« Or considérez, je vous prie, mon Théotime, la violence de la passion de Carpus. Car, comme il le racontait peu après lui-même à saint Denys, il négligeait de contempler Notre-Seigneur et les anges qui se montraient au ciel, tant il prenait plaisir de voir en bas la détresse effroyable de ces deux malheureux, regrettant seulement qu'ils tardassent tant à périr, et s'essayant de les précipiter lui-même; jusqu'à ce qu'enfin levant les yeux au ciel il vit le doux et très-pitoyable Sauveur se lever de son trône, et descendant jusqu'au lieu où étaient ces deux pauvres misérables, leur tendre une main secourable, à même temps que les anges accouraient de toutes parts afin de les retenir sur le bord de l'abîme; et pour conclusion l'aimable et débonnaire Jésus s'adressant au courroucé Carpus : « Carpus, lui dit-il, frappe désormais sur moi; car je suis prêt à pâtir encore une fois pour sauver les hommes; et cela me serait agréable s'il se pouvait faire sans le péché des autres hommes. Mais, pour toi, avise ce qui te semble meilleur, ou d'être en ce gouffre avec les serpents, ou de demeurer avec les anges qui sont si grands amis des hommes. »

« Le saint homme Carpus avait raison d entrer en zèle pour ces deux pécheurs, mais la colère étant émue avait laissé la raison et le zèle en arrière, outre-passant toutes les bornes et limites du saint amour, et par conséquent

du zèle qui en est la ferveur. Ainsi y a-t-il des personnes qui ne pensent pas avoir beaucoup de zèle si elles n'ont beaucoup de colère, et qui s'imaginent ne pouvoir rien accommoder si elles ne gâtent tout. Tout au contraire, le vrai zèle ne se sert presque jamais de la colère; car, comme on n'applique le fer et le feu aux malades que lorsqu'on ne peut faire autrement, aussi le vrai zèle n'a recours à la colère que dans l'extrême nécessité [1].

« Il est vrai, certes, que Moïse, Phinées, Élie, Mathatias et plusieurs grands serviteurs de Dieu ont mis en œuvre la colère pour exercer leur zèle en des occasions signalées; mais notez, je vous prie, que c'étaient aussi de grands personnages, qui savaient bien manier leurs passions, et régler leurs colères, pareils à ce brave capitaine de l'Évangile, qui disait à ses soldats : Allez, et ils allaient; venez, et ils venaient. Quant à nous, pauvres petites gens, pour la plupart, nous n'avons pas un tel empire sur nos mouvements; notre cheval n'est pas si bien dressé que nous le puissions pousser et faire parader à notre guise. Les grands saints, qui ont rendu sages leurs passions à force de les mortifier par l'exercice des vertus, peuvent tourner leur colère à toute main, la lancer et la retenir, ainsi que bon leur semble; mais nous autres qui avons des passions indomptées, toutes jeunes, ou du moins mal apprises, nous ne pouvons lâcher notre ire qu'avec péril de beaucoup de désordres, parce que étant une fois en campagne, on ne la peut plus retenir ni ranger, comme il serait requis.

« Saint Thomas d'Aquin, ce grand astre de la théologie, étant malade de la maladie dont il mourut, au monastère de Fosse-Neuve, ordre de Cîteaux, les religieux le priè-

[1] Amour de Dieu, liv. X, ch. xv.

rent de leur faire une brève exposition du sacré *Cantique des cantiques*, à l'imitation de saint Bernard; et il leur répondit : « Mes chers frères, donnez-moi l'esprit de saint Bernard, et j'interpréterai ce divin Cantique comme saint Bernard. » De même, certes, si on nous dit à nous autres, petits chrétiens, misérables, imparfaits et chétifs : Servez-vous de l'ire et de l'indignation en votre zèle, comme Phinées, Élie, Mathatias, saint Pierre et saint Paul, nous devons répondre : Donnez-nous l'esprit de la perfection et du pur zèle, avec la lumière intérieure de ces grands saints, et nous nous animerons de colère comme eux. Ce n'est pas le fait de tout le monde de savoir se courroucer quand il faut et comme il faut.

« Ces grands saints étaient inspirés de Dieu immédiatement, et partant pouvaient bien recourir à la colère sans péril, car le même esprit qui les animait à ces exploits tenait aussi les rênes de leur juste courroux, de peur qu'il n'outre-passât les bornes qu'il leur avait prescrites. Une ire qui est inspirée ou excitée par le Saint-Esprit n'est pas l'ire de l'homme; et c'est l'ire de l'homme qu'il faut fuir, puisque, comme le dit le glorieux saint Jacques, elle n'opère point la justice de Dieu. D'ailleurs, quand ces grands serviteurs de Dieu mettaient en œuvre la colère, c'était pour des occurrences si solennelles et des crimes si excessifs, qu'il n'y avait nul danger d'excéder la coulpe par la peine.

« Parce qu'une fois le grand saint Paul appelle les Galates *insensés*, qu'il représente aux Candiotes leurs mauvaises inclinations, et qu'il résiste en face au glorieux saint Pierre, son supérieur, faut-il prendre licence d'injurier tous les pécheurs, de blâmer les nations, de contrôler et censurer nos conducteurs et nos prélats? Certes chacun n'est pas saint Paul pour savoir faire ces

choses à propos ; mais les esprits aigres, chagrins, présomptueux et médisants, emportés par leurs inclinations, humeurs, aversions et outrecuidance, veulent couvrir leur injustice du manteau du zèle, et chacun, sous le nom de ce feu sacré, se laisse brûler à ses propres passions. C'est le zèle du salut des âmes qui fait désirer les prélatures, à ce que dit cet ambitieux; qui fait courir çà et là le moine voué à la solitude, à ce que dit cet esprit inquiet; qui fait faire de rudes censures et des murmures scandaleux contre les lois de l'Église, et contre les princes temporels, à ce que dit cet arrogant. Il ne se parle que de zèle, et on ne voit point de zèle, mais seulement des médisances, des colères, des haines, des envies et des inquiétudes d'esprit et de langue !

« Le zèle de Notre-Seigneur parut principalement à mourir sur la croix, pour détruire la mort et le péché des hommes; et c'est en quoi il fut admirablement imité par son Apôtre, ainsi que le représente le grand saint Grégoire de Nazianze[1]: « Il combat pour tous, dit ce Père ; il répand des prières pour tous; il est passionné de jalousie envers tous; que dis-je? il fait davantage pour ses frères selon la chair, et quoique cela semble sortir des bornes, il désire, par charité, qu'ils soient mis en sa place auprès de Jésus-Christ! O excellence de courage et de ferveur d'esprit incroyable! Il imite Jésus-Christ, qui s'est fait pour nous malédiction, qui a pris nos infirmités et porté nos maladies; ou, pour parler un langage plus mesuré, ui, le premier après le Sauveur, ne refuse pas de souffrir et d'être réputé impie à leur occasion. » Ainsi donc, comme notre Sauveur fut fouetté, condamné, crucifié, en qualité d'homme voué, destiné et dédié à porter et sup-

[1] Deuxième Discours sur le Sacerdoce.

porter les opprobres, ignominies et punitions dues à tous les pécheurs du monde, et à servir de victime universelle pour le péché, ayant été fait comme anathème, séparé, abandonné de son Père éternel; de même aussi, selon la véritable doctrine de ce grand docteur de Nazianze, le glorieux apôtre saint Paul désira d'être comblé d'ignominies, crucifié, séparé, abandonné et sacrifié pour le péché des Juifs, afin de porter pour eux l'anathème et la peine qu'ils méritaient. Et comme notre Sauveur porta de telle sorte les péchés du monde, et fut fait tellement anathème, sacrifié pour le péché, et délaissé de son Père, qu'il ne laissa pas d'être perpétuellement le Fils bien-aimé, dans lequel le Père prenait son bon plaisir, aussi le saint Apôtre désira bien d'être anathème et séparé de son Maître, pour être abandonné d'icelui, et délaissé à la merci des opprobres et punitions dues aux Juifs, mais il ne désira pourtant jamais d'être privé de la charité et grâce de son Seigneur, de laquelle rien aussi n'eût jamais pu le séparer[1]. »

CHAPITRE III

SON ZÈLE.

« Il me semble, a dit sainte Chantal, que le zèle du salut des âmes était la vertu dominante de notre bienheureux Père, car on pouvait dire, en quelque manière,

[1] Amour de Dieu, liv. X, ch. XVI.

qu'il laissait le service qui regarde immédiatement Dieu pour préférer celui du prochain [1]. »

Cette vertu semblait être née avec lui; et dès le temps de ses premières études, ceux qui l'observaient pouvaient prévoir les fruits de grâce qu'elle produirait un jour. « Tandis que ses condisciples allaient le soir à la promenade, il restait à la maison, et s'occupait à lire la vie des saints avec la dame son hôtesse, qui était fort âgée. Que si parfois, les jours de férie, son gouverneur l'envoyait à la récréation pour se délasser, il trouvait moyen de se détourner, et, menant ses compagnons aux îles de Fier, il mettait les genoux en terre, à l'ombre des bois, et récitait les litanies avec eux, leur disant souvent : Mes amis, apprenons de bonne heure à servir Dieu et à le prier, tandis qu'il nous en donne le loisir [2]. »

Ces heureux présages furent bientôt justifiés lorsque François de Sales se fut consacré à Dieu dans le sacerdoce. Il suffirait de rappeler ici l'offre spontanée qu'il fit de ses services pour la mission du Chablais, et la vie évangélique qu'il y mena durant près de quatre années. Ce ne fut pas seulement de sa part la générosité des Apôtres, c'en furent aussi les privations, la constance, l'intrépidité et les triomphes. Il faut lire les mémoires du temps pour se faire une idée des obstacles à vaincre, des peines à souffrir, des périls à braver, et des fruits obtenus.

« On ne saurait dire, écrit sainte Chantal, les dangers, les fatigues et les travaux qu'il eut à supporter pendant qu'il s'employa à la conversion du Chablais [3]. »

Durant tous ces travaux, il manquait souvent des choses les plus nécessaires à la vie. « Plusieurs fois, disait-il un jour, j'ai eu envie de savoir quelque métier, afin d'imiter

[1] Déposition. — [2] Charl. Aug. — [3] Déposit.

saint Paul, et de me nourrir du travail de mes mains: mais je suis un lourdaud, et ne sais rien faire, sinon rapiécer un peu mes habits. Dieu pourtant m'a fait la grâce de ne rien coûter à personne dans le Chablais. Quand je n'avais plus de quoi me nourrir, ma bonne mère m'envoyait secrètement de Sales du linge et de l'argent [1]. »

On sait comment cette abnégation et cette persévérance furent récompensées. Les hérétiques restèrent longtemps sourds à ses paroles; mais enfin il plut à Dieu de dire à leurs oreilles son saint *Ephphetha* [2], et au bout de quatre années, François de Sales, qui atteignait à peine sa vingt-huitième année, avait reçu ou procuré l'abjuration de près de trente mille protestants. Aussi aimait-il à se rappeler plus tard cette époque si glorieuse de sa vie. « Il me fait grand bien, disait-il, de m'entretenir de ces premières années que je consacrai au service de la très-sainte Église, temps bienheureux où, avant d'être pasteur en chef, j'avais la grâce de courir chercher les brebis de mon maître. Cela m'anime en la ferveur [3]. »

Sa promotion à l'épiscopat ne fut pas pour lui le signal du repos. Loin de là, il ne vit dans cette dignité qu'une nouvelle obligation de se dévouer au service du troupeau dont il devenait le pasteur; et il redoubla ses soins et ses travaux, malgré une maladie dont il fut attaqué à cette époque, et une fièvre continue qui le fit souffrir pendant plusieurs années [4].

Jamais il ne se plaignait de la fatigue : il lui semblait qu'un évêque ne devait pas la sentir. « Quoique je n'eusse que vingt-cinq ans, dit M. Camus, lorsqu'il me conféra cet ordre, il me pressa d'exercer aussitôt toutes

[1] Déposit. de la mère de Chaugy. — [2] Préf. des Controverses. — [3] Lett. CCCCL. — [4] Déposit. de sainte Chantal.

les fonctions pastorales. Il voulut que je célébrasse la messe tous les jours, que j'administrasse tous les sacrements, que je fisse les visites, les prédications, les catéchismes; en un mot, que je fusse à tout, sans exception, pour accomplir mon ministère. Un jour, las et accablé de tant d'occupations, je m'en plaignais à lui. Il me répondit que je me souvinsse de ce qui est écrit : *Que la femme qui enfante a beaucoup de tristesse, mais que la joie lui revient sitôt qu'elle a mis un homme au monde.* Quel honneur pour vous, ajouta-t-il, que Dieu daigne vous employer pour délier tant de pauvres âmes, les retirer de la mort du péché, et les ramener à la vie de grâce ! Il en doit être de nous comme des vendangeurs et des moissonneurs, qui ne sont jamais si contents et si joyeux que quand ils plient sous le faix. Qui jamais les a ouïs se plaindre de l'excès de la moisson ou de la vendange [1] ? »

Ce n'était pas qu'il prît plaisir à exposer imprudemment sa vie ou celle des autres : « Ne soyez point en peine pour moi, écrivait-il à son frère, d'un canton de son diocèse où il était entouré de maladies pestilentielles, je serai sage et me garderai du péril, Dieu aidant. A mon retour, je m'arrêterai quelque temps hors de la ville, si l'autorité civile le désire, afin de ne donner aucun sujet d'appréhension, et de témoigner le respect qu'on doit à la santé du pays. »

Mais s'il croyait devoir observer les précautions exigées par la prudence, il savait aussi écarter avec fermeté les vaines alarmes qu'on cherchait à lui inspirer.

« Un jour on lui représentait qu'il se donnait trop de peine, qu'il voulait faire trop de choses, que sa santé n'y tiendrait pas. « Quoi donc, dit-il, fais-je autre chose

[1] Esprit, p. I, ch. XVIII.

que ce qu'ont à faire tous les ecclésiastiques? Hélas, je ne suis qu'un serviteur inutile, qui ne fais rien qui vaille[1] ! »

« Une autre fois la même observation lui fut faite avec plus de force, et, ce semble, avec quelque raison. C'était pendant le carême de 1607; il jeûnait rigoureusement, prêchait souvent deux fois le jour, confessait tous ceux qui s'adressaient à lui et officiait à toutes les cérémonies. M. Déage, son ancien gouverneur, qui avait toujours conservé la liberté de lui dire ses sentiments, se chargea de lui faire remarquer son indiscrétion. Il lui dit que s'il continuait il allait infailliblement épuiser ses forces et abréger sa vie. « Ah! monsieur Déage, lui répondit le prélat en souriant, vous seriez trop glorieux d'avoir un de vos disciples qui fût martyr et qui eût l'avantage de se sacrifier pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Mais il n'y a rien à craindre : vous m'avez élevé trop délicatement et rendu trop poltron pour vous procurer une gloire si peu commune en notre siècle[2]. »

Par ces paroles, François de Sales trahissait un des désirs les plus ardents de son cœur, celui de donner sa vie pour le service de Dieu et de l'Église. Il exprima cette disposition d'une manière encore plus touchante dans une circonstance où on l'eût pu croire occupé de tout autres pensées. Il était à Rome avec M. de Chizé, neveu de l'évêque de Genève, chargé par son oncle de solliciter en faveur de François la bulle de sa promotion à la coadjutorerie. Un jour cet ecclésiastique, étant descendu dans les catacombes pour les visiter, y trouve le saint tout baigné de larmes et comme pénétré d'une vive douleur. « Qu'est-ce donc? lui dit-il; qu'est-il arrivé? Auriez-vous

[1] Année de la Visit., p. 240. — [2] Année de la Visit., p. 107.

reçu quelque mauvaise nouvelle? — Non, mon frère, répond François, je n'ai rien appris de fâcheux. Mais je ne puis m'empêcher de pleurer sur mon indignité, en priant sur le tombeau de ces pontifes assez heureux pour répandre leur sang en témoignage de leur foi. Oh! qu'une telle mort est à désirer! Mais il faut que je m'humilie, je ne mérite pas, pécheur que je suis, les grâces et les faveurs que Dieu accorde à ses favoris [1]. »

S'il dut renoncer au mérite du martyre, il fit du moins tout ce qu'il put pour y suppléer par ses travaux et son abnégation.

« Je me porte bien, ma chère fille, écrivait-il à sainte Chantal, mais parmi une quantité d'affaires et d'occupations si grande qu'il ne se peut dire. C'est un petit miracle que Dieu fait en moi. Tous les soirs, quand je me retire, je ne puis remuer ni mon corps ni mon esprit, tant je suis las partout; et le matin je suis plus gai que jamais. D'ordre, de mesure, de raison, je n'en tiens point du tout pour le présent, car je ne vous saurais rien dissimuler; et cependant me voilà fort, Dieu merci. Je monte à cheval pour une visite qui durera cinq mois. C'est une de mes principales charges; je m'y en vais de grand courage. Dès ce matin j'ai senti une particulière consolation à l'entreprendre, quoique auparavant, durant plusieurs jours, j'en eusse eu mille vaines appréhensions et tristesses. C'étaient comme ces frissonnements qui arrivent au premier sentiment de quelque froidure [2]. »

Si les fatigues du saint ministère affligeaient son corps, les désordres dont il était témoin et qu'il ne pouvait empêcher déchiraient encore plus douloureusement son âme.

[1] Année de la Visit., p. 66. — [2] Lett. DCCCXCII.

« La vue d'une âme qui s'expose à ne jamais voir la face de Dieu me fait dresser les cheveux sur la tête, » disait-il dans une occasion [1].

« Sachez, ma fille, écrivait-il vers l'époque du carnaval, que me voici en mon triste temps; car depuis les Rois jusqu'au carême j'ai d'étranges sentiments au cœur. Tout misérable, je dis détestable que je suis, je ressens une vive douleur de voir que tant de dévotion se perde et que tant d'âmes se relâchent. Ces deux dimanches, j'ai trouvé nos communions diminuées de moitié. Cela m'a fâché, car encore que ceux qui les faisaient ne deviennent pas méchants, mais pourquoi cessent-ils? Pour rien; pour la vanité Cela m'est sensible. Remercions Dieu de ce que nous avons résolu de ne pas faire de même [2]. »

Heureusement Dieu bénissait ses bons désirs, et il avait plus souvent à se réjouir de la docilité de ses ouailles qu'à pleurer sur leurs égarements.

« Que je suis content, écrit-il une autre année, que nous ayons retranché les ailes à Carême-prenant, et qu'on ne le connaisse presque plus en cette ville! Quelles congratulations j'en fis dimanche à mon cher peuple! Il était venu en nombre extraordinaire pour ouïr le sermon sur le soir, et il avait rompu toute conversation pour venir à moi! Cela me contenta fort; et que toutes nos dames avaient communié le matin; et qu'elles n'osaient entreprendre de faire des bals sans demander licence. Je ne leur fus point dur; car il ne le fallait pas, puisqu'elles sont si bonnes et ont tant de dévotion [3]... Le carême, c'est la moisson des âmes. Je moissonne un peu avec des larmes, partie de joie et partie d'amour [4]. Mon peuple commence à m'aimer tendrement, et cela me console [5]. »

[1] Lett. DCCCLXXXIV. — [2] Lett. DLXVI à sainte Chantal. — [3] Lett. DLV. — [4] Lett. CXI. — [5] Lett. XCVIII.

Ce n'était pas seulement dans l'exercice des fonctions pastorales, en chaire, et au tribunal de la pénitence, que saint François de Sales exerçait son zèle, il le portait partout avec lui, il ne pouvait prendre part à une conversation sans l'amener bientôt sur un sujet édifiant et la faire tourner au profit de ceux avec qui il s'entretenait. « J'atteste, dit un des témoins entendus dans sa canonisation, qui l'avait accompagné plusieurs fois dans ses voyages, que le long du chemin il nous parlait de Dieu et des choses du ciel, mais d'une manière si admirable qu'on se rappelait involontairement l'ange Raphaël voyageant avec le jeune Tobie; et l'on ne pensait pas que l'envoyé céleste pût mieux parler. Il récitait d'abord l'itinéraire des clercs, puis le bréviaire, ensuite le chapelet, en disant sur chaque grain un *Pater* et un *Ave*. Je lui demandai un jour raison de cette manière de réciter le chapelet. « Je le fais, me dit-il, en vue de remercier le Père éternel d'avoir choisi Marie pour être la mère du Verbe incarné. » De là il prit occasion de parler des sublimes prérogatives de la Mère de Dieu, et il le fit dans un langage si suave, que nos cœurs étaient ravis. En finissant il me dit : « Soyons toujours de dignes enfants de la Mère et du Fils; imitons les vertus de l'une et de l'autre [1]. »

Durant le pèlerinage qu'il fit au tombeau de saint Charles, en 1613, on remarqua qu'il évita toute conversation inutile ou profane. Il n'interrompait son silence que pour prier en commun avec ceux qui l'accompagnaient, leur donner des sujets d'oraison ou leur adresser en particulier d'utiles conseils et de touchantes exhortations [2]. « Pendant toute la route, rapporte le marquis de Sullin, ses actions et ses paroles imprimaient dans mon cœur

[1] Déposit. — [2] Année de la Visit., p. 166.

un sentiment d'estime et de respect que je ne puis exprimer. Il m'exhortait avec autant de force que de douceur à la pratique des vertus chrétiennes, me disant qu'il est plus aisé qu'on ne pense d'allier les vertus solides avec les emplois militaires, et me citant l'exemple de David, de saint Louis, de Judas Macchabée et de ses frères. Il me montrait ensuite combien la loi de Dieu est juste, belle, douce, utile, aimable, facile à observer. D'autres fois il s'attachait à me faire sentir la vanité du monde, l'inconstance de la fortune, le peu de fond qu'on doit faire sur la faveur des grands et sur les grandeurs elles-mêmes, et il me montrait Dieu seul comme l'unique fondement sur lequel on puisse se reposer [1]. »

Ce qu'il faisait en cette circonstance pour un esprit distingué et un grand seigneur, il l'eût fait aussi volontiers, et à l'occasion il ne manquait pas de le faire, pour un pauvre villageois ou un homme de peine.

« Souvent dans ses visites on le voyait descendre de cheval pour consoler et confesser au milieu des champs les pauvres gens qui désiraient lui exposer leurs difficultés et leurs inquiétudes; et quand ses compagnons de voyage s'en plaignaient : « Je suis évêque pour les pécheurs, leur répondait-il, pasteur pour les brebis malades, médecin pour les infirmes [2]. »

« Étant venu à Avignon, dans le dernier voyage qu'il fit en France, il fut quelque temps à trouver un logement convenable. Le premier hôtel où il se présenta était entièrement rempli; force lui fut de se faire conduire ailleurs, en compagnie d'un autre prélat qui l'avait prévenu et qui se trouvait dans le même embarras. Mais on remarqua que tandis que ce prélat, en marchant par les

[1] Déposition. — [2] Déposit.

rues, ne faisait que se plaindre de la pluie qui tombait par torrents, et du désagrément de courir à pied d'hôtel en hôtel, saint François de Sales ne cessa de catéchiser le pauvre qui le conduisait, jusqu'à ce qu'étant arrivé à la porte de l'hôtellerie, il le paya de sa peine, le remercia et lui promit de recommander son âme le lendemain au saint sacrifice [1]. »

« Un jour qu'il était à Annecy et qu'il allait se mettre à table, une personne de basse condition se présente pour lui faire part de ses peines et lui demander son avis. Le saint quitte tout sur-le-champ pour l'écouter; il reste même si longtemps à l'entendre et à la consoler, qu'à son retour l'évêque de Chalcédoine, son coadjuteur et son frère, ne peut s'empêcher de lui en faire un brusque reproche. « Monseigneur de Chalcédoine, mon cher frère, lui répond le saint, vous voilà évêque, commencez donc à apprendre à quoi ce titre nous oblige. Nous ne devons pas ressembler à ces filets d'eau qu'on voit sortir de rochers artificiels dans les jardins des grands et dont on n'ose presque pas s'approcher. On n'y puise l'eau qu'avec des vases d'argent ou de cristal, et en fort petite quantité, crainte de troubler ou de tarir la fontaine. Pour remplir notre devoir, il faut que nous soyons comme ces grands abreuvoirs publics où tout le monde a droit de puiser, et où l'on prend l'eau en abondance, non-seulement pour les hommes, mais encore, et le plus souvent, pour les bêtes; il n'y a pas jusqu'aux serpents qui ne s'en approchent. . Nous ne devons jamais nous refuser à personne, quand même cela troublerait un peu notre tranquillité et nos satisfactions [2]. »

Quelque dévoué qu'il fût aux intérêts de son troupeau,

[1] Vie de la mère de Balon. — [2] Année de la Visit.

il ne faut pas croire que saint François de Sales renfermât son zèle dans les bornes de son diocèse; il eût voulu pouvoir l'exercer par toute la terre. « Il disait souvent que son bonheur eût été de mourir pour convertir les âmes, ou d'être envoyé par le Pape aux Indes, au Japon, ou à Nicopolis, dont il avait porté le titre comme coadjuteur[1]. »

Il a bien des fois souhaité de contribuer en quelque chose à la conversion de l'Angleterre. « J'ai une inclination particulière à cette grande île et à son roi, écrivait-il sur la fin de sa vie; et j'en recommande incessamment la conversion à la divine majesté. C'est avec confiance que je serai exaucé, ainsi que tant d'âmes qui soupirent pour cet effet. Désormais je prierai encore plus ardemment, ce me semble[2]!... Oh! disait-il une autre fois, qui me donnera des ailes comme à la colombe, et je volerai vers cette grande île toute couverte des brouillards de l'erreur, belle île que l'on appelait autrefois la terre des saints! Ah! vive Dieu! si mon prince me le permet, je me lèverai et m'en irai à Ninive, je parlerai au roi, et je lui dirai, au péril de ma vie, le mot du Seigneur et la parole qu'il a faite à mille générations[3]. »

Mais c'était surtout la conversion de Genève qui était l'objet de ses désirs et de ses prières : « Hélas! Monsieur, mon cher ami, disait-il dans une lettre à un ecclésiastique, j'ai quelquefois les larmes aux yeux quand je considère ma babylonique Genève : *Hæreditas nostra versa est ad alienos.* Le sanctuaire est en dérision, la maison de Dieu est désolée, et qu'en dirai-je? Je ne peux bonnement que pleurer sur ses ruines[4]. »

« Jamais, dit M. Camus, on ne chantait au chœur le

[1] Déposit. — [2] Lett. DCCCXIII. — [3] Charl. Aug. — [4] Lett. CCCXXXII.

psaume *Super flumina Babylonis*, qu'il ne se souvînt de cette pauvre cité, le siége de ses prédécesseurs, non qu'il souhaitât de s'y voir en leur pompe et en leur abondance, car il estimait l'opprobre de la croix plus que toutes les richesses de l'Égypte; mais il était pénétré d'une amère douleur en pensant à la perte de tant d'âmes. Quand il disait son office en particulier, ou qu'il récitait ce même psaume avec son chapelain, les larmes lui coulaient des yeux [1]. »

Sa cathédrale était dédiée au prince des Apôtres, et la première fois qu'il y officia solennellement, ce fut le jour de la fête de Saint-Pierre-ès-liens. Son frère, Louis de Sales, l'ayant vu, après l'office, verser des larmes en abondance dans la chapelle de ce saint, lui demanda la cause de sa douleur : « Hélas, lui répondit le pieux évêque, je vois mon Église de Genève dans les liens de l'hérésie et du péché; et au lieu d'avoir un ange pour rompre ses chaînes, et la tirer de sa prison, elle n'a que moi, votre frère, misérable pécheur, commis, malgré mon indignité, au soin de cette Église! »

C'est dans les mêmes sentiments qu'il disait à sainte Chantal : « Les liens de saint Pierre, auquel mon église est dédiée, enchaînent étroitement mon cœur, et le pressent de leurs étreintes, lorsque je songe que ce diocèse est devenu le siége d'une hérésie qui retient un si grand nombre d'âmes dans les liens du démon et du péché [2]. »

La peine qu'il éprouvait de voir ses diocésains dans l'erreur, et son désir de les ramener à la foi, étaient des sentiments si puissants sur son âme, qu'ils la ranimaient encore, avec une énergie surprenante, quelques instants avant sa mort, lorsqu'il paraissait devenu indifférent à tout

[1] Esprit, p. V, ch. VIII. — [2] Année de la Visit., p. 92.

le reste. Un religieux feuillant lui ayant dit, pour le réveiller : « Monseigneur, ayez bon courage; il faut espérer qu'avec l'aide de Dieu nous vous reverrons bientôt sur votre trône de Genève; » il répondit avec vivacité : « Je n'ai jamais désiré le trône de Genève, mais sa conversion et sa vie. » Aussi ne fut-on pas étonné de lire dans son testament que si la vraie religion venait à être rétablie dans cette ville, il voulait qu'on y transportât son corps, et qu'on le déposât dans la cathédrale, où les restes de ses prédécesseurs avaient reposé durant tant de siècles.

CHAPITRE IV

SUITE DU MÊME SUJET. — ASSIDUITÉ ET GÉNÉROSITÉ DE SAINT FRANÇOIS DE SALES DANS L'EXERCICE DU ZÈLE.

Après ce que nous avons dit du zèle de saint François de Sales, on ne doit pas s'étonner de sa constance dans l'accomplissement de ses devoirs, et de son dévouement au service de son troupeau.

Jamais il ne s'éloigna de son diocèse qu'à regret, après avoir pesé les raisons qu'il en avait, et les avoir soumises à l'approbation du souverain Pontife. « Je ne sors jamais de ma bergerie, disait-il, qu'avec inquiétude. Je crains que mes brebis ne souffrent de la faim tandis que j'irai paître celles d'autrui, ou que le loup ne profite de mon absence pour m'en enlever quelques-unes [1]. » Aussi s'em-

[1] Déposit.

pressait-il de revenir le plus tôt possible. Une année, après avoir prêché tout le carême à Grenoble, il était de retour à Annecy le troisième jour de Pâques. Comme quelqu'un s'en étonnait : « Voyez-vous, lui dit-il, je suis comme une statue, qui, hors de sa niche, n'est propre qu'à embarrasser [1]. »

On ne voit pas qu'il ait fait aucun voyage dans le seul but de se délasser. Seulement, après avoir sacré l'évêque de Belley, il convint avec lui qu'ils se visiteraient chaque année, et qu'ils consacreraient une semaine à s'entretenir et à conférer ensemble. Mais on peut bien croire que ces jours étaient moins pour saint François de Sales des jours de repos et de délassement, qu'une occasion agréable d'exercer sa charité, et de mettre son expérience au service de son jeune collègue.

« Quand j'allais voir notre saint à Annecy, dit M. Camus, nous passions tout le temps en prières, sermons, conversations de piété, visites de malades et de maisons religieuses : car c'étaient là ses récréations. Il ne prenait jamais de délassements de son propre mouvement, mais seulement par condescendance. Il n'avait point de jardin, et jamais il ne se promenait, à moins que le médecin ne le lui ordonnât, ou qu'il n'y fût obligé par ceux avec qui il se trouvait.

« Ce n'est pas qu'il n'eût soin de me divertir après les fatigues de la prédication. Lui-même me menait promener en bateau sur ce beau lac qui lave les murailles d'Annecy, ou me conduisait dans les beaux jardins qui sont sur ces agréables rivages. Quand il me venait voir à Belley, il ne refusait point de semblables délassements ; mais jamais il ne les demandait, ni ne s'y portait de lui-même.

[1] Charles Aug.

« Et quand on lui parlait de bâtiments, de peintures, de musique, de chasse, d'oiseaux, de jardinage, de fleurs, il ne blâmait pas ceux qui s'y appliquaient ; seulement il eût souhaité que toutes ces occupations leur eussent servi de moyens pour s'élever à Dieu; et il en donnait l'exemple, tirant de toutes choses autant d'élévations d'esprit.

« Si on lui montrait de belles campagnes : « Nous sommes, disait-il, le champ que Dieu cultive. » Si de beaux édifices : « Nous sommes la maison de Dieu. » Si quelque église magnifique et bien décorée : « Nous sommes les temples du Dieu vivant : que nos âmes ne sont-elles aussi bien ornées de vertus ! » Si des fleurs : « Quand est-ce que nos fleurs donneront des fruits? » Si de rares et belles peintures : « Il n'y a rien de beau comme l'âme, qui est faite à l'image de Dieu. » A la vue des fontaines : « Quand boirons-nous à longs traits dans les fontaines du Sauveur? » A l'aspect de belles vallées : « Elles sont agréables et fertiles; les eaux y coulent en abondance : c'est ainsi que les eaux de la grâce coulent dans les âmes humbles, et laissent dans l'aridité les têtes des montagnes, c'est-à-dire les âmes hautaines. » Rencontrait-il des rivières : « Quand irons-nous à Dieu comme ces eaux vont à la mer? »

« Ainsi il voyait Dieu en toutes choses, et toutes choses en Dieu; ou, pour mieux dire, il ne regardait qu'une seule chose, qui était Dieu[1]. »

Il est vraisemblable que saint François de Sales, appréciant l'esprit et les talents de l'évêque de Belley, et craignant les écarts où pouvait le jeter son imagination, crut devoir profiter, pour la gloire de Dieu, de l'ascen-

[1] Esprit, liv. IV, ch. XXIV.

dant que lui donnaient son âge et sa vertu; et sans doute cette considération n'eut pas moins d'influence sur ses rapports avec M. Camus, que les agréments qu'il pouvait trouver dans le commerce d'un esprit vif et brillant, joint à un cœur aimant et généreux.

Du reste, en quelque lieu qu'il fût, il se regardait comme le serviteur de tous, et il eût cru manquer à ce qu'il devait au souverain Pasteur s'il avait négligé une occasion de rendre service à la moindre de ses brebis. « Pour Dieu, écrivait-il à un abbé, ne craignez pas de m'importuner. J'ai sacrifié ma vie et mon âme à Dieu et à son Église; qu'importe que je m'incommode, pourvu que j'accommode quelque chose au salut des âmes? Traitez-moi donc fraternellement. Vous savez qu'entre nous tout se fait en charité et pour la charité. Or la charité n'a point de peine qui ne soit bien aimée : *Ubi amatur, non laboratur, aut si laboratur, labor amatur*[1]. »

On avait beau le supplier de se ménager davantage, et lui représenter qu'il perdait ses peines, à force de les prodiguer : les plus inquiets étaient forcés d'en prendre leur parti. « Il n'y a remède, écrivait là-dessus sainte Chantal; son incomparable douceur ne peut se refuser à personne. Il ne faudrait pas, je pense, le presser importunément d'éconduire les petites gens, parce que ce lui serait une double peine, vu l'inclination qu'il a de donner du contentement et de la satisfaction à tout le monde. C'est un prodige de vertu et de bonté que ce très-digne père. »

Loin de rebuter aucun de ceux qui s'adressaient à lui, il eût voulu se mettre au service de tous; et c'est ce qui lui fit entreprendre et exécuter dans ses moments de loisir les pieux ouvrages qu'il nous a laissés pour l'in-

[1] Lett. CLXXXIX.

struction et la sanctification des âmes. « Quand je puis avoir quelque quart d'heure de relai, mandait-il à sainte Chantal, j'écris la vie d'une sainte tout admirable; mais je vous prie de ne pas dire mot de ce travail. C'est une besogne de longue haleine, et je n'eusse pas osé l'entreprendre si quelques-uns de mes plus confidents ne m'y eussent poussé. Elle sera pour le moins aussi longue que celle de la mère Thérèse. J'y pourrai joindre celle que j'ai faite de notre bonne villageoise. Mais, comme je vous dis, je ne fais que commencer. C'est pour me récréer et filer comme vous ma quenouille[1]. »

C'est en 1607 qu'il parlait ainsi. Deux ans après, il répondait aux félicitations de l'archevêque de Vienne, sur son *Introduction à la vie dévote* : « Puisque vous m'exhortez à continuer de mettre par écrit ce que Dieu me donnera pour l'édification de son Église, je vous dirai librement et avec confiance mes intentions à cet égard. Tout me manque pour l'entreprise des œuvres de grand volume et de longue haleine. Je n'ai nulle suffisance d'esprit pour cela. Il n'y a peut-être pas évêque à cent lieues autour de moi qui ait un si grand embrouillement d'affaires. Je suis en un lieu où je ne puis avoir ni livres, ni communications propres à tels effets. C'est pourquoi, laissant aux grands ouvriers les grands desseins, j'ai conçu certains petits ouvrages moins laborieux, et néanmoins assez convenables à la condition de ma vie, non-seulement vouée mais consacrée au service du prochain pour la gloire de Dieu. Je médite un livret *De l'Amour de Dieu*, non pas pour en traiter spéculativement, mais pour en montrer la pratique en l'observation des commandements. Je me propose aussi de mettre au jour un

[1] Lett. cvi, supplém.

petit calendrier pour la conduite de l'âme dévote, où je présenterai à Philothée de saintes considérations pour toutes les semaines de l'année. J'ai de plus quelques matériaux pour l'instruction des apprentis en l'exercice de la parole évangélique, et j'y voudrais joindre la méthode de convertir les hérétiques par la sainte prédication. Voilà, Monseigneur, ce que mon petit zèle me suggère : peut-être n'est-il pas tout à fait *secundum scientiam;* mais le temps, mon peu de loisir, et la reconnaissance de mon imbécillité, ne peuvent manquer de le modérer [1]. »

Non-seulement saint François de Sales comptait pour rien la fatigue, mais il savait au besoin affronter les périls pour procurer le bien des âmes. On sait quel courage lui fut nécessaire au commencement de son apostolat dans le Chablais, pour ne pas s'effrayer des menaces des hérétiques et de leurs tentatives contre sa personne. Sa constance fut au-dessus de toutes les épreuves. Ni les calomnies, ni les cris de mort, ni les embûches des assassins envoyés contre lui, ne purent ébranler un instant sa résolution. Son père, tremblant pour ses jours, lui ayant écrit qu'il devait renoncer à une entreprise si périlleuse : « A la vérité, lui répondit-il, nul ne peut douter de la mauvaise volonté de nos ennemis ; mais on nous fait tort quand on doute de notre courage. Nous savons, par la grâce de Dieu, que celui qui persévérera sera sauvé, qu'on ne donnera la couronne qu'à celui qui aura généreusement combattu, et que ces instants de nos combats et de nos tribulations opèrent le prix d'une gloire éternelle [2]... En vraie vérité, disait-il une autre fois, on a peu de connaissance de mon âme, si l'on me

[1] Lett. CLV. — [2] Lett. XXVII, supplém.

juge si plein de considération et d'appréhension que je ne puisse faire une petite témérité[1]. Ceux qui me connaissent savent que je fais mille traits de courage par une vraie simplicité. Je ne dis pas simplicité d'esprit, car je ne veux pas user de duplicité, mais simplicité de courage[2]. »

Il faisait plus que de braver le danger; il en plaisantait dans l'occasion avec autant de grandeur d'âme que de modestie. « Quelles chimères de nouvelles ! lit-on dans ses lettres. Qu'on ait voulu me tuer ! Moi! Les bons ne me tueront pas, parce qu'ils sont bons; ni les mauvais, parce que je ne suis pas bon. Il n'y a eu qu'une alerte, une faible ombre d'attaque en mon logis[3]. »

Aussi sainte Chantal lui rend-elle ce témoignage, qu'il avait une âme forte et puissante à supporter les charges, et à poursuivre les entreprises que Dieu lui inspirait. « Jamais, dit-elle, il ne s'en désistait, qu'il ne reconnût clairement que tel était le bon plaisir de Dieu. C'était une de ses maximes, que quand la divine Providence nous commet une affaire, il ne la faut jamais abandonner, mais s'armer de courage pour surmonter et vaincre toutes les difficultés qu'on y rencontre[4]. »

CHAPITRE V

SES SENTIMENTS ET SA CONDUITE A L'ÉGARD DU CLERGÉ.

« Il y a, disait-il à M. Camus, deux sortes de personnes sur lesquelles un évêque doit veiller particulièrement :

[1] Lett. DCCLVIII. — [2] Lett. CLXV. — [3] Lett. DCXXII. — [4] Déposit.

ce sont les curés et les pères de famille; car des uns et des autres procède tout le bien ou tout le mal qui se trouve dans les paroisses et dans les maisons.

Quand un enfant à la mamelle se trouve mal, vous savez que le médecin ordonne un remède à la nourrice, afin que la vertu en passe dans le lait et par le lait à l'enfant. De l'instruction et de la bonne vie des curés, pasteurs immédiats des peuples, procède la bonne éducation de ceux-ci en la doctrine et en la vertu. Ce sont les baguettes de Jacob qui donnent aux toisons des agneaux telle couleur que l'on désire. L'instruction fait beaucoup, mais l'exemple est incomparablement plus puissant, peu de gens étant capables de cette leçon de l'Évangile : *Faites ce qu'ils disent et non pas ce qu'ils font*[1]. »

Le saint prélat n'avait garde de manquer à un devoir qu'il recommandait si instamment, et qu'il plaçait au-dessus des autres obligations d'un évêque.

On ne saurait dire l'estime qu'il témoignait des bons ecclésiastiques. On l'a vu différer un voyage, pour aller à huit lieues d'Annecy, visiter un curé dont on venait de lui apprendre la maladie; et chaque fois que la mort faisait un vide dans son clergé, la peine qu'il en ressentait révélait dans son cœur l'affection du père le plus aimant[2].

Il tâchait de gagner la confiance de tous ses prêtres, et de leur rendre agréable l'accès de sa personne. Les gens de sa maison avaient ordre de leur témoigner, non-seulement des égards, mais du respect. Lui-même traitait avec eux comme avec des frères, sans laisser entrevoir à leur égard le moindre air de supériorité et de grandeur; il ne permettait pas qu'ils restassent devant lui la tête découverte, et quand il s'asseyait, il les faisait asseoir.

[1] Esprit, liv. VII, ch. III. — [2] Déposit.

Une personne, s'entretenant un jour d'un ecclésiastique, l'appela, en plaisantant, *le petit prêtre;* le prélat, qui l'entendit, blâma vivement cette façon de parler, comme étant trop leste et peu respectueuse pour le caractère sacerdotal[1].

Sa vie était pour son clergé un modèle et une exhortation continuelle. Suivant le mot de M. de Belley, il pouvait dire avec confiance comme le fils de Gédéon à ses soldats : *Ce que vous me verrez faire, faites-le*[2]. Mais, dans l'occasion, il ne manquait jamais d'ajouter aux exemples d'utiles et affectueux conseils.

« Prenez garde, écrit-il à un curé, que quelque brebis galeuse n'infecte le cher et bien-aimé troupeau. Travaillez doucement tout autour de cette bergerie, et dites souvent à vos ouailles : *Caritas fraternitatis maneat in vobis*. Surtout priez celui qui a dit : *Ego sum bonus pastor*, afin qu'il anime nos soins, notre amour et nos paroles[3]. »

« Ne demeurez pas oiseux, écrit-il à un autre. La jeunesse et l'oisiveté sont deux mauvaises compagnes : la dernière trahit et ruine la première[4]. »

Pour être en état de donner ainsi à tous des avis convenables, il avait divisé son diocèse en vingt sections, et préposé à chacune un prêtre d'une vertu exemplaire, chargé de lui faire tous les six mois un rapport exact de l'état des paroisses et de la conduite des ecclésiastiques placés sous sa surveillance[5].

Un autre point qui avait à ses yeux la plus haute importance dans l'administration du diocèse, c'était la collation des bénéfices. Il crut qu'à cet égard le parti le

[1] Déposit de sainte Chantal. — [2] Esprit, liv. V, ch. v.
[3] Lett. cxc. — [4] Lett. dxlix. — [5] Déposit.

moins pénible pour lui et le plus conforme à l'esprit de l'Église, c'était de s'en remettre entièrement au concours. « Afin de fermer la porte aux brigues et aux faveurs, dit M. Camus, il nomma, pour juger des examens, un conseil composé de quelques docteurs et des ecclésiastiques les plus savants et les plus vertueux de son diocèse. C'était lui qui y présidait, mais il n'avait que sa voix, comme tous les autres, dans le choix des plus capables entre les concurrents. Plût à Dieu, ajoute l'évêque de Belley, qu'un pareil règlement fût en vigueur dans tous les diocèses!... Loin d'avoir peine à s'y assujettir, le saint prélat m'a dit plusieurs fois que sans cela la charge pastorale lui eût paru insupportable [1]. »

Jamais on ne put le faire déroger à cette règle. Une de ses parentes lui ayant un jour écrit pour lui recommander un prétendant, et faire l'éloge de son mérite, il lui répondit : « En la distribution des cures, je suis attaché à une méthode dont je ne saurais me départir. Si je puis, sans m'en écarter, me conformer à votre désir, ce sera mon contentement. Si cela m'est impossible en l'occasion présente, votre protégé, ne perdant pas courage, s'avancera aux lettres et en la vertu, comme je pense qu'il a fort bien commencé, et il ne manquera pas d'autres occasions où il trouvera votre recommandation utile [2]. »

Quelquefois les sollicitations étaient plus pressantes, mais jamais elles n'eurent un meilleur succès. « Un gentilhomme qui n'avait pour lui que sa noblesse et ses protections, se présente un jour à l'examen pour une cure vacante. François l'interroge sur le premier Évangile qui se présente à l'ouverture du missel. C'était celui où Notre-Seigneur corrige l'ambition des enfants de Zé-

[1] Esprit, liv. I, ch. XXIX. — [2] Lett. DCCLXXXI.

bédée, par cette sévère parole : *Nescitis quid petatis*. Il propose au gentilhomme de traduire ce passage. L'ignare concurrent n'y comprend pas un mot ; néanmoins, sans être déconcerté par les éclats de rire de l'assemblée, il demande le bénéfice comme une chose qui lui est due. « Monsieur, lui dit alors l'évêque, avec une modération pleine de douceur, permettez-moi de vous expliquer les paroles que vous n'entendez point : *Nescitis quid petatis ;* vous ne savez pas ce que vous demandez. Impossible à vous, avec le peu de science dont nous venons d'acquérir la preuve, de vous acquitter de la charge des âmes; impossible à moi de vous la confier. Je ne suis pas le maître des bénéfices; je n'en suis que le dispensateur, obligé de les donner au plus digne [1]. »

Ce n'est pas qu'il regardât la science ecclésiastique comme l'unique qualité nécessaire pour se bien acquitter du saint ministère; elle n'était même pas à ses yeux la condition principale.

Comme on louait un jour devant lui un pasteur pour sa bonne vie, et qu'on blâmait son défaut de science : « Il est vrai, dit-il, que la science et la piété sont les deux yeux d'un ecclésiastique, mais comme on ne laisse pas de recevoir aux ordres ceux qui n'ont qu'un œil, principalement si c'est celui du canon, ainsi un prêtre ne laisse pas d'être un serviteur propre au ministère, pourvu qu'il ait l'œil du canon, c'est-à-dire la vie exemplaire et canonique [2].

« Si j'avais du crédit auprès des rois, des princes, et des grands seigneurs, je les porterais à préférer toujours pour les bénéfices, un homme d'une bonne conscience, suffisamment docte, à un autre d'une science plus su-

[1] M. Hamon, d'après Charles Auguste. — [2] Esprit, p. VIII, ch. II.

blime, mais moins consciencieux. La science ne doit être estimée qu'autant qu'elle contribue au salut des fidèles [1].

« A la vérité, ajoutait-il, il y a un certain degré d'ignorance si grossière, qu'elle est inexcusable, et qu'elle ferait un aveugle conducteur d'autres aveugles. Mais quand on loue la piété d'un homme, c'est signe qu'il a la vraie lumière qui mène à Jésus-Christ. S'il n'a pas de grands talents de savoir et d'érudition pour briller dans la chaire, c'est assez qu'il puisse, comme l'Apôtre disait, enseigner une saine doctrine, et reprendre ceux qui s'écartent de leur devoir [2]. »

Le désir qu'il avait de voir la piété unie à la science dans ses ecclésiastiques, lui inspira, dès son entrée dans l'épiscopat, le projet de former un séminaire pour son diocèse, et il sollicita, à plusieurs reprises, les autorisations nécessaires pour cet établissement.

« Je désire, écrit-il à un religieux de Rome, obtenir une lettre de la Congrégation des évêques, par laquelle il soit enjoint à moi, et au clergé de ce diocèse, d'ériger un séminaire, où les aspirants à l'état ecclésiastique puissent se former à faire les cérémonies, à chanter, à catéchiser, à exhorter, et telles autres fonctions ecclésiastiques. Car il n'est pas tant besoin de songer aux petits enfants; nous en avons de reste, qui n'étudient que pour cette fin. Je souhaite que le clergé ait part à cette lettre, afin qu'on puisse imposer pour cet effet quelque petite cotisation sur les bénéfices. Le concile de Trente suffirait, mais pour le faire valoir plus efficacement, la susdite lettre serait requise [3]. »

Le saint évêque s'était même adressé au Souverain Pontife, et avait appelé son attention sur ce projet. « Il n'y a

[1] M. de Maupas. — [2] Esprit, p. VIII, ch. II. — [3] Lett. CCCXXVII.

pas, lui disait-il, dans toute la chrétienté, de diocèse qui ait plus besoin d'un séminaire que celui de Genève. Cependant jusqu'à présent on a travaillé en vain pour en ériger un; le défaut de ressources a fait échouer toutes les tentatives. Mais si le Saint-Siége affectait à cette destination quelques prieurés ruraux, il n'y a pas de doute que la chose ne réussît. A défaut de ce moyen, il convient que cette bonne œuvre se fasse par la contribution de tout le clergé[1]. »

Malgré son zèle et ses instances, saint François de Sales ne fut pas plus heureux que ses prédécesseurs; et des obstacles qui nous sont inconnus s'opposèrent toujours à l'accomplissement de ses vœux.

Un autre désir que l'intérêt du clergé inspirait au saint évêque, c'était de voir se former en France une congrégation de prêtres pour l'éducation des jeunes ecclésiastiques. Il paraît même qu'il songea un instant à se consacrer à cette œuvre; mais il cessa de s'en occuper aussitôt qu'il eut l'espérance de la voir se réaliser sans son concours.

« Ayant vu M. de Bérulle à Paris, dit l'Annaliste de la Visitation, il lui fit part de la pensée qu'il avait de fonder une société de prêtres, semblable à celle de saint Philippe de Néri, qu'il avait vue à Rome; mais comme celui-ci lui avoua qu'il méditait le même projet depuis longtemps, l'humble François en bénit Dieu, et se désista aussitôt de son dessein, disant que son ami avait pour l'accomplir plus de capacité et plus de grâce que lui[2]. »

Vers le même temps, M. Bourdoise, fondateur du séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, lui témoignant sa surprise de ce qu'il ne s'occupait pas du clergé, plutôt que de s'employer, comme il le faisait, à la conduite des per-

[1] Rapport au pape en 1606. — [2] Année de la Visit., p. 81.

sonnes du monde. « Je conviens, lui répondit le prélat, et j'en suis même très-persuadé, qu'il n'est rien de plus nécessaire dans l'Église que de former de bons prêtres, mais c'est là un ministère trop haut pour ma faiblesse : je l'abandonne à des mains plus habiles que les miennes. M. de Bérulle s'en occupe, et il a pour cela plus de talent et de loisir que moi qui suis chargé d'un vaste diocèse. Je laisse aux orfèvres à ciseler l'or et l'argent; les potiers doivent se contenter de manier l'argile[1]. »

C'est encore dans le même esprit qu'il répondait plus tard à la bienheureuse Marie de l'Incarnation : « J'eusse désiré, plus qu'il ne se peut dire, d'être utile à la sainte congrégation qui éclôt maintenant sous la direction de M. de Bérulle; mais je ne le puis en aucune façon, Notre-Seigneur ne m'en trouvant pas digne. »

Obligé de restreindre ainsi son zèle pour la perfection du clergé, il s'appliqua d'autant plus à veiller sur les ecclésiastiques de son diocèse, et à travailler à leur sanctification. Il aimait à examiner lui-même ceux qui se présentaient pour les saints ordres; et souvent, malgré les occupations qui le surchargeaient, il trouvait le temps de recevoir leur confession. C'était une joie pour son cœur d'augmenter le nombre des ministres du Seigneur : il eût voulu voir entrer dans la carrière sacerdotale tous ceux qu'il jugeait propres à procurer la gloire de Dieu et le bien des âmes. Plusieurs fois il conseilla ce parti à Louis de Sales, son frère, dont il connaissait les talents et la vertu, lui offrant de partager avec lui sa dignité, et de l'aider ensuite de tout son pouvoir : « Vous serez mon coadjuteur, lui disait-il; quand je prêcherai à nos peuples, vous écrirez; quand j'écrirai, vous prêcherez;

[1] Esprit, liv. X, ch. XIV.

quand vous serez en visite, je résiderai, et quand je résiderai, vous ferez la visite. » Ces sollicitations échouèrent devant l'humilité de celui qui en était l'objet [1]. Mais un autre de ses frères, d'abord novice dans l'ordre des franciscains, puis chanoine de son Église, lui ayant été donné pour coadjuteur, il reporta sur lui tout son zèle, et il ne balança pas à sacrifier chaque jour une partie de son temps pour l'instruire de la science de son état, le former à la prédication, et l'initier à l'administration du diocèse.

S'il était heureux d'introduire dans son clergé les sujets auxquels il reconnaissait les talents et les vertus nécessaires, il ne se montrait pas moins inflexible à en tenir éloignés ceux qui n'y étaient pas conduits par l'attrait d'une pure et sainte vocation.

Un jeune homme s'étant un jour présenté à lui pour l'ordination de la tonsure, il le regarda longtemps sans lui dire un seul mot; ensuite, l'ayant pris à part, il lui demanda si son goût le portait vers l'état ecclésiastique. Le jeune homme lui répondit que tel n'était pas son attrait, mais que ses parents voulaient absolument qu'il y entrât, et qu'il se présentait pour leur complaire. Au lieu de lui conférer la tonsure, le saint évêque lui donna de sages instructions pour bien vivre dans le monde, et lui dit de se retirer. Les parents du jeune homme, instruits du fait, ne tardèrent pas à faire éclater leur mécontentement. Ils allèrent trouver François, et employèrent tour à tour les prières et les reproches pour obtenir qu'il donnât la cléricature à leur fils. Ce fut en vain. Alors ils eurent recours à toutes les personnes qui pouvaient avoir sur lui quelque crédit. Ils dirent qu'ils ne contraindraient

[1] Vie de Louis de Sales, par le P. Buffier.

pas leur fils à s'engager plus avant dans les saints ordres ; qu'ils ne demandaient que la tonsure, pour qu'il pût recevoir un bénéfice fort riche dont il se déferait en faveur d'un de ses parents. Tout cela ne fit qu'affermir davantage le saint prélat dans sa résolution. « Ah ! dit-il, que vos « raisons sont mauvaises ! Puisque vous êtes mes amis, « pourquoi voulez-vous me pousser à commettre une si « grande faute ? J'aime mieux vous voir murmurer un peu « contre moi, que d'entendre Jésus-Christ me reprocher de « conduire à son autel des victimes forcées. Laissez-moi : « rien ne me décidera à désobéir au grand Apôtre, qui « défend d'imposer les mains imprudemment[1]. »

CHAPITRE VI

SOIN QU'IL PRENAIT DES ENFANTS.

Le zèle dont brûlait saint François de Sales pour la sanctification des pasteurs et des pères de famille, ne lui faisait pas négliger le soin des enfants. Au contraire, c'est cette portion de son troupeau qui lui inspira dans tous les temps le plus d'intérêt et de dévouement.

Dès l'époque de sa mission dans le Chablais, il s'était exercé à faire pour la jeunesse et pour les personnes peu instruites des instructions simples et familières ; et, afin de combattre le respect humain qui aurait pu en éloigner ceux qui en avaient le plus besoin, il avait obtenu de ses

[1] Année de la Visit., p. 119.

frères qu'ils y assistassent de temps en temps[1]. Il put dès lors se convaincre par lui-même des avantages que présente ce genre d'instruction. Aussi une de ses premières résolutions, à son entrée dans l'épiscopat, fut-elle de le mettre en honneur, et de l'établir d'une manière solide dans la ville et le diocèse d'Annecy.

« Il institua donc tout d'abord la confrérie du Catéchisme ou de la Doctrine chrétienne, et il en commença les exercices par une touchante exhortation. L'érection en fut faite sous le titre et invocation du très-doux nom de Jésus, de la glorieuse Vierge Marie, et de son chaste époux saint Joseph. Tous les dimanches, midi sonné, vous eussiez vu marcher par les rues un jeune homme, vêtu d'une sorte de dalmatique bleue, sur laquelle brillait, devant et derrière, le nom de Jésus, écrit en caractères d'or. Il sonnait une clochette, et allait criant : « Venez à la Doctrine chré-« tienne : on vous enseignera le chemin du paradis. » Alors tous s'assemblaient en leurs chapelles, et sitôt que le catéchiste avait fléchi les genoux devant l'autel, deux chantres, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche, entonnaient, avec un chant mélodieux, l'hymne du Saint-Esprit. L'oraison étant dite, le prêtre se mettait en chaire; et les enfants, sur des bancs, les garçons d'un côté, et les filles de l'autre, récitaient, par questions et réponses, quelque partie du catéchisme de Bellarmin, que le catéchiste tâchait ensuite d'expliquer plus amplement, levant les difficultés et les doutes, interrogeant même bien souvent, faisant redire ce qu'il avait expliqué, et le confirmant par des exemples[2]. »

« Pendant plusieurs années, le saint évêque fit lui-même le catéchisme chaque semaine avec tant de grâce,

[1] Année de la Visit., p. 227. — [2] Charles Auguste.

de dévotion et de zèle, qu'on y accourait de toutes parts; il mêlait à ses explications des histoires et des comparaisons convenables à son sujet; et il interrogeait les enfants avec une bonté et une affabilité si paternelles, qu'il ravissait tout son auditoire[1]. »

« C'était un contentement non pareil d'ouïr avec quelle simplicité il exposait les rudiments de notre foi. A chaque propos, les plus riches comparaisons lui naissaient sur les lèvres. Il regardait son petit monde, et son petit monde le regardait, et il se rendait enfant avec eux, pour former en eux l'homme parfait selon Jésus-Christ[2]. »

« Mais le bien que produisaient ces instructions eût été trop restreint, si cette bonne œuvre se fût renfermée dans la ville épiscopale : le saint évêque ne tarda pas à l'étendre à tout son diocèse. Il prescrivit à ses prêtres de faire le catéchisme au peuple chaque dimanche avant vêpres, pendant deux heures en été. Dans l'instruction qu'il composa sur ce sujet, il veut qu'on annonce cet exercice par le son de la cloche, qu'à l'entrée de l'église il y ait quelqu'un chargé de veiller à ce que tous fassent comme il faut le signe de la croix et la génuflexion devant le saint Sacrement; qu'on choisisse, pour parler, les enfants les plus capables; qu'on les place dans un lieu éminent d'où ils puissent être vus de tous; que l'un fasse les demandes et l'autre les réponses; qu'on les interroge sur les explications données auparavant, pour voir s'ils ont retenu, et les rendre plus attentifs; qu'on fasse encore dans une courte allocution le résumé de tout ce qui a été dit, afin de le graver davantage dans les esprits; qu'on donne des récompenses, comme images, médailles et chapelets, à ceux qui ont le mieux su, et ont été les plus

[1] Déposition de sainte Chantal. — [2] La Rivière.

modestes; enfin qu'on marque avec soin les absents, et qu'on termine par une exhortation pieuse et touchante [1]. »

Il était si convaincu des avantages qu'on procure à l'Église en s'appliquant à instruire ainsi les plus jeunes enfants des éléments de la religion, qu'il faisait son bonheur de cette occupation, et qu'il eût souhaité voir tout le monde s'y employer avec lui. Sainte Chantal lui ayant exprimé la pensée qu'elle avait de s'occuper à instruire quelques enfants : « Oh! vraiment, lui répondit-il, je suis de cet avis, et j'approuve fort que vous soyez maîtresse d'école. Dieu vous en saura bon gré, car il aime les petits enfants; et comme je disais l'autre jour au catéchisme, pour inciter nos dames à prendre soin des petites filles, les anges des enfants aiment d'un particulier amour ceux qui les élèvent en la crainte de Dieu, et qui instillent en leurs tendres cœurs la sainte dévotion; comme au contraire Notre-Seigneur menace ceux qui les scandalisent de la vengeance de leurs anges [2]. »

Puis voulant, par son exemple, l'animer encore davantage à cette bonne œuvre, il ajoute : « Je viens tout maintenant du catéchisme, où nous nous sommes un peu licenciés avec nos enfants, et avons fait rire l'assistance, en nous moquant des masques et des bals; car j'étais en mes belles humeurs, et un grand auditoire me conviait par son applaudissement à faire l'enfant avec les enfants. On me dit qu'il m'en sut gré, et je le crois. Dieu me fasse vraiment enfant en innocence et en simplicité!... Mais ne suis-je pas aussi un vrai simple de vous dire ceci? Il n'y a remède. Je vous fais voir mon cœur tel qu'il est en la variété de ses mouvements, afin que, comme dit l'Apôtre,

[1] Statuts synod.; Vie du saint, par M. Hamon, t. I, p. 447.
[2] Lett. cvi, supplément.

vous ne pensiez pas de moi plus qu'il n'y a en moi[1]. »

Ce n'était pas seulement à l'église, c'était partout et en toute circonstance que l'humble évêque se plaisait dans la compagnie des enfants. « Il aimait à s'en voir entouré, et comme si l'innocence de sa vie avait eu un charme particulier pour les attirer, ils s'approchaient de lui en toute privauté et confiance. Il sortait rarement de son logis sans être accompagné de cette troupe enfantine qui venait demander sa bénédiction[2]. Il les caressait tous, mettant la main sur la tête de l'un, puis sur la joue de l'autre, donnant sa bénédiction à un troisième... Les premiers qui avaient reçu ses caresses, couraient se ranger un peu plus loin pour les recevoir une seconde fois, et à mesure que le saint avançait, la petite troupe grossissait, ce qui impatientait les gens de sa suite. Mais il défendait qu'on les écartât : « Laissez-les venir, disait-il « d'un air affable, c'est mon petit ménage, c'est mon petit « peuple. » Il recevait avec la même bonté les petits enfants que les nourrices lui présentaient, et ceux-ci faisaient connaître en leurs manières le plaisir qu'ils éprouvaient de sa présence. Il leur montrait sa croix d'or, la leur faisait baiser, et souvent sa bénédiction les délivrait des maladies ordinaires à cet âge[3]. »

Les enfants des pauvres recevaient le même accueil que ceux des riches. Quelques jours avant sa mort, « Monseigneur le duc de Nemours lui ayant fait l'honneur de le visiter au monastère de la Visitation de Lyon, la petite fille du jardinier dont il occupait le logement, entra dans la chambre, et sans prendre garde à la compagnie, elle s'approcha du prélat, comme pour baiser sa croix. Le saint

[1] Lett. CVI, supplément. — [2] La Rivière. — [3] Année de la Visit., p. 10.

évêque se baissa aussitôt pour la lui offrir, et continua sa conversation, sans s'étonner ni se distraire[1]. »

Du reste, l'intérêt qu'il portait à ces enfants était surnaturel comme toutes ses affections; et si peu développée qu'elle fût encore, c'était leur âme qu'il considérait et qu'il aimait en eux : « Je puis bien vous appeler ma très-chère fille, écrit-il à la mère de Blonay; car vous m'avez été chère, je puis le dire, dès le ventre de votre mère, ou du moins dès la mamelle, où je vous ai cent fois bénite, et souhaité le loyer des vierges, épouses de Jésus-Christ[2]. »

Il faut l'entendre exprimer lui-même ses sentiments sur un jeune enfant dont il avait été le parrain, et exciter ses parents à lui donner une éducation chrétienne : « Que de joie, leur écrit-il, quand on m'a appris que mon très-cher petit filleul était si gentil, si doux, si beau, et quasi si dévot! Si je suis exaucé, il sera saint, ce cher petit François; il sera la consolation de ses père et mère; et aura tant de faveurs sacrées auprès de Dieu, qu'il m'obtiendra le pardon de mes péchés[3]. »

Il n'est ni moins affectueux ni moins pieux en parlant à madame de Chantal de sa chère famille : « Pour notre Celse Bénigne, je m'assure que son oncle aura plus de soin de l'éducation de sa petite âme que de son extérieur. Si c'était un autre oncle, je vous recommanderais d'en avoir soin vous-même, de peur que ce trésor d'innocence ne se perdît[4]. Je prie soigneusement pour cet enfant et pour toute la petite troupe des filles. Je me recommande aussi à leurs prières[5]. »

Ce qui ne l'empêche pas d'écrire en une autre lettre :

[1] Histoire du premier monastère de la Visitation de Lyon.
[2] Lett. CCCCL. — [3] Lett. CLXXX. — [4] Lett. XCIII. — [5] Lett. LXVI.

« On m'a dit que vous mettiez fort votre Marie au monde. Savez-vous, ne la faites pas pourtant si brave, qu'elle nous dédaigne pour cela [1]. »

On voit qu'il aimait sans illusion et sans faiblesse, parce qu'il voyait les âmes en Dieu, et qu'il les aimait pour Dieu.

CHAPITRE VII

SA CHARITÉ POUR LES PAUVRES.

Rien ne fait mieux paraître le dévouement d'un pasteur, rien n'attire sur son ministère plus de bénédictions, que sa charité pour les pauvres et son empressement à les assister dans leur indigence. Pour être fidèle à ce devoir, François de Sales n'avait qu'à suivre dans l'épiscopat les habitudes de sa première jeunesse. Néanmoins sa tendresse pour les malheureux parut s'accroître avec ses obligations, et il sembla adopter les misères de tous ceux dont il devenait le père. Aussi est-il impossible d'énumérer les œuvres de sa bienfaisance : nous nous bornerons à en rappeler quelques traits, où la bonté et la sensibilité de son âme se peignent d'une manière plus touchante.

« Jamais aucun nécessiteux n'a eu recours à lui, dit sainte Chantal, qu'il ne l'ait secouru et aidé en la meilleure manière qu'il a pu. Souvent il a donné de ses

[1] Lett. CXXXIII.

habits, linge ou chaussures; même un jour il quitta, pour les céder, les souliers qu'il avait aux pieds, ainsi que m'en a assuré son valet de chambre, par lequel il faisait acheter toutes ces choses, afin de les distribuer aux indigents[1]. »

« Une fois entre autres, en temps d'hiver, par un froid extraordinaire, Claude-Melchior Gerod, maître d'école de la ville de Cluses, s'étant présenté à lui pour l'entretenir de quelques affaires, ce miséricordieux prélat fut touché de le voir très-légèrement vêtu, presque tout déchiré et tremblant du froid. Il lui demanda s'il n'avait pas de meilleurs habits pour se couvrir, et celui-ci lui ayant répondu que non, il lui dit : « Attendez-moi, je reviendrai « à vous dans un moment. » Il entra dans son cabinet pour y prendre quelques habits; mais n'en ayant pas trouvé parce que ses serviteurs avaient tout retiré, le bon évêque se dépouilla de sa chemisette qui était encore presque neuve, et revenant : « Tenez, dit-il à ce pauvre « homme, prenez ceci, et n'en dites rien à personne. » Il resta ainsi à souffrir de froid jusqu'à ce que son valet de chambre s'en aperçût et remplaçât ce vêtement. Ce trait de charité toucha vivement celui qui en fut l'objet et tous ceux qui en eurent connaissance[2]. »

Assez souvent le saint prélat croyait devoir faire des aumônes plus considérables, et comme il n'avait presque jamais d'argent en réserve, il était forcé de vendre quelque meuble ou d'engager quelque ornement de sa chapelle. « C'était un sujet de plaintes continuelles pour son économe, qui ne savait comment fournir à toutes ces charités; mais François ne savait pas s'amender : « Vous « avez raison, disait-il en plaisantant, avec sa douceur

[1] Déposit. — [2] Charles Auguste.

« ordinaire, je suis un incorrigible; et ce qui est bien « pis, c'est que j'ai l'air de vouloir l'être longtemps ! » Quelquefois il montrait son crucifix, et disait : « Peut-on « rien refuser à un Dieu qui s'est mis en cet état pour « nous? » L'économe se retirait alors tout confus, répétant aux autres employés de la maison : « Notre maître est « un saint; mais il nous mènera tous à l'hôpital, et il ira « lui-même le premier, s'il continue comme il a com« mencé[1] ! »

Toutefois comme sa charité s'étendait à tous, saint François de Sales tâchait de ménager, autant qu'il pouvait, le bon économe, et de ne pas mettre sa patience à de trop rudes épreuves. « Aussi estimait-il une bonne fortune tout l'argent qu'il pouvait avoir à son insu. Il le partageait en diverses sommes, et en faisait autant de petits paquets, qu'il enveloppait avec soin, pour les distribuer secrètement aux pauvres. Il donna ainsi un jour jusqu'à quatre cents florins[2]. »

Voici un trait qui prouve que, dans ces occasions, sa patience n'était pas moindre que sa compassion. « Un pauvre vient lui demander l'aumône; l'évêque lui fait donner de l'argent. Peu content de cette aumône, le mendiant lui montre ses haillons déchirés; le serviteur de Dieu dit à son domestique de lui donner quelque vêtement, ce qui a lieu aussitôt. Mais le pauvre, murmurant de plus belle, interpelle le saint pour la troisième fois, et se plaint que les habits qu'on lui donne ne valent rien. « Donnez-en de « meilleurs, dit l'évêque au domestique. — Monseigneur, « répond celui-ci, il n'y en a pas d'autres. » Alors François passe dans sa chambre, et, quittant un de ceux qu'il portait, le remet au pauvre, qui finit par témoigner sa satisfaction[3]. »

[1] Esprit, liv. II, ch. XVII, etc. — [2] Déposit. — [3] Déposit.

Au milieu même des grandeurs et de l'éclat des cours, saint François de Sales songeait à ses pauvres, et compatissait à leurs souffrances. « La princesse Christine de France, qui avait épousé Victor-Amédée, prince de Piémont, lui donna un jour, comme à son aumônier, un diamant de la valeur de cinq cents écus. Comme il avait refusé toute gratification, il se crut obligé d'accepter ce présent, mais en le recevant il indiqua clairement l'usage qu'il en voulait faire. « Voilà, dit-il, de quoi venir en aide « à nos pauvres d'Annecy. »

Vers le même temps, entendant dire qu'on souffrait beaucoup de la disette en Savoie : « Ah! s'écria-t-il, quand je serai de retour, je vendrai ma mitre, ma crosse, mes habits, ma vaisselle et tout ce que je possède, pour secourir mes pauvres [1]. »

Cette bonté qu'il témoignait pour les indigents, il l'avait aussi pour ses serviteurs et pour tous ceux que leur condition mettait sous sa dépendance. S'il leur demandait quelque service, ou s'il avait à les reprendre de quelque faute, c'était toujours avec des paroles douces et, autant que possible, agréables.

« Un jour un grand seigneur l'étant venu voir, la conversation se prolongea après la chute du jour sans que le domestique songeât à apporter de la lumière à son maître et à éclairer l'évêché. François reconduisit le seigneur dans l'obscurité, puis se contenta de dire pour toute correction, au domestique chargé d'éclairer : « Savez-vous, mon cher ami, que deux bouts de chan- « delles nous eussent valu ce soir dix écus d'honneur [2]? »

En usant envers ses domestiques de ces ménagements et de cette condescendance, François ne prétendait que

[1] Charles Auguste. — [2] Déposit.

remplir les devoirs de la charité chrétienne, et il s'efforçait d'inspirer à tous les maîtres les mêmes sentiments et la même conduite.

« Ayant appris que la femme de chambre de madame de Chantal était obligée de se coucher tout habillée, pour être plus promptement aux ordres de sa maîtresse quand elle l'appelait la nuit, il reprit vivement cette dame, lui disant que les domestiques sont nos frères, et que plus leur condition les humilie devant nous, plus nous devons avoir de bonté et d'égards pour eux. Il ajouta que pour lui, quand il avait des lettres à écrire la nuit, il se faisait conscience de réveiller son valet de chambre, et qu'il allumait lui-même sa bougie; parce qu'enfin ce pauvre prochain n'avait que faire de nos dérangements et de nos inquiétudes [1]. »

On l'a vu plus d'une fois serrer lui-même ses hardes, les nettoyer, et même les raccommoder, autant pour en épargner la peine à ses domestiques que pour faire une œuvre d'humilité et de mortification. Comme on lui en témoignait un jour de la surprise : « Quel inconvénient voyez-vous donc, répondit-il gaiement, à raccommoder soi-même ce qu'on a gâté soi-même? »

[1] Année de la Visit., p. 94.

CHAPITRE VIII

SES DISPOSITIONS A L'ÉGARD DES SOCIÉTÉS RELIGIEUSES ET DES CONFRÉRIES.

Quoique appelé à servir l'Église dans les rangs du clergé séculier, saint François de Sales a toujours professé la plus haute estime pour les ordres religieux et pour les pieuses associations. Initié de bonne heure à leur régime intérieur, à leur esprit, à leurs pratiques saintes, il avait compris ce que les unes offrent de ressources pour soutenir les âmes faibles au milieu du monde, ce que les autres ajoutent de force, de sagesse, de constance au zèle de l'apostolat; et loin d'en concevoir aucune défiance, il aima toujours à s'en servir, et il sut en tirer les plus grands avantages pour sa sanctification et pour le bien des âmes.

Il s'associait de cœur à toutes les institutions religieuses, et, lorsqu'il le pouvait, il s'y attachait par un lien particulier. « Il se fit inscrire au catalogue des fils de saint Bruno, à la grande Chartreuse, et reçut du Père général des lettres patentes qui lui donnaient part à toutes les bonnes œuvres qui se faisaient dans l'ordre. Il obtint des lettres d'affiliation des Frères prêcheurs, des Pères Barnabites, des Capucins, et des révérends Pères feuillants. Il reçut aussi le cordon de Saint-François de Paule, et lorsqu'il rencontrait des Minimes il avait coutume de tirer son cordon de sa poche, en leur disant : « Voyez si je ne

suis pas de vos frères? C'est bien la vérité que je ne suis pas Minime de nom seulement[1]! »

Il aimait extrêmement la compagnie de Jésus, à laquelle il devait en partie son éducation ecclésiastique; et il prenait part à tout ce qui la concernait[2]. Mais pour éviter toute comparaison odieuse, il s'efforcait de donner aux divers religieux établis dans son diocèse d'égales marques d'intérêt et de dévouement[3].

En même temps qu'il appelait tous les Ordres à son aide et qu'il en favorisait la propagation, il soutenait et multipliait pour les gens du monde de pieuses confréries propres à mettre entre eux une sainte communauté de vues, de sentiments et de pratiques, et à les faire participer aux avantages de la vie régulière. Une des premières œuvres de son zèle dans la prévôté d'Annecy, fut l'institution de la confrérie des Pénitents de la Sainte-Croix, qu'il mit sous le patronage de la Vierge Immaculée et sous la protection des apôtres saint Pierre et saint Paul.

Il y avait dans son diocèse beaucoup d'autres associations semblables. On voit par son règlement qu'il regardait comme un de ses devoirs d'évêque de les soutenir et de les animer à la ferveur. Il assistait, autant qu'il le pouvait, à leurs cérémonies, et il engageait tous ses pénitents à y entrer : « Ne dédaignons pas de nous y associer, disait-il. Les abus qui s'y glissent ne sont pas des raisons pour les détruire. Il faut se contenter de les réformer[4]. »

[1] Charles Auguste. — [2] Lett. XLVIII. — [3] Année de la Visit., p. 138. — [4] Année de la Visit., p. 74.

CHAPITRE IX

SA PRUDENCE ET SA SIMPLICITÉ.

La prudence du pieux évêque était celle des saints. Toujours en garde contre ses passions, se possédant parfaitement lui-même, ne se déterminant jamais au hasard ni par caprice, il avait au plus haut degré toutes les qualités nécessaires pour la conduite des hommes et des affaires. Il procédait en toute occasion avec circonspection et maturité. « Jamais il ne décidait précipitamment les questions difficiles. Il ne s'opposait même au mal qu'après une mûre délibération, disant qu'il ne fallait pas faire de fautes en s'opposant aux fautes [1]. » Mais ce qui le distingua davantage encore, ce fut une droiture de vues et une noblesse de sentiments qui ne lui permirent jamais de recourir aux artifices de la politique humaine, ni d'user de son habileté pour une autre fin que pour la gloire de Dieu et l'avantage des âmes.

« Je vous dirai ce petit mot, mais mot d'ami et à l'oreille, dit-il à l'évêque de Belley. Je ne sais nullement l'art de mentir, ni de dissimuler, ni de feindre avec dextérité, ce qui est le maître ressort de la politique, et l'art des arts en matière de prudence humaine. Pour tous les États de Savoie, de France et de l'Empire, je ne porterais pas un faux paquet dans mon sein. J'y vais à l'ancienne gauloise, tout à la bonne foi et tout simplement. Ce que j'ai sur les lèvres, c'est justement ce qui sort de ma pen-

[1] Déposition de sainte Chantal.

sée. Je hais la duplicité comme la mort[1], n'ayant, grâce à Dieu, appris à la cour qu'à être plus simple et moins mondain[2]. C'est pourquoi on juge fort sagement que je ne suis nullement propre à ce qui s'appelle politique, et jamais personne ne m'a estimé homme d'affaires ou du moins accosté pour cela[3]. »

Il aimait tellement la droiture et la simplicité, qu'il semble quelquefois sacrifier à ces vertus jusqu'à la prudence; mais il est aisé de voir qu'il ne rejette en ces occasions que la prudence mondaine, c'est-à-dire cette adresse égoïste et déloyale, qu'on estime et qu'on emploie trop souvent dans le monde pour ménager ses intérêts et parvenir à ses fins.

« Je ne suis guère prudent, dit-il à sainte Chantal : la prudence est une vertu que je n'aime pas trop. Ce n'est que par force que je la chéris, parce qu'elle est nécessaire; et je vais tout à la bonne foi, à l'abri de la providence de Dieu.

« Non, de vrai, je ne suis nullement simple, mais j'aime si extrêmement la simplicité, que c'est merveille. En vérité, les pauvres petites et blanches colombelles sont bien plus agréables que les serpents; et quand il faut joindre les qualités de l'un avec celles de l'autre, pour moi, je ne voudrais nullement donner la simplicité de la colombe au serpent, car le serpent ne laisserait pas d'être serpent, mais je voudrais donner la prudence du serpent à la colombe, car elle ne laisserait pas d'être belle. Or, sus donc à cette sainte simplicité, sœur de l'innocence, fille de la charité[4]. Cette vertu est purement chrétienne. Les païens, ceux même qui ont le mieux parlé

[1] Esprit, liv. II, ch. xxiv. — [2] Esprit, liv. XVII, ch. II. — [3] Esprit, liv. II, ch. xxiv, et Lett. CLXXVIII, supplément. — [4] Lett. CXIX.

des autres vertus, n'en ont eu aucune connaissance, non plus que de l'humilité [1]. »

« Il n'y a, disait-il encore, nulle si bonne et si durable finesse que la simplicité. Qui marche simplement marche confidemment. Le mensonge, la duplicité, la simulation, témoigneront toujours un esprit faible et bas [2]. On dit que dans un siècle si rusé que le nôtre il faut de la prudence, au moins pour n'être pas surpris. Je ne blâme point cette maxime; mais il en est une autre, non moins évangélique, qui nous apprend que c'est une grande sagesse, selon Dieu, de souffrir qu'on nous fasse tort et qu'on nous prenne notre bien, sachant qu'un bien beaucoup plus précieux et plus assuré nous attend. A mon avis, un vrai chrétien aimera toujours mieux être enclume que marteau, volé que voleur, meurtri que meurtrier, et martyr que persécuteur. Enrage le monde, périsse la prudence du siècle, que la chair se désespère : il vaut mieux être bon et simple que fin et malicieux! »

C'était surtout quand il s'agissait de la gloire de Dieu ou du bien des âmes qu'il avait soin de s'élever au-dessus de tout intérêt et de toute considération personnelle. « Dans les choses du service de Dieu, disait-il, je hais la prudence humaine et les raisons d'État. Rien ne m'obscurcit la vüe [3].

« Si je revenais au monde, disait-il quelquefois, je ne crois pas que toute la prudence de la chair et des enfants de ce siècle pût ébranler un instant en moi cette conviction qu'une telle prudence est une vraie chimère et une pure niaiserie [4]. »

[1] Entret. XII. — [2] Esprit, liv. XII, ch IX. — [3] Déposition de sainte Chantal. — [4] Lett. CCCCXLIV.

CHAPITRE X

SON AFFABILITÉ ET SA POLITESSE.

« Une grande misère parmi les hommes, disait notre saint, c'est qu'ils savent si bien ce qui leur est dû, et qu'ils sentent si peu ce qu'ils doivent aux autres. »

Il n'en était pas ainsi de lui.

« Il portait au prochain un respect non pareil, parce qu'il regardait Dieu en tous et tous en Dieu. Il nommait chacun le plus honorablement qu'il pouvait; et il disait qu'il n'y avait personne au monde qui se souciât moins des honneurs que lui, ni qui en voulût rendre davantage aux autres[1]. »

« Une fois, quelqu'un lui dit, sur le ton du reproche, qu'il avait traité avec trop d'égards un valet qui était venu lui faire un message de la part de son maître : « Je ne « sais guère discerner le monde, répondit-il; je vois en « tous l'image du chrétien[2]. »

« Moi-même, rapporte l'évêque de Belley, je me plaignis un jour à lui du trop d'honneur qu'il me déférait : — Comptez-vous donc pour si peu, me dit-il, Jésus-Christ que j'honore en votre personne[3]? »

« J'ai pris garde, ajoute le même prélat, que lorsqu'il recevait quelqu'un, fût-ce des plus petits, il prenait la contenance d'un inférieur devant son supérieur; accueillant, parlant, écoutant, avec la plus grande déférence,

[1] Sainte Chantal; Déposit. et Lett. CXXI. — [2] Vie, par le P. Jean de Saint-François, liv. V. — [3] Esprit, liv. V, ch. VII.

quelque temps qu'on lui fît perdre, quelque importunité qu'il en éprouvât. »

Pour la même raison, toutes les lettres qu'il écrivait à ses prêtres semblaient plutôt d'un égal ou d'un frère que d'un supérieur[1]. Celles qui nous restent portent pour suscription : « Votre confrère très-affectionné. »

« Je n'ai jamais su, disait-il, faire comme plusieurs, qui, dès qu'ils sont élevés en dignité, se veulent faire honorer, et ne daignent plus, quand ils écrivent, mettre au bas de la lettre : *Votre très-humble serviteur*, à moins qu'ils ne s'adressent à des personnes bien au-dessus d'eux. Pour moi, je ne fais guère de discernement, et je me souscris ainsi à tous, excepté quand j'écris à Pierre ou à François, mes laquais, parce qu'ils pourraient croire que je me moque d'eux, si j'employais cette tournure[2]. »

Les mauvais procédés dont il était quelquefois l'objet ne le faisaient pas renoncer à ses habitudes de déférence et de politesse. Le secrétaire d'un prince lui écrivit un jour d'une manière inconvenante et irrespectueuse; l'humble prélat opposa à ce manque d'égards une réponse pleine d'humilité et de courtoisie. Quelques-uns des siens lui ayant représenté qu'il eût valu mieux parler sur un autre ton à ce malappris : « Non, repartit-il d'un air gracieux; c'est un gentil esprit : cela lui apprendra à mieux écrire désormais[3]. »

« Il donnait un très-libre et très-facile accès à tous ceux qui désiraient lui parler. Il recommandait à ses domestiques d'être fort gracieux à l'égard de tout le monde, et de ne jamais renvoyer personne, à moins

[1] Esprit, liv. VIII, ch. v. — [2] Déposition. — [3] Vie, par le P. la Rivière, liv. IV, ch. xvi.

qu'on ne le sût occupé de quelque affaire importante[1]. »

Pour les étrangers et les malheureux, ils devaient être introduits en tout temps, et sans retard. « Un jour qu'il entrait dans la salle où se faisait l'examen des ordinands, il voit par la fenêtre un de ses domestiques renvoyer une pauvre femme qui voulait lui parler : aussitôt il descend, vient trouver l'infortunée, écoute les plaintes qu'elle avait à lui faire contre un gentilhomme qui la persécutait, et lui promet son assistance. Peu de jours après, les vexations avaient cessé, et cette personne était en paix[2].

« Il parlait à chacun avec un visage égal et gracieux, et il écoutait tout le monde paisiblement, patiemment, aussi longtemps qu'on voulait. Vous eussiez dit qu'il n'avait que cela à faire, tant il était tranquille et attentif. Et chacun s'en retournait si content et si satisfait, qu'en vérité on était bien aise d'avoir quelque nouvelle affaire à lui communiquer, afin de jouir de l'extrême douceur et suavité qu'il répandait dans le cœur de tous ceux qui lui parlaient. Grâce à cette affabilité, il inspirait une extrême confiance, surtout quand la communication avait pour objet les choses de l'âme.

Le langage du saint prélat était sérieux et plein de dignité, mais toutefois le plus humble, le plus doux, le plus naïf qu'on ait jamais vu ; car il était sans art, sans fard et sans contrainte. Jamais on ne lui entendait dire aucune parole mal à propos, qui pût tant soit peu mécontenter, ou qui ressentît la légèreté.

Les pauvres et les paysans même l'abordaient avec confiance; il se plaisait avec eux, les entendait raconter leurs petites affaires, et parlait même leur patois, afin de se rendre plus accessible et plus familier. De quelque con-

[1] Déposition de sainte Chantal. — [2] Déposition.

dition qu'on fût, on était sûr d'en être toujours bien accueilli.

Souvent ses serviteurs s'impatientaient de ce qu'il donnait si libre accès aux gens de la plus basse condition, jusqu'aux revendeurs et revendeuses. « Et où est la charité? leur disait-il doucement. Je le veux tant aimer, ce cher prochain, je le veux tant aimer! Il a plu à Dieu de faire ainsi mon cœur. Oh! quand sera-ce que nous serons tout détrempés en douceur et en charité pour le prochain? Je lui ai donné toute ma personne, mes moyens et mes affections, afin qu'il s'en serve selon ses besoins. »

Jamais il ne congédiait ceux qui le venaient voir, ni ne témoignait aucun ennui ou dégoût de leur conversation; et quand on le censurait de perdre ainsi le temps avec des personnes de peu de considération, il répondait doucement : « Ces petites gens, que vous dites de peu de considération, ont autant besoin d'être écoutées et aidées en leurs affaires que les grands dans les leurs. Aussi importantes sont les petites affaires aux pauvres gens que les grandes aux grands. Ne sommes-nous pas, ajoutait-il, débiteurs envers tous? Ils viennent chercher la consolation : ne faut-il pas la leur donner[1]? »

[1] Déposition de sainte Chantal

CHAPITRE XI

SA BONTÉ D'AME ET SA DOUCEUR.

La politesse de saint François de Sales n'était pas un vain dehors ni l'effet d'un froid calcul : elle avait sa source dans les dispositions les plus intimes de son âme. « Il avait un cœur tout à fait innocent, dit sainte Chantal. Jamais il ne fit aucun acte par malice ou amertume de cœur. Non, certes; jamais a-t-on vu un cœur si doux, si humble, si débonnaire, si gracieux et si affable qu'était le sien[1]. »

Il ignorait absolument la fierté et la hauteur. « Je ne me soucie pas de l'autorité, disait-il; je ne veux que la dilection et la charité des âmes. Dieu me fait la grâce de me plaire avec tous ceux qui m'aiment[2]. »

« Je lui ai souvent ouï dire, rapporte l'évêque de Belley, cette belle sentence : En la galère du saint amour, il n'y a point de forçats, tous les rameurs sont volontaires. Fondé sur ce principe, il ne faisait jamais de commandement que par forme de conseil ou de prière. Ce mot de saint Pierre lui était en singulière vénération : *Paissez le troupeau de Dieu, non par contrainte, mais librement et volontairement*. Il ne pouvait approuver ces esprits absolus qui veulent être obéis, bon gré, mal gré, et qui exigent que tout le monde cède à leur empire. Il voulait qu'en matière de gouvernement spirituel, on se comportât avec les âmes à la façon de Dieu et des anges, par

[1] Lett. cxxi. — [2] Année de la Visit., p. 138.

inspirations, insinuations, remontrances, prières, sollicitations, en toute patience et doctrine, qu'on frappât, comme l'Époux, à la porte des cœurs, qu'on les pressât doucement d'ouvrir, que s'ils le faisaient, on y introduisît le salut avec joie, mais que s'ils refusaient, on supportât ce refus avec douceur.

« Comme je me plaignais à notre bienheureux de certaines résistances au bien que je voulais établir, il me dit : Que vous avez l'esprit absolu ! Vous voulez marcher sur les ailes des vents, et vous vous laissez emporter à votre zèle : mais, comme les feux follets, il vous conduit aux précipices. Voulez-vous faire plus que Dieu, et forcer des volontés qu'il a créées libres? Vous tranchez comme si vous aviez tous les cœurs en vos mains : Dieu, qui les a tous en la sienne, n'agit pas ainsi. Il souffre qu'on résiste à son Esprit, et qu'on se révolte contre ses lumières. Il ne laisse pas de solliciter et d'appeler les pécheurs, quoiqu'on rejette ses attraits et qu'on lui dise : *Retirez-vous de nous; nous ne voulons pas suivre vos voies.* Nos anges gardiens suivent la même conduite; et quoique nous nous éloignions de Dieu par nos iniquités, néanmoins ils ne nous abandonnent pas. Voulez-vous de meilleurs modèles que ceux-là [1]?

« Plusieurs fois il m'a dit : Soyez toujours le plus doux que vous pourrez, et souvenez-vous que l'on prend plus de mouches avec une cuillerée de miel qu'avec cent barils de vinaigre. S'il faut donner en quelque excès, que ce soit du côté de la douceur.

« Comme je lui objectais la parole de saint Paul à Timothée : *Prêchez la parole, pressez à temps et à contre-temps, reprenez, conjurez en toute patience et doctrine;*

[1] Esprit. p. VII, ch. v.

il me repartit : Le nerf de cette leçon apostolique est en ces deux mots : *En toute patience et doctrine.* La doctrine signifie la vérité; et cette vérité doit être dite avec patience, c'est-à-dire qu'il en faut supporter le rebut, et ne pas s'imaginer qu'elle doive être reçue toujours avec applaudissement; car si le Fils de Dieu a été en butte à la contradiction, sa doctrine, qui est celle de la vérité, doit être marquée du même sceau [1]. »

Quand on lui représentait que sa douceur envers ses ennemis était excessive : « En suivant l'exemple de Notre-Seigneur, répondait-il, on n'a rien à craindre [2]. Jamais je ne me suis permis de répliques piquantes, ni de paroles contraires à la douceur, que je ne m'en sois repenti. Les hommes se gagnent par l'amour plus que par la rigueur, et nous ne devons pas seulement être bons, mais très-bons [3]. »

Il avait coutume de dire que « l'esprit de douceur est le véritable esprit des chrétiens, puisque Notre-Seigneur enseigne qu'on doit apprendre de lui à être doux, humble et paisible [4]. » Aussi pensait-il que chacun doit s'exercer à la pratique de cette vertu, et il assurait qu'avec un peu de bonne volonté tout le monde la peut acquérir.

« On est excusable, disait-il, de n'être pas toujours gai, car on n'est pas maître d'avoir de la gaieté quand on veut; mais on n'est pas excusable de n'être pas toujours doux, maniable et condescendant, car cela est au pouvoir de notre volonté : il ne faut pour cela que se résoudre à surmonter l'humeur et l'inclination contraire [5]. »

« Soyez humble, écrivait-il encore, et vous aurez la douceur. L'humilité rend notre cœur doux à l'endroit

[1] Esprit, p. I, ch. III. — [2] Année de la Visit., p. 14. — [3] De Cambis. — [4] Déposit. de sainte Chantal, 29. — [5] Amour de Dieu, liv. XI, ch. XXI.

des parfaits et des imparfaits; à l'endroit de ceux-là par respect, à l'endroit de ceux-ci par compassion [1]. »

C'est surtout lorsqu'il était en butte aux injures ou à quelque mauvais traitement, que le saint prélat montrait la force de sa douceur, et qu'il ravissait les cœurs par sa charité.

« Je sais, dit sainte Chantal, qu'il a souvent reçu de bonnes censures pour ses actions les plus saintes (et j'en ai vu moi-même des exemples), sans qu'il en témoignât le moindre ressentiment. Il faisait même, à l'occasion de ces censures, des reparties pleines de mansuétude et de cordialité. On lui reprochait une fois d'être trop indulgent pour certaines personnes, il repartit doucement : Ne vaut-il pas mieux les envoyer en purgatoire par douceur qu'en enfer par sévérité?

« Je n'ai jamais ouï dire qu'on lui ait vu faire aucune action de colère. Une fois je le priai de s'émouvoir un peu sur le sujet de quelque traverse qu'on faisait à notre monastère de la Visitation; il me dit : Voudriez-vous me faire perdre en un quart d'heure ce peu de douceur que j'ai eu tant de peine à acquérir en vingt années [2] ? »

« Une autre fois qu'on soutenait des thèses de philosophie en la grande salle du collége des pères Barnabites, à Annecy, le savant prélat, pour faire honneur au soutenant, voulut argumenter contre lui. Or voilà qu'un théologien d'un ordre religieux fort célèbre prend tout à coup la liberté de l'interrompre, et, arrêtant l'argument qu'il développait en excellents syllogismes, il s'empare de sa proposition comme pour la faire mieux valoir. On sait assez ce que méritait cette insolence. Il n'y avait personne dans toute la salle qui n'en fût indigné, et si le bon prélat ne se fût tu en baissant les yeux, un certain

[1] Lett. LI. — [2] Déposit. de sainte Chantal

nombre auraient crié tout haut qu'il fallait chasser ce malappris. Mais le saint homme attendit et laissa faire. L'attente ne fut pas longue, car le religieux fut bientôt réduit au pont aux ânes, de manière à mériter le nom d'insolent et d'ignorant tout ensemble. Alors François reprit l'argument si à propos, et tâcha de couvrir cette défaite avec tant d'adresse, que tous les auditeurs demeurèrent ravis, et qu'ils ne savaient qu'admirer davantage, l'humilité ou la prudence, la patience ou la charité de leur saint évêque, qui se montrait ainsi très-grand dans les choses même les plus petites [1]. »

Tel était l'empire dont il jouissait sur ses passions, qu'il semblait en régler à son gré tous les mouvements, et qu'on eût pu les croire entièrement mortes en lui. On en trouve mille preuves dans sa correspondance comme dans l'histoire de sa vie.

« Ma fille, disait-il à une religieuse qui dans un zèle indiscret avait oublié le respect qu'elle lui devait, je voudrais bien me courroucer avec vous, mais je ne le puis, parce que je ne suis pas en humeur de le faire [2]. »

« Un ecclésiastique, puissamment protégé mais ignorant, s'étant un jour présenté au concours pour obtenir un riche bénéfice, se vit écarté et renvoyé parmi les moins dignes. Aussitôt il entre dans une si grande colère qu'il n'y a sorte d'injures ni de menaces qu'il ne vomisse contre son pasteur. Sans lui répondre un mot, celui-ci se contente de lui dire : « Monsieur, retirez-vous doucement; en ce moment c'est la passion qui parle, une autre fois ce sera la raison. »

Le lendemain, lorsque le saint prélat était au chœur dans sa stalle, pour dire l'office, cet homme eut l'inso-

[1] Charles Aug., liv. VIII. — [2] Vie de la mère de Ballon.

lence de lui venir présenter un libelle diffamatoire qu'il avait composé contre lui. L'évêque reçut l'écrit avec bonté et le mit dans sa poche. Bien plus, il chercha les moyens de se rendre utile à cet ecclésiastique, et à force de patience et de bienfaits il finit par le gagner [1]. »

Il fut mis à une plus rude épreuve encore par un commandeur de l'ordre de Malte, pour un sujet à peu près semblable. Celui-ci avait vivement sollicité pour un de ses amis une cure qui était vacante : il apprit bientôt que l'évêque, ne trouvant pas dans celui qui lui était recommandé les qualités qu'il désirait, avait conféré le bénéfice à un autre. Aussitôt, plein de colère, il entre insolemment dans la chambre du prélat, et, le chapeau sur la tête, il s'emporte en reproches, en menaces, en injures. Notre saint l'écoute en silence, son bonnet carré à la main. Enfin, son invective terminée, le commandeur sort brusquement, sans donner au saint le loisir de dire une seule parole. Les témoins de cette scène en étaient indignés et disaient qu'il fallait en demander raison : « Au contraire, dit le saint, je lui suis fort obligé de m'avoir ôté la parole; il m'a épargné la peine d'opposer les raisons de la justice aux emportements de sa passion. »

Un instant après, son frère le prenant à part lui demanda s'il n'avait pas éprouvé quelque émotion dans cette rencontre. François, qui ne savait ni feindre ni mentir, avoua qu'alors comme en beaucoup d'autres circonstances, il avait senti la colère bouillonner dans son cerveau, comme l'eau dans un vase placé sur le feu; mais il ajouta « qu'avec la grâce de Dieu il résisterait toujours à cette passion; que l'exercice de la perfection chrétienne consistait à suffoquer ainsi les passions et à les étrangler,

[1] Année de la Visit., p. 129.

comme le jeune David étranglait les lions et les ours qui venaient dévorer son troupeau[1]. »

Quand l'impression était plus vive et qu'il sentait son âme agitée, le silence était son refuge. « Je ne trouve pas, disait-il, de meilleur remède dans les contradictions, que de n'en faire aucun semblant, de n'en point parler, et de se tenir dans une grande douceur à l'égard de la personne qui nous les cause[2]. »

« Un jour, j'étais présent, rapporte un pieux ecclésiastique, lorsqu'un de ses inférieurs, homme de qualité, lui adressa quelques paroles désobligeantes. Je remarquai qu'il changea de couleur, et que la rougeur lui monta au visage. Mais il ne dit rien, et alla prendre un livre qu'il montra à celui qui l'avait offensé. Ils s'entretinrent en particulier pendant quelque temps, puis ils se séparèrent sans que le saint évêque eût donné aucun signe d'émotion[3]. »

Une autre fois, ayant reçu une lettre piquante, il dit : « Je n'oserais répondre sur un tel sujet : j'aime mieux prier Dieu qu'il lui plaise de parler au cœur de cette personne et de lui faire connaître sa volonté céleste[4] ! »

C'est cette douceur inaltérable qui faisait de saint François de Sales une image visible de la divine bonté, et qui portait saint Vincent de Paul à s'écrier : « Mon Dieu, que vous devez être bon, puisqu'il y a des âmes qui sont si bonnes ! » C'est cette vertu aussi qui donna au saint prélat d'opérer tant de bien dans l'Église, de jeter dans tant de cœurs la semence de la perfection, et de ramener à la foi tant d'esprits égarés.

« Il aimait beaucoup, dit M. de Belley, à avoir avec les

[1] Année de la Visit., p. 127. — [2] Déposit. de sainte Chantal. — [3] Déposition. — [4] Déposition de sainte Chantal.

protestants des conférences paisibles et amicales, et voici la conduite qu'il tenait ordinairement dans ces circonstances.

« Il laissait les réformés parler de leur religion, avec la plus grande patience, sans témoigner ni ennui ni mépris des choses impertinentes et ridicules qu'ils pouvaient dire. Par là il les disposait à lui donner à leur tour quelque petite audience. Quand ils lui laissaient le loisir de parler, il se gardait bien de perdre un temps si précieux à réfuter leurs objections, mais s'attachant au sujet en question ou à quelque autre article de notre foi qu'il estimait plus important, il exposait brièvement, nettement et fort simplement, ce qu'enseigne l'Église catholique, sans aucun mot qui sentît la controverse, de la même manière qu'on traite les articles de foi dans les catéchismes. Il supportait avec une patience incroyable les mépris et les interruptions de ces pauvres gens, et sans s'émouvoir il continuait son discours quand on lui en donnait le loisir.

« Vous ne sauriez croire, me disait-il, combien les vérités de notre sainte foi sont belles, quand on les considère avec paix et tranquillité; souvent nous les étouffons à force de les parer, nous les cachons pour vouloir les rendre trop visibles. Les proposer simplement, c'est un excellent moyen pour les persuader, pourvu que les auditeurs ne résistent pas à l'Esprit-Saint. Ils commencent bien, ordinairement, par branler la tête et se moquer de nous, parce qu'ils sont habitués à mépriser nos dogmes, et quelquefois aussi parce qu'ils se persuadent que nous voulons leur déguiser notre véritable croyance; mais quand ils se sont retirés et qu'ils ont eu le temps de réfléchir sur ce que nous leur avons dit, ils sont tourmentés par le désir d'éclaircir les choses et de s'instruire plus à

fond; ils reviennent demander de nouvelles explications et ils finissent presque toujours par être convaincus de la vérité[1]. »

CHAPITRE XII

SON DÉVOUEMENT RELIGIEUX AU SAINT-SIÉGE.

Personne ne fut plus que saint François de Sales soumis et dévoué au souverain Pontife. Dans un de ses premiers sermons, prêché le jour de la fête de saint Pierre, il démontre l'autorité des successeurs du prince des apôtres sur toute l'Église, et il le fait avec une énergie et un zèle remarquables. « L'Église est une monarchie, dit-il, et partant il lui faut un chef visible qui la gouverne comme souverain lieutenant de Notre-Seigneur; autrement, quand Jésus Christ dit : *Dic Ecclesiæ*, à qui parlerions-nous? Et comment conserverions-nous l'unité de la foi? Quand quelqu'un se voudrait émanciper, qui pourrait le réduire au bercail? Comment pourrait-on empêcher qu'il y eût de la division dans l'Église? et lorsque, suivant la parole de saint Jérôme, l'univers s'étonna d'être devenu arien : *Totus orbis se Arianum esse miratus est*, comment se fût-il converti? Tout royaume divisé sera désolé : *Omne regnum in seipsum divisum desolabitur*.... C'est donc chose certaine que l'Église doit avoir un lieutenant général. Or voyons maintenant quel il peut être. Ce ne peut

[1] Esprit, p. XIV, ch. IV.

être que saint Pierre et ses successeurs. Car, laissant à part le consentement universel de tous les siècles, en voici une raison bien puissante : c'est que jamais il n'y a eu d'évêque qui ait pensé être souverain et commun pasteur de toute l'Église, que les successeurs de saint Pierre, et jamais on n'a avancé ni mis en doute qu'aucun autre le fût. Surtout maintenant, il n'est aucun prélat en tout le christianisme qui s'attribue cette qualité, et duquel on propose qu'il soit pasteur général, sinon le pape... Que dirons-nous donc? Il n'y a personne qui ait jamais prétendu être le chef unique de l'Église, que les successeurs de saint Pierre; il n'y a personne qui le prétende; il n'y a personne de qui on ait jamais eu cette pensée que du pape. Et, d'autre part, il faut qu'il y ait quelqu'un qui le soit. Donc le pape l'est sans aucun doute. C'est de lui que parle saint Jérôme en l'Épître à saint Damase, où il dit : *Non novi Vitalem, Meletium respuo; ignoro Paulinum. Quicumque tecum non colligit, spargit; hoc est : Qui Christi non est, Antichristi est* [1]. »

Si l'on veut voir cette vérité établie avec plus de solidité encore et développée avec plus d'étendue, on n'a qu'à lire la troisième partie des *Controverses* du saint évêque. Après la connaissance qu'il y montre de l'Écriture et de la tradition, rien n'est plus admirable que l'attachement qu'il témoigne pour ce Siége apostolique dont il énumère et relève si haut tous les titres.

Dans le rituel qu'il fit éditer pour l'usage de son diocèse, il insiste fortement sur les dispositions dont les ecclésiastiques doivent être animés à l'égard du chef de l'Église. « Puisque les conciles, dit-il, donnent au souverain Pontife le nom d'évêque œcuménique [2], et au siége

[1] Sermon pour la fête de saint Pierre. — [2] Conc. de Chalcéd.

qu'il occupe celui de trône de l'Église universelle[1], que les saints Pères et les empereurs l'appellent le père de l'univers, l'évêque des patriarches, le recteur de toutes les Églises, le chef de la milice sacrée[2], puisque enfin il est le pasteur de l'Église romaine, c'est-à-dire de celle qui est la mère et la nourrice de toutes les autres, aussi bien que le centre de leur unité, dans laquelle, suivant la remarque de Tertullien[3], les apôtres ont fait couler leur doctrine avec leur sang; personne ne peut douter que tous les ministres du sanctuaire ne soient obligés d'avoir pour lui un profond respect et une crainte filiale, de s'approcher avec confiance de sa personne sacrée, autant de fois que leur nécessité spirituelle l'exigera, d'écouter sa voix, de révérer ses décisions, comme celle du pasteur de tous les fidèles qui tient sur la terre la place de Jésus-Christ, et de prier incessamment pour lui, comme faisaient les premiers chrétiens pour saint Pierre dont il est le successeur; afin d'obtenir de Dieu toutes les grâces qui lui sont nécessaires pour résister généreusement aux ennemis de la sainte Église, et pour conduire saintement le troupeau que Jésus-Christ a confié à ses soins, après l'avoir racheté de son propre sang. »

Ce qu'il recommandait ainsi à ses prêtres, il le pratiquait lui-même le premier. Il envoyait exactement tous les cinq ans un exposé de l'état de son diocèse au souverain Pontife; il recourait à ses conseils pour toutes les affaires graves, et il ne faisait aucune absence notable de son diocèse sans lui en demander la permission : « Je n'ai pas voulu partir pour Dijon, lui écrivait-il en

[1] Conc. de Constantinople, act. XVIII. — [2] Cassiod., Epist. IX; S. Cyp., Epist. XLV; Théod., Novell. Const. tit. XXIV. — [3] Tertull., De Præscript., ch. XXXVI.

1604, sans le faire savoir à Votre Sainteté, désirant lui rendre compte de cela comme de tout le reste de mes actions, que je veux toujours régler selon le vouloir du successeur du prince des apôtres [1]. »

Une accusation injuste dont il fut l'objet auprès du souverain Pontife, en l'année 1607, lui donna lieu de manifester hautement les dispositions de son âme à l'égard du Saint-Siége. Un religieux zélé, mais peu judicieux, auquel il avait rendu plusieurs services, avait cru devoir le signaler au pape, comme employant à entendre les confessions des personnes dévotes, un temps qu'il aurait dû consacrer à combattre les hérétiques et à administrer son diocèse. Il s'était plaint surtout de ce que le saint évêque n'avait pas proscrit soigneusement les livres hérétiques. Cette accusation fut très-sensible au prélat. Il écrivit au Saint-Père une lettre pleine d'humilité et de respect; puis, suivant ses principes, il se tint en repos. Cependant il ne put retrouver sa joie ordinaire avant d'avoir reçu la réponse de Sa Sainteté. Elle arriva enfin aussi favorable que possible. « Je sens, disait le saint en la lisant, que je suis un véritable enfant du Saint-Siége, car il me semble que Dieu me rend la joie de son salutaire. J'ignore comment je pourrais vivre, si je savais que le père de tous les enfants de Dieu fût irrité contre moi et mal satisfait de ma conduite [2]. »

Du reste, il était le premier à réclamer, sur tout ce qui le concernait, les jugements du prince des pasteurs. « Je soumets de tout mon cœur, disait-il, mes écrits, mes paroles et mes actions, à la correction de la très-sainte Église catholique, apostolique et romaine, sachant qu'elle est la colonne et le soutien de la vérité, qu'elle ne peut

[1] Lett. XLIX. — [2] Année de la Visit., p. 121.

ni faillir ni défaillir, et que nul ne peut avoir Dieu pour père, qui n'aura cette Église pour mère[1]. »

Il louait et admirait extrêmement ceux qui suivaient avec une docilité parfaite les avis du Vicaire de Jésus-Christ. « Nous avons en notre âge, dit-il dans un de ses entretiens, un exemple remarquable de la mortification du propre jugement. Il est d'un grand docteur, justement célèbre, auteur d'un livre intitulé : *Des Dispenses*. Ce livre tombant un jour entre les mains du pape, le Saint-Père jugea qu'il contenait quelques propositions erronées, et il fit écrire à ce docteur, afin qu'il eût à les corriger. Ce docteur, recevant cet ordre, y soumit si absolument son jugement, qu'il ne voulut point éclaircir son affaire pour se justifier : il crut qu'il avait tort, et qu'il s'était laissé tromper; et, montant en chaire, il lut tout haut ce que le souverain Pontife lui avait écrit, prit son livre, le déchira en pièces, puis il dit humblement que ce que le pape avait jugé était bien jugé, qu'il approuvait de tout son cœur cette censure et cette correction paternelle. Or il faut remarquer que ce docteur n'était nullement obligé de faire ceci; car ce que le pape lui avait prescrit, c'était seulement qu'il eût à rayer de son livre certaines choses qui n'avaient pas semblé bonnes; encore n'étaient-elles pas hérétiques, ni si manifestement erronées, qu'elles ne pussent être défendues. Certes il témoigna une grande vertu en cette occasion, et une mortification du propre jugement admirable[2]. »

Le respect religieux que la foi inspirait à saint François de Sales pour le souverain Pontife s'étendait à tous les prélats et à toutes les institutions de l'Église romaine. Jamais il ne se permettait d'en censurer les règles ni les

[1] Préf. du Traité de l'Amour de Dieu. — [2] Entretien XI.

usages. Lorsqu'il vint à Rome pour son élévation à la coadjutorerie, on le plaignait d'avoir à attendre si long-temps l'expédition de cette affaire : « Je regarde cette lenteur, dit-il, comme une marque de la sagesse avec laquelle procède le gouvernement pontifical, et comme un effet de la divine Providence qui veut donner aux étrangers le temps de faire tranquillement la visite des saints lieux, afin de recommander leurs affaires à Dieu encore plus qu'aux hommes [1]. »

Il s'inquiétait des moindres murmures qu'il entendait contre une autorité si vénérable. Son grand désir était qu'on évitât avec soin d'y donner occasion, et qu'on s'appliquât à dissiper toutes les préventions dont elle pouvait être l'objet.

« Il faudrait, disait-il, qu'à présent, en France, tous les prédicateurs inculquassent, avec douceur et sans agitation, l'unité de l'Église et la soumission au souverain Pontife. A l'égard des personnes qui parlent mal de l'autorité du pape, il ne faudrait pas leur répondre directement, mais seulement d'une manière indirecte, en se plaignant qu'ils agissent ainsi sans nécessité et avec une intention maligne de rendre odieux le Saint-Siége [2]. »

Telle était la conduite qu'il tenait lui-même. Rien ne montre mieux la connaissance qu'il avait des hommes, son adresse à ménager toutes les susceptibilités, son amour de la paix, mais surtout son tendre attachement au Siége apostolique, et ses craintes de le voir en butte aux jalousies et aux défiances, que ce qu'il dit à un magistrat de ses amis, qui avait cru devoir signaler par un écrit son zèle pour l'indépendance de l'autorité temporelle.

Après l'avoir remercié de l'hommage qu'il en avait

[1] Année de la Visit., p. 66. — [2] Mémoire au card. Borghèse.

reçu, et avoir fait l'éloge du talent de l'auteur, il n'hésite point à lui dire qu'il ne peut approuver le sujet de son livre, et que « la matière qu'il a choisie lui déplaît extrêmement. »

« Je hais, par inclination naturelle, et je pense, par inspiration céleste, toutes les contentions et disputes entre catholiques, desquelles la fin est inutile, et surtout celles dont les effets ne peuvent être que dissensions et discordes; je les hais plus que jamais en un temps où je vois un si grand nombre d'esprits disposés aux médisances, aux censures et à la ruine de la charité.

« Non, je n'ai pas même trouvé à mon gré certains écrits d'un saint et très-excellent prélat, où il a touché du pouvoir indirect du pape sur les princes, non que j'aie à juger si cela est ou si cela n'est pas, mais parce qu'en cet âge où nous avons tant d'ennemis au dehors, je crois que nous ne devons rien émouvoir au dedans du corps de l'Église. La pauvre mère-poule, qui nous tient sous ses ailes comme ses petits poussins, a bien assez de peine à nous défendre du milan, sans que nous nous entre-becquetions les uns les autres, et que nous lui donnions des entorses. Enfin, quand les rois et les princes auront une mauvaise opinion de leur père spirituel, comme s'il cherchait à les surprendre et à leur enlever leur autorité, qu'en adviendra-t-il qu'une très-dangereuse aversion des cœurs? Et quand ils croiront qu'il trahit son devoir, ne seront-ils pas grandement tentés d'oublier le leur?

« Je me contente de vous dire ainsi en gros et grossièrement mon petit sentiment, ou plutôt, pour parler naïvement, mon grand sentiment pour ce regard... Mais dites-moi maintenant, monsieur, si je m'excuse envers vous de vous parler ainsi franchement, répliquerez-vous point que c'est aussi trop franchement?... Voilà pourtant comme

je traite avec ceux qui veulent contracter avec moi une entière amitié. Ah! je sais, je crois, je jure partout que vous aimez l'Église, que vous êtes constamment son enfant assuré; mais le zèle de l'autorité que vous avez si longtemps et si heureusement exercée vous a poussé un peu trop avant. Vive Dieu! monsieur, je vous chéris avec cela de tout mon cœur.

Non sentire bonos eadem de rebus iisdem
Incolumi licuit semper amicitia [1]. »

Il s'explique avec plus de liberté encore dans une autre lettre sur le même sujet. « J'ai une extrême douleur au cœur, dit-il, de savoir que cette question de l'autorité du pape soit l'objet et le jouet de la parlerie, entre tant de gens si peu capables de la résoudre. Le pape aime tendrement tous les rois et tous les princes. Il souhaite la fermeté et stabilité de leurs couronnes; il vit doucement et amiablement avec eux, il ne fait presque rien dans leurs États, même en ce qui regarde les choses purement ecclésiastiques, qu'avec leur agrément et volonté. Qu'est-il donc besoin de s'empresser maintenant à l'examen de son autorité sur les choses temporelles, et, par ce moyen, d'ouvrir la porte aux dissensions et discordes? A quel propos nous imaginer des prétentions pour nous indisposer contre celui que nous devons filialement chérir, honorer et respecter comme notre vrai père et pasteur spirituel [2]? »

[1] Lett. DCCCLXXI. — [2] Lett. DCLXXXV.

TROISIÈME PARTIE

EXEMPLES ET DOCTRINE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES SUR LA CONFESSION ET LA DIRECTION DES AMES

CHAPITRE PREMIER

SES AVIS SUR LE MINISTÈRE DU SAINT TRIBUNAL.

Saint François de Sales pensait que de la bonne administration du sacrement de pénitence dépendent en grande partie le maintien de la grâce et le progrès de la piété dans les âmes. Aussi, non content de se livrer à ce ministère, il s'appliqua, durant tout le cours de son épiscopat, à exciter et à diriger le zèle de ses prêtres dans ce sublime et redoutable emploi.

« Sitôt que j'eus reçu la consécration épiscopale, dit-il dans la préface de son *Traité de l'Amour de Dieu*, on me fit connaître la nécessité qu'il y avait d'avertir les confesseurs de quelques points d'importance; et pour cela j'écrivis vingt-cinq avertissements que je fis imprimer pour les faire courir plus aisément parmi ceux à qui je les adressais. Depuis, ils ont été réimprimés en divers lieux. »

Nous en rapporterons ici le commencement et les pas-

sages les plus remarquables. Ces extraits ne serviront pas moins à faire admirer la sagesse du pieux pasteur qu'à nous éclairer sur les principes qui le dirigeaient dans ces difficiles fonctions.

Rappelant d'abord à ses prêtres la grandeur de leur ministère : « Mes très-chers frères, leur dit-il, l'office que vous remplissez est excellent et sublime, car vous êtes établis de la part de Dieu pour juger les âmes avec une autorité si grande, que les sentences que vous prononcez sur la terre sont ratifiées au ciel. Vos bouches sont des canaux par lesquels la paix coule du ciel en terre sur les hommes de bonne volonté ; vos voix sont les trompettes du grand Jésus, lesquelles renversent les murailles de l'iniquité qui est la mystique Jéricho.

« C'est un honneur extrême aux hommes d'être élevés à cette dignité. Les anges mêmes n'y sont point appelés; car auquel des ordres angéliques fut-il jamais dit : *Recevez le Saint-Esprit. Ceux auxquels vous remettrez les péchés, ils leur seront remis?* Cela néanmoins fut dit aux Apôtres, et en leur personne à tous ceux qui par succession légitime sont revêtus de la même autorité. Étant donc employés pour cet admirable office, vous y devez nuit et jour appliquer votre soin, et moi une grande partie de mon attention. »

Il leur expose ensuite les diverses qualités que ce ministère demande d'eux, et les principales obligations qui leur sont imposées.

« 1° Ayez une grande netteté et pureté de conscience, puisque vous prétendez purifier et nettoyer celle des autres, de peur que l'on ne tourne contre vous l'ancien proverbe : *Médecin, guéris-toi toi-même;* et le dire de l'Apôtre : *En jugeant autrui, tu te condamnes toi-même.*

« 2° Ayez un ardent désir du salut des âmes, et particu-

lièrement de celles qui se présentent à la pénitence, priant Dieu de vous faire coopérer à leur conversion et avancement spirituel.

« 3° Souvenez-vous que les pauvres pénitents, au commencement de leurs confessions, vous nomment leur père; et tâchez d'avoir toujours un cœur paternel en leur endroit, les recevant avec un extrême amour, supportant patiemment leur rusticité, ignorance, imbécillité, tardiveté et autres imperfections; ne vous lassant jamais de les aider et secourir, tandis qu'il y a quelque apparence d'amendement en eux. Suivant le dire de saint Bernard, ce qui fait la charge du pasteur, ce ne sont pas les âmes fortes, car celles-là vont assez d'elles-mêmes, mais les âmes faibles et débiles. Songez que quoique l'enfant prodigue revînt tout nu, crasseux et puant, d'entre les pourceaux, son bon père néanmoins l'embrasse, le baise amoureusement et pleure sur lui, parce qu'il était son père, et que le cœur des pères est tendre sur celui des enfants.

« 4° Enfin ayez la prudence du médecin, puisque les péchés sont des maladies et blessures spirituelles; et considérez attentivement les dispositions de votre pénitent, pour le traiter d'après cette vue. »

Faisant ici l'énumération des diverses sortes d'âmes qui peuvent se présenter au saint tribunal, il indique la conduite à tenir avec chacune d'elles.

« Si, par exemple, vous voyez votre pénitent, travaillé de honte, hésiter à s'accuser, donnez-lui assurance et confiance que vous n'êtes pas un ange non plus que lui; que vous ne trouvez pas étrange que des hommes pèchent; que la confession et la pénitence rendent l'homme infiniment plus honorable que le péché ne l'avait rendu blâmable; que Dieu et les confesseurs ne mesurent pas leur estime sur ce qu'on a été par le passé, mais sur ce

qu'on est dans le présent; que dans la confession les péchés sont ensevelis devant Dieu et devant le confesseur, en sorte que jamais ils ne soient remémorés.

« Si vous le voyez éhonté et sans appréhension, faites-lui bien entendre que c'est devant Dieu qu'il vient se prosterner; qu'il s'agit, en cette action, de son salut éternel; qu'à l'heure de la mort il ne rendra compte d'aucune chose si rigoureusement que des confessions qu'il aura faites; qu'en l'absolution on applique aux âmes le prix et le mérite de la mort et passion de Notre-Seigneur.

« Si vous le voyez craintif, abattu, et en quelque défiance d'obtenir le pardon de ses péchés, relevez son courage en lui montrant le plaisir que Dieu prend à la pénitence des grands pécheurs; dites-lui que plus notre misère est grande, plus la miséricorde de Dieu est glorifiée; que Notre-Seigneur pria Dieu son Père pour ceux qui le crucifiaient, afin de nous apprendre que, quand nous l'aurions crucifié de nos propres mains, il nous pardonnerait très-généreusement; que Dieu fait tant d'estime de la pénitence, que la moindre pénitence du monde, pourvu qu'elle soit vraie, lui fait oublier toutes sortes de péchés, de façon que, si les damnés et les diables même la pouvaient avoir, tous leurs péchés leur seraient remis; que les plus grands saints ont été de grands pécheurs, témoin saint Pierre, saint Matthieu, sainte Madeleine, David, etc.; enfin, que le plus grand tort que nous puissions faire à la bonté de Dieu, et à la mort et passion de Jésus-Christ, c'est de n'avoir pas confiance d'obtenir le pardon de nos iniquités; et que, par article de foi, nous sommes obligés de croire la rémission des péchés, afin que nous ne doutions point de la recevoir, lorsque nous recourons au sacrement que Notre-Seigneur a institué pour cet effet.

« Si vous le voyez en perplexité pour ne savoir pas bien dire ses péchés, ou pour n'avoir pas su examiner sa conscience, promettez-lui votre assistance, l'assurant que, moyennant l'aide de Dieu, vous ne laisserez pas pour cela de lui faire faire une bonne et sainte confession.

« Surtout soyez charitable et discret envers tous les pénitents, spécialement envers ceux qui ont à se confesser de péchés honteux.

« S'ils s'accusent d'eux-mêmes, quelles que soient les paroles qu'ils emploient, ne faites nullement le délicat, ni aucun semblant de les trouver étranges, jusqu'à ce que la confession soit achevée; et lors, doucement et amiablement vous leur enseignez une façon plus convenable de s'exprimer sur ce sujet.

« Si, en cette sorte de péchés, ils embrouillent leur accusation d'excuses, de prétextes et d'histoires, ayez patience et ne les troublez nullement; quand ils auront tout dit, vous commencerez à les interroger, pour leur faire faire plus parfaitement et distinctement la déclaration de leurs fautes, leur montrant amiablement et faisant connaître les superfluités, impertinences et imperfections qu'ils avaient commises en s'excusant, et en palliant leur accusation, sans toutefois les tancer ou gourmander en aucune façon.

« Si vous voyez qu'ils aient de la difficulté à s'accuser eux-mêmes de ces péchés honteux, vous commencerez à les interroger des choses les plus légères, comme d'avoir pris plaisir d'ouïr parler de choses malhonnêtes, d'en avoir eu des pensées; et ainsi petit à petit descendant de l'un à l'autre, à savoir de l'ouïe aux pensées, des pensées aux désirs, aux volontés, aux actions, à mesure qu'ils se découvriront, vous irez les encourageant à toujours passer plus avant, leur disant telles ou semblables paroles :

« Que vous êtes heureux de vous bien confesser! Croyez que Dieu vous a fait une grande grâce. Je connais que le Saint-Esprit vous touche au cœur pour vous faire faire une bonne confession... Ayez bon courage; dites hardiment vos péchés, et ne vous mettez nullement en peine. Vous aurez tantôt un grand contentement de vous être bien confessé, et ne voudriez pour chose au monde n'avoir pas déchargé entièrement votre conscience. Ce vous sera une grande consolation à l'heure de la mort d'avoir fait cette humble confession. Dieu bénisse votre cœur, qui est si bien disposé à se bien accuser! » Et ainsi vous presserez tout bellement et doucement leurs belles âmes à faire une bonne et parfaite confession.

« Quand d'aventure vous rencontrerez des personnes qui, pour d'énormes péchés et abominations, sont excessivement épouvantées et travaillées en leur conscience, vous tâcherez de les relever et consoler par tous les moyens, les assurant de la grande miséricorde de Dieu, qui est infiniment plus grande pour pardonner que tous les péchés du monde pour damner, et vous leur promettrez de les assister autant qu'il en sera besoin pour le salut de leur âme. »

Ayant ainsi tracé les règles à suivre dans l'interrogation des pénitents, le pieux évêque n'omet point de rappeler aux confesseurs la modestie et la gravité que leur imposent les règles de l'Église et la sainteté de leurs fonctions.

« S'il y a, dit-il, un sacrement dans l'administration duquel il faille se montrer plein de gravité et de majesté, c'est celui de pénitence, puisque en icelui nous sommes juges députés de la part de Dieu. Vous y serez donc en robe et surplis, l'étole au cou, et le bonnet en tête, assis en un lieu apparent de l'église, avec une face aimable et

grave, laquelle vous ne devez jamais changer par aucuns gestes ou signes extérieurs qui puissent témoigner de l'ennui ni du chagrin, de peur de donner occasion à ceux qui vous verraient, de soupçonner que le pénitent vous dit quelque chose d'extraordinaire et de fâcheux.

« Vous ferez en sorte, ajoute-t-il, que le pénitent tourne son visage à côté du vôtre, en sorte qu'il ne vous voie ni ne vous parle droit à l'oreille, mais à côté d'icelle. »

Il finit par indiquer les pénitences et les conseils les plus utiles à donner dans les circonstances ordinaires.

« On doit, dit-il, imposer la pénitence avec des paroles douces et consolantes, surtout quand on voit le pécheur bien repentant. Il faut toujours demander au pénitent s'il ne fera pas volontiers celle qu'on lui propose, et en cas qu'on le voie en peine, il vaudrait mieux lui en donner une autre plus aisée; car pour l'ordinaire il vaut bien mieux traiter les pénitents avec amour et bénignité, sans toutefois les flatter dans leurs péchés, que les traiter âprement. Et néanmoins il ne faut pas oublier de faire connaître à celui qu'on épargne que, selon la gravité de ses péchés, il mériterait une plus forte pénitence, afin qu'il fasse ce qu'on lui enjoint plus humblement et plus dévotement.

« Les pénitences ne doivent pas être embrouillées et mélangées de diverses sortes de prières et oraisons, ni en variété d'actions; car il résulte deux inconvénients : l'un que le pénitent s'en oublie et demeure en scrupule, l'autre qu'il pense plus à ce qu'il doit dire ou faire qu'à ce qu'il dit ou fait; et pendant qu'il va cherchant en sa mémoire ce qu'il doit faire, ou dans ses Heures ce qu'il doit dire, sa dévotion se refroidit. Il est donc mieux d'enjoindre des prières tout d'une même sorte, ou des psaumes

qui soient de suite, et qu'il ne faille pas chercher çà et là les uns après les autres.

« Et même il serait bon de donner en pénitence quelques-unes de ces choses qui ne servent pas seulement de punition pour les péchés passés, mais encore de préservatifs contre les futurs, comme de faire telle ou telle lecture convenable au pénitent, de se confesser tous les mois un an durant, de se mettre d'une confrérie, etc.

« A l'égard des conseils que doit donner le confesseur, voici ceux qui sont en général les plus utiles :

« Se confesser et communier très-souvent, et choisir un bon confesseur ordinaire.

« Fréquenter les sermons et prédications.

« Avoir et lire de bons livres de dévotion, ceux de Grenade, entre autres.

« Fuir les mauvaises compagnies et rechercher les bonnes.

« Prier Dieu bien souvent.

« Faire l'examen de conscience le soir.

« Penser à la mort, au jugement, au paradis, à l'enfer.

« Avoir et baiser souvent de saintes images, comme le crucifix et autres.

« Voilà, mes très-chers frères, ajoute l'humble prélat en finissant, les règles que j'ai crues les plus dignes de vous être proposées. Distrait par plusieurs autres occupations, je n'ai pas eu le loisir de les mieux agencer, ni de mettre le reste en écrit[1]. »

[1] Opuscule sous ce titre : *Avis aux confesseurs.*

CHAPITRE II

SA CONDUITE AU SAINT TRIBUNAL.

La conduite de saint François de Sales au tribunal de la pénitence s'accordait parfaitement avec ses avis. « Ce saint pasteur, dit sainte Chantal, a été incomparable dans la charité qu'il a exercée en ce ministère et dans le zèle avec lequel il s'y est livré[1] »

Ce zèle lui valut d'être proposé par le chapitre et désigné par l'évêque pour la charge de grand pénitencier, lorsqu'il atteignait à peine l'âge de vingt-sept ans. « Aussitôt, pour s'acquitter plus librement de ses fonctions, il fit placer un confessionnal à l'entrée de l'église, et il se tenait là chaque jour depuis l'aube jusqu'à midi. Tous ceux qui se présentaient étaient accueillis avec empressement[2]. Il se donnait tout entier à leur service sans autre mesure ni limite que les nécessités de leurs âmes. Il quittait tout pour cela, à moins d'affaires très-importantes pour la gloire de Dieu, parce qu'il savait que le bien des âmes dépend en grande partie de ce sacrement. Tous les dimanches et fêtes, une foule de personnes venaient à lui, seigneurs, dames, bourgeois, soldats, servantes, paysans, mendiants, personnes malades, cancéreuses, remplies de grandes abjections, il les recevait toutes sans différence, avec égal amour et douceur. Jamais il ne rebutait aucune créature, pour chétive qu'elle fût; au contraire, je crois fermement qu'il recevait les

[1] Déposit. — [2] Charles Aug.

plus disgraciés avec plus de charité intérieure, et qu'il les caressait plus tendrement que les riches et bien faits. Il disait que c'était en cela que s'exerçait la vraie charité [1]. »

« Entre autres pénitents, il avait un pauvre homme tellement boiteux, qu'il était presque paralytique. Quand le charitable François s'apercevait qu'il voulait se confesser, il allait le prendre par-dessous le bras, tâchait de le soutenir, le faisait mettre en posture décente pour se présenter à ce sacrement, et l'entendait avec une patience indicible [2]. »

Devenu évêque, il ne se crut pas dispensé de recevoir à son tribunal ceux qui voulaient s'adresser à lui. Ce n'était pas pourtant une petite fatigue de les entendre tous. A l'approche des ordinations, en particulier, la plupart des jeunes gens qui se disposaient à recevoir quelque Ordre de sa main, demandaient à lui faire leur confession générale. Ses amis lui conseillèrent de ne pas laisser s'établir une telle coutume, alléguant qu'il succomberait à la peine; mais il ne voulut jamais entendre à cette raison. « Je ne vais pas les inviter, dit-il; ils me demandent eux-mêmes, et Dieu le permet ainsi, afin que le pasteur connaisse ses brebis et que ses brebis le connaissent [3]. »

Un jour, il alla conférer les ordres à Chambéry, à la place de l'évêque de Grenoble. Il y avait plus de cent ordinands. Lui-même voulut les préparer à l'ordination, et la plupart désirèrent lui faire une confession générale. « Vous auriez dû, lui dit le président Fabre, vous épargner cette peine, et les renvoyer à d'autres confesseurs.

[1] Déposit. de sainte Chantal. — [2] Charles Aug. — [3] Année de la Visit., p. 88.

— Il m'a semblé, répondit François, que je ne faisais pas mal de laver moi-même ces pauvres brebis, puisque c'était moi qui devais les tondre [1]. »

« Loin de se prévaloir de sa dignité pour s'épargner ce qu'il y a de plus rebutant dans le ministère de la confession, il donna un ordre exprès de lui adresser, non-seulement les pauvres et les misérables, afin qu'il les aidât et les consolât, mais encore et surtout ceux qui étaient atteints de quelque maladie infecte et dégoûtante, parce qu'ils sont ordinairement plus délaissés, et qu'ils ont un plus grand besoin d'instruction et de secours [2]. »

« Un jour, rapporte l'évêque de Belley, j'attendis avec plusieurs autres pour me confesser, tandis qu'il écoutait la confession d'une pauvre vieille femme aveugle qui allait demandant son pain aux portes, et comme je m'étonnais de la longueur de cette confession : « Elle voit, « me dit-il, plus clair aux choses de Dieu que plusieurs « qui ont de bons yeux [3]. »

Avec les pauvres et les infirmes, les grands pécheurs étaient ses pénitents de prédilection. « Il ne comprenait pas qu'un confesseur les vît venir avec peine, ou qu'il les accueillît froidement. « Hélas! disait-il, il n'y a donc que « Jésus-Christ et moi qui aimions les pécheurs [4]! » Quand ils voulaient se convertir, que ne faisait-il pas pour les aider! Bon Dieu! quelle tendresse! quel support! quels soins! Il se faisait pécheur avec eux; il pleurait avec eux leurs péchés, et mêlait tellement son cœur avec le leur, que jamais personne ne lui a rien su celer [5]. »

« Il y a quatre jours, écrit-il à sainte Chantal, que j'ai

[1] Année de la Visit., p. 214. — [2] Année de la Visit., p. 88. — [3] Esprit, liv. IV, ch. XIII. — [4] Année de la Visit., p. 29. — [5] Lett. de sainte Chantal, 121.

reçu à l'église et entendu en confession un gentilhomme de vingt ans, brave comme le jour, vaillant comme l'épée. O Sauveur de mon âme, quelle joie de l'ouïr si saintement accuser ses péchés, et dans l'exposé qu'il en faisait, montrer une providence de Dieu si particulière, si secrète, si relevée, si admirable! Il me mit hors de moi-même. Que de baisers de paix je lui donnai[1]! »

« Il ne regrettait pas le temps que lui prenaient de pareilles fonctions. Dans l'une des visites qu'il fit de son diocèse, il fut retenu longtemps en l'église de Saint-Jacques de Salanches par un jeune gentilhomme qui vint se confesser à lui. Cette confession fut interrompue à plusieurs reprises par une grande abondance de larmes, en sorte que le saint et tous ceux qui étaient dans l'église en furent attendris. Cependant on vint dire à François que les autres personnes se lassaient d'attendre, et que cette confession ne finissant pas, elles seraient forcées de s'en retourner. Il ne parut pas tenir compte de cet avis. Le message fut renouvelé jusqu'à trois fois, mais inutilement. Enfin il dit en essuyant ses larmes : « Il vaut mieux « que le pasteur fasse souffrir un peu quatre-vingt-dix-neuf « brebis fidèles qui l'attendent, que de manquer à rapporter « sur ses épaules celle qu'il est allé chercher au « désert. » Et il acheva tranquillement de confesser le pénitent[2]. »

Jamais il ne désespérait de la conversion d'un pécheur; et à force de désirer son salut, et de chercher à le procurer, il finissait par en trouver le moyen.

Un jour, on l'invite à aller voir dans la prison un pauvre criminel, condamné à mort, qu'on ne peut déterminer à se confesser, et qui regarde l'enfer comme son

[1] Lett. xcii. — [2] Année de la Visit., p. 116.

unique partage, à cause de la noirceur de ses crimes.

Le saint pasteur le trouve dans cette résolution de souffrir le supplice, et de passer de là en enfer, disant qu'il est la proie du diable et une victime des flammes éternelles. « N'aimeriez-vous pas mieux, mon frère, lui dit-il, être la proie de Dieu et la victime de la croix de Jésus-Christ? — En doutez-vous? dit le criminel; mais Dieu a bien à faire d'un être si abominable.

« O Dieu! dit le bienheureux dans son cœur, ressouvenez-vous de vos anciennes miséricordes, et de la promesse que vous avez faite de n'éteindre point la mèche qui fume encore, et de n'achever point de rompre le roseau à demi brisé. Vous qui ne voulez point la mort du pécheur, mais plutôt sa conversion et sa vie, rendez ses derniers moments heureux à cette pauvre âme. »

« En tout cas, lui dit-il, n'aimeriez-vous pas mieux vous abandonner à Dieu qu'au démon? — Qui en doute? dit l'autre; mais qu'a-t-il à faire d'un homme comme moi? — C'est pour les hommes faits comme vous, reprend le bienheureux, que le Père éternel a envoyé son Fils au monde, et pour de pires encore, tels que Judas, et ceux qui le crucifièrent; car Jésus-Christ est venu sauver les pécheurs et non les justes. »

Par de semblables discours, fondés sur les principes de la foi qui n'était pas tout à fait éteinte en cette âme, il rallume son espérance, qui était tout amortie, et il l'amène à ce point de résignation, de s'abandonner tout à fait entre les bras de Dieu, à la mort et à la vie, temporelle et éternelle, afin qu'il fasse de lui, au temps et en l'éternité, selon son bon plaisir.

« Mais il me damnera, disait cet homme, car il est juste. — Mais il vous pardonnera, disait notre bienheureux, si vous lui criez merci; car il est miséricordieux, et il a

promis le pardon à quiconque le demandera avec un cœur contrit et humilié. — Oh bien! dit le pénitent, qu'il me damne, s'il lui plaît, je suis à lui. — Dites plutôt avec David, reprenait le bienheureux : *Je suis à vous, Seigneur, sauvez-moi*[1]. »

Enfin il le réduisit à se confesser avec une grande repentance et contrition, à accepter la mort de la manière la plus chrétienne, avec un grand sentiment de ses fautes, et dans un profond abandon à la très-sainte volonté de Dieu. Les dernières paroles que le bienheureux lui fit prononcer furent : « O Jésus, je me donne et abandonne entièrement à vous[2]. »

« Lorsque l'homme de Dieu s'apercevait qu'on avait peine à se bien faire entendre en confession, ou par honte ou par crainte, il recourait à tous les moyens pour ouvrir le cœur et accroître la confiance : « Ne suis-je pas votre « père? » disait-il; et il répétait cette question jusqu'à ce qu'on lui eût dit : « Oui. » Et là-dessus : « Ne voulez-vous « pas bien me dire tout? Dieu attend que vous ouvriez « votre cœur : il a les bras ouverts pour vous recevoir; « voyez-vous? je tiens la place de Dieu, et vous avez « honte de moi! Du reste, hors de là, je suis pécheur, et « si vous aviez fait tous les maux du monde, je ne m'en « étonnerais point[3]. » « Courage, ma chère fille, » disait-il une fois à une personne qui avait honte à lui exposer toute une vie de désordre; « voilà une vraie confession, « et non pas de celles qui se font tous les huit jours, avec « peu ou point de résolution et d'amendement[4]. »

« Quelquefois il faisait répéter une partie de ce qu'on avait accusé, afin de rompre la répugnance qu'on avait à

[1] Ps. CXVIII, 94. — [2] Esprit, liv. III, ch. XXI. — [3] Déposit. de sainte Chantal. — [4] Vie, par M. de Maupas, p. V, ch. II.

le dire; et quand il voyait qu'on manquait de contrition, il s'efforçait d'en exciter les sentiments par quelques paroles courtes, comme celle-ci : « Vous voudriez bien « n'avoir jamais offensé Dieu, n'est-ce pas[1] ? »

« Un jour se présenta à lui pour se confesser un personnage qui racontait ses péchés avec tant de hardiesse, pour ne pas dire d'effronterie, et avec si peu de repentance, qu'il semblait raconter une histoire, jusqu'à s'écouter lui-même et se complaire en son discours.

« Le bienheureux connaissant à ce ton l'indisposition intérieure de son âme, se mit, sans l'interrompre, à pleurer, à soupirer, à sangloter. Le pénitent lui demanda ce qu'il avait, et s'il se trouvait mal. « Hélas, mon frère, lui répon« dit-il, je me porte bien, grâce à Dieu, mais vous vous « portez bien mal. » L'autre lui répliqua hardiment qu'il se portait bien aussi. « Eh bien, dit le bienheureux, con« tinuez. » Il poursuivit avec la même liberté, disant, sans aucun sentiment de douleur, de terribles choses. Le bienheureux se mit à pleurer chaudement et abondamment. Le pénitent lui demandant encore ce qu'il avait à pleurer : « Hélas, dit-il, c'est de ce que vous ne pleurez « pas. »

« Celui qui avait été insensible au premier coup ne le fut pas au second, l'heure de la grâce, comme il est à croire, étant venue; et ce rocher frappé de la verge donnant soudain des eaux, il s'écria : « Misérable que je suis! Je n'ai « point de regret de mes énormes péchés, et ils arrachent « des larmes à celui qui est innocent! » Cela le toucha si puissamment, qu'il en pensa tomber en défaillance. Le bienheureux lui enseigna l'acte de contrition, qu'il fit avec une componction merveilleuse, et, dès ce moment, il se

[1] Déposit. de sainte Chantal.

donna tout à Dieu, et devint un modèle de pénitence.

« Les autres confesseurs, » disait-il plus tard à un de ses intimes, « font quelquefois pleurer leurs pénitents, « mais, moi, j'ai fait pleurer mon confesseur[1]. »

Après la confession, saint François de Sales avait coutume d'adresser aux pécheurs convertis des paroles toutes cordiales : « Oh! que votre âme m'est chère! avec tout ce qu'elle m'a confié! Les anges maintenant se réjouissent, et font fête sur votre retour, et moi, je vous en félicite avec eux. Mais il faut pourtant bien promettre à Notre-Seigneur de n'y pas retourner, et à moi aussi. »

Une personne venait de lui faire au saint tribunal l'aveu d'une vie fort indigne de sa condition. Étant sur la fin, elle lui dit : « Eh bien, mon père, en quelle estime m'aurez-vous désormais? — D'une sainte, lui dit-il. — Ce sera donc, reprit-elle, contre votre science et conscience? — Ce sera, dit-il, selon l'une et l'autre. — Comment cela? repartit cette personne. — Je ne suis pas, répondit le bienheureux, si ignorant de ce qui se passe dans le monde que je ne susse un peu de vos nouvelles par les bruits qui y courent; et cela me donnait beaucoup de déplaisir, tant pour l'offense de Dieu que pour votre réputation, car je ne savais comment vous disculper. Mais maintenant que je vois votre âme réconciliée avec Dieu par une bonne pénitence, j'ai par devers moi de quoi vous défendre, et devant les démons et devant les hommes; je puis nier fortement tout le mal qu'on pourrait dire de vous. — Mais, mon père, on dira la vérité pour le passé. — Nullement, dit le saint, au regard des bonnes âmes. Quant aux murmures des pharisiens qui vous jugeront comme faisait Simon de Madeleine convertie, vous

[1] Esprit, p. X, ch. IX.

aurez Jésus-Christ pour défenseur. — Mais, vous-même, que pensez-vous du passé? — Rien, dit le saint; je n'en pense rien; car, outre que cela ne nous est pas permis, comment voulez-vous que ma pensée s'arrête sur ce qui est aboli, anéanti, en un mot, qui n'est plus rien devant Dieu? Seulement, je veux célébrer cette conversion avec les anges qui en font là-haut une fête dans le ciel. »

Cette personne a raconté ce fait depuis à une personne de confiance qui n'ignorait pas sa vie. Elle ajouta que, voyant le visage du bienheureux tout couvert de larmes, elle lui avait dit qu'il pleurait sur l'horreur de ses fautes. « Non, répondit-il, c'est de joie sur votre résurrection à la vie de la grâce [1]. »

Il parla à peu près de même à un pénitent qui avait reconnu la nécessité de lui faire une confession générale. Cette confession lui avait coûté beaucoup, mais le bienheureux la trouvait fort à son gré, et la disposition du pénitent lui plaisant, il lui en témoigna toute sorte de satisfaction.

« Ce que vous faites est pour me consoler, lui dit le pénitent; mais, en votre âme, pouvez-vous estimer un si grand pécheur?

— Après votre absolution, répondit le bienheureux, je serais un vrai pharisien si je vous jugeais encore pécheur. Vous me paraissez plus blanc que la neige, et semblable à Naaman sortant du Jourdain. Au reste, je suis obligé de vous en aimer doublement, voyant la dilection et la confiance que Dieu vous a inspirées à mon égard. Je vous regarde comme mon fils que je viens d'engendrer en Jésus-Christ, ou plutôt dans le cœur duquel Jésus-Christ vient d'être formé par mon ministère. Quant à l'estime,

[1] Esprit, p. III, ch. XIV.

elle redouble à proportion de mon amour pour vous. Notre-Seigneur ne changea pas le dessein qu'il avait d'établir saint Pierre sur toute son Église, après son péché, ayant plus d'égard à ses larmes qu'à sa faute, et à sa repentance qu'à son infidélité [1]. »

Il alla plus loin encore dans une occasion : ce fut pour ranimer la confiance d'un prêtre, d'autant plus accablé par le souvenir de sa chute, qu'il avait eu plus de peine à s'en relever.

« Cet ecclésiastique avait d'abord nié, avec la plus désolante effronterie, les faits qui lui étaient reprochés; mais voyant son évêque, instruit de sa conduite, rougir pour lui de ses désordres et de son impudence, il était tombé à ses genoux, et lui avait tout avoué avec un profond repentir.

« Maintenant, monseigneur, ajouta-t-il après sa confes-
« sion, que pensez-vous du plus grand pécheur de la terre?
« — Je pense, mon frère, répondit le saint évêque, que
« le Seigneur a répandu sur vous sa grande miséricorde.
« Vous êtes à mes yeux tout reluisant de grâce; aussi vous
« prié-je de me faire part de votre plénitude, en me don-
« nant votre bénédiction. » En parlant ainsi, il se jette à ses pieds : celui-ci s'excuse tout confus. « Non, reprend
« François, c'est en toute sincérité que je vous parle. Je
« vais même plus loin; je vous supplie de me rendre le
« même office que vous venez de recevoir de moi, et de m'en-
« tendre en confession. » Comme cet ecclésiastique se refusait à ce ministère dont il s'estimait indigne, l'évêque l'oblige de céder. Et pour lui montrer que c'était tout de bon qu'il l'estimait, il se confessa encore à lui deux ou trois fois de suite, à la vue du monde, qui ne savait qu'admirer

[1] Esprit, p. X, ch. v.

davantage, ou de l'humilité de l'évêque, ou de la conversion miraculeuse du prêtre [1]. »

« Dieu seul peut savoir, dit sainte Chantal, le nombre infini d'âmes que sa Majesté divine s'est acquise par l'entremise de son serviteur. Car cette réputation, répandue partout, qu'il était unique en douceur et en piété, et qu'en matière de direction personne ne lui était comparable, faisait qu'on accourait à lui de toutes parts [2]. »

On sait que plusieurs personnes, troublées par des peines intérieures, ou désireuses de décharger leur conscience d'un poids qui les accablait, ont entrepris de longs voyages pour avoir la consolation de s'ouvrir et de se confesser à lui.

Écrivant à un abbé, il parle lui-même d'un jeune homme qui était venu à Annecy pour lui parler, résolu, s'il ne l'eût trouvé, d'aller chercher à Rome l'absolution de ses péchés et la paix de l'âme. Mais cette confiance et ce concours universel dont il se voyait l'objet, ne lui inspiraient aucune complaisance en lui-même. « Oh! mon très-cher frère, disait-il, si Dieu, qui incline tant de personnes à me remettre la clef de leur cœur, voire à en ôter la serrure devant moi pour m'en mieux montrer l'intérieur, pouvait si bien fermer le mien que rien n'y entrât jamais que son divin amour, oh! que vous m'aimeriez suavement! Priez beaucoup pour cela [3]. »

Il profitait même des fautes qu'on lui révélait pour exciter sa reconnaissance, et pour s'animer à servir Dieu avec plus de vigilance et de fidélité.

« J'ai fait ces jours derniers, écrivait-il, une bonne course à Thonon, pour recevoir d'habiles hommes ecclésiastiques qui s'étaient mis entre les huguenots par dé-

[1] Esprit, p. XIV, ch. XIII. — [2] Déposition. — [3] Lett. CLXXXIX.

bauche. Hélas ! quelle chute ils avaient faite ! Ce m'a été une douce consolation de les voir revenir entre les bras de l'Église, quelque violence qu'ils eussent à se faire pour cela. Hélas ! ils étaient religieux : la jeunesse, la vaine gloire et la chair les avaient emportés en ces abîmes contre leur conscience. L'un d'eux surtout, me racontant sa chute, faisait grande pitié, et j'eus d'autant plus de joie de sa constance à revenir.

« O Dieu, quelle grâce ai-je reçue moi-même d'avoir été tant de temps, et si jeune et si chétif, parmi les hérétiques, et si souvent invité par les mêmes amorces, sans que jamais mon cœur ait seulement voulu regarder ces infortunés et malheureux objets ! Bénie soit la main débonnaire de mon Dieu, qui m'a tenu ferme dans ses enclos[1] ! »

« Ce voyage de Thonon, disait-il souvent, a été l'un des plus heureux que j'aie faits de ma vie, non-seulement parce que le seul mouvement de Dieu m'y a porté, mais encore parce que le récit franc et naïf que ces jeunes prêtres m'ont fait de leur vocation et de leur chute m'a donné de grandes lumières pour la direction des âmes avec un salutaire et tendre avertissement sur ma propre vocation[2]. »

[1] Lett. cxxxix à sainte Chantal. — [2] Année de la Visit., p. 119.

CHAPITRE III

DES QUALITÉS ET DU ZÈLE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES POUR LA DIRECTION DES AMES.

Si les prêtres sont tenus de travailler à la conversion des pécheurs, ils ne le sont pas moins d'enseigner aux justes la pratique de la vertu, et de diriger dans les voies de la perfection ceux que Dieu appelle à y marcher. Saint François de Sales fut également admirable dans l'accomplissement de l'un et de l'autre de ces devoirs.

Dieu lui-même le désigna à sainte Chantal comme un directeur accompli. « Je désirais un directeur, dit-elle dans une lettre à ses filles de la Visitation, et je demandais ce que je ne savais pas; car encore que j'eusse été élevée pas des personnes vertueuses, et que mes conversations n'eussent rien que d'honnête, néanmoins je n'avais jamais ouï parler de directeur, de maître spirituel, ni de rien qui en approchât; mais Dieu me mit ce désir si avant dans le cœur, et l'inspiration de lui demander ce directeur était si forte, que je faisais cette demande avec une ardeur non pareille. Je parlais à Dieu comme si je l'eusse vu de mes yeux; je lui représentais ses promesses; et je sentais bien que c'était Dieu lui-même qui m'inspirait ma prière. Je m'allais promener à l'écart; et comme transportée je disais tout haut à Notre-Seigneur : Mon Dieu, je vous conjure par la vérité et fidélité de vos promesses de me donner un homme, pour me guider spirituellement, qui soit véritablement saint, et votre serviteur, et qui m'enseigne ce que vous désirez de moi. »

Or, tandis qu'elle sentait le plus vivement ce désir en son âme, et qu'elle redoublait ses prières, « elle aperçut tout d'un coup, non loin d'elle, dit la mère de Chaugy d'après la sainte elle-même, un homme de la vraie taille et ressemblance de notre bienheureux père François de Sales, vêtu d'une soutane noire et du rochet, tel enfin qu'il était, lorsque, plus tard, elle le vit pour la première fois à Dijon. Cette vue répandit dans son âme une grande consolation, avec l'assurance que Dieu l'avait exaucée. Et tandis qu'elle regardait le prélat, et qu'elle le contemplait avec admiration, elle ouït une voix qui lui dit : Voilà le guide bien-aimé de Dieu et des hommes, entre les mains duquel tu dois reposer ta conscience. Puis la vision disparut aux yeux du corps[1]. »

La rencontre que sainte Chantal fit bientôt de ce saint directeur, et l'impression qu'il produisit sur son âme, confirmèrent pleinement l'idée que le ciel lui en avait donnée. « Je voyais Dieu, disait-elle, habiter en ce saint pasteur avec une telle plénitude, que je ne le regardais jamais, que je sache, sans quelque sentiment de la divine présence; et j'eusse tenu à félicité d'abandonner toutes les choses de ce monde, pour remplir en sa maison les moindres offices, afin de rassasier mon âme des paroles de vie qu'il proférait à toute heure... Il me semblait être dans un ravissement, tant il était recueilli. Je l'écoutais comme si une voix du ciel m'eût parlé[2]. Quand je recevais de ses lettres, je les ouvrais et les lisais à genoux, par respect et dévotion, et je recevais tout ce qu'il disait comme venant de l'Esprit de Dieu. »

« Je crois qu'il est impossible, dit-elle ailleurs, de voir

[1] Mémoires sur la vie de sainte Chantal. — [2] Vie de sainte Chantal, par la mère de Chaugy, p. 53, 45.

un homme plus circonspect ni plus mesuré dans toutes ses paroles et actions. Il faisait toutes choses sagement, posément, et rien à la légère.

« J'ai remarqué qu'il avait grand soin de ne pas contrarier l'esprit de Dieu dans sa conduite sur les âmes ; il s'attachait à suivre en tout l'attrait de cet esprit, les conduisant suivant la direction de Dieu, et les laissant agir selon les inspirations divines, sans y substituer ses instructions particulières.

« Il était tout à fait admirable et incomparable à faire marcher les esprits selon leur portée, sans jamais les trop presser ; au contraire, il inspirait une certaine liberté qui affranchissait de tout scrupule, et qui élevait à un amour si doux envers Dieu, que toutes les difficultés qu'on imaginait dans la vie dévote s'évanouissaient[1]. »

« Sa méthode était, dit M. Camus, d'aller doucement en besogne, pratiquant cette maxime qu'il estimait beaucoup, de se hâter tout bellement. Il voulait qu'en toutes choses on fît peu et bien. Son grand mot était : *Pedetentim*. Il désirait que l'on gagnât terre pied à pied, répétant assez souvent cette parole du Sage : « La route du juste « est semblable à l'aurore qui s'accroît et s'avance peu à « peu jusqu'à ce qu'elle ait amené le jour parfait. » « Le « vrai progrès, disait-il, se fait du moins au plus. Dieu « même, qui n'a que faire du temps pour conduire les « choses à la perfection, emploie néanmoins, pour arriver « à la fin qu'il se propose, des dispositions si suaves « qu'elles sont presque imperceptibles[2]. »

« Je ne suis point un homme extrême, dit-il quelque part, et je me laisse aller volontiers à mitiger, quand cela peut se faire absolument. »

[1] Déposition. — [2] Esprit, p. X, ch. III.

Ainsi il possédait à un degré éminent toutes les qualités de l'homme sage et prudent; mais ce qui était le caractère principal de sa direction, comme le signe de sa sainteté, c'est qu'il puisait en Dieu toutes ses lumières, et qu'il invoquait toujours l'Esprit-Saint en son âme avant de se faire l'organe de ses volontés.

« J'ai prié, dit-il dans une lettre à des religieuses qu'il voulait amener à un sacrifice difficile; je pourrais dire plus et je ne dirais que la vérité; mais ceci suffira : j'ai arrosé ma bouche du sang de Jésus-Christ, afin de pouvoir vous envoyer des paroles convenables et persuasives. Dieu les veuille conduire et adresser à vos esprits pour y servir à sa gloire [1]! »

« Je m'en vais, écrivait-il à sainte Chantal, parler de nos affaires à Notre-Seigneur en son autel : après cela, je vous dirai toute ma pensée [2]. »

Et comme cette sainte le pressait de la fixer sur le désir qu'elle éprouvait de quitter le monde et de se consacrer à Dieu dans un ordre religieux :

« O doux Jésus! que vous dirai-je, ma fille? Sa divine sagesse sait que j'ai souvent pensé à ce dessein, et que j'ai imploré pour cela sa grâce, au saint sacrifice et ailleurs; et non-seulement cela, mais j'y ai employé la dévotion et les prières d'autres meilleurs que moi. Mais parce que ce point est de grande importance, donnez-moi encore du loisir et du temps. Ce sera l'année prochaine [3]. »

Et six mois encore après : « Mon Dieu! que vous faites bien de mettre votre désir de quitter le monde entre les mains de la Providence céleste, afin qu'il n'occupe point votre âme inutilement. J'y penserai bien fort, et offrirai plusieurs messes pour obtenir la clarté du Saint-Esprit,

[1] Lett. XL. — [2] Lett. supplém. CVI. — [3] Lett. XCVIII.

afin de prendre une bonne décision ; car, voyez-vous, ma chère fille, c'est un maître coup que celui-là, et il doit être pesé au poids du sanctuaire. Prions Dieu ; supplions sa volonté qu'elle se fasse connaître ; disposons la nôtre à ne rien vouloir que par la sienne et pour la sienne ; et demeurons en paix, sans empressement ni agitation de cœur [1]. »

C'est là un exemple entre mille autres de la maturité, de la pureté de vue et de l'esprit religieux avec lesquels ce saint pasteur remplissait tous les devoirs qui lui étaient imposés par sa qualité de directeur des âmes.

CHAPITRE IV

RAPPORTS DE DIRECTION.

La direction, n'ayant d'autre fin que de porter les âmes à Dieu, ne doit avoir d'autre principe que son saint amour. Nul ne fut plus persuadé que saint François de Sales de cette vérité : « Volontiers, écrit-il, je dirais à ceux qui s'occupent de ce ministère, comme saint Bernard à ses novices : Je ne veux pour cela que des âmes, et que les corps ne s'en mêlent point [2]. »

Non-seulement il ne montra jamais le moindre désir d'attirer ou de retenir qui que ce fût sous sa conduite, mais encore il voulait que ceux qui venaient à lui ne fussent mus que par la seule considération de la volonté de Dieu. Quand sainte Chantal le pria de se charger de sa

[1] Lett. supplém. CVI. — [2] Lett. supplém. CXII.

direction, loin de l'accueillir avec empressement, comme il avait, ce semble, quelque raison de le faire, après les révélations dont l'un et l'autre avaient été favorisés, il se borna à répondre qu'il fallait « prendre du temps pour prier Dieu et connaître sa sainte volonté, parce qu'il ne voulait pas que chose aucune, hors le bon plaisir divin, eût part à cette résolution[1]. » Il en agit de même lorsque cette sainte témoigna le désir de lui faire une confession générale de toute sa vie.

« Il n'y a point d'âme au monde, lui écrivait-il, qui chérisse plus cordialement, plus tendrement, et pour le dire à la bonne foi, plus amoureusement que moi ; et même j'abonde un peu en dilection et en paroles affectueuses, surtout au commencement. Vous savez que c'est selon la vérité et la variété de ce vrai amour que j'ai aux âmes ; car il a plu à Dieu de faire mon cœur ainsi. Mais néanmoins j'aime les âmes indépendantes, vigoureuses, et qui ne sont point femelles; car cette si grande tendreté brouille le cœur, l'inquiète, et le distrait de l'oraison amoureuse envers Dieu, empêche l'entière résignation et la parfaite mort de l'amour-propre. Ce qui n'est point Dieu n'est rien pour nous.

« Comment se fait-il que je sente ces choses, moi qui suis le plus affectif du monde, comme vous le savez? En vérité, je le sens pourtant, mais c'est merveille comme j'accommode tout cela ensemble; car il m'est avis que je n'aime rien du tout que Dieu et toutes les âmes pour Dieu. Eh! Dieu, Seigneur, faites encore cette grâce à mon âme, que ce soit en vous seulement[2]. »

Cependant il ne laissait pas de se défier de ses dispositions, sachant que rien n'est plus facile à une âme que

[1] Mémoires sur sainte Chantal, p. 53. — [2] Lett. DXLVIII.

de se faire illusion sur la pureté de ses motifs. « Souvent, dit-il lui-même, nous pensons aimer une personne pour Dieu, et nous l'aimons pour nous-même; nous disons que c'est pour Dieu que nous l'aimons, mais en réalité nous l'aimons pour la consolation que nous trouvons dans nos rapports avec elle. En effet, n'avez-vous pas plus de plaisir à voir venir à vous une âme pleine de bonnes affections, qui suit extrêmement bien vos conseils, et qui va fidèlement et tranquillement dans le chemin que vous lui avez marqué, qu'à en voir une autre tout inquiétée, tout embarrassée, à qui il faut répéter mille fois une même chose? Sans doute cela vous est bien plus agréable... Dieu n'est donc pas le seul objet de votre amour; car cette dernière personne est aussi bien à Dieu que la première, et même, si vous ne cherchiez que Dieu, vous la devriez aimer davantage, puisqu'elle vous offre plus à faire pour Dieu[1]. »

Aussi avait-il soin de purifier ses intentions et de tenir son cœur dans le détachement. « Parlant une fois à une personne qu'il aimait comme lui-même de ce souverain amour qu'il portait à Dieu, il lui dit : Si Dieu me faisait entendre qu'il voulût employer quelque autre à votre conduite spirituelle, j'y renoncerais aussitôt, et vous remettrais entre ses mains avec une entière indifférence. » Et dans une autre occasion : « Si Dieu m'ordonnait de vous immoler, comme il ordonna à Abraham d'immoler son fils Isaac, je le ferais. » Et par son air il témoignait qu'il eût fait avec un courage et un amour non pareils ce sacrifice à la volonté divine[2].

Toutes ses lettres de direction portent à un haut degré

[1] Entret. VIII. — [2] Charles Aug., liv. V, et sainte Chantal, Déposit.

l'empreinte de sa charité, et témoignent la tendresse de son cœur; mais c'est précisément quand il s'exprime avec plus d'abandon qu'on voit briller davantage la pureté de ses vues, la noblesse de ses sentiments, le désintéressement de son âme. Il ne parle de lui que pour s'humilier, pour faire penser à Dieu, pour exciter par son exemple une sainte émulation. Il ne touche le cœur que pour en obtenir quelque sacrifice, ou pour l'affermir dans ses résolutions.

Sa correspondance en fournit mille preuves. « Une de ses bonnes filles lui écrivit un jour qu'elle se sentait contre une de ses compagnes quelque envie maligne; elle voulait dire quelque jalousie, maladie assez commune dans ce sexe. Le Bienheureux lui répondit en cette sorte : « Je vous dis en vérité que votre lettre a embaumé mon âme d'un si délicieux parfum, que de longtemps je n'avais rien lu qui m'eût donné une si parfaite consolation. Mais je vous dis de rechef, ma chère fille, que cette lettre m'a donné de tels élans d'amour envers Dieu qui est si bon, et envers vous qui êtes si bonne, que certes je suis obligé d'en rendre des actions de grâces à sa divine providence. C'est ainsi, ma fille, qu'il faut tout de bon mettre la main dans les replis de nos cœurs pour en arracher les ordes productions qui sortent de notre amour-propre par l'entremise de nos humeurs, inclinations et aversions. O Dieu! quel contentement au cœur d'un père très-aimant d'ouïr celui de sa fille très-aimée protester qu'elle a été envieuse et maligne! Que bienheureuse est cette envie, puisque d'elle est sortie une si naïve confession! Votre main écrivant cette lettre faisait un trait plus vaillant que ne fit jamais celle d'Alexandre[1]. »

[1] Esprit, p. XVII, sect. XXIII.

·Une autre de ses pénitentes, choquée des avis qu'il avait cru devoir lui donner dans son intérêt, avait pris le parti de lui témoigner son ressentiment par un silence affecté. Saint François de Sales eut la condescendance de la prévenir. « Puisque la mode de ce temps, dit-il, porte que c'est au père de commencer et recommencer l'entretien, dites ce que vous voudrez, ma très-chère fille, mais, en effet, vous avez tort. Ma lettre n'était pas certes si amère, qu'une douce fille ne l'eût adoucie. Elle était toute pleine d'une paternelle confiance. Et je veux bien qu'il y eût de la rusticité; mais faut-il se dépiter pour cela? Vous savez bien le pays où vous m'avez pris; devez-vous attendre des fruits délicats d'un arbre des montagnes, et encore d'un si pauvre arbre comme moi? Oh bien! ne me soyez plus que ce qu'il vous plaira; moi je serai toujours vôtre; mais je dis tout à fait; et si je ne puis autre chose, je ne cesserai point de le témoigner devant Dieu ès saints sacrifices que j'offrirai à sa bonté[1]. »

Du reste, son dévouement, étant inspiré par la foi, n'était pas moins respectueux que tendre. Sa conscience lui eût reproché de céder à la moindre curiosité dans un ministère aussi saint; et il poussait si loin la discrétion sur ce sujet, qu'après la mort de la bienheureuse Marie de l'Incarnation il regretta de n'avoir pas profité de la confiance qu'elle lui avait témoignée, pour s'instruire des particularités de sa vie. « Je me repens bien, dit-il, de n'être pas entré plus avant dans la connaissance de ce que l'Esprit de Dieu opérait en elle. Elle m'eût volontiers découvert toute son âme. Mais le très-grand respect que je lui portais faisait que je n'osais pas m'enquérir de la moindre chose. Je ne sus de son intérieur que ce qu'elle

[1] Lett. DCCCXIX.

a bien voulu me communiquer de son propre mouvement. Or elle parlait plus volontiers de ses fautes que des grâces qu'elle recevait[1]. »

Comme il respectait, selon les vues de la foi, ceux dont il avait la conduite, il voulait aussi que chacun eût pour son confesseur un respect religieux : « Je voudrais, dit-il, qu'on portât un grand honneur aux confesseurs : car, outre que nous devons honorer beaucoup leur sacerdoce, nous les devons regarder comme des anges que Dieu nous envoie pour nous réconcilier avec sa divine bonté[2]. »

Il exhortait à prier pour tous les prêtres en général : « Priez pour eux, disait-il, afin qu'en se sauvant ils procurent le salut d'un grand nombre d'âmes[3]. » Mais il pensait qu'il y avait pour tous, particulièrement pour les personnes de communauté, des règles de discrétion dont il ne faut jamais s'écarter. « Je désire, dit-il, que mes filles ne s'abandonnent guère à nulle sorte de grande confiance qu'en la seule confession[4]. »

Il ne recevait pas volontiers de présents des personnes qu'il dirigeait. Sainte Chantal lui en ayant fait un, au commencement de ses rapports avec elle, il lui mande qu'il l'accepte à cause de la pureté de son motif, mais que, « tout en sortant d'une belle source, le ruisseau ne laisse pas d'être un peu trouble[5]. »

Rien ne lui paraissait plus important pour le directeur lui-même que de tenir son âme exempte de toute attache sensible, si naturelle qu'elle fût. « O Dieu! dit-il, que c'est une chose rare de voir des feux sans fumée! Si est-ce que le feu de l'amour céleste n'en a point pendant qu'il

[1] Lett. ccccxxvii, et Vie par Charl. Aug. — [2] Entr. xv. — [3] Lett. lv. — [4] Lett. supplém. cxii à sainte Chantal. — [5] Lett. xcii à sainte Chantal.

demeure pur; mais, quand il commence à s'altérer, il commence aussi à prendre de la fumée d'inquiétude, de déréglements et mouvements de cœur irréguliers [1]. »

« Nous devons, dit-il ailleurs, tenir fort chères nos affections; car la moindre vaut mieux que tout le monde. En effet, Dieu ne veut l'homme que pour l'âme, ni l'âme que pour la volonté, ni la volonté que pour l'amour. Hélas! nous n'en avons pas à beaucoup près suivant nos besoins, je veux dire il s'en faut infiniment que nous en ayons assez pour aimer Dieu : et cependant, misérables que nous sommes, nous le prodiguons et épanchons en choses sottes, vaines et frivoles, comme si nous en avions de reste. Ah! ce grand Dieu qui s'était réservé le seul amour de nos âmes, en reconnaissance de leur création, conservation et rédemption, exigera un compte bien rigoureux de ces folles déduites que nous en faisons! Et s'il doit faire un examen si exact des paroles inutiles, qu'est-ce qu'il fera des amitiés oiseuses, impertinentes et pernicieuses? [2] »

Quelle que fût pourtant sa vigilance sur lui-même, il savait éviter tout air de contrainte et toute réserve excessive avec les personnes du monde. Il donnait libre accès à chacun indifféremment, pensant qu'ayant été mis sur le chandelier, il devait être la lumière de tous.

« Son vieux précepteur disait que cela n'était pas séant à la dignité épiscopale : il ne pouvait souffrir que les femmes l'abordassent et lui parlassent si longtemps. Une fois il le pressa là-dessus très-vivement, le conjurant de se défaire de tant d'importunités, d'employer son temps à de meilleures occupations, et d'éviter les mauvais bruits auxquels cela pourrait donner occasion. « Monsieur Déage,

[1] Lett. LXXXVIII. — [2] Introd., p. III, c. XVIII.

« répondit l'évêque, que voulez-vous? La charge des âmes « consiste à porter, non les fortes, mais les faibles. Il « ne faut pas se mêler de ce travail ou il s'y faut livrer « tout à fait. Dieu, qui est la charité même, m'ayant atta« ché à cet emploi de charité, fait qu'en tout cela je ne « regarde que son amour. Tant que je me tiendrai à lui, « il ne m'abandonnera pas. Ayons bon courage; il nous « aidera, et ne permettra pas que nous tombions de ma« nière à nous blesser. Ceux qui sont en sa main ne peu« vent périr [1]. »

« Il disait qu'il faut distinguer les personnes qui ont quelque charge de celles qui mènent une vie privée : que celles-là doivent donner leur chasteté en garde à la charité, et que, si la charité est véritable, elle leur en rendra bon compte; mais que, pour celles-ci, elles feront bien de mettre leur charité sous la garde de leur chasteté, et de marcher dans la réserve et la circonspection [2]. »

Il n'en prenait pas moins fidèlement toutes les précautions que la prudence exige d'un ecclésiastique, en pareilles circonstances. « Quand il parlait à des femmes, il faisait toujours tenir ouverte la porte de la chambre où il se trouvait; et d'ordinaire il avait avec lui dans ces occasions un de ses aumôniers, ou au moins un valet de chambre [3]. »

Il recommandait cette règle de conduite au jeune évêque de Belley : « Ne parlez jamais à des femmes seul à seul, et donnez charge expresse à vos domestiques de ne vous perdre jamais de vue, quand quelqu'une voudra conférer avec vous. Je ne dis pas qu'il soit toujours nécessaire qu'ils entendent ce que vous leur direz ; quelquefois cela

[1] Esprit, p. I, c. xxiv. — [2] Esprit, p. I, c. iv. — [3] Déposit. de sainte Chantal.

n'est pas expédient, parce que ce sont des choses qui regardent la conscience; mais au moins que leurs yeux veillent sur vous et soient témoins de votre manière d'agir. Donnez ensuite permission à votre chapelain de vous donner des avertissements touchant vos gestes et vos actions[1].»

« N'écrivez jamais non plus à des femmes que pour leur répondre, à moins qu'il n'y ait une pressante nécessité; jamais de votre propre mouvement, à moins que ce ne soit à des personnes hors de tout soupçon, comme une mère, une sœur, une femme fort âgée, encore rarement et brièvement. Évitez avec le plus grand soin toute expression frivole, doucereuse. On ne saurait dire combien certains railleurs se moquent des compliments qu'une bienséance et une urbanité malentendues tirent quelquefois des plumes les plus retenues et les plus modestes. »

Il veillait du reste à la sûreté de ceux qui l'entouraient comme à la sienne propre. « Dans la maison d'un saint, dit Charles-Auguste, tout doit se faire saintement. » Il était interdit aux femmes d'entrer dans les chambres et appartements particuliers; elles n'avaient pour traiter d'affaires que la galerie et la salle. Jamais on n'a pu faire que ce vertueux prélat changeât de résolution à cet égard. Un jour, un de ses amis, lui parlant de ses affaires domestiques, lui conseillait de prendre à son service quelque vieille personne pour avoir soin de son linge, comme c'est le génie et l'inclination de ce sexe. Il répondit absolument : « Monsieur, tant s'en faut que je veuille ajouter à ma maison une femme, quelque âgée et vertueuse qu'elle puisse être, que je ne désire pas même d'y introduire ma mère, en quelque façon que ce soit[2]. »

[1] Esprit, p. II, c. xxix. — [2] Vie du saint, liv. V, p. 286.

CHAPITRE V

PREMIER SOIN DE SAINT FRANÇOIS DE SALES DANS LA DIRECTION DES AMES.

Un si saint directeur ne pouvait manquer de zèle pour porter les âmes à la sainteté ; mais il savait que l'édifice de la perfection ne s'élève que peu à peu, et qu'il faut d'abord songer à en poser le fondement par la pratique d'humbles et solides vertus. Tel était donc son premier soin. Il n'oubliait rien pour inspirer à ceux dont il prenait la conduite une grande horreur du péché et de l'infidélité volontaire, une haute estime des vertus les moins éclatantes mais les plus nécessaires, une vigilance constante sur leurs affections, leurs vues et leurs mouvements intérieurs.

« Le sommaire de toutes les vertus, disait-il, c'est d'être fondé en une profonde crainte de Dieu, tellement que le seul nom de péché nous fasse trembler. Celui qui se verra facile à commettre quelque péché, si petit qu'il soit, qu'il se tienne pour misérable et aveugle, encore qu'il eût toutes les apparences de sainteté qu'il y a au monde. »

Il ne pouvait souffrir la moindre faute volontaire. Lorsqu'il était sur son lit de mort, plongé dans une léthargie profonde, une sœur converse, cherchant à le réveiller par une surprise agréable, lui dit que l'évêque de Chalcédoine, son frère, venait d'arriver ; mais il ne se ranima que pour la reprendre de sa faute : « Ma sœur, lui dit-il, il ne faut jamais mentir [1]. »

[1] Charl. Aug., liv. X.

Toute affection désordonnée lui inspirait de l'horreur; il ne faisait grâce à aucune. « On ne saurait parvenir à la perfection, disait-il, tandis qu'on est affectionné à quelque imperfection, pour petite qu'elle soit. Une faute commise avec affection est plus contraire à la perfection que cent autres faites par surprise et sans attache [1]. »

Quoiqu'il fût doué des vertus les plus éminentes, il cultivait avec un zèle tout particulier les plus petites, c'est-à-dire celles qui paraissent telles aux yeux des hommes, car devant Dieu il n'y en a aucune qui ne soit grande.

« Chacun, disait-il, veut avoir des vertus éclatantes et de montre, attachées au haut de la croix, afin qu'on les voie de loin et qu'on les admire. Très-peu s'empressent à cueillir celles qui, comme le serpolet et le thym, croissent au pied et à l'ombre de cet arbre de vie. Ce sont pourtant les plus odoriférantes et les plus arrosées du sang du Sauveur, de celui qui a dit pour première leçon à ses disciples : « Apprenez de moi que je suis doux et « humble de cœur [2]. »

« A petit mercier petit panier, écrivait-il à une personne qui se laissait emporter indiscrètement à sa ferveur. Pratiquons les petites vertus, en rapport avec notre petitesse, la patience, le support du prochain, l'humilité, la douceur de courage, l'affabilité, la tolérance de notre imperfection; enfin toutes celles qui s'exercent plus en descendant qu'en montant. Je ne dis pas qu'il ne faille monter par l'oraison, mais doucement et pas à pas [3]. »

Il se plaisait à faire l'éloge de ces petites vertus et à les recommander en toute occasion. « Celui-là est presque parfait, disait-il, qui sait exercer la douceur parmi les douleurs, la générosité parmi les mauvais traitements, et

[1] Entret. VIII. — [2] Esprit, p. III. c. X. — [3] Lett. DCLXXVIII.

la paix parmi les tracas. La douceur, la suavité de cœur, et l'égalité d'humeur, sont vertus plus rares que la chasteté. »

Ce n'est pas qu'il ne regardât la charité comme la reine des vertus et qu'il n'exhortât les moins avancés à la pratiquer. Sa devise était : « Servir Dieu par amour plutôt que par crainte[1]. » Il disait : « L'on demande des secrets pour s'avancer dans la perfection; quant à moi, je n'en sais point d'autres que celui-ci : Aimer Dieu de tout son cœur et son prochain comme soi-même[2]? » Mais il faisait consister avant tout la pratique de cet amour dans le fidèle accomplissement des devoirs ordinaires. « Tout ce qui se fait par amour est amour, » disait-il[3]. « L'exacte obéissance dans les épreuves, la profonde humilité dans les mépris, et une invincible patience dans les douleurs, ce sont les trois pierres de touche de la charité. Il y a souvent plus de vertu à ne pas dire une parole défendue, à ne pas lever les yeux pour un regard curieux, qu'à porter la haire[4]. »

Aussi recommandait-il souvent de n'envisager en toute chose que Dieu et sa sainte volonté. « Ne regardez jamais disait-il, à la substance des choses, mais à l'honneur qu'elles ont d'appartenir à Dieu. Il ne faut traiter des choses de la terre qu'en levant les yeux au ciel. Ne vous inquiétez pas de ce que le monde dira de vous : attendez le jugement de Dieu. Ceux qui courent la bague ne pensent pas à la compagnie qui les regarde, mais à bien courir pour l'emporter. »

C'est sur ces principes qu'il réglait constamment ses avis comme sa conduite. « Quand il voulait amener les âmes à la vie chrétienne, et leur faire quitter la vie du

[1] Opusc. — [2] Déposit. — [3] Lett. CCII. — [4] Serm. pour saint Blaise.

monde, il ne leur parlait point de l'extérieur, ni de la chevelure, ni des habits, ni de semblables choses : il ne parlait qu'au cœur et du cœur, sachant que, ce donjon gagné, le reste ne tient plus. « Quand le feu est dans une maison, disait-il, voyez-vous comme on jette tous les meubles par les fenêtres? Quand le vrai amour de Dieu possède un cœur, tout ce qui n'est point de Dieu nous semble fort peu de chose. »

Quelqu'un lui dit un jour qu'on était surpris qu'une personne de qualité et de grande dévotion, qui était sous sa conduite, n'eut pas quitté seulement ses pendants d'oreilles. Il répondit : « Je vous assure que je ne sais pas même si elle a des oreilles: elle se présente à la pénitence la tête tellement couverte, que je ne sais comment elle est mise. Et puis je crois que la sainte femme Rébecca, qui était bien aussi vertueuse qu'elle, ne perdit rien de sa sainteté pour porter les pendants d'oreilles qu'Éliézer lui donna de la part d'Isaac [1]. »

« Dieu sait, écrivait-il à une autre de ses pénitentes qui avait renoncé d'elle-même à certaines vanités de ce genre; Dieu sait que sur votre départ il me vint en la pensée de vous dire qu'il fallait retrancher le musc et les senteurs; mais je me retins, suivant ma méthode, qui est suave, de laisser lieu au mouvement que petit à petit les exercices spirituels ont accoutumé de faire dans les âmes qui se consacrent entièrement à la divine bonté. Car vraiment mon esprit est tout à fait ami de la simplicité; mais la serpe avec laquelle on retranche ces inutiles rejetons, je la laisse ordinairement ès mains de Dieu [2]. »

Lui-même rapporte, dans un de ses entretiens, l'occasion que de bonnes âmes lui donnèrent un jour de leur

[1] Esprit, p. III, c. XXVI. — [2] Lett. DCCCXXXVI.

apprendre que la perfection est tout intérieure, et la manière dont il s'y prit pour leur faire sentir la vérité de cette doctrine. « Il n'y a pas longtemps, dit-il, que de saintes religieuses vinrent me dire : « Monsieur, que ferons-nous cette année? L'année dernière, nous jeunâmes trois jours la semaine, et nous prenions la discipline autant : que ferons-nous maintenant? Il faut bien faire quelque chose de plus, tant pour rendre grâce de l'année dernière que pour aller toujours en avançant dans la voie de Dieu. —C'est bien dit qu'il faut toujours s'avancer, répondis-je, mais notre avancement ne se fait pas comme vous pensez par la multitude des exercices de piété, mais par la perfection avec laquelle nous les faisons, nous confiant toujours davantage à Notre-Seigneur et nous défiant de plus en plus de nous-mêmes. L'année dernière vous jeûniez trois jours la semaine, et vous preniez la discipline trois fois : si vous voulez toujours doubler vos exercices, cette année la semaine y sera entière; mais l'année prochaine comment ferez-vous? Il faudra que vous trouviez neuf jours en la semaine, ou bien que vous jeûniez deux fois le jour[1]. » Ces bonnes âmes comprirent qu'elles devaient s'appliquer, non à multiplier leurs exercices, mais à les faire mieux, c'est-à-dire avec des dispositions intérieures de plus en plus parfaites. »

[1] Entret. VII.

CHAPITRE VI

SA DISCRÉTION DANS LA CONDUITE DES AMES.

« Il y a autant de sortes de sainteté que de saints, disait ce sage directeur, et les saints ne se ressemblent que pour le soin qu'ils ont eu tous de tendre à la même fin[1]. » Il concluait de ce principe que, bien qu'appelées à la perfection, toutes les âmes ne sont pas destinées à marcher par le même chemin, ni à observer les mêmes règles, ni à pratiquer les mêmes vertus. « Quelle différence, disait-il à ses filles, entre l'esprit de saint Augustin et celui de saint Jérôme ! On peut le remarquer dans leurs écrits. Il n'est rien de plus doux que saint Augustin : ses écrits sont la douceur et la suavité même ; au contraire, saint Jérôme était extrêmement austère. Pour en savoir quelque chose, voyez-le en ses épîtres : il se courrouce presque toujours. Néanmoins tous deux étaient grandement vertueux ; et quoique l'un eût plus de douceur et l'autre plus d'austérité de vie, tous deux ont été de grands saints[2]. »

Si dans sa direction il tenait compte du caractère de chacun, il avait plus d'égard encore à l'état et à la position. « La dévotion ne gâte rien, quand elle est vraie, disait-il, loin de là, elle perfectionne tout, et lorsqu'elle se rend contraire à la légitime vocation de quelqu'un, elle est assurément fausse[3]. Chaque abeille doit faire son miel dans sa ruche, et avec les fleurs qui l'entourent. Si nous ne voulons être saints que selon notre volonté, nous ne le

[1] Déposition. — [2] Entret. IV. — [3] Introd., p. I, c. III.

serons jamais : il faut l'être selon la volonté de Dieu, se plier de bonne grâce à toutes les exigences de sa position, sans tenir aux pratiques qui nous reviennent mieux, et sans vouloir sortir de son état[1] ».

Ce n'est pas un des moindres charmes de sa correspondance de voir avec quelle sagesse il savait accommoder ses règles de conduite à toutes les conditions et à toutes les personnes. Aussi rendait-il la vertu aimable dans les autres comme dans lui-même. « Sous sa conduite, dit la mère de Chaugy, la baronne de Chantal commença une vie toute nouvelle, mais sa piété n'était incommode à personne. Elle instruisait et divertissait ses enfants, n'était jamais triste ni contrainte, interrompait même sans scrupules ses exercices de piété ou les remettait à un autre temps, quand la charité le demandait... » « Le premier directeur de madame, disaient ses domestiques, ne la faisait prier que trois fois le jour, et nous en étions ennuyés et fatigués ; mais l'évêque de Genève la fait prier tout le jour, et cela n'incommode personne[2]. »

Mille autres firent la même expérience. Jamais il ne demandait que ce qu'on ne pouvait raisonnablement lui refuser. Et quand on lui reprochait d'être trop accommodant avec les gens du monde : « Que voulez-vous ? disait-il. J'en tire ce que je puis... Je demeure souvent longtemps pour leur jeter seulement une bonne parole à la traverse. »

Un gentilhomme lui demande ses avis avant de partir pour la cour. Le sage prélat lui conseille deux choses : une grande déférence à l'égard du prochain et une prudente retenue dans le choix de ses lectures. « Je vous re-

[1] Lett. DCCXL à madame Brulard, etc. — [2] Mémoires sur sainte Chantal, p. 62.

commande, dit-il, la douce et sincère courtoisie, qui n'offense personne et oblige tout le monde, qui cherche plus l'amitié que l'honneur, qui ne raille jamais aux dépens de personne ni piquamment, qui ne recule personne, et aussi n'est jamais reculée, ou si elle l'est, ce n'est que rarement, en échange de quoi elle est très-souvent honorablement avancée. Mais surtout gardez-vous des mauvais livres; et pour rien au monde ne laissez emporter votre esprit après certains écrits que les cervelles faibles admirent, à cause de quelques vaines subtilités qu'elles y hument : comme cet infâme Rabelais, et certains autres de notre âge, qui font profession de tout révoquer en doute, de mépriser tout, et de se moquer de toutes les maximes de l'antiquité. Au contraire, ayez des livres de solide doctrine, et surtout de chrétiens et spirituels, pour vous y recréer de temps en temps[1]. »

Une mère de famille, inquiète sur la conduite qu'elle doit tenir à l'égard de sa fille, le consulte sur ce qu'il lui est permis de faire pour la produire et l'établir dans le monde. Il lui répond : « Que vous meniez cette jeune fille au bal fort souvent ou rarement, puisque c'est avec vous qu'elle ira, il importe peu. Votre prudence doit juger de cela à l'œil, et selon les occurrences. Mais, la voulant dédier au mariage, et elle ayant cette inclination, il n'y a pas de mal de l'y conduire tant souvent que ce soit assez, et non pas trop[2]. »

Une autre personne lui demandant si elle doit engager sa fille à communier fréquemment, il lui répond que ce n'est pas son avis, à moins qu'elle ne sache apprécier suffisamment cette grâce. « Il y a différence, dit-il, entre discerner la sainte communion d'avec les autres partici-

[1] Lett. DCCLXVI. — [2] Lett. DCCLXVIII.

pations, et discerner la fréquente communion d'avec la rare communion. Si cette petite âme discerne bien que pour fréquenter la sainte communion, il faut avoir beaucoup de pureté et de ferveur, et qu'elle y aspire et soit soigneuse à s'y préparer, alors je suis bien d'avis qu'on l'en fasse approcher souvent, c'est-à-dire de quinze jours en quinze jours. Mais si elle n'a de ferveur qu'à la communion, et non point à la mortification des petites imperfections de la jeunesse, je pense qu'il suffirait de la faire confesser tous les huit jours et communier tous les mois. Ma chère fille, je pense que la communion est le grand moyen d'atteindre à la perfection, mais il faut la recevoir avec le désir et le soin d'ôter du cœur tout ce qui déplait à celui que nous y voulons loger [1]. »

Néanmoins le saint ne veut pas qu'on retarde trop la première communion des enfants.

« Vos jeunes filles, écrit-il, doivent être communiées pour le plus tard à onze ans, présupposant qu'elles aient la connaissance qu'ordinairement l'on a en ce temps-là. Et la première fois qu'elles communient, il est bon de leur en faire marquer le jour et l'an, pour remercier Dieu les années suivantes [2]. »

« Il ne faut pas laisser passer Pâques sans faire communier votre fils. Mon Dieu, c'est un docteur déjà. C'est une grande erreur, ce me semble, de tant différer ce bien, en cet âge surtout, où les enfants ont plus de discours à dix ans que nous n'en avions à quinze [3]. »

Il avait un don particulier pour soutenir et consoler les personnes souffrantes. Quoi de plus encourageant et de mieux senti que ce qu'il écrit à l'abbesse du Puits-d'Orbe, dans un temps où il la savait en proie à de vives dou-

[1] Lett. DCCCLVI. — [2] Lett. LXII. — [3] Opusc., rép. IX.

leurs ! « Tant que je vous saurai affligée et dans le lit, je vous porterai (mais c'est à bon escient que je parle), un respect particulier et un honneur extraordinaire, comme à une créature visitée de Dieu, parée de son vêtement, et son épouse spéciale. Quand Notre-Seigneur fut attaché à la croix, il fut déclaré roi, même par ses ennemis; et les âmes qui sont en croix sont aussi déclarées reines.

« Vous ne savez pas de quoi les anges nous portent envie? Certes, de nulle autre chose que de ce que nous pouvons souffrir pour Notre-Seigneur : eux n'ont jamais rien souffert pour lui. Saint Paul, qui avait été au ciel et parmi les félicités du Paradis, ne se tenait pour heureux qu'en ses infirmités, et en la croix de Notre-Seigneur[1]. »

« Quand il avait à assister un malade et à le disposer à la mort, il procédait, dit l'évêque de Belley, comme les saints anges, par douces et suaves inspirations, leur disant de temps en temps de petits mots bien choisis, selon la disposition des malades, tantôt faisant devant eux des aspirations ou oraisons jaculatoires fort courtes, tantôt les leur faisant proférer de bouche, ou seulement de cœur si le parler les incommodait, et puis il les laissait un peu en repos. « O Jésus ! je me donne, je m'abandonne à vous. O Dieu, je suis à vous : sauvez-moi « pour votre gloire. O Père! je remets mon âme, mon « corps, tout mon être entre vos mains. O Dieu! votre volonté soit faite! Oui, Seigneur, votre volonté, non la « mienne!... » Et entre chaque inspiration il laissait une assez longue pause pour qu'ils la pussent goûter.

« Je lui ai souvent ouï dire qu'il était impossible à Dieu tout-puissant de perdre éternellement une âme, qui, au

[1] Lett. LXI.

sortir du corps, avait sa volonté soumise à la volonté divine. Aussi faisait-il tous ses efforts pour amener le malade à cette entière soumission. Son grand mot était : « O « Dieu, votre volonté ! » Et encore : « Oui, Père, parce que « vous le trouvez bon ainsi... O mon Sauveur, que ma vo« lonté ne soit pas faite, mais la vôtre [1] ! »

Il souffrait de voir tourmenter un pauvre agonisant par de longues exhortations. « Ce n'est pas, disait-il, le temps de le prêcher, ni même de lui faire faire de longues prières. Il le faut seulement maintenir dans la soumission à la divine volonté, qui doit être son élément éternel et son occupation perpétuelle dans le ciel. »

Mais le plus souvent c'étaient des personnes religieuses et vivant en communauté qui recouraient à ses avis. Rien de plus admirable que la prudence et l'habileté avec lesquelles il savait les exciter à la perfection et maintenir en elles la paix, la douceur, et l'estime de leur vocation.

« Un jour qu'il était au monastère de la Visitation d'Annecy, une sœur dont la naïveté et la simplicité étaient ncomparables, lui dit : « Monseigneur, si vous étiez « parmi nous comme religieuse, comment feriez-vous « pour être bientôt parfaite ? » Il lui répondit, se prenant à sourire : « Voici, ce me semble, ce que je ferais. Avec « la grâce de Dieu, je me tiendrais si attentive à pratiquer « les petites et menues observances de la maison, que par « ce moyen je tâcherais de gagner le cœur de Dieu. Je « garderais bien le silence, et je parlerais aussi quelque« fois, même en temps de silence ; je veux dire toujours « quand la charité le requerrait, jamais autrement. Je « parlerais fort doucement et y ferais une attention par« ticulière, parce que la constitution l'ordonne. Je porte-

[1] Esprit, p. II, c. III.

« rais la vue bien basse et marcherais très-posément ;
« car, ma chère fille, Dieu et ses anges nous regardent
« sans cesse, et aiment extrêmement ceux qui font bien.
« Si l'on m'employait à quelque chose et que l'on me
« donnât une charge, je l'aimerais bien, et je tâcherais de
« faire tout à propos. Si l'on ne m'employait à rien et
« qu'on me laissât là, je ne me mêlerais de choses quel-
« conques que de faire l'obéissance et de bien aimer No-
« tre-Seigneur. Oh ! il me semble que je l'aimerais de tout
« mon cœur, ce bon Dieu, et que j'appliquerais bien mon
« esprit à observer les règles et constitutions !... Il m'est
« encore avis que je serais bien joyeux et que je ne m'em-
« presserais jamais. Pour cela, Dieu merci, je le fais déjà,
« car jamais je ne m'empresse... Enfin, savez-vous encore,
« ma fille ? J'espère que je laisserais faire de moi tout ce
« qu'on voudrait, et je lirais souvent les chapitres de
« l'humilité et de la modestie dans nos constitutions. Oh !
« ma chère fille, il les faut bien lire[1]. »

Le saint lui-même rapporte dans un de ses entretiens qu'il avait suivi la même méthode pour engager une personne à se tenir dans une humble et paisible soumission à la règle de sa communauté. « Comme elle me demandait, dit-il, si, ayant désir de communier plus souvent que la communauté, on peut en demander la permission à la supérieure, je lui dis que, si j'étais religieux, je ne pensais que je fisse ainsi, que je ne demanderais pas à communier plus fréquemment que la communauté, comme je ne demanderais point à porter la haire, le cilice, la ceinture, à prendre la discipline, à faire des jeûnes extraordinaires, ni aucune autre chose, mais que je me contenterais de suivre en tout et partout la communauté ; que si j'étais

[1] Vie de la sœur Simplicienne, par la mère de Chaugy.

robuste, je ne mangerais pas quatre fois le jour; mais que si l'on me faisait manger quatre fois, je le ferais, et ne dirais rien; que si j'étais débile et que l'on ne me fît manger qu'une fois le jour, je ne mangerais qu'une fois le jour, sans penser si je suis débile ou non[1] ! »

Avec quel soin et quels ménagements ce sage directeur sait étouffer dans les âmes les moindres germes de division!

« Je ne sais comment cela se peut faire, écrit-il, mais pourtant je sais que cela se fait, et même que les anges, sans cesser d'être anges, ont de contraires volontés sur un même sujet, sans pour cela être en division ni dissension, parce qu'ils sont parfaitement amoureux de la volonté de Dieu, laquelle, sitôt qu'elle paraît, est embrassée et adorée de tous... Telle est aussi la tentation des anges terrestres, puisqu'elle a eu lieu entre les plus grands saints. C'est notre infirmité, à nous tous, enfants d'Adam, qui nous ruine, si la divine charité ne nous en délivre[2] ? »

« C'est une chose admirable que Notre-Seigneur ait permis que plusieurs choses véritablement dignes d'être écrites dans l'histoire des saints apôtres soient demeurées cachées sous un profond silence, et que cette imperfection que le grand saint Paul et saint Barnabé commirent ensemble, ait été rapportée. C'est sans doute une spéciale Providence de Notre-Seigneur, qui l'a voulu ainsi pour notre instruction particulière. Ils s'en allaient tous deux ensemble pour prêcher le saint Évangile, et menaient avec eux un jeune homme nommé Jean Marc, lequel était parent de saint Barnabé. Or ces deux grands apôtres tombèrent en dispute s'ils le mèneraient ou s'ils le laisseraient; et se trouvant de contraire opinion sur ce

[1] Entret. XXI. — [2] Lett. CCLXXVI.

point et ne pouvant s'accorder, ils se séparèrent l'un de l'autre[1]. Quand je vois ainsi deux apôtres se séparer, je trouve bien supportables vos petites répugnances, pourvu qu'elles n'aient point de mauvais effets, comme cette séparation, qui ne troubla point la mission apostolique. Mais néanmoins, je vous en supplie, relevez votre esprit, souffrez, adoucissez tout : deux ou trois années se passent bientôt et l'éternité demeure[2]. »

Avec quel art il dispose en même temps les inférieurs à la soumission et les inférieurs à l'humilité !

« Je vous assure, répond-il à une religieuse qui se plaignait de la manière dont sa maison était conduite, que le métier de reprendre est fort aisé, et celui de faire mieux, difficile. Il ne faut guère de capacité pour trouver des défauts et tout ce qu'il y a à redire, soit dans ceux qui gouvernent, soit dans leur gouvernement[3] ! Bienheureux sont les cœurs pliables, car il ne rompront jamais[4] ! »

« Hélas ! disait-il, dans un monastère de la Visitation, si l'on ne voulait mettre aucun supérieur qui ne fût parfait, il faudrait prier Dieu de nous envoyer des saints ou des anges; car parmi les hommes nous n'en trouverions point. L'on prend garde, à la vérité, que les supérieurs ne soient pas de mauvais exemple ; mais de n'avoir pas d'imperfection, l'on n'y fait pas attention : il suffit qu'ils aient les qualités de l'esprit qui sont nécessaires, d'autant qu'il s'en trouverait bien de plus parfaits qui néanmoins ne seraient pas si capables d'être supérieurs.

« Eh ! dites-moi : Notre-Seigneur ne vous a-t-il pas montré lui-même qu'il n'y fallait pas prendre garde, dans l'é-

[1] Entret. XIV. — [2] Lett. CCLXXVI. — [3] Lett. CCCCXVIII. — [4] Entret. I.

lection qu'il fit de saint Pierre pour le rendre supérieur de tous les apôtres? Car chacun sait quelle faute il fit en la mort et passion de son maître, s'amusant à parler avec une servante, et reniant si malheureusement son très-cher Seigneur qui lui avait fait tant de bien. Il fit le bravache, et puis enfin il prit la fuite. Bien plus, tout confirmé qu'il était en grâce par la réception du Saint-Esprit, il commit encore une nouvelle faute, qui fut jugée de telle importance, que saint Paul, écrivant aux Galates, leur dit qu'il lui avait résisté en face, parce qu'il était répréhensible [1]. »

Quelle sagesse dans les règles qu'il trace pour la conduite des communautés ! Comme il modère l'impatience du zèle et comme il inculque aux supérieurs la nécessité de la douceur et de la longanimité !

« Il faut se ressouvenir, écrit-il, qu'après trente-trois ans Notre-Seigneur ne laissa que six-vingt disciples bien assemblés, entre lesquels il y en eut beaucoup de discoles. La palme, reine des arbres, ne produit son fruit que cent ans après avoir été plantée [2]. Les grands ouvrages ne se font qu'à force de patience et de longueur de temps. Les choses qui croissent en un jour se perdent en un autre [3]. »

« Saint Bernard en ses commencements était plein de rigueur et d'âpreté envers ceux qui se rangeaient sous sa conduite. Il leur déclarait tout d'abord qu'il fallait quitter le corps et venir à lui avec le seul esprit. Oyant leurs confessions il détestait avec une sévérité extraordinaire toutes sortes de défauts, pour petits qu'ils fussent, et sollicitait tellement ces pauvres apprentis en la perfection, qu'à force de les y pousser, il les en retirait ; car ils perdaient cœur et haleine de se voir si instamment pressés

[1] Entretien XVI. — [2] Lett. CLIX. — [3] Lett. LXII.

en une montée si roide et si relevée. Voyez-vous, Philothée, c'était le zèle très-ardent d'une parfaite pureté qui provoquait ce grand saint à cette sorte de méthode, et ce zèle était une grande vertu, mais vertu néanmoins qui ne laissait pas d'être répréhensible. Aussi Dieu même, par une apparition, l'en corrigea, répandant en son âme un esprit doux, amiable, et tendre, par le moyen duquel s'étant rendu tout autre, il devint tellement gracieux et condescendant avec un chacun, qu'il se fit tout à tous pour les gagner tous[1]. »

Une abbesse lui avait exposé son dessein de mettre la réforme dans son monastère, le saint approuve ce projet, mais en même temps il recommande, comme conditions essentielles, le secret, la modération et la douceur.

« Prenez garde, lui dit-il, de donner, ni peu ni prou, aucune alarme de réforme; car cela ferait que tous les esprits chatouilleux dresseraient leurs armes contre vous et se roidiraient. Il faut que la bénédiction du ciel vienne en notre terre comme la rosée sur l'herbe : elle apparaît sans qu'on l'ait vue descendre[2]. »

« Tenez la méthode que je vous ai dite, de commencer par l'exemple, et bien qu'il vous semble que vous profitiez peu au commencement, ayez patience, et vous verrez ce que Dieu fera. Je vous recommande surtout l'esprit de douceur, qui est celui qui ravit les cœurs et gagne les âmes[3]. Soyez douce, gracieuse, compatissante, simple et débonnaire. Votre âge, ce me semble, et votre complexion le requièrent; car la rigueur n'est pas séante aux jeunes[4]. »

« Pour habituer vos filles à l'obéissance, usez de trois ou quatre artifices. Le premier, c'est de leur commander

[1] Introd., p. III, ch. II. — [2] Lett. LI et LXII. — [3] Lett. LIV.
[4] Lett. DCXXXV.

souvent, mais des choses fort petites, douces et légères, et ce, devant les autres; et puis là-dessus les en louer modestement, et les appeler à l'obéissance avec des termes d'amour : « Si je vous prie de ceci ou de cela, le ferez-« vous pas pour l'amour de Dieu? » Le second, c'est de commander si doucement et amiablement, que vous leur rendiez l'obéissance aimable, et d'ajouter, après qu'elles vous auront obéi : « Dieu vous veuille récompenser de « cette obéissance! » et ainsi vous tenir fort humble. Le troisième, c'est de faire profession vous-même de ne vouloir rien faire que par l'avis et le conseil de votre père spirituel, auquel néanmoins vous n'attribuerez aucun titre de commandement. Parlez aussi souvent de l'obéissance, non pas comme la désirant d'elles, mais comme désirant de la rendre à quelqu'un. Par exemple : « Mon Dieu! que « les abbesses qui ont des supérieurs sont plus heureuses! « Elles ne craignent pas de faillir; toutes leurs actions sont « bien plus agréables à Dieu! » et semblables petites amorces.

Entre toutes les sociétés religieuses, le saint évêque devait aimer et aimait spécialement l'institut de la Visitation dont il était le fondateur; mais il est remarquable que dans les avis qu'il eût souvent à donner par rapport à la vocation, il ne consulta jamais l'intérêt de cette société ni ses inclinations personnelles. « Je me réjouis, dit-il, quand Dieu attire de bons sujets à la Visitation, mais je n'emploierais jamais, pour y attirer personne, ni parole, ni artifice si saint qu'il fût, sinon quelques faibles prières devant Dieu [1]. Par plusieurs voies on va au ciel. Pourvu qu'on ait la crainte de Dieu pour guide, il importe peu quel chemin on tienne; bien qu'à voir les choses en

[1] Lett. D.

elles-mêmes, il en soit de plus désirables que les autres à ceux qui ont la liberté de choisir[1]. »

Suivant lui, « la bonne vocation n'est autre chose qu'une volonté ferme et constante, qu'a la personne appelée de vouloir servir Dieu en la manière et au lieu auxquels sa divine Majesté l'appelle ; et on ne saurait avoir de meilleure marque pour connaître quand une vocation est bonne[2]. » D'après ce principe, il n'eût jamais porté une âme à la vie religieuse contre son inclination. Une personne de la cour lui ayant ouvert son cœur et exposé sur ce sujet ses attraits et ses répugnances : « Je ne voudrais pas seulement, lui dit-il, mettre un grain de blé dans la balance pour vous faire religieuse : je ne désire que vous aider à devenir une bonne chrétienne[3]. » Mais il ne se fût pas moins reproché de s'opposer à la grâce, lorsqu'elle donnait à quelqu'un le désir de quitter le monde. « Les âmes, dit-il, qui ont une inclination toute partiale pour le mariage, pour heureuses qu'elles soient, y trouvent tant d'occasions de patience et de mortification, qu'à grande peine en peuvent-elles supporter le fardeau. Eh ! comment ferait-on, si on y entrait tout à fait à contre-cœur ? En d'autres conditions, j'ai vu cent fois de l'allégement; en celle-ci, jamais[4]. »

C'est ainsi que ce saint évêque, aussi prudent que zélé, savait se faire tout à tous, et, comme l'esprit de Dieu, dont il était l'organe, parler à chaque âme le langage qui convenait à ses dispositions et que réclamaient ses besoins.

[1] Lett. DCCLXVIII. — [2] Entret. XVII. — [3] De Cambis. — [4] Lett. DCCCVIII.

CHAPITRE VII

MOYENS QU'IL EMPLOYAIT POUR EXCITER ET SOUTENIR LA FERVEUR.

L'œuvre de la perfection, étant difficile et laborieuse, demande un courage fervent et soutenu. Pour exciter et entretenir cette ardeur dans les âmes qu'il dirigeait, saint François de Sales employait tous les moyens qui étaient à sa disposition, et ne négligeait aucune des ressources que la religion lui offrait.

Il employait d'abord les exhortations. Bien que son langage soit d'ordinaire si calme et si doux, avec quelle force il presse, excite, encourage les âmes généreuses !

« Je vous vois, ce me semble, écrit-il à sainte Chantal, un cœur vigoureux, qui aime et qui veut puissamment. J'en sais bon gré à votre âme; car ces cœurs à demi morts, à quoi sont-ils bons [1]? »

« Je vous souhaite un courage grand, et non chatouilleux; un courage lequel tandis qu'il se peut dire bien résolûment : Vive Jésus sans réserve ! ne se soucie ni du doux ni de l'amer, ni de la lumière ni des ténèbres [2]. »

« Croyez-moi comme vous-même, ma très-chère mère, Dieu veut de nous je ne sais quoi de grand [3]. »

« Souvenez-vous de ce que j'ai accoutumé de dire : Nous ne ferons jamais bien un carême, pendant que nous penserons en faire deux. Faisons donc celui-ci comme le dernier [4]. »

« Ce n'est jamais fini : il faut toujours recommencer et

[1] Lett. DCCXLV. — [2] Lett. CXX. — [3] Lett. CCLXXVIII. — [4] Lett. LXXXIV.

recommencer de bon cœur. Ce que nous avons fait jusqu'à présent est bon, mais ce que nous allons commencer sera meilleur; et quand nous l'aurons achevé, nous recommencerons une autre chose qui sera encore meilleure, et puis une autre, jusqu'à ce que nous sortions de ce monde pour commencer une autre vie, qui n'aura point de fin parce que rien de mieux ne nous pourra arriver. »

Il avait ensuite de fortes et saintes maximes, dont il tâchait de pénétrer les âmes, comme d'autant d'aiguillons propres à les faire avancer dans la perfection avec une ardeur toujours croissante.

« S'abstenir du mal, disait-il, est autre chose que faire le bien : c'est comme le plan sur lequel il reste à bâtir l'édifice [1]. »

« En matière de perfection, il faut peu de science et beaucoup de pratique [2]. »

« Il faut beaucoup souffrir pour Dieu avant de jouir de Dieu [3]. »

« A cœur vaillant rien d'impossible [4]. »

« Faire beaucoup, croire qu'on ne fait rien qui vaille, s'encourager pourtant et toujours recommencer, c'est la marque d'un vrai esprit de Dieu. »

« Tâchons de faire de bons et fervents actes; car un de ceux-là vaut mieux que dix des autres. »

« L'humilité et la charité sont les mères aux vertus : celles-ci les suivent comme les poussins suivent leurs mères-poules [5] »

« Qui bien désire la dilection bien la cherche; qui bien la cherche bien la trouve; qui bien la trouve, il a trouvé la source de vie, où il puisera la paix du Seigneur. »

[1] Esprit, p. II, ch. v. — [2] Entret. IX. — [3] Entret. III.
[4] Lett. DCCCLXIX. — [5] Lett. CVI, supplém.

Pour vivre constamment en dévotion, il n'est besoin selon lui que de se bien pénétrer de quelques-unes de ces fortes et excellentes maximes. Aussi eut-il voulu avoir le talent de la poésie, pour les mettre en vers et les graver plus profondément dans les esprits. « C'est merveille, dit-il, combien les discours resserrés dans les lois des vers ont de pouvoir pour pénétrer les cœurs et se graver dans la mémoire. Plût à Dieu que tant de poëtes chrétiens qui ont en notre âge si dignement signalé la beauté de leur génie, eussent aussi fait paraître la bonté de leur jugement, au choix des sujets de leurs poëmes. La corruption des mœurs ne serait pas si grande[1]. »

Quant aux pratiques, saint François de Sales recommandait surtout aux âmes qui voulaient avancer dans la perfection, l'oraison, le recueillement, et la sainte communion.

« L'oraison, disait-il, est l'eau de bénédiction qui par son arrosement fait reverdir et fleurir les plantes de nos bons désirs, lave nos âmes de leurs imperfections, et désaltère nos cœurs de leurs passions[2]. Ceux à qui Dieu donne la manne céleste des suavités et consolations intérieures, ne peuvent désirer ni recevoir les consolations du monde, au moins pour y prendre goût et y amuser leurs affections. Ce sont de petits avant-goûts des suavités immortelles que Dieu donne aux âmes qui le cherchent. On dit qu'Alexandre le Grand, cinglant en haute mer, découvrit le premier l'Arabie Heureuse, par le sentiment qu'il eut des suaves odeurs que le vent lui apportait, et sur cela se donna du courage et à tous ses compagnons : ainsi nous recevons souvent en cette mer de la vie mortelle,

[1] Lett. DCCCXXXVII; Préface du Traité de l'amour de Dieu.
[2] Introd , p. II, ch. I.

des douceurs et suavités qui nous font pressentir les délices de cette patrie heureuse et céleste à laquelle nous tendons et aspirons [1]. »

Il prodiguait ainsi ses plus belles comparaisons pour inspirer l'estime de l'oraison, et pour engager à y persévérer.

« Les arbres qui aiment à être transplantés, deviennent plus forts en changeant de terrain et jettent des racines plus profondes dans le sol qui les nourrit; mais nul ne s'aperçoit du fait tandis qu'il a lieu, ains seulement après: ainsi le cœur humain transplanté de l'homme en Dieu par le céleste amour, s'il s'exerce fort en l'oraison, s'étendra infailliblement et se serrera de plus en plus à la divinité, mais par des accroissements imperceptibles; l'on ne remarquera guère ce progrès tandis qu'il se fera, ains quand il sera fait [2] »

« Les brebis de Jacob attiraient dans leurs entrailles la variété des couleurs qu'elles voyaient en la fontaine où on les abreuvait; car leurs petits agneaux s'en trouvèrent par après tachetés. Ainsi une âme éprise de l'amoureuse complaisance qu'elle prend à considérer la divinité, et en icelle une infinité d'excellences, en attire dans son cœur les couleurs, c'est-à-dire qu'elle se pénètre des merveilles et perfections dont elle est frappée, et les rend siennes par le contentement qu'elle y prend [3]. »

Une bonne âme se désolait de ne rien faire en la méditation, et de ne pas savoir s'y occuper. « Vous ne faites rien, lui dit-il, en l'oraison. — Mais qu'est-ce que vous y voudriez faire, sinon ce que vous y faites, qui est de présenter et représenter à Dieu votre néant et votre misère?

[1] Introd., p. IV, ch. XIII. — [2] Traité de l'Amour de Dieu, liv. VII, ch. I. — [3] Théot., p. V, ch. I.

C'est la plus belle harangue que nous fassent les mendiants que d'exposer à notre vue leurs ulcères et leur indigence. — Mais quelquefois encore vous ne faites rien de tout cela, me dites-vous, et vous demeurez là comme une souche et une statue. — Eh bien, ce n'est pas peu que cela. Les arbres ne fructifient qu'en présence du soleil, les uns plus tôt, les autres plus tard ; les uns toutes les années, et les autres de trois en trois, et non pas toujours également. Nous sommes trop heureux de pouvoir demeurer en la présence de Dieu, le soleil de nos âmes. Contentons-nous de penser qu'il nous fera porter notre fruit ou tôt ou tard, ou tous les jours, ou de temps en temps, selon son bon plaisir, auquel nous devons pleinement nous résigner.

« Dans les palais des princes et des rois, il y a des statues qui ne servent qu'à récréer la vue du prince. Contentez-vous de remplir cet office en la présence de Dieu, si c'est sa volonté. Il animera sa statue quand il lui plaira [1]. »

« Si une statue, qu'on aurait mise en une niche au milieu d'une salle, avait du discours et qu'on lui demandât : Pourquoi es-tu là ? — Parce que, dirait-elle, le statuaire mon maître m'a mise ici. — Pourquoi ne te remues-tu point ? — Parce qu'il veut que je demeure immobile. — De quoi sers-tu là ? Quel profit te revient-il d'être ainsi ? — Ce n'est pas pour mon service que j'y suis ; c'est pour servir et obéir à la volonté de mon maître. — Mais tu ne le vois pas. — Non, dirait-elle, mais il me voit et prend plaisir que je sois où il m'a mise. — Mais ne voudrais-tu pas bien avoir du mouvement pour aller plus près de lui ? — Non pas, sinon qu'il me le commandât. — Ne désires-tu donc rien ? — Non, car je suis où mon maître

[1] Lett. DCLXIX.

m'a mise, et son gré est l'unique contentement de mon être.

« Mon Dieu ! que c'est une bonne oraison, et une bonne façon de se tenir en la présence de Dieu, que de se tenir en sa volonté et en son bon plaisir ! Il m'est avis que Magdeleine était une statue en sa niche, quand, sans dire mot, sans se remuer, et peut-être sans le regarder, elle écoutait les paroles de Notre-Seigneur, assise à ses pieds. Quand il parlait, elle écoutait ; quand il entrelaissait de parler, elle cessait d'écouter ; et cependant elle était toujours là[1] »

Le pieux directeur eût voulu qu'on eût porté dans toutes les occupations du jour les dispositions qu'il conseillait pour le temps de l'oraison.

« Rappelez, dit-il, le plus souvent que vous pourrez, votre esprit en la présence de Dieu. Regardez ce que Dieu fait et ce que vous faites. Vous verrez ses yeux tournés de votre côté et perpétuellement fixés sur vous par un amour incomparable. « O Dieu ! direz-vous, pourquoi ne vous regardé-je pas toujours, comme toujours vous me regardez ? Pourquoi pensez-vous à moi si souvent, mon Seigneur, et pourquoi pensé-je si peu à vous ? Où sommes-nous, ô mon âme ? Notre vraie place, c'est Dieu; où est-ce que nous vous trouvons ?

« Comme les oiseaux ont des nids sur les arbres pour y faire leur retraite, et les cerfs leurs buissons et leurs forts dans lesquels ils se récèlent et se mettent à couvert, prenant la fraîcheur de l'ombre en été, ainsi nos cœurs doivent prendre et choisir quelque place, ou sur le mont Calvaire, ou ès plaies de Notre-Seigneur, ou en quelque autre lieu proche de lui, pour y faire leur re-

[1] Lett. CLXVIII.

traite à toutes sortes d'occasions, et là s'alléger et récréer entre les affaires extérieures, et pour y être comme dans un fort, afin de se défendre des tentations. Bienheureuse sera l'âme qui pourra dire en vérité à Notre-Seigneur : Vous êtes mon refuge, mon rempart assuré, mon toit contre la pluie et mon ombre contre la chaleur[1]! »

« Un homme qui aurait reçu, dans un vaisseau de belle porcelaine, quelque liqueur de grand prix pour l'apporter en sa maison, marcherait doucement, ne regardant point à côté, mais tantôt devant soi, de peur de heurter à quelque pierre, tantôt à son vase pour voir s'il ne penche point. Faites-en de même au sortir de la méditation. Ne vous distrayez pas tout à coup; mais regardez simplement devant vous, et en telle sorte que vous veilliez aussi sur votre cœur, afin que la liqueur de la sainte oraison ne s'épanche que le moins possible[2] »

« Même quand les affaires sont de si grande importance qu'elles requièrent toute votre attention, de temps en temps regardez à Dieu, comme font ceux qui naviguent en mer, lesquels pour aller à la terre qu'ils désirent, regardent plus en haut au ciel que non pas en bas où ils voguent. Ainsi Dieu travaillera avec vous et pour vous, et votre travail sera suivi de consolation[3]. »

Mais c'est surtout l'Eucharistie qui semblait à ce pieux directeur, la vraie source de la ferveur et de l'amour divin.

« L'expérience, dit-il, m'a fait toucher du doigt, depuis vingt-cinq ans que je suis au service des âmes, la toute-puissante vertu de ce sacrement pour fortifier les cœurs au bien, les exempter du mal, les consoler, en un mot

[1] Introd., liv. II, ch. XII. — [2] Introd, liv. II, ch. VIII. — [3] Introd., liv. III, ch. X.

les diviniser dès cette vie, pourvu qu'il soit hanté avec la foi, la pureté et la dévotion convenables[1]. »

« La fréquente communion, quand elle est bien faite, produit des fruits aussi admirables que nombreux :

« 1° Elle unit l'âme avec Notre-Seigneur Jésus-Christ, selon ce qu'il dit lui-même : *Qui manducat meam carnem et bibit meum sanguinem, in me manet et ego in eo.*

« 2° Elle accroît et conserve la grâce en l'âme, donne abondance de vertus, force contre les tentations, victoire sur les ennemis, et même prospérité corporelle et perfection de vie, à celui qui fréquemment et dignement s'y présente.

« 3° Elle éclaire l'entendement, récrée et réjouit le cœur, dissipe nos langueurs et nos ténèbres.

« 4° Elle rend l'âme humble, pieuse, dévote, patiente, et enflamme la volonté de l'amour divin.

« 5° Elle augmente les habitudes vertueuses, émousse les aiguillons de la chair, apaise les ardeurs de la concupiscence.

« 6° Elle relève l'espérance par la certitude de la foi, et augmente la dévotion.

« 7° Elle remet et efface les péchés véniels, préserve des mortels, fait persévérer dans les bons desseins et surmonter généreusement toutes les difficultés.

« 8° Elle fait participer à tous les mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et donne des gages assurés de la gloire du Paradis.

« 9° Elle nous rend prompts à bien faire, miséricordieux envers les indigents, et redoutables aux démons infernaux.

« 10° Elle diminue la dette qui nous reste à payer à la justice divine pour nos péchés[2]. »

[1] Lett. DCCLXXVI. — [2] Opusc.

Une personne qui prenait de temps en temps ses conseils lui ayant témoigné une certaine crainte qu'il ne trouvât ses communions trop fréquentes, et qu'il ne se crût obligé d'en diminuer le nombre: « Ce ne sera jamais moi, lui dit-il, qui vous ôterai votre pain quotidien. Je vous dirai plutôt de communier toujours hardiment, quand ceux à qui vous vous confesserez diront : oui. »

« Deux sortes de personnes, dit-il ailleurs, doivent communier souvent: les parfaits, parceque, étant bien disposés, ils auraient grand tort de ne pas s'approcher de la source et fontaine de perfection, et les imparfaits, afin de pouvoir justement prétendre à la perfection; les forts, de peur qu'ils ne deviennent faibles, les faibles afin qu'ils deviennent forts; les malades, afin d'être guéris, et les sains de peur qu'ils ne tombent en maladie. Communiez donc souvent, et le plus souvent que vous pourrez, avec l'avis de votre père spirituel. Croyez-moi : les lièvres deviennent blancs parmi nos montagnes en hiver, parce qu'ils ne voient ni ne mangent que la neige; et, à force et d'adorer et de manger la beauté, la bonté et la pureté même en ce divin sacrement, vous deviendrez toute belle, toute bonne et toute pure[1]. »

Enfin le saint Prélat voulait que, pour se ranimer dans la piété, on profitât de toutes les occasions, des fêtes, des cérémonies et des anniversaires; et il ne manquait pas d'en profiter lui-même pour cette fin qui était l'objet constant de tous ses désirs.

« Elles s'en vont, écrit-il dans une lettre du jour de l'an, ces années périssables, et courant à la file imperceptiblement les unes après les autres, elles dévident notre vie mortelle, et, se finissant, elles finissent nos jours. Oh! que

[1] Introd., p. II, ch. XXI.

l'éternité est incomparablement plus aimable, puisque sa durée est sans fin, ses jours sans nuit, et ses contentements invariables[1]. »

Comme sainte Chantal lui avait dit un jour que c'était l'anniversaire de sa naissance : « Vous m'avez fait plaisir, répondit-il, en me rappelant que c'est le jour de votre naissance, car je n'y pensais pas... Ces jours de nos naissances doivent nous humilier, en nous faisant voir le néant d'où nous venons, et nous encourager, en nous faisant voir la fin pour laquelle Dieu nous a donné commencement. »

Il aimait surtout qu'on célébrât pieusement les jours où l'on avait reçu du ciel quelque grâce.

« Job désire que le jour de sa naissance périsse, et que jamais il n'en soit mémoire; mais moi, je souhaite au contraire que ces jours dans lesquels Dieu nous a faits tout siens vivent à jamais dans notre esprit, et que la souvenance en soit perpétuelle. Je veux que nous en célébrions tous les ans les jours anniversaires par l'addition de quelques particuliers exercices. Je veux que nous les appellions jours de notre dédicace, puisque, en ceux-ci, nous avons si entièrement dédié notre esprit à Dieu[2]. »

« J'approuverais que pour aider la communauté à se ressouvenir des bienfaits de Dieu dans la communion, chaque religieuse sût le jour de sa réception et des autres grâces plus signalées dont elle a été l'objet, et qu'autant que l'humilité et la simplicité chrétienne le peuvent permettre, elle en fît ressouvenir les sœurs en les priant d'en remercier Dieu avec elle[3]. »

Quant aux mystères que l'Église célèbre dans le cours de l'année, on peut voir par sa correspondance combien ce saint était attentif à en tirer de salutaires enseigne-

[1] Lett. CVII. — [2] Lett. LXXII. — [3] Règlement pour la Visitation.

ments, et avec quel art il savait accommoder ces pieuses instructions au caractère, aux besoins, aux dispositions des personnes auxquelles il s'adressait. Nous signalerons en particulier ses lettres sur la Nativité de Notre-Seigneur, sur son enfance, sur le très-saint Sacrement, et celles qui ont rapport aux fêtes de la sainte Vierge [1].

« Ma très-chère fille, écrivait-il sur la fin de sa vie à une religieuse de la Visitation, voilà le tant petit aimable Jésus qui va naître en notre commémoration, ces fêtes-ci prochaines. Or sus, caressez-le bien, faites-lui bien l'hospitalité avec toutes nos sœurs, chantez-lui bien de beaux cantiques, et surtout adorez-le bien fortement et doucement, et en lui sa pauvreté, son humilité, son obéissance et sa douceur, à l'imitation de sa très-sainte Mère. Je salue chèrement la chère troupe de nos sœurs ; je les regarde comme autant de simples bergères, qui, averties par l'Ange, vont faire hommage au divin Enfant, et, pour gage de leur éternelle servitude, lui offrent le plus beau de leurs agneaux, qui est leur amour, sans réserve ni exception [2]. »

« Je vous en prie, dit-il à sainte Chantal, reposez le plus doucement que vous pourrez auprès du céleste petit Enfant : il ne laissera pas d'aimer votre cœur tel que vous l'avez, sans tendreté et sans sentiment. Voyez-vous pas qu'il reçoit l'haleine de ce gros bœuf et de cet âne, qui n'ont ni sentiment ni mouvements quelconques? Comment ne recevrait-il pas les aspirations de notre pauvre cœur, lequel, quoique non tendrement pour le présent, solidement néanmoins et fermement, se sacrifie à ses pieds, pour être à jamais serviteur inviolable du sien, de celui de sa sainte Mère et du grand gouverneur du petit Roi [3] ?

[1] Lett. DCCII à DCCXXX. — [2] Lett. CCCCXXIII. — [3] Lett. DCCII.

« Mais ne suis-je pas trop ambitieux de penser que nos bons Anges, de vous et de moi, se trouvèrent en la chère troupe des musiciens célestes qui chantèrent en cette nuit? O Dieu! s'il leur plaisait d'entonner de rechef aux oreilles de notre cœur ce céleste cantique, quelle joie, quelle jubilation! Je les en supplie, afin que gloire soit au ciel, et en terre paix aux cœurs de bonne volonté!

« Que donnerions-nous à notre petit Roi que nous n'ayons reçu de lui et de sa divine libéralité? Or sus, je lui donnerai à la sainte messe la très-bien aimée fille qu'il m'a donnée. Eh! Sauveur de nos âmes, rendez-la toute d'or en charité, toute de myrrhe en mortification, toute d'encens en oraison; et puis recevez-la entre les bras de votre sainte protection, et que votre cœur dise au sien : Je suis ton salut aux siècles des siècles [1]. »

Il est aisé de deviner quels fruits d'humilité, de douceur, de charité, de détachement et de paisible ferveur devaient produire de telles paroles dites en secret à l'oreille du cœur par un homme qu'on chérissait comme un père, et qu'on vénérait comme un saint.

CHAPITRE VIII

PRINCIPAUX OBSTACLES QU'IL TACHAIT DE SURMONTER.

Un des premiers devoirs du directeur, c'est de faire connaître aux âmes qu'il conduit les obstacles qui s'opposent à leurs progrès, et de les aider à en triompher.

[1] Lett. DCCIII, à sainte Chantal.

Or saint François de Sales avait appris par l'expérience qu'après l'empressement dans les bons désirs il n'est rien de plus à craindre, pour les âmes droites et ferventes, que l'inquiétude, le chagrin, le découragement et l'inconstance, suites ordinaires d'une ardeur inconsidérée. Aussi est-ce sur ces divers sujets que roulent la plupart de ses recommandations et de ses avis.

Point d'excès d'abord, pas de précipitation, même dans le bien. « Il faut vouloir peu et petitement, dit-il, tout ce qui n'est pas Dieu [1]. »

« Ayons une intention bien pure de vouloir en tout la gloire de Dieu ; faisons le peu que nous pourrons pour cette fin-là, et laissons à la Providence le soin de tout le reste. Qui a Dieu pour objet de ses intentions, et qui fait ce qu'il peut, pourquoi se tourmenterait-il ? pourquoi se troublerait-il ? Qu'a-t-il à craindre ? Non, non, Dieu n'est pas si terrible à ceux qu'il aime : il se contente de peu, car il sait bien que nous n'avons pas beaucoup [2]. »

« Corrigez-vous toujours de quelque chose, mais ne faites pas ce bon office avec contention ; tâchez d'y prendre plaisir, comme les amateurs des exercices champêtres qui se plaisent à émonder les arbres de leurs vergers [3]. Jamais de vaines tristesses et d'inquiétude : faire le bien et le faire joyeusement, c'est un double bien ; s'attrister pour ses défauts, c'est joindre défaut à défaut [4]. »

Il voulait qu'on travaillât avec courage à avancer dans la vertu, mais sans trop s'inquiéter du résultat de ces efforts.

« C'est à nous de bien cultiver, dit-il, et partant il faut y vaquer fidèlement ; mais, quant à l'abondance de la

[1] Lett. CCCCLXI — [2] Lett. LI. — [3] Lett. DCCLXXXIV. — [4] Lett. LXV.

moisson, laissons-en le soin à Notre-Seigneur. Le laboureur ne sera jamais puni pour n'avoir pas une belle cueillette ; il le sera seulement s'il n'a pas bien labouré et ensemencé ses terres[1]. »

Il disait même qu'il est impossible de juger soi-même de ses propres progrès. « Ceux qui naviguent sur mer ne savent pas s'ils avancent, mais le maître pilote qui connaît les plages où il se trouve, le sait : ainsi nous ne pouvons pas juger de notre avancement, mais oui bien de celui d'autrui[2]. »

Le saint blâmait souvent, comme un défaut de confiance en Dieu, la crainte excessive qu'éprouvent certaines âmes à la vue des périls attachés à leur charge; et, comme il ne permettait pas qu'on s'exposât de soi-même, il ne souffrait pas non plus que pour éviter le danger, on contrariât les ordres de la Providence.

« J'ai un extrême désir, disait-il à ses filles de la Visitation, de graver en vos esprits une maxime d'une importance nonpareille : Ne demandez rien et ne refusez rien. En cette pratique vous trouverez la paix de vos âmes. Oui, tenez vos cœurs en la sainte indifférence. Ne désirez rien, mais laissez-vous pleinement et parfaitement, vous et toutes vos affections, aux soins de la divine Providence. Laissez-lui faire de vous tout ce qu'elle voudra, comme des enfants à leur nourrice. Qu'elle vous porte sur le bras droit ou sur le gauche, qu'elle vous couche ou qu'elle vous lève, laissez-la faire, car c'est une bonne mère qui sait mieux ce qu'il vous faut que vous-même. »

« L'homme qui s'abandonne à Dieu entièrement est capable de faire mille bonnes œuvres, et, pourvu qu'il soit fidèle à ne pas s'en attribuer l'honneur, on ne saurait

[1] Traité de l'amour de Dieu, liv. X, ch. VII. — [2] Entret. VIII.

croire tout ce que Dieu fait pour lui. Les apôtres étaient de simples pêcheurs, ignorants la plupart. Dieu les rendit savants, selon qu'il était nécessaire pour la charge qu'il leur voulait donner. Confiez-vous donc en lui ; appuyez-vous sur sa promesse et n'ayez peur de rien. Ne dites pas : Je n'ai point de talent pour bien parler. N'importe ; allez sans faire de discours ; Dieu vous donnera ce que vous aurez à dire et à faire quand il sera temps. Que si vous n'avez point de vertu ou que vous n'en aperceviez point en vous, ne vous mettez point en peine. Puisque c'est pour la gloire de Dieu et pour satisfaire à l'obéissance que vous entreprenez votre ministère, Dieu aura soin de vous ; il est obligé de vous pourvoir de tout ce qui vous sera nécessaire, tant pour vous que pour les âmes dont il vous donnera la charge [1]. »

Ce saint pensait même qu'une des raisons pour lesquelles on réussit souvent si peu dans le service de Dieu, c'est qu'on craint trop de ne pas réussir et qu'on veut trouver en soi-même des assurances de succès.

« Jamais, dit-il, on n'étudia tant qu'aujourd'hui. Ces grands saints, Augustin, Grégoire, Hilaire, et beaucoup d'autres, n'ont point tant étudié ; ils n'eussent su le faire, composant tant de livres qu'ils ont fait, prêchant et faisant toutes les fonctions de leur charge. Mais ils avaient une si grande confiance en Dieu et en sa grâce, et une telle méfiance d'eux-mêmes, qu'ils ne s'appuyaient nullement sur leur industrie ni sur leur travail ; et ils firent toutes les grandes œuvres qu'ils ont faites par la seule confiance qu'ils avaient mise en la grâce de Dieu et en sa toute-puissance. « C'est vous, disaient-ils, ô Seigneur, qui « nous envoyez ; c'est pour vous que nous travaillons ; ce

[1] Entretien VI.

« sera vous qui bénirez nos sueurs et qui nous donnerez « une bonne récolte. » Aussi leurs livres et leurs prédications produisaient des fruits merveilleux ; et nous autres qui nous confions en nos belles paroles, en notre bien dire et en notre doctrine, toutes nos peines s'en vont en fumée, et nous n'en recueillons d'autres fruits que de vanité[1]. »

D'après les mêmes principes, les attaques du démon ne devraient pas plus nous troubler que la vue de notre faiblesse. « La peur, dit-il encore à une âme tentée, est un plus grand mal que le mal même. Tant que saint Pierre a confiance, la tempête ne peut le submerger ; dès qu'il craint, il enfonce. Ne vous troublez jamais. Laissez enrager l'ennemi à la porte ; qu'il heurte, qu'il frappe, qu'il crie, qu'il hurle et fasse du pis qu'il pourra, nous sommes assurés qu'il ne saurait entrer dans notre âme que par la porte de notre consentement. Tenons cette porte bien fermée ; voyons souvent si elle est bien close ; et, pour tout le reste, ne nous en soucions pas, car il n'y a rien à craindre[2]. »

« Gardez-vous bien, écrit-il à sainte Chantal, de savoir mauvais gré à votre cœur de ces fâcheuses pensées qui sont autour. Non, ma fille, le pauvret n'en peut mais, et Dieu ne lui en sait aucun mauvais gré ; au contraire, sa divine sagesse se plaît à voir ce petit cœur tout tremblotant à l'ombre du mal, comme un faible petit poussin à l'ombre du milan, qui va voltigeant au-dessus ; car c'est signe qu'il est bon, ce cœur, et qu'il abhorre les mauvaises fantaisies[3]. »

A plus forte raison saint François de Sales réprouvait-il l'abattement, le chagrin, le dépit qu'inspire à certaines

[1] Entret. VII. — [2] Lett. LI. — [3] Lett. DLXX.

âmes peu patientes le sentiment de leurs imperfections, de leur aridité et de leurs misères. Il ne négligeait rien pour les animer et les soutenir.

« Allez joyeusement, disait-il, et à cœur ouvert le plus que vous pourrez, et, si vous n'allez pas toujours joyeusement, allez toujours courageusement et fidèlement [1]. »

« Tenez-vous joyeusement humble devant Dieu, mais tenez-vous également joyeuse et humble devant le monde. Soyez bien aise que les hommes ne tiennent pas compte de vous. S'ils vous estiment, moquez-vous-en joyeusement, et riez de leur jugement et de votre misère qui en est l'objet; s'ils ne vous estiment pas, consolez-vous joyeusement de ce qu'au moins en cela le monde suit la vérité [2]. »

« Il ne faut jamais rompre les cordes ni quitter le luth quand on remarque du désaccord. Il faut prêter l'oreille pour voir d'où vient le détraquement, et doucement tendre la corde ou la relâcher selon que l'art le requiert [3]. La plus lâche des tentations est celle du découragement [4]. »

« Lors même que nous faisons des fautes, nous ne devons pas nous décourager. Au contraire, nos imperfections nous doivent servir d'échelle pour monter au ciel. Il faut faire comme David. Quand ses ennemis lui avaient pris une ville : « Or sus, disait-il, je veux leur en prendre « dix. »

« Prenez garde à la ruse de notre ennemi. Avant d'avoir porté les âmes au péché, il leur représente Dieu sans main et sans foudre; et, quand il les a renversées par terre, il le fait venir en leur imagination environné d'éclairs et de

[1] Lett. XLIV. — [2] Lett. LXXVIII, à sainte Chantal. — [3] Lett. DXCV.
[4] Esprit, p. XVII, ch. III.

flammes, et tout environné de feu pour les réduire en cendres[1]. »

« Courage donc, ma fille ! Nous n'avons d'intentions que pour la gloire de Dieu. Non certes, au moins d'intentions découvertes ; car, si nous en découvrions d'autres, nous les arracherions tout aussitôt de notre cœur. Donc de quoi nous tourmentons-nous? Vive Jésus ! Il m'est avis quelquefois que nous sommes tout pleins de Jésus. Au moins, nous n'avons pas de volonté délibérée contraire. Ce n'est pas en esprit d'arrogance que je dis cela, ma fille ; c'est en esprit de confiance et pour vous encourager[2]. Ferme donc, je vous supplie ; que rien ne vous ébranle. Il est encore nuit, mais le jour s'approche ; non, il ne tardera pas[3]. Encore une fois courage ! si vous avez confiance, vous verrez la gloire de Dieu[4]. »

Un des artifices les plus ordinaires du démon pour empêcher les âmes d'arriver à la perfection, c'est d'en détourner leur vue, et de les distraire de ce grand dessein par une foule de projets stériles et de vains désirs. De là tant d'inconstance et d'inégalité dans la conduite, tant de dégoût de la condition où l'on se trouve, tant de vœux superflus et déraisonnables, tant de vertus en imagination, et tant de défauts en réalité. Saint François de Sales connaissait ce piége et ne négligeait rien pour le faire éviter.

« Je n'approuve nullement, dit-il, qu'une personne attachée à quelque devoir ou vocation s'amuse à désirer une autre sorte de vie que celle qui convient à son devoir, ni des exercices incompatibles avec sa condition présente ; car cela dissipe le cœur et l'allanguit ès exercices nécessaires[5]. »

Opusc. — [2] Lett. xcv. Supplém. — [3] Lett. LXVII. — [4] Lett. LXVIII. — [5] Introd., liv. III, ch. XXXVII.

« C'est merveille, ma fille, comme mon esprit est ferme en cet avis de ne pas semer au champ de notre voisin, pour beau qu'il soit, pendant que le nôtre réclame nos soins. La distraction du cœur est toujours dangereuse. Avoir son cœur en un lieu et son devoir en l'autre, n'est nullement à propos [1]. Jamais Jacob n'aima bien Lia pendant qu'il souhaita Rachel. Jamais les Israélites ne purent chanter en Babylone, parce qu'ils pensaient à leur pays. Et moi, je voudrais que nous chantassions partout [2]. »

« Grande folie de ceux qui s'amusent à désirer d'être martyrisés aux Indes et ne s'appliquent pas à ce qu'ils ont à faire chez eux, selon leur condition [3] ! Ne désirez point de n'être pas ce que vous êtes, mais désirez d'être fort bien ce que vous êtes. De quoi sert-il de bâtir des châteaux en Espagne, puisqu'il nous faut habiter en France? C'est ma vieille leçon [4]. »

Autant il demandait de maturité et de prudence dans le choix d'un état, autant il exigeait de constance et de fermeté dès qu'on s'était une fois engagé.

« *Que chacun,* dit l'Apôtre, *demeure en la vocation où Dieu l'a appelé.* Une des félicités de cette vie est de se plaire et d'être content en la vocation où l'on se trouve. Qui en désire une autre n'est jamais en repos [5].

« Du reste, il n'y a nulle vocation qui n'ait ses ennuis, ses amertumes, ses dégoûtements; et, qui plus est, hors ceux qui sont pleinement résignés à la volonté de Dieu, chacun changerait volontiers sa condition pour celle des autres; ceux qui sont évêques voudraient ne l'être pas; ceux qui sont mariés voudraient ne l'être pas, et ceux qui ne le sont pas le voudraient être. D'où vient cette générale in-

[1] Lett. XCVII, supplém. — [2] Lett. XCVIII. — [3] Entret. VII.
[4] Lett. DLVI. — [5] Esprit, p. XIV, ch. XVI.

quiétude des esprits, sinon d'une certaine répugnance que nous avons à la contrainte, et d'une malignité d'esprit qui nous fait penser que chacun est mieux que nous?

« Mais c'est tout un. Quiconque n'est pleinement résigné, qu'il tourne deçà et delà, il n'aura jamais de repos. Ceux qui ont la fièvre ne trouvent nulle place bonne ; ils n'ont pas demeuré un quart d'heure en un lit, qu'ils voudraient être en un autre. Ce n'est pas le lit qui en peut, mais c'est la fièvre qui les tourmente partout. Une personne qui n'a point la fièvre de la propre volonté se contente de tout, pourvu que Dieu soit servi. Elle ne se soucie pas en quelle qualité ce divin Maître l'emploie : pourvu qu'il fasse sa volonté, ce lui est tout un.

« Mais, pour avoir la dévotion, il ne suffit pas de vouloir faire la volonté de Dieu, il la faut faire gaiement. Si je n'étais pas évêque, peut-être sachant ce que je sais, je ne le voudrais pas être; mais, l'étant, non seulement je suis obligé de faire ce que cette pénible vocation requiert, mais je dois le faire joyeusement, et me plaire en cela et m'y agréer. C'est le dire de saint Paul : *Que chacun demeure en sa vocation devant Dieu.*

« Il ne faut pas porter la croix des autres, mais la sienne; et, pour porter chacun la sienne, Notre-Seigneur veut que chacun renonce à soi-même, c'est-à-dire à sa propre volonté. Je voudrais bien ceci et cela, je serais bien ici et là... Ce sont tentations. Notre-Seigneur sait bien ce qu'il fait, faisons ce qu'il veut; demeurons où il nous a mis[1]. »

« Il faut demeurer en la barque où l'on est, pour faire le trajet de cette vie à l'autre, et y demeurer volontiers et amiablement, parce que, encore que quelquefois nous

[1] Lett. DCCXXXV.

n'y ayons pas été mis de la main de Dieu, mais de la main des hommes, néanmoins, après que nous y sommes, Dieu veut que nous y soyons, et partant il faut y être doucement et volontiers [1]. Béni soit le vent, d'où qu'il vienne, pourvu qu'il nous conduise au port [2] ! »

« J'emprunte au grand saint Anselme une belle similitude. Comme un arbrisseau souvent transplanté, ne saurait prendre racine, ni par conséquent venir à sa perfection et produire le fruit désiré, ainsi l'âme qui transplante son cœur de dessein en dessein, ne saurait profiter, ni prendre la juste croissance de sa perfection, puisque la perfection ne consiste pas en commencements mais en accomplissements. Les animaux sacrés d'Ézéchiel allaient où l'impétuosité de l'Esprit les portait, et ne se retournaient pas en marchant, mais chacun s'avançait cheminant devant sa face [3]. Il faut aller où l'inspiration nous pousse et ne point se revirer ni retourner en arrière, ains marcher du côté où Dieu a contourné notre face, sans changer de visée. Qui est en bon chemin, qu'il se sauve. Il arrive que l'on quitte quelquefois le bien pour chercher le mieux, et que, laissant l'un, on ne trouve pas l'autre. Qu'un chacun donc, ayant trouvé la très-sainte volonté de Dieu en sa vocation, demeure saintement et amoureusement en icelle, y pratiquant les vertus convenables, selon l'ordre de la discrétion et avec le zèle de la perfection [4]. »

« La vraie lumière du ciel vous a fait voir votre chemin : elle vous conduira par icelui fort heureusement. Il y en a sans doute de plus excellents, mais non pas pour vous, et l'excellence du chemin ne rend pas excellents les

[1] Lett. DCCCLV. — [2] Lett. DCCCXXXV. — [3] Ézec., I, XII. — [4] Traité e l'amour de Dieu, liv. VIII, ch. XI.

voyageurs, ains leur vitesse et agilité. Rien n'est si agréable à la divine Majesté que la persévérance. Demeurez donc en repos, et dites : Oh ! combien de voies pour le ciel ! Bénis soient ceux qui marchent par icelles ; mais, puisque celle-ci est la mienne, j'y marcherai avec paix, sincérité, simplicité et humilité. L'unité de cœur est le meilleur moyen de perfection[1]. »

« Je consultai un jour notre bienheureux, dit M. Camus, sur le désir que j'avais de quitter mon évêché pour mener une vie privée ; il me répondit par ces paroles de saint Augustin : *Otium sanctum diligit caritas veritatis, et negotium justum suscipit veritas caritatis*[2]. »

Une autre fois le saint lui écrivit : « Cette idée de retraite n'est pas un péché ; mais elle pourrait devenir la source de grandes tentations. La raison en est que tandis qu'on songe à déposer un fardeau, on ne fait guère effort pour le bien porter. Ainsi un mari cesse-t-il de témoigner de l'affection à sa femme, du moment qu'il pense à la répudier. Au lieu de renoncer à tout travail parce qu'on ne fait pas assez bien sa part, mieux vaut assurément redoubler d'ardeur. Oui, il vaut bien mieux lever les yeux en haut, espérer le secours de Dieu et nous glorifier dans nos infirmités, que de tourner le dos à l'ennemi, comme les enfants d'Éphrem. Ceux qui ont confiance au Seigneur auront des ailes comme l'aigle ; ils voleront, et ne se lasseront point ; mais ceux qui manqueront de forces, ils disparaîtront comme la fumée. Du reste, les lâches qui cherchent leur salut dans la retraite peuvent éviter la peine : ils n'éviteront pas le danger.

« Pour moi il me semble entendre la parole de Jésus-Christ : *Simon, fils de Jean, m'aimes-tu ?* puis a réponse

[1] Lett. DCLXXIX. — [2] Esprit, p. XIV, ch. IX.

de Pierre : *Vous savez que je vous aime ;* suivie de ce grand commandement du Sauveur : *Prends soin de mes ouailles ; cette œuvre est la meilleure preuve d'amour qu'on me puisse donner*[1]*!* »

« Ainsi, quoiqu'il estimât davantage la part de Marie, que l'Évangile appelle très-bonne, il pensait néanmoins qu'elle convenait mieux au ciel, et que celle de Marthe, acceptée pour Dieu, était plus conforme à la fin de la vie présente. Il exceptait les vocations extraordinaires, et ceux qui, n'ayant pas les talents pour servir en l'office de Marthe, en avaient de propres à la vie contemplative, comme aussi ceux qui, ayant usé leurs forces au service des âmes, se retiraient quelque temps avant de mourir pour se disposer à aller à Dieu[2] »

« Résigné à garder le fardeau de l'épiscopat, je ne m'en plaignais pas moins à lui, dit l'évêque de Belley, des traverses et des difficultés que je rencontrais dans l'exercice de mes fonctions pastorales. Il me répondait qu'en entrant au service de Dieu, il fallait se préparer à la tentation, nul ne pouvant suivre Jésus-Christ et être de ses disciples qu'en portant sa croix, ni avoir accès au ciel que par le chemin des souffrances.

« C'est l'art des arts, disait-il, que la conduite des âmes. Il ne faut pas s'en mêler si l'on n'est résolu à mille travaux et à mille traverses. Le Fils de Dieu étant un signe de contradiction, doit-on s'étonner si son ouvrage y est exposé ? Il a tant travaillé et tant souffert pour gagner des âmes : ses coadjuteurs et ses coopérateurs qui ne sont que ses disciples, les auront-ils à meilleur marché que leur maître ?

« Saint Paul disait au jeune Timothée : *Pressez à temps*

[1] Lett. CLVII, supplém. — [2] Esprit, p. IV, ch. IX.

et à contre-temps; reprenez, exhortez, priez en toute patience et doctrine. Remarquez qu'il met la patience avant la doctrine, parce qu'on ne vient à bout des esprits difficiles que par la patience. Par cette vertu nous ne possédons pas seulement nos âmes, mais encore celles des autres. »

« Mais de peur que les difficultés ne m'abattissent le courage, il s'empressait de me ranimer par l'exemple du prince des pasteurs, lequel a préféré l'opprobre de la croix à la joie et au contentement, pour opérer notre salut. Il ajoutait celui des apôtres et des premiers pasteurs de l'Église. « Il faut prendre, disait-il, l'héritage avec ses charges. Que ne souffrit point Jacob pour épouser Rachel? Quand une femme enfante, elle est dans la douleur, mais ayant mis un homme au monde, elle perd jusqu'au souvenir de ses douleurs. Après tout, les souffrances passagères de ce siècle ne sont pas dignes d'être comparées à la gloire future dont nous jouirons dans le ciel, où Dieu essuiera nos larmes, et où il n'y aura ni plaintes, ni travaux, ni douleurs, parce que toutes ces choses seront passées[1]! »

Un bon curé lui exposant de même la stérilité de ses travaux et son désir de changer de position, le saint évêque l'encourage et l'exhorte à la constance, comme M. Camus. « Hélas, monsieur, mon très-cher confrère, lui dit-il, pourquoi Dieu nous a-t-il nourris si longtemps du doux lait de ses consolations? c'est afin que, devenus grands, nous tâchions d'aider à la réédification des murs de Jérusalem, ou en portant des pierres, ou en brassant le mortier, ou en martelant. Croyez-moi : demeurez là, et faites fidèlement, tout à la bonne foi, ce que morale-

[1] Esprit, p. IX, ch. IV.

ment vous pouvez faire. Vous verrez que : *Si credideris, videbis gloriam Dei.* Mais si vous voulez bien faire, tenez pour tentation tout ce qui vous sera suggéré pour changer de place, car, tandis que votre esprit regardera ailleurs, jamais il ne s'appliquera bien à profiter là où vous êtes[1]. »

Enfin le respect qu'il portait à la volonté de Dieu, et l'estime qu'il avait de la paix de l'âme, lui faisaient demander qu'on tâchât de se plaire, non-seulement dans la vocation et dans l'emploi où l'on était engagé, mais encore dans chaque position, dans chaque société, dans chaque occupation où l'on se trouvait pour le moment.

« C'était encore un de ses beaux mots, dit M. Camus : Il faut se plaire avec soi-même quand on est en solitude, et avec le prochain comme avec soi-même quand on est en compagnie, et partout ne se plaire qu'en Dieu qui a fait la solitude et la compagnie. Mais, par malheur, l'inégalité de nos esprits est telle, que nous regardons toujours derrière nous, et qu'en compagnie nous soupirons après la solitude, et dans la solitude, au lieu de jouir de sa douceur, nous désirons la conversation. Il faut avoir l'esprit plus juste et plus raisonnable ; et au temps destiné à la récréation, aimer la récréation, et pareillement aimer la lecture, l'oraison, le travail, aux heures qui y sont destinées, et le silence lorsqu'il est ordonné par la règle et l'obéissance. Ainsi on pourra dire avec le prophète : *Je bénirai le Seigneur en tout temps, et sa louange sera toujours sur mes lèvres ;* car c'est bénir et louer le Seigneur en tout temps que de rapporter à sa gloire toutes nos actions bonnes et indifférentes, ainsi que la fuite des mauvaises. Qui fait autrement s'ennuiera partout ; car la solitude sans Dieu est une mort, et la compagnie sans lui

[1] Lett. LXXIV.

est plus dommageable que désirable. Partout il fait bon avec Dieu, nulle part sans lui [1]. »

CHAPITRE IX

ILLUSIONS ET ÉCARTS QU'IL S'EFFORÇAIT DE PRÉVENIR.

Les personnes qui avaient recours aux avis de saint François de Sales n'avaient pas toutes la même générosité et les mêmes lumières. Plusieurs lui demandaient à connaître la perfection sans avoir la volonté de travailler à l'acquérir.

« Vous voudriez, leur disait-il, que je vous enseignasse une sorte de perfection toute faite, de manière que vous n'eussiez qu'à vous revêtir de la sainteté, comme vous feriez de votre robe, et que vous vous trouvassiez ainsi parfaits sans peine. Oh! certes, si cela était en mon pouvoir, je serais l'homme le plus parfait du monde; car, si je pouvais donner la perfection aux autres sans qu'ils eussent rien à faire, je vous assure que je la prendrais premièrement pour moi.

« Souvent on s'imagine que la perfection est un art, et que si l'on pouvait en trouver le secret, on l'aurait incontinent et sans peine. C'est une erreur [2]. Je ne connais d'autre perfection que d'aimer Dieu de tout son cœur et son prochain comme soi-même. Or tout le secret d'arriver à cet amour, c'est d'aimer; car comme on apprend à

[1] Esprit, p. IV, ch. XXII, et p. II, ch. XVIII. — [2] Entret. IX.

étudier en étudiant, à parler en parlant, à courir en courant, à travailler en travaillant, aussi apprend-on à aimer Dieu et le prochain en l'aimant. Ceux qui prennent une autre méthode se trompent[1]. »

Ainsi c'était à l'exercice des vertus et surtout de la charité qu'il rapportait tous ses avis. Il voulait qu'on s'appliquât à la pratique bien plus qu'à l'étude de la vie spirituelle.

L'avant-veille de sa mort, ses religieuses de Lyon le prièrent de leur faire connaître les marques auxquelles on peut discerner le péché véniel de la simple imperfection. « A la vérité, leur répondit-il, il serait bon de savoir faire ce discernement. Mais de deux cents, il n'y en a pas deux qui en soient capables. Les plus saints même y sont bien embarrassés. Je vous dirai ce qui m'arriva un jour en confessant la sœur Marie de l'Incarnation, avant son entrée en religion. Après l'avoir ouïe deux ou trois fois, elle s'accusa à moi de plusieurs imperfections. Je lui dis que je ne pouvais lui donner l'absolution, parce qu'il n'y avait point de péché en ce dont elle s'accusait, ce qui l'étonna grandement, car elle n'avait jamais fait cette distinction du péché et de l'imperfection. Je l'exhortai à ajouter, comme vous faites, l'accusation d'un péché qu'elle avait commis autrefois. Après sa confession, elle me remercia de grande affection... Vous voyez donc combien cela est difficile, puisque cette âme qui était si éclairée avait demeuré si longtemps en cette ignorance. Il ne faut pas non plus se mettre en peine de faire ce discernement, quand on n'en est pas capable, puisque cette grande servante de Dieu ne laissait pas d'être sainte, encore qu'elle ne le fît pas[2]. »

[1] Esprit, p. I, ch. xxv et xxvi. — [2] Charles Aug., liv. X.

Le pieux évêque recommandait beaucoup l'étude de la vie des saints, et il ne faisait pas difficulté d'en rapporter les traits les plus merveilleux; mais il ne conseillait qu'à un petit nombre la lecture des ouvrages spirituels qui traitent de la haute mysticité, et il croyait que beaucoup d'esprits moins solides qu'ardents pourraient y trouver plus de périls que de vraies lumières.

« Vous pouvez, écrit-il à une personne de piété, lire utilement les livres de la mère Thérèse et de sainte Catherine de Sienne, l'*Abrégé de la perfection chrétienne*, etc. Seulement ne vous empressez pas à la pratique de tout ce que vous y verrez de beau. Ressouvenez-vous qu'il n'est pas question qu'un seul mange tout un festin préparé pour plusieurs. La *Méthode*, la *Perfection*, la *Perle*, sont des livres fort obscurs, et qui cheminent par la cime des montagnes : il ne s'y faut guère amuser[1]. »

« J'ai vu des personnes qui, ayant lu les livres de la mère Thérèse, trouvaient pour leur compte qu'elles avaient tout autant de perfection et de dons surnaturels, bien qu'elles en fussent fort éloignées[2]. »

« Je me souviens en particulier d'une religieuse d'un ordre très-réformé, laquelle, à force de lire les livres de sainte Thérèse, apprit si bien à parler comme elle, qu'elle semblait être une petite mère Thérèse ; et elle le croyait, s'imaginant si vivement tout ce que la mère Thérèse avait fait pendant sa vie, qu'elle se figurait en faire tout autant, jusqu'à avoir des bandements d'esprit et des suspensions de puissance, comme elle lisait que la sainte en avait eus. Il y en a d'autres qui, à force de penser à la vie de sainte Catherine de Sienne ou de Gênes, s'imaginent aussi être, par imitation, d'autres sainte Catherine[3]. »

[1] Lett. CXXVII. — [2] Lett. DCIII. — [3] Entret. IX

« Pour ce qui est du *Combat spirituel*, lisez-le et relisez-le. Ce doit être votre cher livre. Il est clair, et tout praticable [1]. Il y a quinze ans que je le porte en ma pochette, et je ne le lis jamais qu'il ne me profite [2]. »

Soigneux de réprimer tout mouvement de l'amour-propre, il défendait également de parler des choses de piété à la légère ou avec prétention, pour se faire honneur de les bien entendre.

« Ne soyez pas prompte à parler, disait-il à sainte Chantal, mais répondez tardivement, humblement, doucement ; et dites beaucoup en vous taisant, par modestie et égalité [3]. »

« Il ne faut jamais parler de Dieu, ni de la dévotion, par manière d'acquit, de devis et d'entretien, mais toujours avec un grand respect, estime et sentiment. Ce que je dis pour prévenir une remarquable vanité qui se trouve en plusieurs qui font profession de dévotion, lesquels à tout propos disent des paroles saintes et ferventes par manière d'entregent, sans y penser nullement; et après les avoir dites, il leur est avis qu'ils sont tels que les paroles témoignent; ce qui n'est pas [4]. »

Ami de la simplicité et de la modération en toutes choses, saint François de Sales se tenait en garde contre toute pratique qui s'éloignait des voies communes, et qui pouvait flatter l'amour-propre.

Il permettait aisément l'usage de la discipline, et la conseillait même quelquefois comme un excellent remède contre la langueur de l'esprit [5]. Il recommandait de n'être pas scrupuleux dans le soin qu'on croyait devoir donner au corps, et il disait que, si l'on contractait quelque infirmité pour faire les exercices communs de la

[1] Lett. CXXVII. — [2] Lett. CXXX — [3] Lett. DLXXX. — [4] Introd., p. III, ch. XXVI. — [5] Lett. DCCXXXVII; Introd., p IV, ch. XII.

dévotion, l'oraison, etc..., il fallait bénir Dieu de ce mal et le souffrir avec patience. Mais aussi il condamnait les pénitences et les austérités extraordinaires, capables de détruire les forces et de causer des maladies. « Le respect que nous devons à la Providence de Dieu, et la charité à laquelle nous sommes tenus envers nous-mêmes défendent, disait-il, ces excès[1]. »

Ayant appris que sainte Chantal excédait ses forces, et que dans sa ferveur elle passait une partie des nuits en prières, il l'en reprit aussitôt. « Pourquoi faites-vous cela, ma chère fille? lui écrit-il. Non, certes, il ne faut pas accabler l'esprit à force de mâter le corps. Saint François le disait à ses disciples. Je fais la même chose que vous, il est vrai, mais c'est par une vive force : autrement je dors fort bien ce qui m'est nécessaire. La lettre ci-jointe vous fut écrite à la mi-nuit, mais il y a longtemps que je n'avais tant veillé. Il ne faut pas pour peu de chose se détraquer comme cela, notamment les femmes, car après on ne vaut rien le long du jour[2]. »

« Dormez bien, écrivait-il à l'abbesse de Port-Royal, Angélique Arnaud. Manger peu, travailler beaucoup, avoir un grand tracas d'esprit, et refuser le dormir au corps, c'est vouloir tirer beaucoup de service d'un cheval qui est efflanqué, et sans le faire repaître[3]. »

« Il n'est pas croyable, disait-il à une autre abbesse, combien les longues veilles du soir sont dangereuses et débilitent le cerveau. On ne le sent pas en la jeunesse; mais on le ressent d'autant plus par après; et plusieurs personnes se sont rendues inutiles par ces excès. Cependant, si le lit vous déplaît, et que vous n'y puissiez pas demeurer autant que les autres, je vous permettrai bien de vous lever une heure plus matin. »

[1] Déposit de sainte Chantal. — [2] Lett. CXXXII. — [3] Lett. CCCCXIII.

Les vœux à long terme, ou malaisés à remplir, ne convenaient pas, suivant lui, à beaucoup de personnes. Il dissuada l'évêque de Belley de s'obliger de cette manière à réciter le chapelet chaque jour, bien qu'il l'exhortât en même temps à rester fidèle à cette pratique[1]. Sainte Chantal lui ayant demandé de vouer une messe chaque semaine en l'honneur de la sainte Vierge, il le lui permit, mais pour un an seulement[2]. Une autre personne lui communiqua la pensée qu'elle avait de faire le pèlerinage de Lorette : il la détourna de ce dessein. « Nous ne sommes plus au temps de sainte Paule, lui dit-il. Je ne vous conseille point d'entreprendre ce voyage, mais plutôt d'être de plus en plus zélée en la dévotion de cette divine vierge; son intercession est si puissante et si favorable aux âmes, que pour moi je l'estime le plus grand appui que nous puissions avoir auprès de Dieu, pour notre avancement en la véritable piété[3]. »

Enfin il ne voulait pas qu'on aspirât à aucune faveur surnaturelle, qu'on regardât comme un indice de perfection d'en avoir reçu quelqu'une. « La marque la plus assurée de la sainteté, dit-il, c'est de la voir fondée sur une vraie et profonde humilité, et sur une ardente charité. Les opérations surnaturelles, dit saint Bernard, se peuvent aussi bien faire par les personnes hypocrites que par les saints. C'est l'humilité de cœur qui en fait reconnaître la solidité et la vérité[4]. »

« Quand une personne a des ravissements en l'oraison, et n'en a pas dans sa conduite, c'est-à-dire ne mène pas une vie relevée, et attachée à Dieu par abnégation des convoitises mondaines et mortification de la volonté,

[1] Esprit, p. VIII, ch. XVI. — [2] Lett. LXVI. — [3] Lett. DCCLXVIII. — [4] Avis aux Conf.

croyez que tous ces ravissements sont grandement douteux et périlleux; ce sont des ravissements propres à exciter l'admiration des hommes, mais non pas à les sanctifier[1]. »

La supérieure d'un des monastères de la Visitation lui écrivit un jour qu'une de ses religieuses avait de nombreuses révélations, et que le confesseur de la maison ne doutait nullement qu'elles ne vinssent du ciel. La réponse du saint évêque fait voir combien il était éloigné de toute crédulité, et à quel point il tenait à inculquer ce principe qu'on doit n'admirer que la sainteté et ne juger de la vertu que par les actes.

« J'oubliais, dit-il en terminant sa lettre, de vous parler des visions et révélations de cette fille. On ne doit pas les trouver étranges, parce que la facilité et tendreté de l'imagination des filles les rend beaucoup plus susceptibles d'illusions que les hommes. Elles sont plus abandonnées à la crédulité des songes, à la crainte des péchés et à la crédulité des superstitions. Il leur est souvent avis qu'elles voient ce qu'elles ne voient pas, qu'elles oient ce qu'elles n'oient pas, qu'elle sentent ce qu'elles ne sentent pas.

« Plaisante histoire d'une de mes parentes, qui, ayant perdu son mari en Piémont, s'imagina qu'il l'avait laissée grosse, et demeura en cette imaginaire grossesse quatorze mois, avec d'imaginaires douleurs et d'imaginaires sentiments de l'enfant, tellement qu'à la fin elle poussa des cris tout un jour et toute une nuit, parmi des tranchées imaginaires d'un imaginaire enfantement. Pour qui l'eût crue à son serment, elle eût été mère, sans faire aucun enfant.

« Il faut donc témoigner à cet esprit-là du mépris de ses

[1] Lett. DXCII.

imaginations, mais un mépris doux et sérieux, et non pas moqueur ni dédaigneux. On ne doit pas maltraiter cette pauvre fille, parce que, comme je le crois, elle n'a point d'autre coulpe en son affaire que celle du vain amusement qu'elle prend en ses vaines imaginations.

« Seulement il faut se montrer totalement indifférent à ses révélations et visions, tout comme si elle racontait des songes ou des rêveries d'une fièvre chaude, sans s'amuser à les réfuter ni combattre. Même, quand elle en voudra parler, il faut lui donner le change, c'est-à-dire changer de propos et l'entretenir des solides vertus et perfections de la vie religieuse, particulièrement de la simplicité de la foi, par laquelle les saints ont marché, sans visions ni révélations particulières quelconques, se contentant de croire fermement à la révélation de l'Écriture sainte et de la doctrine apostolique et ecclésiastique. Il sera bon aussi de lui inculquer souvent la sentence de Notre-Seigneur, qu'il y aura plusieurs faiseurs de miracles et plusieurs prophètes auxquels il dira à la fin du monde : *Retirez-vous de moi, ouvriers d'iniquité, je ne vous connais point.* Mais, pour l'ordinaire, il faut dire à cette fille : Parlons de notre leçon, de celle que Notre-Seigneur nous a commandé d'apprendre, disant : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur.*

« Quant au bon père qui semble approuver ces visions, il ne faut pas rejeter son sentiment, ni disputer contre lui, ains seulement témoigner que, pour éprouver tout ce trafic de révélations, il semble bon de les mépriser et de n'en tenir aucun compte. Voilà mon avis pour le présent [1]. »

Outre les raisons qu'il allègue pour justifier cette réserve, le saint cite encore dans cette même lettre un trait

[1] Lett. DXCI.

qui n'était pas de nature à flatter la vanité de la religieuse, ni à disposer ses sœurs à l'admiration.

« Il y eut, dit-il, au temps de la bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation, une fille de basse naissance qui fut trompée de la tromperie la plus extraordinaire qu'il est possible d'imaginer. L'ennemi, sous la forme de Notre-Seigneur, dit fort longtemps ses Heures avec elle, avec un chant si mélodieux, qu'il la ravissait perpétuellement, Il la communiait fréquemment sous l'apparence d'une nuée argentine et resplendissante, du milieu de laquelle il faisait venir une fausse hostie dans sa bouche. Il la faisait vivre sans manger chose quelconque. Quand elle portait l'aumône à la porte, il multipliait le pain dans son tablier, en sorte que si elle portait du pain pour trois pauvres, et qu'il s'en trouvât trente, il y en avait pour donner à tous très-largement, et du pain fort délicieux, dont son confesseur, religieux d'un ordre très-réformé, envoyait çà et là parmi ses amis spirituels par dévotion. Cependant cette fille avait tant de révélations, qu'enfin elle devint suspecte à tous les gens d'esprit. Elle en eut une extrêmement dangereuse, par suite de laquelle on crut convenable de mettre sa vertu à l'épreuve, et pour cela on la plaça comme chambrière auprès de la bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation, lors encore mariée. Là, comme elle était traitée un peu durement par feu M. Acarie, on découvrit bientôt qu'elle n'était nullement sainte, et que sa douceur et humilité extérieures n'étaient autre chose qu'une dorure superficielle que l'ennemi employait pour faire agréer ses illusions; et enfin on se convainquit qu'il n'y avait chose du monde en elle qu'un amas de visions fausses. Quant à elle, on reconnut que non-seulement elle ne trompait pas malicieusement le monde, mais qu'elle était la première trompée, n'y ayant

de son côté aucune sorte de faute, sinon la complaisance qu'elle prenait à s'imaginer être sainte, et quelques simulations ou duplicités pour maintenir la réputation de sa vaine sainteté. Tout ceci m'a été raconté par la bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation [1]. »

[1] Lett. DXCI.

QUATRIÈME PARTIE

EXEMPLES ET DOCTRINE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES SUR LA PRÉDICATION

CHAPITRE PREMIER

IDÉE QU'IL EN AVAIT.

Saint François de Sales, n'ayant jamais considéré le ministère de la prédication que dans la lumière de la foi, en avait la plus haute estime. Il ne s'y livra que par obéissance et avec un profond sentiment d'humilité [1]. « Le jour de Saint-Thomas, écrit-il au père Pollevin, son ancien confesseur, j'ai célébré la messe en notre église cathédrale de Saint-Pierre de Genève, et, par le commandement de mon évêque, depuis six mois je suis occupé à prêcher ici et ailleurs, dans le diocèse, la parole de Dieu. En quoi je m'accuserais bien fort de témérité, si l'obéissance ne m'en avait ôté le scrupule [2]. »

Il ne pouvait souffrir qu'on s'acquittât de cet emploi négligemment ou avec légèreté. « La parole de Dieu est une charge, disait-il ; les prédicateurs en sont chargés

[1] Déposit. de sainte Chantal. — [2] Lett ix, supplément.

avant de l'avoir annoncée, et les auditeurs en demeurent chargés après qu'ils l'ont ouïe... Je n'aime pas qu'on y mêle des bons mots ou des plaisanteries : ce n'est pas le lieu[1]. »

Il honorait et respectait cette divine parole dans les autres, comme en lui-même. Il l'entendait aussi souvent qu'il lui était possible, et jamais il ne se dispensait d'assister aux sermons, que pour cause grave, disant qu'il n'y avait rien de bon en lui, sinon qu'il aimait fort à entendre la parole de Dieu. Quel que fût le prédicateur, il l'écoutait attentivement, et le fixait sans jamais tourner la tête ni se laisser aller au sommeil[2]. « Jamais, disait-il, je n'assiste à un sermon sans y apprendre quelque chose de nouveau[3]. » Et pour inspirer ses sentiments aux fidèles, il avait soin, lorsqu'il montait en chaire peu de temps après, de rappeler quelque trait de la prédication précédente, en y joignant l'éloge de celui qui avait prêché.

Il ne permettait pas qu'on censurât devant lui la parole de Dieu. Il voulait qu'on l'honorât, sous quelque forme qu'elle fut présentée, et il fit de cette pratique une règle spéciale pour son Institut de la Visitation[4]. « Je désire, disait-il à ses religieuses dans une instruction qu'il qu'il leur adressa, qu'on porte grand honneur à ceux qui annoncent le saint Évangile. Certes, on a grande obligation de le faire, car ce sont des messagers célestes qui viennent de la part de Dieu pour nous enseigner le chemin du salut. Il les faut regarder comme tels, et non pas comme de simples hommes ; et quoiqu'ils ne parlent pas si bien que les esprits célestes, il ne faut pourtant rien rabattre de l'humilité et révérence avec laquelle nous devons recevoir la parole de Dieu, qui est toujours la même,

[1] Lett. à l'arch. de Bourges. — [2] Déposit. — [3] Vie, par Don Jean de Saint François. — [4] Déposit. de sainte Chantal.

aussi pure et aussi sainte que si elle était dite et proférée par les anges.

« Je remarque que quand j'écris à une personne sur de mauvais papier, et par conséquent avec un mauvais caractère, elle me remercie avec autant d'affection que quand je lui écris sur du papier meilleur et en plus beau caractère. Pourquoi cela? sinon parce qu'elle ne porte pas son attention sur le papier, qui n'est pas bon, ni sur le caractère qui est mauvais, mais seulement sur moi qui lui écris. De même faut-il faire de la parole de Dieu : ne point regarder qui nous l'apporte ou qui nous l'explique. Il nous doit suffire que c'est Dieu qui se sert de ce prédicateur pour nous enseigner. Et puisque nous voyons que Dieu l'honore tant que de parler par sa bouche, comment est-ce que nous autres pourrions manquer d'honorer et de respecter sa personne [1]? »

« Peu importe, disait-il une autre fois, que l'eau d'une fontaine coule par un canal de bois, de fer ou de plomb, pourvu que le jardin soit arrosé. De même peu importent les qualités du prédicateur qui arrose, pourvu que nos âmes soient détrempées de la divine parole, comme d'une rosée céleste qui fasse germer le Sauveur dans le jardin de nos cœurs [2]. »

CHAPITRE II

SON ZÈLE A PRÊCHER LA PAROLE DE DIEU.

Il eût voulu prêcher toujours et accomplir à la lettre la parole du Seigneur au prophète : *Clama, ne cesses;*

[1] Entret. XV. — [2] Esprit, p. IX, ch. XIV, et p, XV, ch. XXIX.

quasi tuba exalta vocem tuam [1]. Jamais, à son avis, on ne pouvait trop exhorter les âmes au service de Dieu et à la pratique de la vertu.

« Au commencement de mon épiscopat, rapporte M. Camus, il lui revint que plusieurs me blâmaient de prêcher moi-même, dans mon diocèse, le Carême et l'Avent, outre les dimanches et fêtes. Il répondit d'abord que blâmer un laboureur ou un vigneron de trop bien cultiver sa terre, c'était lui donner de véritables louanges. Puis craignant que je ne me décourageasse pour ces censures, il me raconta ce trait de sa vie.

« Voici, me dit-il, ce qui m'est arrivé à moi-même. J'avais le meilleur père du monde; mais il avait passé une grande partie de sa vie à la cour et à la guerre, et il en savait mieux les règles que celles de la théologie. Tandis que j'étais prévôt, je m'exerçais à tout propos à la prédication, tant à la cathédrale que dans les paroisses, jusque dans les moindres confréries. Je ne savais ce que c'était que de refuser, tant j'avais à cœur ce mot de Notre-Seigneur : *Donnez à tous ceux qui vous demandent.* Mon bon père entendant sonner le sermon, demandait qui prêchait. On lui disait : Qui serait-ce sinon votre fils? Un jour il me prit à part et me dit : Prévôt, tu prêches trop souvent; j'entends même en des jours ouvriers sonner le sermon, et toujours on me dit : C'est le prévôt, le prévôt. De mon temps il n'en était pas ainsi. Les prédications étaient bien plus rares, mais aussi quelles prédications! Dieu le sait. Elles étaient doctes, bien étudiées; on disait des merveilles; on citait plus de latin et de grec en une que tu ne fais en dix. Tout le monde en était ravi et édifié; on y courait à grosses troupes; vous eussiez dit qu'on

[1] Isaïe, LVIII, 1.

allait recueillir la manne. Maintenant tu rends cet exercice si commun, qu'on n'en fait plus d'état et on n'a plus tant d'estime de toi.

« Voyez-vous, ajouta le saint évêque, ce bon père parlait comme il l'entendait; il s'en fallait bien, sans doute, qu'il me voulût du mal, mais c'était selon les maximes du monde qu'il parlait. Tous ces propos ne sont que des imaginations de sagesse humaine, laquelle est une vraie folie devant Dieu. Jésus-Christ, qui est le miroir de la perfection et le modèle des prédicateurs, n'a pas usé de ces circonspections, ni les apôtres qui ont suivi ses traces. Saint Paul ne disait-il pas au jeune évêque Timothée : *Prædica verbum, insta opportunè, importunè ; argue, obsecra, increpa, in omni patientiâ et doctrinâ*[1] ? Croyez-moi, on ne prêchera jamais assez : *Nunquam satis dicitur quod nunquam satis discitur*[2]. »

Saint François de Sales persévéra toute sa vie dans ces sentiments. « Il ne cessa jamais, dit Charles-Auguste, d'annoncer la parole de Dieu, à l'imitation de saint Augustin et des autres pères de l'Église, en sorte qu'il disait quelque temps avant sa mort qu'il avait fait plus de quatre mille prédications. Presque chaque année il prêchait l'Avent et le Carême en quelque paroisse et souvent durant ces stations il montait en chaire tous les jours. Les fêtes et les dimanches, il prêchait d'ordinaire en quelque église d'Annecy, et de plus, quelque jour que ce fût, jamais il ne refusait une invitation d'annoncer la parole de Dieu. Un religieux distingué qu'il estimait beaucoup, lui disant un jour qu'il y avait de l'excès dans cette libéralité : « Que voulez-vous, mon père, lui répondit François, « c'est mon humeur qui me porte à la condescendance.

[1] II Tim., IV, 2. — [2] Esprit, p. III, ch. V

« Je trouve le mot de non si rude au prochain, que je n'ai « pas le courage de le prononcer, surtout lorsqu'on me « demande des choses raisonnables et faisables. Je ne demande jamais à prêcher, mais aussi je ne saurais refuser ceux qui m'en prient et qui m'invitent à publier les « louanges de Dieu, de la sainte Vierge et des saints[1]. »

« Au dernier voyage qu'il fit à Paris et qui fut d'environ huit mois, il fut tellement recherché de tous côtés, que presque tous les jours il fallait qu'il prêchât, ce qui lui causa une maladie très-grave, quoiqu'il s'en soit tiré assez promptement. »

Ceux qui l'entouraient ne se lassaient point de l'avertir qu'il entreprenait au delà de ses forces et qu'il s'exposait à ruiner sa santé; mais il répondait que ceux qui étaient par office la lumière du monde devaient, comme les flambeaux, se consumer en éclairant les autres[2].

« Un jour entre autres on vient le prier de prêcher à une fête : il y consent aussitôt. Son domestique lui représente qu'il a déjà promis de prêcher le même jour. « Laissez faire, lui dit-il, Dieu nous fera la grâce de multiplier notre pain : il est riche en miséricorde sur ceux « qui l'invoquent. » On lui dit qu'on n'a d'inquiétude que pour sa santé qui pourrait y être intéressée. « Si Dieu, « reprend-il, fortifie notre esprit pour nous donner de « quoi dire, pensez-vous qu'il délaisse le corps qui est « l'organe par lequel il distribue sa doctrine? Je vous assure que, si on me demandait un troisième sermon, « j'aurais moins de peine d'esprit et de corps à le faire « qu'à le refuser. Ne faut-il pas se fondre corps et âme « pour ce cher prochain en faveur duquel Notre-Seigneur « a daigné mourir[3]? »

[1] Année de la Visitation, p. 62 et 136. — [2] Esprit, p. IV, ch. XXVI. — [3] Esprit, p. XIV, ch. XII.

Si le saint évêque s'engageait si facilement à annoncer la parole de Dieu, il ne pouvait manquer d'ardeur dans l'exercice de cette fonction. « Il prêchait, dit sainte Chantal, avec un zèle ardent et un désir inexprimable du bien spirituel des âmes; et chacun disait que ses sermons étaient tout apostoliques[1]. »

« Je prêche ici les Avents, écrivait-il lui-même à cette sainte, et je suis merveilleusement écouté; mais aussi je prêche de tout mon cœur : duquel cœur je vous dirai, ma très-chère mère, que Dieu, par sa bonté infinie, le favorise fort, lui donnant beaucoup d'amour des maximes du christianisme; et cela en suite des clartés que je reçois sur leur beauté et sur l'amour que tous les saints leur portent au ciel; m'étant avis que là-haut on chante avec une joie incomparable : Bienheureux les pauvres d'esprit, car à eux appartient le royaume des cieux[2]. »

« Samedi au soir, j'arrivai ici, après avoir battu les champs six semaines durant, sans m'arrêter en aucun lieu, sinon au plus une demi-journée. J'ai prêché ordinairement tous les jours, et souvent deux fois le jour. Eh! que Dieu est bon! je ne fus jamais plus fort[3]. »

« Aujourd'hui, jour de la Conception et première fête de la glorieuse Vierge Notre-Dame et reine de dilection, je suis allé tout gai comme un petit oiseau dans ma chaire, et j'ai chanté plus joyeusement qu'à l'ordinaire à l'honneur de ce grand Dieu qui a racheté ma vie de la mort et qui me couronnera en sa miséricorde[4]. »

Il eût voulu voir son zèle partagé par tous les pasteurs, surtout par les évêques, et il exhortait souvent ceux de ses collègues dont il avait la confiance, à suivre en cela son exemple.

[1] Déposit. — [2] Lett. ccccxx. — [3] Lett. xcviii, supplément.
[4] Lett. cccl.

« Vous devez absolument, écrit-il à un évêque nouvellement élu, prendre résolution de prêcher votre peuple. Ne vous laissez arrêter par aucune considération. Ne cherchez pas à devenir grand prédicateur, mais simplement à faire ce que vous devez et ce que Dieu veut[1]. »

« Votre peuple vous attend, dit-il à un autre prélat : par votre commencement on jugera du reste. Commencez de bonne heure à faire ce qu'il faut faire toujours. La prédication est la première, la grande charge des évêques, comme on le leur inculque dans leur consécration. Ils reçoivent à cet effet une grâce spéciale qu'ils ne doivent pas laisser stérile. C'est pourquoi saint Paul s'écrie : *Væ mihi si non evangelizavero!* et nous lisons dans le concile de Trente : *Præcipuum Episcoporum munus est prædicare*. Cette considération nous doit animer.

« Je vous en supplie donc très-humblement : ne vous laissez ni arrêter ni retarder par aucune appréhension. Plus tôt vous commencerez, plus tôt vous réussirez ; et prêcher souvent, il n'y a que cela pour devenir maître. Vous le pouvez, monsieur, et vous le devez. L'organe ne vous manque pas ; vous avez une science suffisante et un bel extérieur : vous occupez une haute position dans l'Église. Ainsi Dieu le veut, les hommes s'y attendent, votre salut y est intéressé : courage donc pour l'amour de Dieu. Le cardinal Borromée, sans avoir la dixième partie de vos talents, prêche, édifie, se fait saint. Ne cherchons pas notre honneur : cherchons uniquement celui de Dieu ; mais laissez faire : Dieu cherchera le nôtre... Commencez donc, monsieur ; une fois à l'ordination, une autre à la communion ; dites quatre mots, puis huit, puis douze, jusqu'à demi-heure ; puis montez en chaire.

[1] Lett. XLVI.

« Rien d'impossible à l'amour. Notre-Seigneur ne demanda pas à saint Pierre : Es-tu éloquent? ou : Es-tu saint? mais : M'aimes-tu? Saint Jean dans ses derniers jours ne savait plus que répéter cent fois en un quart d'heure : Mes enfants, aimez-vous les uns les autres. Avec ces simples mots il montait en chaire; et nous, nous aurons peur d'ouvrir la bouche si nous n'avons des chefs-d'œuvre d'éloquence ! Laissez dire ceux qui vantent l'éloquence de votre prédécesseur : ne débuta-t-il pas une fois aussi bien que vous [1]? »

« Un prédicateur doit être instruit, mais ne croyez pas qu'il lui faille absolument une science éminente. Saint François n'était pas savant : c'était pourtant un grand et excellent prédicateur. Nous avons vu de notre temps le cardinal Borromée : il n'avait qu'une science fort médiocre et n'en faisait pas moins des merveilles. J'en pourrais citer cent exemples. Un homme de lettres distingué, Érasme, disait que le vrai moyen de s'instruire, c'est d'enseigner. En prêchant on apprend à prêcher. J'ajoute qu'on ne manque jamais de science, quand on ne veut pas en montrer plus qu'on n'en a. Ne saurions-nous parler convenablement du mystère de la Trinité? n'en disons rien. Ne sommes-nous pas en état d'expliquer l'*In principio* de saint Jean? laissons-le : il est bien d'autres sujets plus utiles. A chacun sa partie [2] ! »

« Du reste, le sermon paternel d'un évêque vaut toujours mieux que l'artifice et les sermons élaborés des autres prédicateurs. Il faut bien peu de chose à un évêque pour bien prêcher : car ses sermons doivent être des choses nécessaires et utiles, non curieuses et recherchées, ses paroles simples, non affectées, son action paternelle

[1] Lett. à l'archev. de Bourges. — [2] Lett. XLVI.

et naturelle, sans art ni soin; et pour court qu'il soit, et pour peu qu'il dise, c'est toujours beaucoup. C'est merveille combien la parole des évêques a d'autorité au prix de toutes les autres[1]. »

CHAPITRE III

PURETÉ DE SES VUES DANS LA PRÉDICATION.

Si ce saint pasteur avait tant de zèle pour la prédication, c'est qu'il voyait dans ce ministère le moyen le plus puissant de glorifier Dieu et de se rendre utile aux âmes. Telle était, suivant lui, la seule considération à laquelle un prédicateur dût être sensible.

« Quelle intention doit-on avoir en prêchant? dit-il. Celle qu'avait Notre-Seigneur en venant en ce monde. Or voici comment il en parle : *Ego veni ut vitam habeant et abundantiùs habeant!* Ce qu'un prédicateur se doit proposer, c'est donc de rendre la vie de la grâce à ceux qui l'ont perdue par le péché, et d'affermir le règne du Saint-Esprit dans les âmes où il réside, ou, selon ce qui a été dit à Jérémie, d'arracher et de détruire les péchés et les vices, de planter et de faire croître les perfections et les vertus. Qu'on se dise donc au fond du cœur chaque fois que l'on monte en chaire : *Ego veni ut vitam habeant et abundantiùs habeant*[2]. »

Ainsi ce pieux évêque voulait que le prédicateur s'oubliât lui-même, et il eût regardé comme un abus et un

[1] Lett. à l'archev. de Bourges. — [2] Jean, x, 10. Lett. à l'archev. de Bourges.

sacrilége de faire servir la parole sainte à se concilier une réputation ou une influence humaine. « Certes, dit-il, jamais les prédicateurs, les supérieurs et ceux qui ont charge d'âmes ne feront rien qui vaille, s'ils ne mènent leurs disciples à l'école de Notre-Seigneur. S'ils veulent les faire avancer en la perfection, il faut qu'ils les envoient à cette mer de science, et qu'ils les sollicitent à rechercher ce divin Sauveur, pour être instruits et enseignés de lui, ainsi que faisait le grand apôtre saint Paul, lequel, écrivant aux Corinthiens, leur disait : « Mes petits « enfants, que j'ai gagnés à Jésus-Christ avec tant de « peines, de fatigues et de tribulations, et pour lesquels « j'ai enduré tant de travaux et de douleurs, je ne vous « enseigne point pour vous attirer à moi, mais bien pour « vous attirer à la connaissance de mon maître Jésus-« Christ : *Non enim nosmetipsos prædicamus, sed Jesum « Christum Dominum nostrum* [1]. C'est pourquoi ma pré-« dication n'a point été en paroles attrayantes de science « humaine, mais en la force et vertu du Saint-Esprit. »

« Les prédicateurs et les directeurs, qui, par leurs belles paroles, tâchent d'attirer à eux les disciples qu'ils enseignent et les âmes qu'ils gouvernent, ressemblent aux philosophes païens et aux hérétiques, lesquels se donnent bien de la peine pour faire de beaux discours, subtils et bien arrangés, non pour conduire les âmes à Jésus-Christ, mais pour les attirer à eux-mêmes par leurs belles paroles; tout au contraire des vrais serviteurs de Dieu, qui ne cherchent qu'à porter ceux qu'ils conduisent et enseignent, tant par leurs paroles que par leurs exemples, à l'amour et connaissance de sa divine majesté [2]. »

[1] II Cor., IV, 5. — [2] Sermon pour le deuxième dimanche de l'Avent.

Fidèle à ne voir ainsi en toutes choses que l'intérêt de Dieu, saint François de Sales ne faisait attention à son auditoire que pour se conformer à ses besoins : il ne se laissait ni enfler par la louange ni abattre par l'insuccès, et il n'estimait ses prédications qu'à proportion des âmes qu'elles ramenaient et des bons sentiments qu'elles excitaient dans les cœurs.

« Il montait toujours en chaire avec une profonde humilité et une grande dépendance de l'Esprit de Dieu[1]. »

« Tandis qu'il se préparait à aller prêcher son second Carême à Grenoble, on lui représenta que ce serait une témérité d'entreprendre deux fois de suite la même station dans une grande ville. On lui dit même que les hérétiques se réjouissaient de son dessein, dans l'espoir qu'il serait moins heureux que l'année précédente, et que ses redites lui feraient tort. « Ceux qui m'accusent de témé« rité ont quelque raison, répondit le saint. Je reconnais « qu'ils sont hommes, parce qu'ils raisonnent humaine« ment. Si je voulais me prêcher moi-même, j'aurais « sujet de craindre, mais ne voulant que Jésus et sa « gloire, j'espère faire voir à tout le monde que notre Dieu « est un fonds inépuisable, et qu'en se confiant en lui on « n'a pas à craindre d'être confondu[2]. »

« Une fois, durant ce Carême, il paraît qu'il fut moins heureux que d'ordinaire; mais il n'en perdit pas pour cela son calme et sa sérénité habituelles. « Cette nuit « parmi mes réveils, écrivit-il le jour même à sainte « Chantal, j'ai eu mille bonnes pensées pour la prédica« tion, mais les forces m'ont manqué en l'enfantement. « Dieu sait tout; j'adresse tout à sa plus grande gloire, et, « adorant sa providence, je demeure en paix[3]. »

[1] Déposit. de sainte Chantal. — [2] Année de la Visit, p. 110 — [3] Lett. DCCLXII.

« Une autre fois, rapporte la même sainte, comme il revenait de prêcher devant un brillant auditoire, je lui demandai s'il était content de son sermon. — Non, me répondit-il, mais qu'importe? — tant il s'inquiétait peu de l'estime du monde[1]. »

Il montra plus de détachement et d'humilité encore, dans le voyage qu'il fit à Paris cette même année. « Son premier sermon eut lieu le jour de Saint-Martin à l'église de l'Oratoire. Le roi, les deux reines, les évêques, les hommes les plus distingués de la capitale, toutes les classes enfin, voulurent juger d'un prédicateur si renommé. A la vue de cet auditoire, le saint évêque, loin de suivre les inspirations de l'amour-propre qui eût été fier de se montrer avec avantage, crut qu'il valait mieux s'humilier sur le plus grand théâtre du monde, et se borna à raconter simplement la vie de saint Martin. Ce fut une déception pour la plupart des curieux. « Voyez un peu ce « montagnard, disait-on en l'entendant; quel pauvre dis- « cours il nous fait! C'était bien la peine de venir de si « loin pour exercer notre patience! » En entendant ces critiques, l'humble prélat se réjouissait d'être méprisé des hommes et de ne plaire qu'à Dieu seul. Il se contenta de dire pour sa justification qu'on ne pouvait attendre d'un arbre des montagnes que des fruits sauvages. — « Voilà, « disait saint Vincent de Paul en citant à ses frères ce « trait d'humilité, comment les saints répriment la nature « et la vanité. Voilà comment nous devons faire nous- « mêmes, préférant les emplois bas aux apparents, l'ab- « jection à ce qui pourrait nous faire honneur[2]. »

Saint François de Sales était loin de croire qu'il pût se donner ainsi pour modèle, mais, comme saint Vincent de

[1] Déposit. de sainte Chantal. — [2] Vie, par Charl. Aug.

Paul, il exhortait souvent les prédicateurs à fouler aux pieds l'amour-propre, et à profiter des occasions que la Providence leur fournissait pour s'exercer à l'humilité. Voici un trait qu'il citait à cette occasion, et que l'évêque de Belley avait entendu de sa bouche.

« Un religieux, grand prédicateur, étant venu à Annecy, lui demanda à prêcher en sa présence. Il paraît que le désir de faire briller son éloquence devant un prélat si distingué n'était pas étranger à sa demande; mais Dieu punit bien son orgueil.

« L'évêque, au jour convenu, se trouva sur son trône, environné de ses chanoines, de son clergé et de son peuple, pour entendre cette prédication si étudiée, à laquelle les amis du prédicateur n'avaient pas manqué de convier toute la ville. Mais, dès le début, le bon personnage s'embarrassa dans ses idées; et par quelque secret jugement de Dieu, il tomba dans un tel trouble, qu'ayant parlé quelque temps à bâtons rompus sans savoir ce qu'il disait, il dut enfin se résigner à se taire, sa mémoire ne lui suggérant rien de meilleur que le silence.

« Il descendit donc de chaire avec une honte étrange; et il prit cette honte si fort à cœur, qu'il entra dans une mélancolie voisine de la frénésie et du désespoir. Il en vint jusqu'au point de vouloir mourir, ne pouvant plus, disait-il, survivre à cet affront. Le *Qu'en dira-t-on* l'occupait et le fatiguait si fort, qu'il ne pouvait fermer l'œil ni le jour ni la nuit. A la privation du repos, il voulut joindre celle des repas, et ses confrères furent obligés d'appeler le saint évêque pour le consoler et lui persuader de prendre quelque nourriture. A force de peines, et après plusieurs menaces de damnation, le prélat le fit enfin résoudre à manger, mais à condition qu'on lui promît de le changer de province et même de nation, et de lui

donner une obédience pour aller finir ses jours en Italie.

« Je lui eusse souhaité, disait le saint, un peu moins de la science qui enfle, et un peu plus de la charité qui édifie, un peu moins de talents, et un peu plus d'humilité[1]. »

« Ayez grande joie, disait-il encore, lorsque en montant en chaire vous apercevrez peu de gens et que votre auditoire vous paraîtra clair-semé. — Mais, disait l'évêque de Belley, un flambeau ne s'use pas à proportion des personnes qu'il éclaire; et c'est dans les grandes eaux qu'on peut faire une pêche plus abondante. — C'est, répondait le saint, une expérience de trente ans qui me fait parler ainsi : j'ai toujours recueilli plus de fruits des prédications que j'ai faites en de petites assemblées qu'en de grandes.

« Lorsque j'étais prévôt, je fus envoyé par l'évêque mon prédécesseur, avec d'autres ecclésiastiques, pour prêcher dans le Chablais. Nous ne pouvions pas encore faire les fonctions de la religion catholique dans les villes, parce qu'elles étaient remplies de huguenots; nous allions dehors, en quelques chapelles assez éloignées, faire nos assemblées et nos exercices de piété.

« Un dimanche qu'il fit un fort mauvais temps, il ne se trouva que sept personnes à ma messe. J'avais coutume de prêcher après avoir offert le saint sacrifice; cette fois, comme il y avait un si petit nombre d'auditeurs, quelqu'un me dit que ce n'était pas la peine de monter en chaire. Mais je répondis que ni le grand auditoire ne m'encourageait, ni le petit ne me décourageait, et que pourvu que quelqu'un fût édifié, c'était assez.

« Je montai donc, et je me souviens que mon sermon était sur l'invocation des saints. Je traitai ce sujet fort simple-

[1] Esprit, p. XVI, ch. XXI

ment, sans nulle forme de controverse, car vous savez que ce n'est pas mon usage, et que rien de ce qui ressent la dispute n'est de mon goût. Je ne disais rien de pathétique ni de véhément. Cependant il y eut un des assistants, lequel n'était pas des moins apparents, qui commença à pleurer fort amèrement, et même à sangloter et à soupirer fort haut. Je crus qu'il se trouvait mal; je l'invitai à ne pas se contraindre, disant que j'étais prêt à cesser de parler et à aller à son secours s'il en était besoin. Il répondit qu'il était bien de corps, et que je continuasse de parler, parce que j'appliquais le remède à l'endroit où était le mal.

« Le sermon, qui fut court, étant achevé, cet homme vint se jeter à mes pieds, criant tout haut : « Monsieur « le prévôt, vous m'avez donné la vie, vous avez sauvé « mon âme aujourd'hui. Oh! que bénie soit l'heure en « laquelle je suis venu, et en laquelle je vous ai entendu! « cette heure me vaudra une éternité. »

« Et tout de suite il raconta devant toute l'assemblée qu'ayant conféré avec quelques ministres sur l'invocation des saints, ceux-ci la lui avaient représentée comme une horrible idolâtrie, tellement qu'il avait pris jour au jeudi suivant pour retourner à eux; car c'était un nouveau catholique revenu à la foi depuis peu. Ensuite il ajouta qu'il avait été si bien éclairé par la prédication qu'il venait d'entendre, et si bien guéri de tous ses doutes, qu'il détestait de tout son cœur la promesse qu'il avait faite aux ministres huguenots, et protestait une nouvelle obéissance à l'Église romaine.

« Je ne saurais dire l'impression que ce grand exemple, arrivé en si petite assemblée, produisit dans tout le pays, et combien il rendit de cœurs dociles, et susceptibles de la parole de vie et de vérité.

« Je pourrais, ajouta-t-il, rapporter d'autres traits pareils, et encore plus remarquables, qui m'ont donné une si tendre affection pour les petites assemblées, que je ne me sens jamais si content que lorsque, en montant en chaire, je vois très-peu de gens devant moi[1]. »

Le saint avait aussi une consolation particulière à prêcher devant les auditoires humbles et simples, comme dans les églises de campagne ou dans quelque communauté.

« Hier, dit-il, je fis un discours sur la Passion devant nos religieuses de Sainte-Claire. J'eus bien de la consolation en ce petit sermon auquel assistèrent vingt-cinq ou trente dévotes âmes de la ville, outre celles du monastère; j'eus toute liberté de lâcher la bride à mes pauvres et menues affections sur ce digne sujet[2]. »

« Oui, ma fille, écrivait-il de Paris à la mère de Chantal en son voyage de 1618, j'ai prêché ce matin devant la reine et tout son beau monde; mais, en vérité, je ne l'ai pas fait avec plus de soin, plus d'affection, plus de plaisir, qu'en ma pauvre petite Visitation. Ah! ma fille, que la vive présence du Roi et de la Reine du ciel fait bien éclipser devant les yeux de notre cœur toutes les autres grandeurs de la terre[3] ! »

Une autre fois, écrivant à la même sainte, de quelque paroisse de campagne où il se trouvait, il termine ainsi sa lettre : « Il faut que je vous dise encore cette petite folie : c'est que je prêche si joliment à mon gré en ce lieu, je dis je ne sais quoi que ces bonnes gens entendent si bien, que quasi ils me répondraient volontiers[4]. »

« Oh! qu'il fait bien meilleur, disait-il souvent, prê-

[1] Esprit, p. II, ch. XXVII, et Charles Aug., liv. II. — [2] Lett. CXII. — [3] Lett. CCXL, supplém. — [4] Lett. XCV, supplém.

cher dans les villages ou dans les petites villes que dans les grandes! On ne voit d'ordinaire dans les cités qu'orgueil et ambition, spécialement parmi les grands, qui se flattent et s'en font accroire; mais les petites gens écoutent attentivement et soigneusement la sainte parole, et leurs âmes sont rachetées du sang de Jésus-Christ aussi bien que celles des plus grands monarques; c'est pourquoi je n'y puis faire d'autre différence que celle du plus ou moins de grâce[1]. »

CHAPITRE IV

BUT SPÉCIAL DE CHAQUE PRÉDICATION.

« C'était le sentiment de saint François de Sales, qu'il ne suffit pas à un prédicateur d'avoir une intention générale d'enseigner la voie de Dieu, mais qu'il doit, en montant en chaire, se proposer quelque but particulier, par exemple l'exposition de quelque mystère, l'éclaircissement de quelque point de foi, la destruction de quelque vice, ou l'établissement de quelque vertu.

« Plusieurs fois, rapporte M. Camus, après m'avoir entendu, il m'a demandé ce que je m'étais proposé dans mon sermon, et il me disait ensuite franchement si j'avais atteint mon but ou si je l'avais manqué.

« Il me recommandait souvent de bien préciser dans mon esprit, à chaque prédication, la fin spéciale à laquelle je voulais tendre.—Vous ne sauriez croire, disait-il,

[1] De Cambis.

combien cet avis est important, et combien de sermons bien étudiés et bien travaillés sont inutiles faute d'avoir un but particulier.

« Il y a des prédicateurs dont les sermons sont pleins de bons et salutaires enseignements, mais ils n'appuient pas assez sur chacun, et les vérités qu'ils annoncent s'étouffent les unes les autres par leur multitude et leur variété, semblables au grain qui profite peu lorsqu'on le sème trop épais. Quand on n'a qu'un but et que toutes les raisons et tous les mouvements frappent là, l'impression est bien plus puissante : elle est de nature à pénétrer les cœurs les plus durs.

« Les bourdons qui voltigent sur toutes les fleurs n'en tirent pas de miel; mais l'abeille fait autrement : elle s'arrête sur chacune autant de temps qu'il faut pour en bien tirer le suc.

« Si vous suivez cette règle, croyez que vous rendrez vos prédications bien fructueuses et que vous serez du nombre des bons dispensateurs de la parole de vie[1]. »

CHAPITRE V

COMMENT IL SE PRÉPARAIT A PRÊCHER.

Ayant à prêcher presque tous les jours, et ne se proposant que l'édification de ses auditeurs, saint François de Sales avait pris l'habitude de ne pas écrire ses ser-

[1] Esprit, p. III, ch. I.

mons[1]; mais il ne se dispensait jamais de les préparer aussi soigneusement qu'il lui était possible, par la prière et la méditation.

« Quand on doit prêcher, dit-il en sa lettre à l'archevêque de Bourges, j'approuve qu'on s'y prépare dès la veille au soir, et qu'on médite le matin pour soi-même ce qu'on veut dire aux autres dans la soirée. Faite devant le saint sacrement, cette préparation est d'une grande vertu, dit Grenade ; et je suis de son avis. »

C'était de cette manière, ou bien quelquefois en se promenant, qu'il préparait lui-même ses instructions

Il recevait de grandes lumières en cette préparation . « Hier au soir, dit-il dans un de ses sermons pour la Toussaint, en considérant la gloire des saints, il me vint en pensée que cette parole qui est écrite en cette pierre blanche et que personne n'entend que celui qui la reçoit (*Dabo illi calculum candidum, et in calculo nomen novum scriptum, quod nemo scit nisi qui accipit*), n'était autre chose qu'une parole filiale et amoureuse, telle que celle que Dieu dira à l'âme bienheureuse : *Je suis toute à toi et tu es toute à moi ;* tu ne te sépareras jamais de moi, et je ne m'éloignerai jamais de toi[3]. » Dans une autre circonstance, écrivant à sainte Chantal, il lui dit qu'il se prépare à aller faire une exhortation à ses filles. « Je m'essayerai, dit-il, de les prêcher le plus gracieusement que je pourrai : j'ai déjà une idée agréable pour cela[4]. »

Mais il comptait encore plus sur la prière que sur la méditation pour donner de l'efficacité à ses discours.

« Lorsqu'il commença son second carême à Annecy, il avertit son peuple qu'il célébrerait chaque jour la sainte

[1] Lett. CXXI. — [2] Lettres de sainte Chantal, CXXI. — [3] Serm. I pour la Toussaint. — [4] Lett. CDXXIX.

messe immédiatement avant son sermon, de manière à passer de l'autel à la chaire, afin que ses paroles fussent détrempées dans le sang de l'Agneau sans tache, et que par la vertu du saint sacrifice il obtînt pour ses auditeurs toutes les lumières dont ils avaient besoin. »

« On ne devrait jamais prêcher, dit-il, sans avoir célébré la messe ou s'être disposé à la célébrer. *Il est incroyable*, dit saint Chrysostome, *combien la bouche qui a reçu les saints mystères est redoutable au démon.* Et il a raison. Car alors il semble qu'on peut s'écrier avec saint Paul : *An experimentum quæritis ejus qui loquitur in me Christus?* On a bien plus de confiance, d'ardeur et de lumière. *Quamdiu sum in mundo, lux sum mundi*, dit le Sauveur. Sans nul doute, tant qu'il est réellement présent en nous, il nous éclaire aussi ; car il est lumière. Aussi les yeux des disciples d'Emmaüs s'ouvrirent-ils s'tôt qu'ils eurent reçu la sainte communion [1]. »

Non content de prier avant ses prédications, son cœur priait encore lorsqu'il était en chaire. « Un de ses chanoines, ayant remarqué qu'il faisait une longue pause après l'*Ave Maria* et qu'il promenait ses regards sur tout l'auditoire, lui en demanda un jour la raison. — Je salue, lui répondit l'évêque, les anges gardiens de tous mes auditeurs, et je prie chacun d'eux de préparer à mes paroles le cœur de celui dont il a la garde. J'ai reçu de très-grandes faveurs par cette pratique [2]. »

Il aimait aussi à recommander son ministère aux prières des âmes pieuses, et il les conjurait de lui venir en aide, comme à tous les ouvriers du Seigneur : « Que si vous désirez, écrit-il, de prêcher avec moi, je vous en prie, faites-le, ma fille, en priant Dieu qu'il me donne des pa-

[1] Lett. à l'archev. de Bourges. — [2] Déposit.

roles selon son cœur et selon vos souhaits. Combien de fois arrive-t-il que nous disons de bonnes choses, parce que quelque bonne âme nous en obtient le don? Ne prêche-t-elle pas assez, et avec cet avantage que, n'en sachant rien, elle ne s'en enfle point? Nous ressemblons aux orgues, où celui qui met les souffles fait en réalité le tout, mais sans en avoir la louange. Aspirez donc souvent pour moi, ma fille, et vous prêcherez avec moi [1]. »

Il ne manquait pas de faire lui-même ce qu'il conseillait aux autres. « Quand il ne pouvait prêcher, il assistait au sermon et disait ensuite la sainte messe, priant, disait-il, le soleil de justice d'échauffer les cœurs et de faire fructifier la semence évangélique que le prédicateur y avait jetée [2]. »

CHAPITRE VI

MATIÈRE ET FORME DES SERMONS, SUIVANT SAINT FRANÇOIS DE SALES.

Sa lettre sur la prédication renferme les avis les plus judicieux et les plus pratiques touchant la matière, le plan et les diverses parties du sermon.

« La matière d'abord, c'est la parole de Dieu. *Prædica verbum*, dit saint Paul à Timothée. *Prædicate Evangelium*, avait dit le Maître : paroles que saint François d'Assise ne fait que traduire, lorsqu'il indique pour sujet d'instructions à ses religieux les vertus et les vices, l'enfer et le paradis. L'Écriture fournit abondamment tout ce qui est nécessaire au prédicateur ; il n'a pas besoin d'autre chose.

[1] Lett. CCCXI, supplém. — [2] Année de la Visit., p. 106.

« Faut-il donc négliger les docteurs de l'Église et les écrits des saints? Non, sans doute; mais la doctrine des Pères est-elle autre chose qu'une explication claire et développée des saintes Écritures? Il faut donc recourir à eux comme à des organes choisis de Dieu pour nous transmettre le vrai sens de sa parole.

« Et la vie des saints peut-elle être de quelque utilité? Mon Dieu! pourquoi non? Y a-t-il rien de plus édifiant et de plus beau? Mais qu'est-ce encore que la vie des saints, sinon l'Évangile mis en pratique? Il n'y a pas plus de différence entre l'Écriture et la vie des saints qu'entre la musique notée et la musique exécutée.

« Et des histoires profanes, que faut-il en penser? Elles ne sont pas mauvaises, mais on doit en user comme des champignons, fort sobrement, pour piquer l'appétit, et en prenant garde de les bien apprêter. Il faut, selon saint Jérôme, les traiter comme les Israélites traitaient les captives qu'ils voulaient épouser, leur couper les ongles et la chevelure, c'est-à-dire retrancher toute la vanité et le superflu, pour n'en tirer que des exemples de vertus véritables et dignes du christianisme.

« Quant aux fables des poëtes, je n'en ai jamais rencontré dans les sermons des anciens, sauf une seule dans saint Ambroise: celle d'Ulysse et des sirènes. Mon avis est qu'on n'y touche jamais ou presque jamais. Il ne faut pas mettre l'idole de Dagon auprès de l'Arche d'alliance.

« Mais, pour en venir à la pratique, la première chose à laquelle un prédicateur doit songer, c'est à se former un plan. L'intérêt et l'agrément de son sermon en dépendent.

« Ce plan doit être simple, clair, facile à saisir. Il en est qui croient faire merveille en dérobant à l'auditeur leur but et leur marche. A quoi sert, je vous prie, d'avoir un

plan, si on le dissimule et que personne ne s'en aperçoive?

« Quant aux développements et à la disposition des preuves, j'aimerais à placer en première ligne les textes de l'Écriture sainte, ensuite les preuves de raison, puis les similitudes, enfin les exemples, pourvu qu'ils soient tirés de l'Écriture sainte; car, s'ils sont profanes, ils ne conviennent pas pour terminer une prédication. Il faut finir saintement une chose si sainte.

« J'approuve qu'on dise *premièrement* au premier point, et *secondement* au second, afin que le peuple remarque l'ordre. Pas de préambule ni d'ornements trop soignés[1]. »

« Lorsqu'on alléguait l'Écriture sainte, dit l'évêque de Belley, le bienheureux voulait qu'on eût soin d'exposer le sens littéral avant le sens figuré, pour ne pas mettre le toit avant le fondement. Encore exigeait-il que la figure ne fût pas tirée par les cheveux; autrement il disait que c'était comme le carillon des cloches, à qui on fait dire tout ce qu'on veut.

« Prêchant un jour devant lui, il m'arriva d'appliquer à la contagion des mauvaises compagnies ce mot du Prophète : *Vous serez bon avec les bons et mauvais avec les mauvais*, ce qui se fait assez communément.

« Je m'aperçus sur-le-champ qu'il n'était pas content; et ensuite, quand je fus seul avec lui, il me demanda pourquoi j'avais donné une telle détorse à ce passage, sachant bien que ce n'était pas là le sens littéral. — Je lui dis que c'était par allusion. — Je l'entends bien ainsi, reprit-il, mais du moins deviez-vous dire que ce n'était pas le sens véritable, puisque, selon la lettre, ce verset s'entend de Dieu, qui est bon, c'est-à-dire miséricordieux, envers ceux

[1] Lett. à l'archev. de Bourges.

qui sont bons, et mauvais, c'est-à-dire sévère, envers ceux qui sont mauvais, punissant les uns et faisant miséricorde aux autres[1]. »

« Le sens littéral, dit-il lui-même, nous est fourni par les commentaires des docteurs. Mais c'est au prédicateur de tirer parti de chacun des termes, d'en faire sentir la portée, la convenance, l'énergie. Ainsi hier j'avais à expliquer ici le précepte de Notre-Seigneur : *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, ex tota anima, et tota mente.* Je donnai à ces mots le même sens que saint Bernard : *Ex toto corde*, c'est-à-dire avec courage, avec générosité, avec ardeur; car l'ardeur vient du cœur; *ex tota anima*, c'est-à dire avec amour, car l'âme, en tant qu'âme, est le principe des affections et des passions; *ex tota mente*, c'est-à-dire avec sagesse et discrétion, parce que c'est à l'intelligence et à la partie supérieure de l'âme qu'appartient la prudence nécessaire pour avoir un zèle *secundum scientiam et discretionem.*

« Si l'on explique l'Écriture dans un sens allégorique, il faut que ce sens ne soit pas forcé et qu'il se présente de lui-même, comme lorsque saint Paul nous fait voir le peuple juif et le peuple chrétien sous la figure d'Ésaü et de Jacob. Encore vaut-il mieux, quand l'allégorie n'a pas un fondement bien apparent, ne pas donner l'un des faits comme la figure de l'autre, mais les rapprocher simplement par une comparaison. Soit, par exemple, le genévrier sous lequel Élie reprit ses forces, et qui est donné par plusieurs pour une figure de la croix. Je dirai : Comme Élie se reposa à l'ombre de cet arbre, reposons-nous à l'ombre de la croix dans la paix de la sainte oraison. Cela vaut mieux que de prononcer qu'il y a ici une allégorie,

[1] Esprit, p. II, ch. XIII.

qu'Élie représente le chrétien, et l'arbre la croix. Le discours en est plus solide et moins sujet à difficultés.

« Pour ce qui regarde les citations des Pères, elles doivent être courtes, frappantes, énergiques. Trop longues, elles font moins d'impression et refroidissent l'auditoire, outre qu'elles exposent le prédicateur à manquer de mémoire. Qu'elles soient donc brèves et saillantes, comme celles-ci de saint Augustin : *Qui fecit te sine te, non salvabit te sine te; Qui pœnitentibus veniam promisit, tempus pœnitendi non promisit;* et autres semblables. Saint Bernard en offre une infinité. On peut citer en latin, mais il faut ensuite rendre la citation en français, et cela d'une manière forte et piquante, en la faisant valoir par un développement vif et animé.

« Après les preuves d'autorité viennent celles de raison. Un beau talent joint à un bon esprit peut en tirer un excellent parti. On les trouve réunies dans les auteurs, dans saint Thomas en particulier. Il ne faut pour cela que recourir à la table. Par exemple, vous avez à parler sur l'humilité, vous cherchez à la table : *humilitas*, *humilis*, *superbia*, *superbus*, etc. Vous voyez les endroits où il en traite, et vous recueillez les diverses raisons qu'il allègue. *Intelligenti pauca*.

« Je ferai néanmoins une remarque à propos de ces preuves : c'est qu'il ne faut en faire usage qu'autant qu'on saura les mettre à la portée des esprits les plus médiocres de l'auditoire [1]. »

[1] Lett. à l'archev. de Bourges.

CHAPITRE VII

COMBIEN IL AIMAIT LA SIMPLICITÉ DANS LA PRÉDICATION.

Aimant la modestie comme il l'aimait, saint François de Sales devait avoir en horreur toute prétention dans la chaire sacrée, et dédaigner, comme il le dit, « les vaines conceptions d'une éloquence altière et empanachée. »

« J'ai toujours remarqué, dit un des témoins entendus dans le procès de sa canonisation, qu'il prêchait à l'apostolique, cherchant le salut des âmes, non les applaudissements. Une fois même, s'apercevant que sa parole flattait trop les oreilles des auditeurs et qu'ils en témoignaient leur admiration, il s'arrêta tout court pour prendre un genre plus simple, afin qu'on oubliât l'orateur et qu'on pensât davantage aux vérités qu'il annonçait[1]. »

Sainte Chantal atteste qu'elle a fait la même observation. « J'ai reconnu clairement, dit-elle, qu'il n'avait d'autre vue en tous ses sermons que la conversion et le bien des âmes. Il ne pensait en façon quelconque être grand prédicateur, encore qu'il le fût véritablement, et il était loin d'en rechercher la réputation[2]. »

On voit du reste, par ses avis à l'archevêque de Bourges, quels étaient ses principes sur ce point.

« On demande, dit-il, si un prédicateur doit chercher à plaire, en même temps qu'à instruire et à toucher. Plusieurs lui en font une loi, je le sais; mais, à mon avis, il y a lieu de faire ici une distinction. Il est un certain agré-

[1] Déposit. — [2] Déposition de sainte Chantal.

ment qui naît dans l'esprit des auditeurs, des vérités mêmes que le prédicateur annonce, et des mouvements qu'il produit; car quelle serait l'âme assez insensible pour ne trouver aucun charme à entendre enseigner d'une manière digne et sainte la voie qui mène au ciel? Cette sorte de plaisir, il faut tâcher sans doute de le procurer, mais pour cela il suffit de s'appliquer à instruire et à toucher. Il peut y avoir aussi pour l'esprit un autre plaisir, plaisir tout différent, qui, loin de venir des mêmes sources, suppose plutôt l'oubli de ces devoirs. C'est un certain chatouillement d'oreille, fruit d'une éloquence séculière et profane, et d'une recherche affectée de mots et de pensées. Pour celui-ci, je nie fort et ferme qu'un prédicateur doive l'avoir en vue. Il faut en laisser le soin aux orateurs du monde et aux comédiens qui ont du temps à perdre. Ils ne prêchent pas Jésus-Christ crucifié, mais ils se prêchent eux-mêmes. Pour nous, *non sectamur lenocinia rhetorum, sed veritates piscatorum.* Saint Paul déteste les auditeurs à l'oreille délicate : *prurientes auribus*, et par conséquent les prédicateurs qui leur veulent complaire. Je ne vois dans cette recherche qu'ineptie et pédantisme.

« Au sortir du sermon, je ne voudrais pas qu'on s'écriât : Oh! quel grand orateur! quelle mémoire! quelle science! quel langage! Mais je voudrais qu'on se dît : Que la pénitence est une belle vertu! qu'elle est nécessaire! Mon Dieu, que vous êtes bon! que vous êtes juste! et semblables choses; ou bien que, subjugué par la force de la prédication, on ne rendît témoignage au mérite du prédicateur qu'en changeant de conduite et en suivant docilement ses avis[1]. »

[1] Lett. à l'archev. de Bourges.

Aussi, quand on parlait au saint évêque des prédicateurs qui faisaient merveille, il s'enquérait tout de suite du fruit de leurs sermons. « Combien de gens, disait-il, se sont convertis à leurs prédications? C'est là ce que j'appelle faire merveille; la conversion des âmes étant une œuvre plus merveilleuse que la résurrection des corps. »

« Il avait soin de choisir les meilleurs prédicateurs pour donner les stations dans son diocèse, au temps de l'Avent et du Carême; et souvent il leur rappelait les conditions nécessaires pour prêcher utilement. Il leur recommandait surtout d'éviter toute mondanité dans le style, toute affectation dans les gestes ou le langage. « Il faut, leur disait-il, prêcher Jésus crucifié, mais avec « un cœur plein d'amour et de zèle. C'est en vain que la « langue s'agite, si ce n'est pas la charité qui la meut[1].

« Surtout gardez-vous des *quanquam*, des longues périodes de rhéteurs, de leurs gestes, de leurs mouvements. C'est la peste de la prédication[2]. »

Il s'efforçait surtout d'inculquer ces avis à son jeune collègue, l'évêque de Belley, qui en avait grand besoin, comme il l'avoue lui-même.

« En l'année 1610, dit-il, je fus invité à prêcher le Carême devant le sénat de Savoie à Chambéry. A peine y avait-il six mois que j'avais reçu la consécration épiscopale par l'imposition des mains de notre saint. J'étais alors dans une grande jeunesse, âgé seulement de vingt-six ans, et j'avais la mémoire toute fraîche de ce que je venais d'apprendre aux écoles, principalement des belles-lettres que j'ai toujours fort affectionnées, de sorte que, ne pouvant débiter que ce que je savais, je ne proférais du trésor de mon cœur que ce qui était dans le coffre de ma mémoire.

[1] Déposit. — [2] Lett. à l'archev. de Bourges.

« On rapporta au bienheureux, qui résidait en la ville d'Annecy, éloignée de sept lieues, que mes discours n'étaient que fleurs et parfums, et que les auditeurs s'y pressaient comme les abeilles sur le sucre ou le miel. Lui, qui ne jugeait pas comme le vulgaire, et qui était habile en cet art, m'eût souhaité plus de lettres divines et moins d'humaines, plus d'esprit de piété que d'expressions spirituelles.

« Il m'écrivit donc une belle lettre, dans laquelle il me mandait que l'odeur de nos aromates s'exhalait jusqu'à lui, et qu'il ressemblait à Alexandre, qui, cinglant vers les îles Fortunées, en pressentit le voisinage par les bonnes odeurs que le vent, en glissant sur la surface de la mer, apportait jusqu'à ses vaisseaux. Mais, après avoir caché la pointe du stylet dans ce coton huilé et musqué, il enfonçait la lancette en disant qu'après tant de messagers qui lui rapportaient tous les jours que ce n'étaient que fleurs en notre parterre et que notre printemps riait de tous côtés, il en attendait d'autres pour lui donner des nouvelles de l'été et de l'automne, de la moisson et de la vendange... « J'écoute, disait-il, *an flores fructus partu-« riant.* » Ensuite il me recommandait d'émonder ma vigne des pampres superflus : *tempus putationis advenit*, de retrancher tant d'ornements étrangers ; il disait que, quoiqu'il fût louable d'appliquer les vases des Égyptiens au service du tabernacle, on ne devait néanmoins le faire qu'avec une sage réserve. Enfin il ajoutait qu'il fallait bien se garder d'altérer la parole de Dieu, et que l'interprétation de l'Évangile doit être conforme à son style et à sa simplicité[1].

« Il revenait souvent sur ce sujet. A l'appui de son sentiment, il me raconta un jour l'histoire suivante.

[1] Esprit, p. II, ch. xv.

« Un prédicateur très-célèbre, dit-il, vint me voir à Annecy. Je lui demandai une prédication, ce qu'il m'accorda; et, s'étant mis sur le haut style, il étala de sublimes conceptions avec des termes si pompeux et une éloquence si magnifique, qu'elle étonna tous nos bons montagnards.

« A l'issue de la prédication, ce ne furent que paroles de ravissement et d'admiration. Jamais tant de parfums de louanges ne furent offerts à un mortel. C'était à qui en dirait de plus belles et l'élèverait jusqu'aux nues.

« J'avais assisté, continua-t-il, à cette prédication, et je savais combien elle surpassait la capacité de ses admirateurs. Je tirai à part quelques-uns de ceux qui faisaient les plus empressés et les plus ravis, et qui voulaient peut-être par là se faire passer pour gens habiles et bons connaisseurs; et, après les avoir congratulés de leur admiration, je les priai de me dire quelque particularité de ce qu'ils avaient retenu, et de m'expliquer quelle utilité ils avaient remportée d'une pièce si rare; mais je ne pus en rien tirer de solide: ils s'exhalaient uniquement en exclamations, en éloges, en transports d'admiration, en un mot en fumée.

« L'un d'eux, plus ingénu que les autres, répondit : « Si « je l'avais compris et que je pusse rapporter ce qu'il a « dit, il n'aurait rien fait d'extraordinaire. C'est notre « ignorance qui cause notre admiration. Il a dit des « choses si hautes et si sublimes, qu'elles surpassent « notre portée, et c'est ce qui nous fait estimer davantage « les mystères de notre religion. »

« Je louai son ingénuité ajouta le saint, et je trouvai qu'il avait remporté quelque sorte de fruit de la prédication, mais que ce fruit était bien peu de choses. Ce n'est pas tout que le printemps soit fleuri, si l'automne

n'a du fruit. Le prédicateur qui n'a que des fleurs et de belles idées est en danger d'être mis au au rang de ces arbres infructueux qui sont menacés dans l'Évangile de la cognée et du feu[1]. »

Ennemi de toute recherche, saint François de Sales voulait qu'on n'aspirât pas plus à briller dans la chaire par la nouveauté des idées que par la magnificence du style.

« Un jour on blâmait devant lui un prédicateur célèbre. Le reproche qu'on lui faisait, c'était de revenir souvent sur les mêmes vérités ; on disait que cette manière de prêcher était maussade et ennuyeuse. Pour moi, répondit-il, c'est en cela que je le trouve plus louable, car il pratique exactement le précepte de saint Paul : *Insta opportune, importune.* Il importe fort peu que l'on choque l'oreille des délicats, pourvu qu'on touche le cœur des auditeurs. Il faut parler au cœur de Jérusalem, et ramener à leur devoir, s'il est possible, les prévaricateurs. Et quel moyen de les rappeler à leur devoir, si on ne répète souvent les mêmes vérités, pour les graver sur leurs dures cervelles et dans leurs cœurs de pierre ! Il ne faut jamais se lasser d'inculquer aux peuples les enseignements qui peuvent les conduire au salut. Quelle était la prédication de Jonas, sinon de dire et de répéter sans cesse : « Encore quarante jours, et Ninive sera détruite? » Les paroles de salut sont bonnes, fussent-elles répétées dix fois. Les médecins ne cessent de réitérer les mêmes remèdes jusqu'à ce qu'ils triomphent du mal. Il faut mépriser les jugements des petits esprits qui ne regardent les choses que superficiellement. Qu'importe leur mépris ou leur estime, pourvu que Jésus-Christ soit

[1] Esprit, p. XV, ch. IV

annoncé, et les bonnes âmes édifiées? Il faut dire peu et bon; et il faut inculquer soigneusement ce que l'on dit, sans s'embarrasser de ces esprits dégoûtés qui se fâchent des répétitions, et qui demandent toujours du nouveau, comme pour mieux oublier ce qu'ils ont déjà entendu[1]. »

CHAPITRE VIII

SA CLARTÉ DANS L'EXPOSITION.

Ce qu'on admirait surtout dans les sermons de saint François de Sales, c'était une clarté parfaite, qu'accompagnaient toujours la noblesse et l'élégance. « Il avait, disent les témoins de sa canonisation, une grâce merveilleuse pour expliquer les plus hauts mystères; il les développait avec tant de facilité, et il éclaircissait tout ce qu'il disait, par des paroles si intelligibles, et des comparaisons si frappantes, que les personnes les moins instruites comprenaient et répétaient, au sortir de l'église, les enseignements qu'elles avaient reçus de sa bouche. »

Il recommandait beaucoup aux prédicateurs l'usage des comparaisons, et, dans sa lettre à l'archevêque de Bourges, il donne quelques conseils pour réussir en cette partie.

« Les comparaisons, dit-il, ont une vertu admirable soit pour éclairer les esprits, soit pour toucher les cœurs. On peut en tirer des diverses fonctions de la vie civile, en

[1] Esprit, p. III, ch. xv.

rapprochant telle manière d'agir de telle autre; par exemple, les soins que prennent les bergers de ceux que doivent prendre les pasteurs des âmes, comme Notre-Seigneur dans la parabole de la brebis égarée. On en trouve également dans l'histoire naturelle, dans les propriétés des animaux et des végétaux, dans l'étude de la philosophie, enfin partout. Celles qui se tirent de choses ordinaires et familières, pourvu qu'elles soient bien justes, sont les meilleures de toutes. Telle est la parabole de la semence proposée aussi par Notre-Seigneur. Celles qu'on puise dans l'histoire naturelle ont un double mérite, si l'image est agréable et le rapport ingénieux. Telle est celle du rajeunissement de l'aigle, comparé au renouvellement de l'âme par la pénitence.

« Du reste, il est un secret d'une grande utilité pour les prédicateurs : il consiste à tirer des comparaisons de certains passages de l'Écriture où peu d'esprits savent les découvrir. Cela se fait en réfléchissant sur la valeur des termes. Par exemple, David, parlant des mondains, dit : *Periit memoria eorum cum sonitu*. Là-dessus, je les compare à deux choses qui se perdent également avec bruit. Si l'on jette à terre un vase de cristal, il périt avec le son qu'il rend ; tels sont les méchants : ils font un peu de bruit, mais pour périr. On parle d'eux au moment de leur mort; mais, comme le vase brisé reste détruit à jamais, ainsi ces malheureux demeurent perdus pour toujours, sans aucun espoir de salut. En second lieu, quand un riche du siècle vient à mourir, on sonne toutes les cloches, on lui fait de magnifiques funérailles; mais, quand ce bruit a cessé, qui parle de lui? qui le bénit? qui s'en souvient? Personne... Parlant d'un homme qui fait quelques bonnes œuvres, mais qui n'a pas la charité, saint Paul dit : *Factus est velut æs sonans aut cymbalum*

tinniens. On pourrait, en expliquant ce texte, comparer cet homme à la cloche qui appelle les autres à l'Église et qui n'y entre jamais; car il édifie le prochain et il l'excite à aller au ciel, mais sans y aller lui-même.

« Pour trouver ces comparaisons, il faut réfléchir aux expressions, et voir si elles ne sont pas prises dans un sens métaphorique ; car, s'il en est ainsi, il y a là une comparaison pour qui saura la découvrir. Soit, par exemple, ce verset : *Viam mandatorum tuorum cucurri cum dilatasti cor mihi*. Les mots *dilatasti* et *cucurri* sont métaphoriques; il faut les remarquer, puis voir quelles sont les choses qui vont plus vite dès qu'elles se dilatent. Il en est plusieurs, entre autres les vaisseaux dont les vents gonflent les voiles. Je puis donc dire : Le vaisseau, longtemps immobile dans le port, n'a pas plutôt vu ses voiles s'étendre et s'enfler sous un vent favorable, qu'il vogue dans la haute mer : ainsi, quand un souffle propice de l'Esprit-Saint s'insinue dans le cœur et développe nos bons désirs, notre âme prend l'essor et s'avance avec transport dans la voie des commandements divins... En suivant cette méthode, on trouvera un grand nombre de belles comparaisons : qu'on évite seulement celles qui seraient trop vulgaires et qui sentiraient la trivialité. »

On voit que ce saint évêque estimait beaucoup cet art, et qu'il le possédait parfaitement. On s'en convaincra encore bien mieux en lisant ses ouvrages. Rien de plus ingénieux, de plus agréable, de plus frappant que les comparaisons qui lui sont fournies à chaque instant par la sainte Écriture.

Voici comment il exprime le penchant qui nous porte vers Dieu, et le bonheur que nous devons trouver en lui :

« Que nous le veuillions ou non, notre esprit tend au souverain bien. Mais où est ce souverain bien? Nous res-

semblons à ces bons Athéniens qui sacrifiaient au vrai Dieu, et qui néanmoins l'ignoraient, jusqu'à ce que le grand saint Paul leur en apportât la connaissance. Car ainsi notre cœur, par un profond et secret instinct, tend et prétend en toutes ses actions à la félicité, et va la cherchant çà et là, comme à tâtons, sans savoir toutefois ni où elle réside, ni en quoi elle consiste, jusqu'à ce que la foi la lui montre et lui en décrive les merveilles infinies. Alors, ayant trouvé le trésor qu'il cherchait, hélas! quel contentement à ce pauvre cœur humain! quelle joie! quelle complaisance d'amour!

« Éliézer cherchant une épouse pour le fils de son maître Abraham, que savait-il s'il la trouverait belle et gracieuse, comme il la désirait? Mais, quand il l'eut trouvée à la fontaine, quand il la vit si excellente en beauté et si parfaite en douceur, quand on la lui eut accordée surtout, il en adora Dieu et le bénit avec des actions de grâces pleines d'une joie non pareille. Le cœur humain tend à Dieu par son inclination naturelle, sans savoir bonnement combien il est parfait; mais, quand il le trouve à la fontaine de la foi, et qu'il le voit si beau, si bon, si doux, si débonnaire envers tous, si disposé à se donner comme souverain bien à tous ceux qui le veulent, ô Dieu! que de contentements et que de sacrés mouvements en l'esprit pour s'unir à jamais à cette bonté si souverainement aimable! J'ai enfin trouvé, dit l'âme ainsi touchée, j'ai trouvé ce que je désirais; je suis maintenant contente. Oh! que ne savais-je où tendaient mes prétentions, quand rien de tout ce que je poursuivais ne me contentait, parce que je ne savais pas ce qu'en effet je poursuivais [1]! »

Parlant du respect qu'on doit avoir pour la réputation

[1] Traité de l'amour de Dieu, liv. II, ch. xv.

du prochain : « L'honneur du prochain, dit-il, est l'arbre du bien et du mal : il est défendu d'y toucher, sous peine d'être châtié [1]. Oh! que n'ai-je un des charbons du saint autel pour toucher les lèvres des hommes, à l'imitation du séraphin qui purifia la bouche d'Isaïe ! Qui ôterait la médisance du monde en ôterait une grande partie de l'iniquité [2]. »

Le saint évêque n'est pas moins admirable dans les similitudes qu'il emprunte à la nature. « Ce monde visible, disait-il, formé par la parole divine, retentit partout de la divine parole. Il n'en est pas une partie qui ne chante les louanges de son Créateur. C'est comme un livre où Dieu a écrit toutes ses pensées. Tous n'entendent pas ce langage; mais, quand on en saisit quelque chose par la méditation, on fait très-bien d'en profiter, à l'imitation de saint Antoine, qui n'avait pas d'autre bibliothèque : *Invisibilia Dei per ea quæ facta sunt, intellecta conspiciuntur*, dit saint Paul. »

Nul ne comprit, nul n'interpréta mieux que lui ce langage de la nature, et c'est à ce mérite surtout que ses écrits doivent le caractère et le charme qui les distinguent. Nous pensons qu'on ne sera pas fâché de trouver ici quelques exemples que nous extrayons de ses écrits et qui nous ont le plus frappé. C'est par ces citations que nous terminerons ce chapitre.

« A mesure que nous regardons plus vivement notre ressemblance dans un miroir, dit-il, elle nous regarde aussi plus attentivement ; et à mesure que Dieu jette plus amoureusement ses doux yeux sur notre âme, qui est faite à son image et semblance, notre âme réciproquement regarde sa divine bonté plus attentivement et ardemment,

[1] Esprit, p. XII, ch. VII. — [2] Introd., liv. III, ch. XXIX.

correspondant, suivant sa petitesse, à tous les accroissements du divin amour envers elle [1]. »

« Le soleil ne regarde pas moins une rose au milieu de mille millions d'autres fleurs que s'il ne regardait qu'elle seule; et Dieu ne répand pas moins son amour sur une âme, encore qu'il en aime une infinité d'autres, que s'il n'aimait que celle-là seule, la force de sa dilection ne s'épuisant point pour la multitude des rayons qu'elle répand, ains demeurant toujours pleine de son immensité [2]. »

« On voit quelquefois les pigeons, épris de vanité, se pavaner en l'air et faire des esplanades çà et là, se mirant en la variété de leur pennage; et lors les tiercelets et faucons qui les épient viennent fondre sur eux et les attrapent, ce qu'ils ne feraient jamais si les pigeons volaient leur droit vol, d'autant qu'ils ont l'aile plus roide que les oiseaux de proie. Hélas ! Théotime, si nous ne nous amusions pas en la vanité des plaisirs caduques, et surtout en la complaisance de notre amour-propre, ains qu'ayant une fois la charité, nous fussions soigneux de voler droit où elle nous porte, jamais les suggestions et tentations ne nous attraperaient; mais parce que, comme colombes séduites et déçues de notre propre estime, nous retournons sur nous-mêmes, et entretenons trop nos esprits parmi les créatures, nous nous trouvons souvent surpris entre les serres de nos ennemis, qui nous emportent et nous dévorent [3]. »

« Le lac que les profanes appellent communément Asphaltite, et les auteurs sacrés mer Morte, a une malédiction si grande, que rien n'y peut vivre de ce qu'on y met. Quand les poissons du Jourdain en approchent, ils

[1] Traité de l'amour de Dieu, liv. III, ch. II. — [2] Traité de l'amour de Dieu, liv. X, ch. XIV. — [3] Traité de l'amour de Dieu, liv. IV, ch. III.

meurent promptement s'ils ne rebroussent contre-mont. Les arbres de son rivage ne produisent rien de vivant, et, bien que leurs fruits aient l'apparence et forme extérieure pareilles aux fruits des autres contrées, néanmoins quand on les veut arracher, on trouve que ce ne sont qu'écorces et pelures pleines de cendres qui s'en vont au vent : marques des infâmes péchés pour lesquels cette contrée, peuplée de quatre cités populeuses, fut jadis convertie en cet abîme d'horreur et d'infection. Rien aussi, ce semble, ne peut mieux représenter le malheur du péché que ce lac, qui dut son origine au plus exécrable désordre que la chair humaine puisse commettre. Le péché donc, comme une mer morte et mortelle, tue tout ce qui l'aborde. Rien n'est vivant de tout ce qui naît en l'âme qu'il occupe, ni de tout ce qui croît autour de lui. O Dieu ! nullement, Théotime; car non-seulement le péché est une œuvre morte, mais elle est tellement pestilente et vénéneuse, que les plus excellentes vertus de l'âme pécheresse ne produisent aucune action vivante; et, quoique parfois les actions des pécheurs aient une grande ressemblance avec les actions des justes, ce ne sont néanmoins qu'écorces pleines de vent et de poussière, regardées à la vérité par la bonté divine, et même récompensées de quelques présents temporels, mais pourtant qui ne sont ni ne peuvent être savourées ni goûtées par la divine justice, pour être salariées en la vie éternelle; de sorte que nous pouvons tous nous écrier, à l'imitation du saint Apôtre : « *Sans la charité je ne suis rien; rien ne me* « *profite;* » et avec saint Augustin : « *Mettez dans un* « *cœur la charité, tout profite; ôtez du cœur la charité,* « *rien ne profite*[1]. »

[1] Traité de l'amour de Dieu, liv. XI, ch. XI.

« A mesure que le jour se fait, nous voyons plus clairement dans le miroir les taches et les souillures de notre visage; ainsi, à mesure que la lumière intérieure du Saint-Esprit éclaire nos consciences, nous voyons plus distinctement et plus clairement les péchés, inclinations et imperfections, qui nous peuvent empêcher d'atteindre à la vraie dévotion; et la même lumière qui nous fait voir ces tares et déchets excite en nous le désir de nous en nettoyer et purifier [1]. »

« Un enfant pleurera tendrement s'il voit donner un coup de lancette à sa mère qu'on saigne; mais, si en même temps sa mère, pour laquelle il pleurait, lui demande une pomme ou un cornet de dragées qu'il tient à la main, il ne le voudra nullement lâcher. Telles sont la plupart de nos tendres dévotions. Voyant donner un coup de lance qui traverse le cœur de Jésus-Christ crucifié, nous pleurons tendrement. Hélas! c'est bien fait de pleurer sur cette mort et passion douloureuse de notre Père et Rédempteur; mais pourquoi donc ne lui donnons-nous pas tout de bon ce que nous avons en nos mains, et qu'il nous demande si instamment, à savoir notre cœur, que ce cher Sauveur requiert uniquement de nous? Que ne lui résignons-nous tant de menues affections, délectations, complaisances, qu'il nous veut arracher des mains, et ne peut, parce que c'est notre dragée de laquelle nous sommes plus friands que désireux de sa céleste grâce? Ah! ce sont des amitiés de petits enfants que cela; tendres, mais faibles, mais fantasques, mais sans effet. La dévotion ne gît point en ces tendretés et sensibles affections [2]. »

« Demeurez tranquille en votre oraison; et, quand les

[1] Introd., liv. I, ch. XXII. — [2] Introd., liv. IV, ch. XIII.

distractions vous attaqueront, détournez-les tout bellement, si vous pouvez; sinon, tenez la meilleure contenance que vous pourrez, et laissez les mouches vous importuner tant qu'elles voudront, pendant que vous parlez à votre Roi : il ne prend pas garde à cela. Vous pourrez les écarter avec un mouvement calme et tranquille, mais non pas avec un effroi et une impatience qui vous fassent perdre contenance[1]. »

« Les bourdons font bien plus de bruit et sont bien plus empressés que les abeilles, mais ils ne font que de la cire et point de miel : ainsi ceux qui s'empressent d'un souci cuisant et d'une sollicitude bruyante ne font jamais ni beaucoup ni bien[2]. »

CHAPITRE IX

QU'IL RECOMMANDAIT AUX PRÉDICATEURS DE TOUCHER ET D'ÉDIFIER.

« Voici encore, dit M. Camus, un avis du saint évêque. Il me recommandait de m'attacher principalement en chaire à persuader et à toucher. Et ce n'est pas sans raison qu'il appuyait sur ce point. Car, de même que dans l'oraison il ne faut pas, suivant les maîtres de la vie spirituelle, s'appliquer trop longtemps aux raisonnements de l'esprit, mais qu'on doit s'adonner principalement aux affections du cœur, de même dans la prédication il faut plutôt viser à remuer le cœur qu'à éclairer l'esprit. Non

[1] Lett. XCVII à sainte Chantal, supplém. — [2] Introd., liv. III, ch. XIX.

pas sans doute qu'il faille négliger l'instruction, qui est une des principales parties de la prédication; mais le prédicateur doit plutôt tendre à rendre ses auditeurs bons que savants, et il doit imiter le soleil, qui produit plus d'effet par sa chaleur que par sa lumière[1]. »

Pour exciter ses auditeurs à la pratique de la vertu, il aimait à citer quelques traits édifiants de l'Écriture ou de la vie des Saints.

« Les exemples, dit-il, ont une force merveilleuse, surtout ceux des saints qui ont vécu dans la province où l'on prêche. Ils donnent de l'intérêt aux discours. Mais il y a sur ce sujet trois règles à observer. Il faut : 1° bien choisir ces exemples : 2° les bien exposer ; 3° les bien appliquer. Il ne faut citer que des traits frappants, les exposer avec clarté et précision, et en faire une application vive. C'est ainsi qu'on voit les saints Pères montrer, par l'exemple d'Abraham immolant son fils, qu'on ne doit reculer devant aucun sacrifice pour faire la volonté de Dieu. « Abraham, disent-ils, était avancé en âge; il « n'avait que ce seul fils, ce fils si accompli, si sage, si « vertueux, si aimable ; néanmoins il en fait le sacrifice « sans réplique, sans murmure, sans hésitation, et il le « conduit sur la montagne pour l'immoler de ses propres « mains. » Ensuite il faut faire l'application de cet exemple avec plus de vivacité encore : « Et vous, chrétiens, vous « ne sauriez vous décider à sacrifier, je ne dis pas votre « fils, votre fille, vos biens, ou une partie considérable de « votre fortune, mais un peu d'argent que Dieu vous « demande pour les pauvres, une heure de vos loisirs, la « moindre de vos affections[2] ! »

Voici un autre exemple : il est tiré du Traité de l'a-

[1] Esprit, p. III, ch. II. — [2] Lett. à l'archev. de Bourges.

mour de Dieu ; mais le saint auteur nous apprend lui-même que cet ouvrage est le fruit et comme le résumé de toutes ses prédications[1].

« David était un jour dans son préside et la garnison des Philistins en Bethléem. Il fit un souhait, disant : Oh ! si quelqu'un me donnait à boire de l'eau de la citerne qui est à la porte de Bethléem ! Et voilà qu'il n'eut pas plutôt dit le mot, que trois vaillants chevaliers partent de là, main et tête baissée, traversent l'armée ennemie, vont à la citerne de Bethléem, puisent de l'eau, et l'apportent au Roi ; mais celui-ci, voyant le danger auxquels ces gentilshommes s'étaient exposés pour contenter son appétit, ne voulut point boire cette eau, acquise au péril de leur sang et de leur vie, mais la répandit en oblation au Père éternel. Eh ! voyez, je vous prie, Théotime, l'ardeur de ces chevaliers au service et au contentement de leur maître ; ils volent et fendent la presse des ennemis, avec mille dangers de périr pour satisfaire un simple souhait que le Roi leur exprime. Or le Sauveur, étant en ce monde, déclara sa volonté en plusieurs choses par manière de commandement, et en plusieurs autres il la signifia par manière de souhait ; car il loua fort la chasteté, la pauvreté, l'obéissance et résignation parfaites, l'abnégation de la propre volonté, le jeûne, la prière ordinaire ; et ce qu'il dit de la chasteté, que : *Qui en peut emporter le prix le saisisse*, il l'a dit de tous les autres conseils. Pourquoi donc serons-nous moins jaloux de suivre la volonté de Notre-Seigneur, et de faire, non-seulement ce qu'il commande, mais encore ce qu'il témoigne agréer et souhaiter ? Les âmes nobles n'ont pas besoin d'un plus fort motif pour embrasser un dessein,

[1] Préface.

que de savoir que le bien-aimé le désire. *Mon âme*, dit l'une d'elles, *s'est écoulée sitôt que mon bien-aimé a parlé* [1]. »

Mais autant il aimait les traits d'histoire édifiants et authentiques, autant il recommandait d'éviter le récit des faux miracles et des faits ridicules, comme certaines visions tirées d'auteurs sans autorité. « Ces inconvenances, dit-il, ne pourraient qu'exposer notre ministère au mépris [2]. »

Quant aux éloges, il voulait que le prédicateur n'en donnât jamais, même aux défunts, qu'avec la réserve que le respect de la vérité et de ses fonctions lui commande.

« J'ai peine à faire ces sortes de choses, écrit-il à propos d'une oraison funèbre qu'il avait été obligé de prononcer. Il faut toujours y mêler la mondanité, et je n'ai nulle inclination à cela, Dieu merci [3]. »

« Jamais on ne doit user de flatterie envers les assistants, dit-il encore dans sa lettre sur la prédication, fussent-ils Rois, Princes, ou Pape. Il y a bien certaines attentions, propres à gagner la bienveillance, dont on peut user la première fois qu'on parle à son auditoire. Je suis bien d'avis qu'on commence par lui témoigner le zèle qu'on a pour ses intérêts, et le désir où l'on est de l'aider dans l'affaire de son salut, mais cela doit se faire brièvement, cordialement, et sans aucune étude. Nos anciens Pères et tous ceux qui ont prêché avec quelque fruit dédaignaient ces compliments et jolivetés mondaines. Ils parlaient cœur à cœur, âme à âme, comme des pères à leurs enfants [4]. »

[1] Traité de l'amour de Dieu, liv. VIII, ch. VII. — [2] Lett. à l'archev. de Bourges. — [3] Lett. CXXI à sainte Chantal. — [4] Lett. à l'archev. de Bourges.

L'évêque de Belley nous apprend que, s'étant écarté de ces règles en présence du saint prélat, il en fut repris avec une douce sévérité.

« Un jour, dit-il, prêchant devant lui, à Annecy, il m'échappa de faire une petite allusion à son nom, et de dire qu'il était le sel dont la masse de ce peuple était assaisonnée Il fut tellement peiné de cet éloge, qu'au retour il m'entreprit avec un ton et un accent qui eussent été de rigueur, s'il eût été capable de parler de cette sorte.

« Vous alliez si droit, me dit-il, vous couriez si bien : qu'est-ce qui vous a fait faire cette incartade? Savez-vous bien que vous avez tout gâté, et que ce seul mot peut faire perdre le crédit à tout votre sermon? N'est-ce pas altérer l'or pur de la parole de Dieu que d'y introduire la parole des hommes? Et n'est-ce pas la parole des hommes que la louange des vivants? N'est-il pas écrit : *Ne louez aucun homme avant sa mort?* Je suis un beau sel, vraiment, un sel affadi qui n'est bon qu'à être jeté à la rue et foulé aux pieds des passants! Certes, si vous avez dit cela pour me couvrir de confusion, vous avez trouvé le vrai secret; mais une autre fois épargnez vos amis. »

« Pour m'excuser, je lui dis que ce mot m'était échappé sans dessein. — Il ne faut pas, reprit-il, qu'il nous échappe de telles choses en chaire[1]. »

« Une autre fois, je prêchais, devant ses religieuses de la Visitation. Sachant qu'il y serait présent avec un grand concours de monde, j'avais, à dire le vrai, un peu pensé à moi, et je m'étais préparé tout de bon.

« Mon texte était un passage du Cantique des Cantiques que j'appliquai aux religieuses qu'il avait fondées ;

[1] Esprit, p. II, ch. IX.

j'en pris occasion de faire un grand éloge de la piété et de la dévotion de ce saint institut, dont les vertus embaument le jardin de l'Époux céleste.

« Mes auditeurs, qui étaient de bon Savoyards, trouvèrent mon discours excellent, mais il n'en fut pas ainsi du saint prélat. Quand nous fûmes retirés chez lui, et qu'il se vit seul avec moi, il me dit : — Eh bien! vous avez donné grande satisfaction à nos gens aujourd'hui; ils s'en allaient en disant *mirabilia* d'un panégyrique si beau et si bien peigné. Je n'en ai rencontré qu'un seul qui ne fût pas content.

« — Qu'aurais-je avancé, lui dis-je, qui eût pu choquer cet esprit-là? Je ne demande pas son nom, car je ne suis pas piqué du désir de le connaître.

« — Mais moi, reprit-il, j'ai grande envie de vous le nommer.

« — Qui est-il donc? répliquai-je, afin que je m'efforce de le contenter.

« — Si je n'avais beaucoup de confiance en vous, répondit-il, je ne ne vous le nommerais pas; mais je vous connais trop pour ne pas savoir que vous avez assez de cœur pour supporter sans faiblesse ce coup de lancette. Le voyez-vous là?

« Je regardai autour de moi, je ne vis que lui : — C'est donc vous? lui dis-je.

« — Moi-même, reprit-il.

« — Certes, repartis-je, voilà un merveilleux mécompte pour mon amour-propre. J'eusse mieux aimé votre approbation seule que les applaudissements de toute l'assemblée. Dieu soit loué pourtant! Je suis tombé en des mains qui ne blessent que pour guérir. Mais encore qu'avez-vous trouvé à reprendre? Car je sais que, par amour pour moi, vous ne me pardonnez rien.

« — Je vous aime trop, dit-il, pour vous flatter. Si vous eussiez aimé nos sœurs de cette sorte, vous ne vous fussiez pas amusé à leur enfler le cœur au lieu de les édifier, ni à louer leur condition, dont elles ont déjà une assez haute opinion et une assez bonne estime ; mais vous leur eussiez prêché quelque doctrine humiliante et salutaire. C'est le défaut des personnes de communauté de mettre toujours leur institut au-dessus des nues et de relever leur condition en rabaissant les autres. Cela ressemble à la parole du pharisien, qui disait : Je ne suis pas comme le reste des hommes. Dieu nous préserve de cette enflure ! Mais je crains que vous n'y ayez donné lieu par votre panégyrique. Souvenez-vous que l'huile de celui qui nous applaudit nous gâte.

« On ne doit jamais monter en chaire sans un dessein particulier d'édifier, en enseignant la pratique de quelque vertu ou la fuite de quelque vice ; car tout le fruit de la prédication est d'arracher au péché et de ramener à la justice. *O Seigneur*, disait David, *j'enseignerai vos voies aux injustes et les impies se convertiront à vous.*

« — Quelle conversion, lui dis-je, aurais-je pu prêcher à des âmes habituées à vaincre leurs ennemis, le monde, le démon et la chair, et qui servent Dieu dans la sainteté ?

« — Il leur fallait enseigner, reprit-il, à prendre garde de ne pas tomber, puisqu'elles sont debout, à opérer leur salut selon le conseil de l'Esprit-Saint, avec crainte et tremblement, et à n'être pas sans appréhension même pour les péchés remis. Vous les avez dépeintes comme des saintes : cela ne vous coûte guère de canoniser les personnes vivantes ! Il ne faut pas comme cela mettre des oreillers sous les coudes, ni donner du lait à ceux qui ont besoin d'absinthe.

« — Je l'ai fait, lui dis-je, pour les encourager dans leur

sainte entreprise : la louange sert d'aiguillon pour avancer dans le bien.

« — Cette maxime, me répliqua-t-il, est tout humaine, et ne convient pas à la morale chrétienne, qui nous détache de notre propre gloire et nous fait chercher uniquement la gloire de Dieu. Il faut donner du courage sans exposer à la présomption. Il est toujours plus sûr d'humilier l'auditeur que de parler de sa condition en termes pompeux ; et, de même qu'il y a des taches dans la lune, il y a aussi toujours à corriger dans les sociétés les plus parfaites. »

« Le lendemain, dit toujours l'évêque de Belley, le saint me fit prêcher aux sœurs de Sainte-Claire, religieuses d'une vie fort exemplaire et d'une merveilleuse austérité. Il se trouva au sermon, et l'assistance ne fut pas moindre que le jour précédent. Je pris bien garde à l'écueil qu'il m'avait montré ; je fis mon discours avec une grande simplicité de langage et de pensée, ne visant purement qu'à l'édification. Je procédai avec un grand ordre et pressai fort mon sujet.

« Au retour, notre Saint vint me visiter à ma chambre qui était la sienne ; car, quand je le visitais, il me mettait toujours à sa place ; et m'embrassant tendrement : — Vraiment, dit-il, je vous aimais bien hier, mais je vous aime bien davantage aujourd'hui. Vous êtes selon mon cœur, et de plus, si je ne me trompe, selon le cœur de Dieu, car je pense qu'il a eu votre sacrifice pour agréable. Certes, l'homme obéissant remportera des victoires. Vous vous êtes surmonté vous-même cette fois. Savez-vous que la plupart de vos auditeurs disaient : Les jours se suivent et ne se ressemblent pas, et qu'ils n'étaient pas si contents qu'hier; mais que celui qui n'était pas satisfait hier l'est extraordinairement aujourd'hui.

« Je vous apporte ici un jubilé général pour toutes vos fautes passées. Vous avez parlé tout à fait selon mon gré, et, si vous continuez, vous rendrez de grands services au maître de la vigne. Ne vous embarrassez pas des jugements des hommes ; presque tous n'y entendent rien : c'est la prudence des enfants du siècle qui les fait parler. Les enfants de lumière doivent suivre d'autres maximes ; il ne faut pas que la prédication s'appuie sur des paroles et des pensées de la sagesse humaine. Suivez cette voie avec fidélité, et Dieu glorifiera vos travaux ; vous posséderez la science des saints, la science qui fait les saints. Et que voulons-nous savoir sinon Jésus, et Jésus crucifié [1] ? »

CHAPITRE X

COMBIEN IL APPROUVAIT LA CHARITÉ ET LA DOUCEUR DANS LA PRÉDICATION.

« J'aime, disait-il, que la prédication respire la charité plus que l'indignation. »

« Il ne faut jamais témoigner de mécontentement en chaire, bien moins encore d'impatience, comme je fis dernièrement, le jour de Notre-Dame, où l'on se mit à sonner avant que j'eusse fini. C'est une de mes fautes entre plusieurs autres [2] ; car je suis un chétif homme sujet à passion... Toutefois, par la grâce de Dieu, depuis que je suis berger, je n'ai jamais dit parole de colère à mes brebis [3]. »

[1] Esprit, p. II, ch. VII et VIII. — [2] Lett. à l'archev. de Bourges.
[3] Esprit, p. III, ch. IX.

« Un jour, rapporte M. Camus, le saint évêque assistait au sermon d'un prédicateur très-savant, mais peu suivi, parce qu'il débitait mal ses discours. Ce prédicateur, à qui ses sermons coûtaient beaucoup de travail, n'était pas bien aise de se voir ainsi délaissé. Aussi s'en plaignit-il amèrement : il passa une bonne partie de son temps à s'élever contre ceux qui ne venaient pas l'entendre ; il déclara que ceux qui négligeaient la parole de Dieu n'étaient pas les enfants de Dieu. Il passa ensuite aux invectives, et termina par la menace de tout quitter et d'abandonner la chaire, parce que ce n'était pas la peine de jeter la semence de la divine parole sur un terrain si ingrat et si stérile en auditeurs.

« Le bienheureux ne put approuver cette conduite. Il dit à un de ses confidents au sortir de l'église : A qui en veut ce bon personnage? Il nous a tancés d'une faute que nous n'avions pas commise. C'est aux absents qu'il en voulait ; mais ils ne l'ont pas même entendu : comment en seraient-ils plus diligents ? »

Une autre fois il fit sur ce même sujet une correction aussi charitable que salutaire à un ecclésiastique de ses amis qu'il estimait beaucoup. Voici comment son neveu Charles-Auguste rapporte le fait :

« M. de Blonay, gentilhomme de Chablais, était entré dans l'état ecclésiastique après la mort de sa femme ; et sa fille fut l'une des premières à s'associer à la mère de Chantal dans l'institut de la Visitation. Ce bon seigneur, devenu l'apôtre de ses vassaux, les prêchait tous les dimanches après vêpres, avec un zèle admirable, mais qui passait parfois les bornes de la modération et de la douceur. La mère de Blonay, ayant appris que cet excès d'ardeur n'était pas approuvé de tout le monde, et ne voulant pas, par respect pour son père, lui faire elle-même aucune

observation, donna avis de tout au saint évêque. — Ma chère fille, lui répondit le prélat, je vous sais bon gré de cette remarque ; mais, voyez-vous, tout le monde n'a pas reçu de Dieu la grâce d'évangéliser, comme son fils, le doux Jésus, avec le miel et le lait sous la langue. Il faudra pourtant que ce cher père soit averti de ce défaut, tout doucement. Dieu nous en fera naître les occasions. En effet, dans un entretien de récréation, ce sage prélat ayant engagé insensiblement le seigneur de Blonay à raconter comment il réprimandait autrefois, lorsqu'il était à l'armée, les soldats vicieux, il lui dit agréablement : — Mon cher frère, dites la vérité, vous avez retenu quelque chose de cette humeur de capitaine ; et peut-être, quand vous corrigez vos paroissiens, vous imaginez-vous quelquefois avoir encore affaire à des soldats. Cependant il y a bien de la différence entre les qualités du capitaine et celles du pasteur. Ce ne sont plus des soldats, mais des brebis que vous avez maintenant à conduire, et elles demandent à être traitées avec douceur et patience... Il n'eut pas besoin d'aller plus loin : le sieur de Blonay comprit parfaitement sa pensée ; et, s'étant aperçu, quelque temps après, que c'était à sa fille qu'il était redevable de ce bon avis, il l'en aima davantage, ainsi qu'elle l'a témoigné elle-même à des personnes de confiance [1]. »

Saint François de Sales pensait qu'on ne devait pas avoir moins d'égards pour les hérétiques, que pour les pécheurs. En certaines circonstances il combattit leurs erreurs avec une grande fermeté, comme dans la préface de son *Étendard de la croix*, et dans son second Carême de Grenoble, au début duquel il disait : « Me voici en la chaire de vérité, et je n'y suis que pour la dire entière-

[1] Vie de la Mère de Blonay, ch. IV.

ment; rien au monde ne m'en empêchera. Que si je manquais à ce devoir, je prie Dieu que ma langue s'arrête sur mes lèvres, et se sèche sur mon palais[1]. » Mais jamais, en combattant leurs erreurs, il ne se permit contre eux d'invectives passionnées ni d'expressions blessantes; et, comme un religieux le blâmait un jour de cette modération, qui pouvait, à son avis, passer pour timidité dans l'esprit de ses adversaires, le saint, se tournant vers ses amis, leur dit : « Je vous assure que je n'ai jamais employé l'invective et le reproche que je ne m'en sois repenti. Il faut tenir pour une maxime très-certaine qu'on gagne plus par douceur et par charité que par sévérité et par rigueur[2]. »

Au reste, c'était un de ses principes, qu'un prédicateur ne doit pas d'ordinaire traiter les matières de controverse directement et par forme de dispute. « Cette méthode, dit-il, ne m'a jamais réussi, et j'ai remarqué la même chose en ceux qui m'étaient associés pour la conversion du Chablais. Les sermons où l'on attaque de front la doctrine de nos frères séparés les effarouchent au lieu de les apprivoiser; quand ils voient qu'on les attaque, ils se mettent en garde, et, quand on leur approche trop la lampe des yeux, ils se révoltent contre la lumière. D'ailleurs on se défie de ces discours où celui qui fait l'objection fait aussi la réponse, et où le prédicateur dit ce qu'il veut sans que personne lui tienne tête.

« Pour moi, je pense que c'est là ce que saint Paul appelle combattre en l'air; il me semble que la chaire évangélique est faite pour édifier, en persuadant les bonnes mœurs et non en disputant et contestant. Les sermons de morale, accompagnés et animés de mouve-

[1] Charl. Aug. — [2] *Ibid.*

ments de dévotion, sont bien plus propres à convertir les pécheurs et même les hérétiques que toutes les pointes et les aigreurs des controverses. Le vinaigre chasse les mouches, que le miel et le sucre attirent en quantité.

« Depuis trente-trois ans que Dieu m'a appelé à la fonction sacrée de rompre le pain de sa parole aux peuples, j'ai remarqué que les sermons de morale, traités avec piété et zèle, sont comme des charbons ardents qui fondent la glace de tous les cœurs, que les protestants en demeurent édifiés, et qu'ils en sont plus dociles et plus traitables, quand on vient à leur éclaircir en conférence les points sur lesquels ils diffèrent avec nous. Et ce n'est pas mon avis seulement, mais celui des plus célèbres prédicateurs que j'ai connus : ils conviennent que la chaire n'est point le champ de bataille de la controverse, et qu'on démolit plus qu'on n'édifie, si l'on y veut traiter les disputes de religion autrement qu'en passant [1]. »

C'est ce que le saint écrivit aussi un jour à la baronne de Chantal, en l'engageant à suivre les mêmes principes dans ses conversations, et à traiter toujours les hérétiques avec une grande douceur.

« L'autre jour de grand matin, dit-il, un homme très-docte et qui avait été ministre longtemps, vint me voir, et me raconta comment Dieu l'avait retiré de l'hérésie : « J'ai eu, ce me dit-il, pour catéchiste le plus docte « évêque du monde. » Je m'attendais qu'il me nommât quelqu'un des plus grands et renommés de cet âge : il me va nommer saint Augustin... Ce converti n'est pas encore reçu à l'Église, et il m'a donné l'espoir que ce sera moi qui le recevrai. Je n'ai jamais vù homme si docte de ceux qui sont hors de l'Église. Hélas! le bonhomme s'en alla

[1] Esprit, p. XIV, ch. v.

satisfait d'avec moi, disant que je l'avais accueilli amoureusement et que j'avais le vrai esprit de chrétien. Enfin il faut conclure que ces anciens Pères ont un esprit qui respire contre l'hérésie, alors même qu'ils ne disputent pas contre elle.

« Étant à Paris, et prêchant en la chapelle de la reine sur le dernier jugement (ce n'est pas un sermon de dispute), il se trouva une demoiselle nommée madame de Perdrauville, qui était venue par curiosité : elle demeura dans les filets, et sur ce sermon prit la résolution de s'instruire. Trois semaines après, elle amena toute sa famille à confesse vers moi, et voulut que je fusse leur parrain à tous en la confirmation. Voyez-vous? ce sermon-là qui ne fut point sur l'hérésie, respirait néanmoins contre l'hérésie; car Dieu me donna lors son esprit en faveur des âmes.

« Depuis, j'ai toujours dit que qui prêche avec amour prêche assez contre l'hérésie, quoiqu'il ne dise pas un seul mot de dispute contre elle[1]. »

CHAPITRE XI

QU'IL N'AIMAIT PAS LES LONGS SERMONS.

Une des choses que saint François de Sales recommandait le plus aux prédicateurs et qui semblent offrir le moins de difficuté, c'était de n'être pas trop longs.

« Que la prédication, dit-il, soit plutôt courte que

[1] Lett. DCCLVI à sainte Chantal.

longue. Cela vaut beaucoup mieux, j'ai souvent manqué à cette règle par le passé, mais je m'amende[1]. »

« Quand la vigne produit beaucoup de bois, c'est alors qu'elle donne moins de fruit. La multitude des paroles n'opère pas de grands effets.

« Voyez toutes les homélies ou prédications des Pères : combien elles étaient courtes ! Et combien étaient-elles plus efficaces que les nôtres !

« Croyez-moi : c'est par expérience, et longue expérience, que je dis ceci : Plus vous direz, et moins on retiendra ; moins vous direz, plus on profitera.

« On éteint les lampes quand on y met trop d'huile. Quand un discours est trop long, la fin fait oublier le milieu ; et le milieu, le commencement.

« Les médiocres prédicateurs sont recevables pourvu qu'ils soient courts, et les meilleurs sont à charge quand ils sont trop longs. Il n'y a pas dans un prédicateur de qualité plus odieuse que la longueur. »

« Sa maxime était qu'il faut dire peu et bon.

« Il croyait que la longueur était le défaut le plus ordinaire des prédicateurs de son temps[2]. »

« Il approuvait la règle suivante, et désirait qu'elle fût suivie de tous les prédicateurs : *Hora integra inepto prædicatori prælonga, idoneo satis longa videtur : tres horæ quadrantes a bonis æstimatoribus horæ integræ præferuntur*[3]. »

C'est d'après les mêmes principes, qu'il prit soin de réduire en chapitres courts et substantiels son Introduction à la vie dévote et son Traité de l'amour de Dieu. « En cela comme en plusieurs autres choses, j'ai eu grand

[1] Lett. à l'archev. de Bourges. — [2] Esprit, p. II, ch. XXVI, et p. XVI, ch. VII. — [3] Jean de Jésus-Marie, Opuscules spirituels.

soin, dit-il, d'épargner mon loisir et la patience de mes lecteurs[1]. »

CHAPITRE XII

DE L'ACTION, SUIVANT SAINT FRANÇOIS DE SALES.

Ce n'est pas tout que de composer de bons sermons : il faut encore les bien prononcer. « La forme, dit le philosophe, fait tout le prix des choses. Dites merveilles, mais dites mal, vous ne ferez rien qui vaille ; dites peu de choses, mais dites bien, vous aurez beaucoup fait[2]. »

Aussi le saint évêque attachait-il une grande importance à l'action. « Elle doit avoir bien des qualités, dit-il à l'archevêque de Bourges : de l'aisance, de la noblesse, de l'assurance, du naturel, de l'énergie, de la piété, de la gravité, et une certaine lenteur.

« Comment acquérir toutes ces qualités? En s'accoutumant à parler avec sentiment et dévotion, simplement, naïvement, et sans crainte; en se pénétrant bien de la doctrine qu'on veut inculquer aux autres. Le souverain art est de n'y mettre aucun art. Il faut à nos paroles de la chaleur, mais une chaleur qui vienne du cœur, et qui ne soit pas seulement dans la voix et dans le geste. On a beau faire ; mais c'est le cœur qui parle au cœur : la langue ne parle qu'aux oreilles.

« Je dis que l'action doit être :

[1] Préf. du Traité de l'amour de Dieu. — [2] Lett. à l'archev. de Bourges.

« 1° Aisée, et non pas contrainte et étudiée, comme celle des rhéteurs ;

« 2° Noble, et non pas triviale et vulgaire, comme en quelques-uns qui ne cessent de battre la chaire de leurs mains, de leurs pieds, de leur poitrine, et qui, à tout propos et souvent hors de propos, poussent des cris et des sanglots effrayants ;

« 3° Assurée et non pas craintive, comme en plusieurs autres, si timides devant leur auditoire qu'ils semblent parler à leurs supérieurs plutôt qu'à leurs disciples et à leurs enfants ;

« 4° Naturelle, sans artifice ni affectation ;

« 5° Mâle et énergique, et non pas effeminée, molle, sans vigueur ;

« 6° Pieuse ; par conséquent sans afféterie, sans mondanité, sans flatterie ;

« 7° Grave ; n'en déplaise à ceux qui font à leur auditoire tant de saluts et de petits gestes, allongeant leurs mains, étalant leur surplis, et autres mouvements déplacés ;

« 8° Enfin un peu lente, et exempte de ces gestes brefs et saccadés qui amusent les yeux plus qu'ils ne touchent le cœur[1]. »

Dans l'action comme dans le style, ce que le saint estimait le plus, c'était le naturel. Il voulait sans doute que le prédicateur corrigeât ses défauts, mais il ne pouvait souffrir qu'il fît violence à sa nature pour prendre une manière opposée à son caractère et à ses dispositions. Voici un trait que rapporte l'évêque de Belley et qui nous montre bien ses sentiments à cet égard.

« J'avais ce prélat en si haute estime, dit M. Camus,

[1] Lett. à l'archev. de Bourges.

que toutes ses façons me ravissaient. Il me vint dans l'esprit d'imiter sa manière de prêcher. Ne pensez pas néanmoins que je voulusse l'imiter en la hauteur de ses pensées, en la profondeur de sa doctrine, en la force de ses raisonnements, en la droiture de son jugement, en la douceur de ses paroles, en l'ordre et en la liaison si juste de tous ses discours. Tout cela était hors de ma portée.

« Je fis comme ces mouches qui, ne pouvant se prendre au poli de la glace, s'arrêtent sur la bordure du miroir. Je m'attachai à son action extérieure, à ses gestes, à sa prononciation. Tout cela en lui était lent et posé, pour ne pas dire pesant, à cause de sa constitution corporelle qui l'exigeait ainsi. La mienne était tout autre. Je fis une métamorphose si étrange, que je n'étais plus reconnaissable. Ce n'était plus moi; et, au lieu de cette vivacité et promptitude qu'on avait vues auparavant en moi, je semblais devenu tout de glace. J'avais gâté mon propre original, pour ne faire qu'une fort mauvaise copie.

« Notre saint fut averti de tout ce mystère, et il voulut appliquer le remède au mal. C'est pourquoi il me dit un jour, après avoir tournoyé autour de la perdrix pour mieux la coucher en joue : — A propos de sermons, mais il y a bien des nouvelles. On m'a dit qu'il vous a pris envie de contrefaire l'évêque de Genève en prêchant?

« Je repoussai l'assaut en lui disant : — Eh bien! est-ce un si mauvais modèle, à votre avis? Ne prêche-t-il pas mieux que moi?

« — Ah! certes, répliqua-t-il, voilà une attaque de réputation! Mais le pis est, à ce qu'on m'a dit, que vous l'imitez si mal, qu'on n'y reconnaît rien, et qu'en gâtant l'évêque de Belley vous ne reproduisez nullement celui de Genève, en sorte qu'il serait nécessaire d'imiter ce mau-

vais peintre qui écrivait le nom de ce qu'il voulait représenter sous les figures qu'il barbouillait.

« — Laissez-le faire, repris-je, vous verrez que, petit à petit, d'apprenti il deviendra maître et qu'à la fin ses copies passeront pour des originaux.

« — Badinage à part, reprit-il, vous vous gâtez, et vous démolissez un beau bâtiment pour en faire un contre toutes les règles de la nature et de l'art; et puis à l'âge où vous êtes, quand vous aurez pris un mauvais pli, comme le camelot, il ne sera pas aisé de le changer. J'ai de la peine à trouver mes mots, plus encore à les prononcer. Je suis plus lourd qu'une souche; je ne puis ni m'émouvoir ni émouvoir les autres; je sue beaucoup et n'avance guère. Vous allez à pleines voiles, et moi à la rame; vous volez et je rampe ou je me traîne comme une tortue. Et maintenant on dit que vous pesez vos mots, que vous comptez vos périodes, que vous traînez l'aile, que vous languissez et faites languir vos auditeurs. »

« Je vous dirai, ajoute naïvement l'évêque, que ce remède fut si efficace, qu'il me guérit de ma douce erreur, et me fit reprendre mon premier train. Dieu veuille que ce soit pour sa gloire[1]! »

Néanmoins il paraît que saint François de Sales crut devoir confirmer encore son jeune ami dans ces dispositions; car, le voyant partir pour Paris où il allait prêcher un Carême, il lui recommanda de ne pas trop s'inquiéter de ce qu'on dirait de lui, et de ne pas forcer son talent pour satisfaire à tous les goûts. Afin de lui inculquer davantage son avis, il lui raconta l'anecdote suivante.

« Le supérieur d'un collége avait chargé un bon

[1] Esprit, p. I, ch. xix.

vieillard de la conduite de l'horloge, afin de le désennuyer. Mais, en ayant essayé, ce vieillard trouva qu'il n'avait jamais eu de fonction plus fâcheuse et plus difficile. »

« — Quoi ! lui dit le supérieur, de hausser les contrepoids deux fois le jour ?

« — Oh ! non, dit-il, c'est que je suis tourmenté de tous les côtés. Quand l'horloge tarde un peu, ceux qui travaillent au collége s'en plaignent, et pour les contenter je l'avance un peu; alors ceux qui sont en ville me tombent sur les bras, disant que l'horloge va trop vite; et, si je la retarde pour les satisfaire, voilà les autres qui recommencent leurs plaintes; de sorte que ma tête est comme le timbre sur lequel frappe le marteau de l'horloge, et je suis tout étourdi de ces plaintes.

« Le supérieur pour le consoler lui dit : — Je veux vous donner un excellent avis qui mettra la paix partout. Quand l'horloge avancera, et que l'on s'en plaindra, dites : Laissez-moi faire, je la retarderai bien.

« — Mais les autres, dit le bonhomme, viendront crier.

« — Dites-leur, reprit le supérieur : Enfants, laissez-moi faire; je la ferai bien marcher. Mais après tout, laissez aller l'horloge son grand chemin et comme elle pourra; donnez seulement de bonnes et douces paroles : tous seront contents, et vous en paix. »

« Voyez-vous, ajouta le bienheureux, en parlant à l'évêque de Belley, vous allez être en butte à divers jugements. Si vous vous amusez à ce que l'on dira de vous, vous n'aurez jamais fait. Il faut donner à tous de bonnes et douces paroles; mais néanmoins allez votre grand chemin. Suivez votre naturel. Regardez Dieu et abandonnez-vous fort à l'esprit de grâce[1]. »

[1] Esprit, p. II, ch. XVI.

CHAPITRE XIII

SAINTETÉ QU'IL CROYAIT NÉCESSAIRE AU PRÉDICATEUR.

Mais ce qui, au jugement de saint François de Sales, est plus nécessaire que tout le reste, pour réussir dans la prédication et produire du fruit dans les âmes, c'est la vie exemplaire, le zèle de la perfection chrétienne et la pratique de la sainteté.

« Une observation que je dois faire, dit-il au commencement de sa lettre sur la prédication, c'est que le prédicateur doit se mettre à l'abri de tout reproche, en évitant non-seulement les péchés mortels, mais jusqu'aux moindres fautes, et même certaines actions qui ne rendent nullement coupable. Saint Bernard disait : *Nugæ sæcularium sunt blasphemiæ clericorum*. Un homme du monde peut jouer, aller à la chasse, assister aux soirées : on ne songera pas à l'en blâmer, et même, s'il n'a en vue que de se récréer, il ne fera aucune faute. Mais dans un prédicateur, sauf certaines circonstances excessivement rares, de tels divertissements sont des scandales, et de grands scandales. « Voyez donc, disent les gens du monde, que de « temps ils ont à perdre ! que de jouissances ils se « donnent ! » Après cela, allez prêcher la mortification : on se moquera du prédicateur. Je n'entends pas dire qu'on ne puisse jamais se récréer à quelque jeu honnête, par exemple une ou deux fois le mois; mais il faut que ce soit avec grande discrétion. La chasse est défendue absolument. J'en dis autant des dépenses superflues, en repas, en habits, en livres. Pour les séculiers, ce sont des baga-

telles, pour nous ce seraient de grands péchés. Comment reprendre le luxe du monde, si le nôtre frappe ses regards[1] ? »

Quand on rapportait au saint évêque que quelque prédicateur *faisait extrêmement bien*, il demandait : « En quelle vertu excelle-t-il? en mortification, en douceur, en courage, en dévotion? » Quand on lui répondait qu'on entendait qu'il prêchait bien : « Cela, répliquait-il, c'est *dire* et non pas *faire*. L'un est bien plus facile que l'autre. Combien y en a-t-il qui disent et ne font pas, et qui démolissent par leurs mauvais exemples ce qu'ils édifient par leurs discours[2] ? »

Il n'en fut pas ainsi de lui; sa préoccupation constante fut de mettre sa conduite d'accord avec ses discours, et de pratiquer le premier ce qu'il recommandait à ses auditeurs.

Quelques jours avant sa mort, comme il devait prêcher au collége des Jésuites à Lyon, et qu'il avait les jambes en mauvais état, un ecclésiastique lui conseillait de s'y faire conduire en carrosse. « Vraiment, répondit-il, vous dites bien ! Il ferait beau me voir monter en carrosse pour aller annoncer la pénitence de saint Jean et la pauvreté évangélique ! »

Aussi avait-on une entière confiance en ses paroles, et accourait-on en foule pour l'écouter. « Celui-là, disait-on, joint la sainteté à la doctrine; il entend fort bien tout ce qu'il dit, et le pratique encore mieux[3] ! » « Si tous les ecclésiastiques lui ressemblaient, disaient des calvinistes, nous serions bientôt catholiques[4]. »

L'humble prélat ne pouvait comprendre qu'on se pres-

[1] Lett. à l'archev. de Bourges. — [2] Esprit, p. III, ch. I. — [3] Charl. Aug. — [4] Vie, par dom Jean de Saint-François, liv V.

sât ainsi à ses sermons. « N'êtes-vous pas étonné, disait-il à un de ses amis, de voir tous ces bons Parisiens venir m'écouter, moi qui ai la langue si épaisse, les conceptions si basses, le langage si vulgaire? — Pensez-vous, lui répondit ce pieux ami, que ce soient les belles paroles qu'ils cherchent en vous? Il leur suffit de vous voir en chaire. Votre cœur parle par vos yeux, par votre bouche ; ils ne vous verraient faire qu'une courte prière, ils seraient contents. Vos paroles communes, embrasées du feu de la charité, pénètrent les cœurs et les attendrissent. Il y a dans vos discours je ne sais quoi d'extraordinaire : tout porte coup. Un autre en dirait trois fois davantage, qu'on n'y ferait pas attention. Vous avez une certaine rhétorique d'Annecy, ou plutôt du paradis, qui produit des effets admirables. »

En effet, on sentait souvent dans ses paroles une influence surnaturelle de l'esprit de Dieu qui agissait à la fois sur le prédicateur et sur l'auditoire.

Le jour de l'Assomption, prêchant dans une paroisse que divisaient depuis longtemps de profondes inimitiés, il fit fondre en larmes tous les assistants par ces simples paroles qui terminèrent son discours : « Ah! mon cher peuple, que faisons-nous? Marie meurt d'amour, et nous vivons de haine! Aussi elle monte au ciel, et nous allons aux enfers [1] ! »

Une autre fois, écrivant à sainte Chantal, à qui il communiquait tout ce qui pouvait animer sa ferveur, il lui dit : « J'ai fait ce matin un sermon tout de flamme, car je l'ai bien connu. Il faut vous le dire à vous [2]. »

Cette vertu surnaturelle qui tenait à la personne du prédicateur n'a pu nous être transmise avec ses discours.

[1] Année de la Visit., p. 103. — [2] Lett. DLV.

Ceux-ci sont eux-mêmes perdus en trop grande partie. Nous n'en possédons guère que des canevas et des fragments inachevés. Ils attestent la bonne volonté des copistes, mais ils ne reproduisent que fort imparfaitement le style, la grâce et l'onction qui distinguent l'auteur de l'*Introduction à la vie dévote.*

CINQUIÈME PARTIE

EXEMPLES ET DOCTRINE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES PAR RAPPORT AUX VERTUS CHRÉTIENNES

CHAPITRE PREMIER

DÉSIR DE LA PERFECTION.

La première condition et le principal moyen pour devenir parfait, c'est d'aspirer fortement à la perfection. « Qui désire ardemment d'aimer Dieu l'aimera bientô avec ardeur, » disait notre saint. Aussi avait-il soin d'entretenir et d'exciter souvent ce désir en son âme. « O Dieu! s'écrie-t-il dans son *Traité de l'Amour divin*, qui nous fera la grâce de brûler de ce désir, qui est le désir des pauvres, et la préparation de leur cœur, que Dieu exauce si volontiers! Qui n'est pas assuré d'aimer Dieu, il est pauvre; et s'il désire de l'aimer, il est mendiant, mais mendiant de l'heureuse mendicité de laquelle le Sauveur a dit: *Bienheureux sont les mendiants d'esprit, car à eux appartient le royaume des cieux!* Tel fut saint Augustin quand il s'écria: *O aimer! ô mourir à soi-même! ô parvenir à Dieu!* Tel saint François disant: *Que je meure de ton amour, ô l'ami de mon cœur, qui as daigné mourir*

pour mon amour! Telles sainte Catherine de Gênes et la bienheureuse mère Térèse, quand, défaillant et mourant de la soif du divin amour, elles jetaient ce cri : *Eh! Seigneur, donnez-moi cette eau!* Crions donc nuit et jour : *Venez, ô divin Esprit, remplissez les cœurs de vos fidèles, et allumez en eux le feu de votre amour!* O amour céleste, quand comblerez-vous mon âme [1]? »

Dieu ne pouvait manquer de bénir de semblables prières; aussi ces désirs devenaient-ils chaque jour plus ardents et plus purs. « Vous ne sauriez croire, » écrivait le pieux évêque à sainte Chantal, avec l'effusion d'une âme qui cède au besoin de communiquer ses sentiments et qui est sûre d'être comprise, « vous ne sauriez croire combien je sens mon cœur plein de grands désirs de servir le Seigneur. Certes, ma fille, mes affections sont si grandes que j'espère en recevoir un jour cette grâce, après que je me serai bien humilié devant sa bonté. Vive Dieu! ma chère fille, il m'est avis que tout ne m'est plus rien qu'en Dieu [2]. »

« J'ai eu, ces jours-ci, disait-il un peu plus tard à la même sainte, de grands sentiments des infinies obligations que j'ai à Dieu; et avec mille douceurs j'ai résolu derechef de le servir avec le plus de fidélité qu'il me sera possible, et de tenir mon âme plus continuellement en sa divine présence. Mon Dieu! que je mourrais volontiers pour l'amour de mon Sauveur! Mais au moins, si je ne puis mourir pour cela, que je vive pour cela seul [3]! Ou Dieu ou rien : car tout ce qui n'est pas Dieu, ou n'est rien ou est pis que rien [4]. »

Qu'on ne croie pas néanmoins qu'il n'ait jamais dû se

[1] Traité de l'amour de Dieu, liv. XII, ch. II. — [2] Lett. CLVI. — [3] Lett. CLVI. — [4] Lett. CLXXXIV.

faire violence pour être fidèle à Dieu, ou qu'il n'eut jamais à se reprocher aucune imperfection. « Cela lui arrivait quelquefois, par surprise et par infirmité, dit sainte Chantal; mais, ajoute-t-elle, qu'il ait laissé dans son cœur une seule attache désordonnée, quelque petite qu'elle fût, je n'en ai jamais eu connaissance[1]. »

Lorsqu'il découvrait en lui quelque défaut, au lieu de se décourager, il en prenait occasion de s'exciter à veiller sur lui-même et à servir Dieu avec plus de ferveur. « Notre-Seigneur, écrit-il, me donne un certain courage nouveau de l'aimer, servir, et honorer plus que jamais, de tout mon cœur, de toute mon âme et de tout moi-même. Je dis de tout moi-même, ma très-chère fille, m'étant avis que jusqu'à présent je n'ai point mis l'ardeur ni le soin convenables à servir comme je le dois cette immense bonté. Il nous faut faire des efforts pour devenir saints, et rendre de grands services à Dieu et au prochain. Oh! que notre Sauveur est bon, et comme il traite tendrement avec mon pauvre chétif courage! Mais je suis bien résolu de lui être fort fidèle[2]. »

« Pourquoi voulons-nous vivre l'année prochaine, si ce n'est pour mieux aimer cette bonté souveraine[3]. »

« Ne vous contraignez à rien, sinon à bien aimer Dieu, à le bien servir, à ne point abandonner vos résolutions, ains à les chérir. Pour moi, j'aime tant les miennes, que, quoi que je voie, rien ne me semble suffisant pour m'ôter une once de la bonne estime que j'en ai, encore que j'en voie et considère d'autres plus excellentes et plus relevées[4]. »

« Quelle que fût son humilité, il ne dissimula jamais l'estime qu'il avait de la perfection, et l'ardent désir dont

[1] Lett. CXXI. — [2] Lett. CCLIII. — [3] Lett. LXXXI. — [4] Lett. XCV, supplém.

il brûlait de parvenir à la sainteté. Une fois qu'il était allé visiter la comtesse de Soissons, rapporte Charles-Auguste, une dame de grande qualité s'approcha de lui et lui dit : « Ah ! monseigneur, que n'êtes-vous vêtu de rouge : vous seriez un autre saint Charles. — En vérité, madame, reprit le serviteur de Dieu, ce dernier point est bien le plus désirable ; car j'aimerais beaucoup mieux être saint Charles que de me voir vêtu de rouge. »

Dans une autre circonstance, comme on s'entretenait de saint François Xavier, un pieux ecclésiastique se mit à dire devant l'évêque de Genève : « Or sus, Dieu soit loué ! voilà déjà trois saints François canonisés : François d'Assise, François de Paule et François Xavier. Il ne manque plus que saint François de Sales. » Le bon évêque sourit et dit doucement : « Oh ! plût à Dieu que je fusse saint ! »

« Eh bien, oui, dit-il un jour dans une semblable occasion, ou il m'en coûtera la vie, ou je deviendrai un quatrième saint François. » Sous l'apparence d'un propos joyeux et irréfléchi, cet élan spontané était l'expression du vœu le plus intime et le plus constant de son âme.

Dans un de ses voyages à Paris, un docteur de Sorbonne eut à traiter de plusieurs affaires avec lui. Comme il se retirait satisfait et plein de consolation en son intérieur, il ne put s'empêcher de dire au prélat en le remerciant : « Monseigneur, ce n'est pas sans raison qu'on vous vénère comme un saint : j'en suis maintenant convaincu par moi-même. — Oh ! monsieur, repartit le bon évêque, Dieu vous garde d'une pareille sainteté ! Je vous assure que vous vous trompez, aussi bien que les autres. Mais je vous dirai une chose : c'est que j'ai une forte volonté de bien servir Dieu désormais ; et, si vous

voulez que je sois saint, vous pouvez par vos prières contribuer beaucoup à me rendre tel[1]. »

« Il est vrai, dit-il dans la préface de son Introduction, que j'écris de la vie dévote sans être dévot; mais ce n'est pas certes sans un grand désir de le devenir, et même c'est cette affection qui m'encourage à écrire sur ce sujet; car, comme disait un grand homme de lettres, la bonne façon d'apprendre, c'est d'étudier, la meilleure, c'est d'écouter, et la très-bonne, c'est d'enseigner. »

Le désir de la perfection semblait prendre encore une nouvelle force sur son cœur quand il rencontrait quelque beau modèle de sainteté.

Dans le temps de ses études à Paris, il aimait à s'entretenir avec de pieux religieux, et surtout à considérer Henri, duc de Joyeuse, qui avait quitté les plus hautes dignités de la cour pour devenir capucin sous le nom de père Ange. Il admirait sa piété, et disait souvent à un de ses amis : « O Dieu! quel exemple nous donne ce religieux! Certes, mon ami, Dieu nous appelle par cet exemple[2]. »

Plus tard, la Providence l'ayant mis en rapport avec un grand nombre d'âmes d'une haute vertu, il profita avec empressement d'un moyen si précieux de s'instruire et de s'édifier. Outre saint Vincent de Paul, M. de Bérulle, M. Gallemant, M. Duval et beaucoup d'autres ecclésiastiques, dont il fut l'ami, nous citerons ici la bienheureuse Marie de l'Incarnation, et Marie Tessonière ou de Valence. Il fut le directeur de la première et la visita fréquemment dans le premier voyage qu'il fit à Paris. Pour la seconde, ayant eu occasion d'aller à Valence sur la fin de sa vie, il ne manqua pas de se rendre auprès d'elle,

[1] Charl. Aug., liv. X. — [2] Charl. Aug., liv. I.

et de l'entretenir de sujets de dévotion. La conférence se prolongea fort longtemps. La nuit approchant, ses gens le pressèrent de se retirer. L'un d'eux lui dit même avec une certaine aigreur : « Ah! monseigneur, c'est une honte de nous faire trotter par les rues à cette heure. Quand vous trouvez ainsi une diseuse de patenôtres, vous ne pensez plus à autre chose. — Monsieur, répondit le saint en souriant, apprenez qu'il fait grand bien à un pécheur tel que moi de parler cœur à cœur avec une sainte épouse de Jésus-Christ, comme la sœur de Valence. Allons, elle dira un *Ave Maria* pour vous, et, après que vous aurez bien dormi cette nuit, vous ne vous souviendrez plus demain de votre chagrin d'aujourd'hui[1]. »

CHAPITRE II

FOI, ESPÉRANCE, CHARITÉ.

Sainte Chantal témoigne qu'elle a reconnu en son saint directeur le don de foi dans une perfection éminente. « Il avait reçu, dit-elle, sur nos mystères, sur le sens des Écritures, sur la vraie doctrine de l'Église, des connaissances extraordinaires ; et l'Esprit-Saint avait répandu, au centre de son âme, une lumière si claire, qu'il voyait les vérités surnaturelles d'une simple vue, avec une certitude, un goût et une suavité incomparables[2]. » Tous les ouvrages du saint évêque confirment ce témoignage.

[1] Année de la Visit., p. 192. — [2] Lett. CXXI.

Dès l'enfance, il avait montré une haute estime de la foi et une aversion comme instinctive pour tout ce qui aurait pu la flétrir. « Attaqué de mille côtés, écrivait-il, et sollicité par tant de moyens, en un âge frêle et fluet, pour me rendre à l'hérésie, jamais je n'ai voulu seulement la regarder en face, sinon pour lui cracher au visage. Et mon faible et généreux esprit, parcourant les livres les plus empestés, n'a pas eu la moindre impression de ce malheureux mal. O Dieu ! quand je pense à cette grâce, je tremble d'horreur de mon ingratitude [1]. »

Loin de diminuer l'éloignement qu'il avait de l'erreur, le séjour qu'il fit parmi les hérétiques et ses rapports quotidiens avec ces âmes égarées lui firent apprécier de plus en plus le bonheur qu'il y a d'appartenir à la vraie Église de Jésus-Christ. « Hélas ! dit-il, je vois ces pauvres brebis errantes ; je traite avec elles, et considère leur aveuglement palpable et manifeste. O Dieu ! la beauté de notre sainte foi m'en paraît si belle, que j'en meurs d'amour. Il m'est avis que je dois serrer le don précieux que Dieu m'en a fait, dans un cœur tout parfumé de dévotion [2]. Toute ma vie j'ai désiré de mourir pour elle : c'est ce qui m'a conduit plusieurs fois dans Genève, au milieu des hérétiques qui en voulaient à ma vie [3]. O ma très-chère fille, ajoutait-il en parlant à sainte Chantal, remerciez cette souveraine clarté, qui répand si miséricordieusement ses rayons dans mon cœur, qu'à mesure que je suis parmi ceux qui en sont privés, je vois plus clairement et illustrement sa grandeur et sa désirable suavité [4]. O Dieu ! non, je ne trouve rien de difficile à croire parmi les effets du saint amour [5]. »

[1] Lett. DCCLVI. — [2] Lett. CCLIII. — [3] Déposit. de la Mère de Chaugy. — [4] Lett. CCLIII. — [5] Traité de l'amour de Dieu, liv. VII, ch. XII.

Ayant appris qu'un jeune homme, auquel il s'intéressait beaucoup, avait renoncé à la religion catholique, il en témoigne hautement sa douleur. « O mon très-cher frère, écrit-il à l'évêque de Chalcédoine, quelle affliction pour mon âme à cette nouvelle ! Certes, il est fort véritable que de ma vie je n'ai eu si fâcheux étonnement. Est-il possible que cet esprit se soit ainsi perdu [1] ! » Mais il ajoute aussitôt que, loin de l'ébranler, cette chute n'a servi qu'à l'affermir dans ses convictions. « Par la chute de ce jeune homme, Dieu m'a gratifié de nouvelles douceurs, suavités et lumières spirituelles, pour me faire d'autant plus admirer l'excellence de la foi catholique [2]. »

Du reste, tous les événements avaient pour lui ce résultat ; car il consultait la foi sur toutes choses, afin de la faire régner dans tous ses sentiments et toute sa conduite. « J'ai toujours vu ce bienheureux, dit sainte Chantal, n'aspirer et ne respirer que le seul désir de vivre selon les vérités de la foi et les maximes de l'Évangile. » Il préférait cette règle commune des enfants de Dieu aux impressions et aux goûts trop souvent équivoques de la sensibilité. « Il me disait une fois, ajoute la même sainte, qu'il ne prenait point garde s'il était en consolation ou en désolation ; que, quand Notre-Seigneur lui donnait de bons sentiments, il les recevait en simplicité ; que, lorsqu'il ne lui en donnait pas, il n'y faisait pas réflexion [3]. »

Fondée sur une telle foi, l'espérance de saint François de Sales devait être forte et inébranlable. Aussi semblait-il avoir sous les yeux la réalité des divines promesses. « Je ne puis comprendre, dit-il, comment nous pouvons, en bon jugement, regarder comme notre patrie ce monde où nous ne sommes que pour si peu, plutôt que le ciel où

[1] Lett. DCCCXIII. — [2] Lett. DCCCXV à sainte Chantal. — [3] Lett. CXXI.

nous devons être éternellement. Nous nous en allons incessamment, et sommes plus assurés de la société de nos chers amis qui sont là-haut que de ceux qui sont ici-bas; car ceux-là nous attendent et nous allons vers eux, ceux-ci nous laissent aller et différeront le plus qu'ils pourront à nous suivre [1]. »

« Il faut prendre courage, disait-il souvent; nous irons bientôt là-haut. Oui, il le faut espérer, avec beaucoup d'assurance, que nous vivrons éternellement. Qu'est-ce que Notre-Seigneur ferait de sa vie éternelle, s'il ne la donnait aux pauvres, petites et chétives âmes comme nous, qui ne voulons espérer qu'en sa souveraine bonté? Vive Dieu! j'ai cette confiance bien ferme au fond du cœur, que nous vivrons éternellement avec Dieu : nous serons un jour tous ensemble au ciel. O mon Dieu! que je trouve de consolation dans cette assurance que mon cœur sera éternellement abîmé dans l'amour du cœur de Jésus! Que la Providence nous conduise partout où il lui plaira, n'importe, nous arriverons à ce port [2]. »

Lui témoignait-on quelque appréhension, lui objectait-on les défauts et les misères qu'on sentait en soi : « J'ai accoutumé de dire, répondait-il, que le trône de la miséricorde de Dieu, c'est notre misère. Il faut donc, à proportion que notre misère est plus grande, avoir aussi une plus grande confiance [3]. »

La foi et l'amour devaient, suivant lui, bannir toute crainte. « Ne sommes-nous pas tout à Dieu, disait-il, sans réserve, sans division, sans exception quelconque, et sans autre prétention que l'honneur d'être siens? Si nous savions un seul filet d'affection en notre cœur qui ne fût pas à lui et de lui, ô Dieu! nous l'arracherions tout soudaine-

[1] Lett. DCCLXXVII. — [2] Déposit. de sainte Chantal. — [3] Entret. II.

ment. Demeurons donc en paix. Oui, ma très-chère fille, si nous savions un seul brin de notre cœur qui ne fût pas marqué au coin du crucifix, nous ne le voudrions pas garder un seul moment. Donc, à quel propos s'inquiéter? Mon âme, espère en Dieu. Pourquoi es-tu triste et pourquoi me troubles-tu, puisque Dieu est mon Dieu, et que mon cœur est un cœur tout sien [1]? »

On voit par là quelle était, avec sa foi et son espérance, l'ardeur de sa charité. Le divin amour régnait absolument dans son âme et était le mobile de toute sa conduite. Tous ceux qui l'approchaient en étaient convaincus. « Notre maître, disaient ses domestiques, ne s'anime jamais que pour Dieu. Il ne s'embarrasse pas de ce qu'on lui sert à table, si les mets sont froids ou chauds, insipides ou agréables, mais il ne peut souffrir la moindre offense de Dieu. »

« Oh! combien de fois, rapporte sainte Chantal, ne l'ai-je pas entendu répéter, avec un sentiment tout extatique, ces mots du Psalmiste : « O Seigneur, qu'y a-t-il « pour moi dans le ciel, et que désiré-je sur la terre, « sinon vous, ma portion et mon héritage pour l'éter- « nité? » Et cet autre mot de l'Apôtre : « Seigneur, que « voulez-vous que je fasse [2]? »

« On a remarqué que, lorsqu'il se réveillait la nuit, il s'écriait souvent : « Ah! mon Dieu, quand serez vous « connu? et quand est-ce qu'on vous aimera comme vous « le méritez [3]? »

« Ce qui n'était pas Dieu ne lui était rien; et c'était sa devise [4]. »

« Tout me semble peu ou rien, disait-il, hors l'amour

[1] Lett. XCVI à sainte Chantal. — [2] Déposit. — [3] Vie, par le P. Talon, ch. VI. — [4] Lett. CXXI de sainte Chantal.

de notre grand Dieu; et j'estime même un vrai rien tous les contentements célestes, au prix de l'amour de Dieu. Mon Dieu! ma chère mère, que j'admire l'opposition qu'il y a en moi, entre des sentiments si purs et des actions si impures! Car, vraiment, il m'est avis que le paradis serait parmi toutes les peines de l'enfer, si l'amour de Dieu pouvait y être; et, si le feu de l'enfer était un feu d'amour, il semble que ces tourments seraient désirables. Je voyais ce matin toutes les joies du ciel comme un vrai rien auprès de ce régnant amour. Mais d'où vient que je n'aime pas bien, puisque dès maintenant je puis bien aimer? O ma fille, prions, travaillons, humilions-nous; invoquons cet amour sur nous[1].

« Je vous conjure de bien prier Notre-Seigneur pour moi, et qu'il me tienne dorénavant dans les sentiers de sa volonté, afin que je le serve avec sincérité et fidélité. Voyez-vous, ma très-chère fille, je désire ou de mourir, ou d'aimer Dieu. Ou la mort, ou l'amour, car la vie qui est sans cet amour est tout à fait pire que la mort[2]. Vive Dieu! vive Dieu dans mon cœur! Voyez-vous: mon cœur est fait pour cela[3]. »

Avec cette ardeur de charité pour Dieu, on comprend ce qu'il devait souffrir en le voyant offensé, et quel zèle il avait pour le faire respecter.

« Tandis qu'il était encore écolier, il entendit un jour un de ses compagnons prononcer une parole d'impiété. « Mon ami, lui dit-il aussitôt, j'ai une question à vous « faire : Qu'est-ce donc que Dieu vous a fait pour le trai- « ter de la sorte? — Toutes les fois que j'y pense, disait ce « jeune homme en rapportant ce fait, je suis encore « touché du regret de ma faute[4]. »

[1] Déposit. de sainte Chantal. — [2] Lett. DCCXIV. — [3] Lett. DCCCXXXIX. — [4] Vie, par de Maupas.

« C'était peu de ne pas offenser Dieu devant lui; il voulait qu'on ne prononçât son nom qu'avec religion. Il disait qu'on devait toujours parler de Dieu comme de Dieu, et il ne pouvait souffrir qu'on le nommât en des occasions profanes et vaines[1]. »

Enfin, pour contribuer autant qu'il le pouvait à la gloire de la majesté divine, il s'efforçait d'en inspirer la plus haute idée, et il eût voulu communiquer à tous les lumières qu'il avait reçues sur ce sujet.

« O mon Dieu! ma très-chère mère, écrivait-il, que j'ai été aise ce matin de trouver mon Dieu si grand, que je ne pouvais pas seulement imaginer sa grandeur! Mais, puisque je ne le puis magnifier ni agrandir, je veux bien, Dieu aidant, annoncer partout sa grandeur et son immensité[2]. Dieu est un esprit infini, qui est la cause et le mobile universels, auquel et par lequel tout est, tout subsiste et a son mouvement. Il est infini, il est partout; il tient tout par sa puissance, rien ne le tient pour le comprendre, ains il comprend et contient tout, sans être contenu de chose quelconque. Comme notre âme est en notre corps sans que nous la voyions, ainsi Dieu est au monde sans que nous le voyions. Comme notre âme tient en vie tout notre corps tandis qu'elle lui est unie, ainsi Dieu tient en être tout le monde, tandis qu'il est en lui; et, si le monde cessait d'être en Dieu, il cesserait tout aussitôt d'être. Et comme, en certaine façon, notre âme est tellement en notre corps, qu'elle ne laisse pas d'être hors de notre corps, n'étant pas contenue en icelui, puisqu'elle voit, entend, fait ses opérations hors de notre corps et au delà de notre corps, ainsi Dieu est tellement au monde, qu'il ne laisse pas d'être hors du monde

[1] Introd. et Déposit. de sainte Chantal. — [2] Lett. CCCCXCI.

et au delà du monde; et enfin Dieu est le souverain être, le principe et la cause de toutes les choses qui sont bonnes, c'est-à-dire qui ne sont pas péché.

« O ma fille, c'est un abîme que Dieu; c'est l'esprit qui vivifie tout, qui cause tout, qui conserve tout, duquel toutes choses ont besoin pour être, sans que lui ait besoin de nulle chose, n'ayant jamais été que très-heureux et très-infini en tout ce qu'il est, ne pouvant ni commencer d'être, ni finir, parce qu'il est éternel et qu'il ne peut n'être pas éternel. A lui seul soit honneur et gloire. *Amen*[1]. »

CHAPITRE III

DÉVOTION POUR NOTRE-SEIGNEUR, LA SAINTE VIERGE ET LES SAINTS.

Nous avons déjà parlé de la foi et de la religion de saint François de Sales envers la divine Eucharistie. Il eut aussi une dévotion toute spéciale pour la Passion de Notre-Seigneur et pour les mystères de son enfance.

« Il avait extrait des saints Évangiles le récit des souffrances du Sauveur, l'avait écrit de sa propre main, et le portait habituellement sur son cœur, comme un bouclier qui le mettait à l'abri de tous les traits de l'ennemi du salut[2]. »

On sait qu'un des premiers fruits de son zèle, après son entrée dans l'état ecclésiastique, fut l'institution d'une confrérie des Pénitents de la Sainte-Croix, et que,

[1] Lett. CCCCLXXVI. — [2] Année de la Visit., p. 217.

durant son apostolat dans le Chablais, il composa un ouvrage pour venger ce signe de notre rédemption des outrages auxquels il était en butte.

Ce zèle pour l'honneur de Jésus crucifié ne s'affaiblit jamais. « Tous les ans, dans la nuit du jeudi au vendredi saint, il se joignait à la procession des Pénitents de la Sainte-Croix. Revêtu de son habit, il marchait pieds nus dans la rue, se considérant comme la victime expiatoire qui devait s'immoler pour le salut du peuple, et au retour, pour honorer les souffrances du Sauveur, il s'infligeait une rude discipline[1]. »

Ce fut une grande joie pour lui d'assister à une exposition du saint suaire à Turin, et de pouvoir toucher de ses mains ce linge sacré, teint du sang et des larmes du Fils de Dieu. Il en avait une image dans son bréviaire, dans sa chambre et son cabinet d'études, dans sa chapelle et son oratoire, dans son salon de réception et sa galerie; et, quand on lui demandait la raison de son attrait pour cette image : « Ah! disait-il, c'est que c'est le portrait des souffrances de Jésus-Christ, tracé par son propre sang et que rien n'est plus propre à nourrir la piété et à ranimer la ferveur[2]. »

« Il avait aussi un tableau de sainte Magdeleine au pied de la croix et il aimait à se mettre en esprit à la place de cette illustre pénitente, qui en échange de ses larmes avait reçu le sang de Jésus-Christ, pour la purifier de ses souillures[3]. »

C'était une de ses maximes « qu'il n'y a point d'aiguillon plus pressant pour nous faire avancer dans l'amour de Dieu que la considération des souffrances et de la mort du Sauveur[4]. » « Aussi recommandait-il de

[1] Année de la Visit., p. 90. — [2] Esprit, p. IV et V. — [3] Esprit, p. VII, ch. x. — [4] Esprit, p. VIII, ch. x.

porter toujours la croix sur soi, et de la baiser ou regarder souvent avec respect et tendresse[1]. »

Pour lui, il avait peine à retenir ses larmes quand il considérait Notre-Seigneur en croix, ou qu'il avait à parler sur ce mystère : « O Dieu, disait-il, si ce divin Maître a tant fait pour nous, que ne ferons-nous pas pour lui? S'il a donné sa vie afin de nous racheter, pourquoi ne consumerons-nous pas la nôtre à son service et pour son amour? Oh! qu'à jamais le jour de sa très-sainte Passion soit le jour de notre cœur[2]! »

S'il compatissait vivement aux douleurs du Fils de Dieu, il n'était pas moins sensible aux humiliations, à la faiblesse et au dénûment de son enfance. On peut voir dans celles de ses lettres qui portent la date de Noël, de la Circoncision, de l'Épiphanie, de la Purification, combien ces mystères lui étaient chers et quelles impressions ils produisaient sur son cœur.

« Mon Dieu! que cette naissance du Sauveur fait naître de saintes affections dans les âmes, surtout de parfaite abnégation des biens, des pompes et des avantages de ce monde! Je ne sais, mais je ne trouve pas de mystère qui mêle si suavement la tendresse avec l'austérité, l'amour avec la rigueur, la douceur avec l'âpreté[3]. »

« Je ne sais guère que dire auprès de ce divin enfant; car il ne dit mot, et son cœur plein de ferveur pour les nôtres ne se déclare que par des plaintes, des larmes et de douces œillades. Sa mère aussi se tait presque toujours et admire ce qu'on lui dit. Mon Dieu! que ce silence m'enseigne de grandes choses! Il m'apprend à faire la vraie oraison mentale; il m'apprend la ferveur amoureuse d'un cœur qui, saisi d'affection et nourrissant ses douces pen-

[1] Entret. XXII. — [2] Déposit. de sainte Chantal, art. XXVI. — [3] Lett. DCCIV à sainte Chantal.

sées, a peur d'en perdre la suavité s'il les prononce [1]. »

« Je m'en vais un peu le prendre entre mes bras, ce doux Jésus, et le porter en la procession; et je lui dirai le *Nunc dimittis* avec Siméon; comme de vrai, pourvu qu'il soit avec moi, je ne me soucie point en quel monde j'aille. Ah ! mon Dieu ! que je me sens redevable à ce Sauveur qui nous aime tant; et que je voudrais bien pour une bonne fois le serrer et coller sur ma poitrine [2] ! »

On voit le pieux évêque associer, dans ces passages, le souvenir de Notre-Seigneur et celui de sa très-sainte Mère. C'est ainsi qu'il crut devoir unir constamment l'un avec l'autre dans son cœur. Il eût craint de manquer à ce que méritait le Fils, s'il n'eût rendu à la Mère tout le respect et tout l'honneur dont il était capable.

« Si les premiers chrétiens, dit-il, nous sont représentés comme n'ayant qu'un cœur et qu'une âme, à cause de leur mutuelle dilection, si saint Paul ne vivait plus lui-même, ains Jésus-Christ vivait en lui, à raison de l'extrême union de son cœur avec celui de son Maître, oh ! vrai Dieu ! combien est-il plus véritable que la sacrée Vierge et son Fils n'avaient qu'une âme, qu'un cœur et qu'une vie, en sorte que cette divine Mère vivant ne vivait pas elle, mais son Fils vivait en elle; mère la plus aimante et la plus aimée qui put jamais être, mais aimante et aimée d'un amour incomparablement plus éminent que celui de tous les ordres des anges et des hommes, d'autant que les noms de mère unique et de Fils unique sont des noms au-dessus de tous les autres noms en matière d'amour. Et je dis de mère unique et d'enfant unique, parce que tous les autres enfants des hommes partagent la reconnaissance de leur production entre le père et la mère,

[1] Lett. CCCXIII, supplém. — [2] Lett. CVI à sainte Chantal, supplém.

mais en celui-ci, comme toute sa naissance humaine dépendit de sa seule mère, laquelle seule contribua, selon qu'il était requis, à la vertu du Saint-Esprit pour la conception de ce divin enfant, aussi à elle seule fut dû et rendu tout l'amour qui provient de la production; de sorte que ce fils et cette mère furent unis d'une union d'autant plus excellente qu'elle a un nom différent en amour par-dessus tous les autres noms. Car à qui de tous les Séraphins appartient-il de dire au Sauveur : Vous êtes mon vrai fils? Et à qui de toutes les créatures fut-il jamais dit par le Sauveur : Vous êtes ma vraie mère, toute mienne, et je suis votre vrai fils, tout vôtre? Si donc un serviteur aimant osa bien dire, et le dit en vérité, qu'il n'avait point d'autre vie que celle de son maître, hélas! combien hardiment et ardemment devait s'écrier cette mère : « Je n'ai point d'autre vie que la vie de mon fils; « ma vie est toute en la sienne, et la sienne toute en la « mienne! » Ce n'était pas union, mais unité de cœur, d'âme et de vie, entre cette mère et ce fils[1]. »

Dès son enfance, il avait été consacré à cette divine reine, et il l'avait choisie pour sa patronne spéciale. Il était né et avait été baptisé dans l'octave de l'Assomption. Étant encore au collége, il avait fait vœu de virginité, sous les auspices de la très-sainte Vierge, et il renouvelait tous les ans ce vœu, le jour de la Présentation[2]. « J'ai aussi appris de lui-même, dit sainte Chantal, qu'il s'engagea, vers le même temps, à réciter chaque jour le chapelet, afin d'obtenir la délivrance d'une fâcheuse tentation qui le molestait. Il mettait une heure à s'acquitter de ce devoir, parce qu'il méditait sur les mystères; et il était si soigneux de n'y pas manquer, que, lorsque les affaires lui

[1] Traité de l'amour de Dieu, liv. VII, ch. XIII. — [2] Déposit.

ôtaient le loisir d'y vaquer pendant le jour, il portait son chapelet au bras, pour se souvenir de le réciter avant de se coucher; et, lorsqu'il était malade à ne pouvoir parler, il le faisait dire devant lui par quelqu'un des siens, afin d'en suivre mentalement la récitation[1]. »

C'est de la même époque que date sa dévotion pour la prière *Memorare*. On sait qu'il la disait tous les jours et qu'il en recommandait beaucoup l'usage[2].

Il ne manquait pas non plus, lorsqu'il entendait sonner l'*Angelus*, de se découvrir et de se mettre à genoux pour le réciter, en quelque endroit qu'il se trouvât[3].

Aussi, lorsqu'il fut sur son lit de mort, quelqu'un lui ayant fait, pour le ranimer, cette question : « Ne vous ressouvenez-vous pas de la très-glorieuse Vierge Marie ? » son premier mouvement fut de répondre : « Je l'ai priée tous les jours de ma vie[4]. »

Ce fut sa dévotion pour la très-sainte Vierge qui lui inspira la plupart de ses pèlerinages, à Notre-Dame des Grès à Paris, à Notre-Dame de la Compassion à Thonon, à la sainte maison de Lorrette et en divers lieux.

Quand il revint de Rome avec le bref de sa nomination à la coadjutorerie de Genève, il voulut passer par Lorrette, pour remercier la mère de Dieu des grâces qu'il en avait reçues. Il avait déjà visité ce sanctuaire; mais ce n'en fut pas pour lui une moindre consolation d'ouvrir alors son cœur à l'Esprit-Saint dans le lieu même où il a opéré le mystère de l'Incarnation. M. de Chizé, qui l'accompagnait, le pressant d'interrompre sa prière. « Par amitié, mon cher frère, lui répondit-il, laissez-moi encore ici pour une heure. Je renouvelle tous les vœux que j'ai faits à la

[1] Déposit. de sainte Chantal; Vie, par le P. la Rivière. — [2] Esprit, p. IV, ch. 38. — [3] Déposit. — [4] Vie, par Charl. Aug., liv. X.

Mère de Dieu depuis ma jeunesse. » Et il passa le reste du jour à satisfaire sa piété[1].

Étant encore simple prêtre et au début de sa mission du Chablais, il se rendit un jour sur la montagne du Voiron, dans le dessein d'en faire relever l'oratoire et d'y rétablir le culte de Marie. Les protestants l'assaillirent à coups de pierres et il courut un si grand danger, qu'il déclara ne devoir sa conservation qu'à une protection spéciale de la sainte Vierge. « Je n'ai pas été trouvé digne de mourir, disait-il à ce sujet, ni pour le service du Fils, ni pour l'honneur de la Mère[2]. »

Ce n'est pas la seule occasion où il se soit cru redevable d'une protection particulière à la Mère de Dieu. « Je trouve tout mon secours, disait-il, dans le très-saint sacrement et dans la divine Vierge, de laquelle j'ai toujours reçu des assistances très-spéciales et toutes miraculeuses[3]. »

« Le jour de la Nativité de Notre-Dame, écrivait-il en 1611 à sainte Chantal, j'ai prêché devant un grand peuple et force étrangers; et la glorieuse Reine du ciel m'a assisté pour dire quelque chose de bon à sa gloire[4]. Vous savez, lui disait-il dans une autre occasion, que notre glorieuse Reine me donne toujours une assistance particulière quand je parle de sa divine maternité[5]. » « En effet, dit M. Camus, je l'ai souvent ouï prêcher sur les grandeurs de cette divine Reine; et j'avoue qu'il n'appartenait qu'à son extrême douceur de parler de cette mère de bénédiction[6]. »

Il est vrai qu'il se reprochait toujours de ne rien dire qui approchât de l'excellence du sujet : « Je reviens du

[1] Année de la Visit., p. 73. — [2] Année de la Visit., p. 226. — [3] Déposit. de sainte Chantal. — [4] Lett. CCII. — [5] Déposit. de sainte Chantal. — [6] Esprit, p. IV, ch. XXV.

sermon, écrit-il un jour, de l'Assomption; je voudrais bien y avoir plus saintement et amoureusement parlé de notre glorieuse et sacrée maîtresse. Je la supplie de me vouloir pardonner[1]. » Mais il n'en était pas moins empressé à prêcher ses grandeurs, toutes les fois qu'il en avait l'occasion[2].

L'expérience qu'il faisait de la bonté de cette divine Mère le portait à recourir sans cesse à sa protection.

Il choisit un samedi pour faire son entrée épiscopale à Annecy, « afin, dit-il, que la très-sainte Vierge Marie, mère de Dieu, fût son introductrice dans le bercail de son Fils[3]. » Lorsqu'il avait à discuter contre les hérétiques, il se recommandait toujours à elle avec une grande confiance, par ces paroles de l'Église : *Cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo*[4]. C'est à elle aussi qu'il dédia son *Traité de l'amour de Dieu;* et on ne peut lire son épître dédicatoire sans admirer la ferveur de sa dévotion pour celle qu'il proclame « la plus aimable, la plus aimante et la plus aimée de toutes les créatures. »

Il ne recommandait rien tant et si fréquemment à ses enfants spirituels que cette dévotion à la sainte Vierge[5]. « Hier au soir, écrivait-il à une supérieure de la Visitation, j'eus un sentiment fort particulier du bonheur qu'on a d'être enfant, quoique indigne, de cette glorieuse Mère, belle comme la lune, élue comme le soleil... Voyez-vous, je retourne à mes brebis... Entreprenons de grandes choses sous la faveur de cette divine Mère; car, si nous sommes un peu tendres en son amour, elle n'aura garde de nous frustrer de l'objet de nos désirs[6]. »

C'était un bonheur pour lui de professer publiquement

[1] Lett. xcix. — [2] Déposit. — [3] Année de la Visit., p. 83. — [4] Déposit. — [5] Esprit, p. IV, ch. xxv. — [6] Lett. xcix.

sa dévotion à Marie, et de souffrir quelque chose pour son service.

Il était exact, dit l'annaliste de la Visitation, à assister tous les mois, le chapelet à la main, à la procession de la confrérie du Rosaire, dont il était membre[1].

Un jour qu'il gravissait avec peine la montagne où est vénérée Notre-Dame de Nancy sur Cluses, ses gens s'aperçurent qu'il avait les pieds tout en sang. Ils le pressèrent d'interrompre une course si pénible, mais ce fut en vain. « Il est vrai, leur dit-il, que je suis très-fatigué. Mais, si c'est pour moi un sujet de confusion de n'être guère accoutumé à la fatigue pour la gloire de Dieu, ce m'est un sujet de joie d'avoir répandu quelques gouttes de mon sang au service de la mère de Dieu[2]. »

Une autre fois qu'il faisait la visite de son diocèse, il remarqua que les trois dernières paroisses qu'il avait visitées étaient consacrées à la sainte Vierge. « J'ai une grande consolation, dit-il à ce sujet, de voir tant d'églises de mon diocèse sous son invocation. Toutes les fois que j'entre en un lieu consacré à cette auguste Reine, je sens par un tressaillement de cœur que je suis chez ma mère; car je puis bien en vérité me dire l'enfant de celle qu'on appelle le refuge des pécheurs[3]. »

Entre toutes les fêtes de la mère de Dieu, il en est une que le pieux évêque affectionnait davantage : c'était celle de l'Immaculée Conception. Il choisit ce jour pour son sacre, et il en rendit la solennité obligatoire pour tout son diocèse[4].

L'idée qu'il avait de la sainteté de Marie et de l'amour de son Fils envers elle ne lui permettait pas le moindre

[1] Déposit. — [2] Année de la Visit., p. 230. — [3] Année de la Visit., p. 231. — [4] Déposit.

doute sur la réalité du privilége dont elle fut l'objet dans ce mystère.

« Le Fils de Dieu, dit-il, étant tout sage, tout puissant et tout bon, se devait préparer une mère à son gré; c'est pourquoi il voulut que sa Rédemption lui fût appliquée par manière de remède préservatif, afin que le péché qui s'écoulait de génération en génération ne parvînt point à elle; de sorte qu'elle fût rachetée si excellemment, qu'encore que par après le torrent de l'iniquité originelle vînt rouler ses ondes infortunées sur la Conception de cette sacrée Dame, avec autant d'impétuosité comme il eût fait sur celle des autres filles d'Adam, si est-ce qu'étant arrivé là, il ne passa point outre, ains s'arrêta court, comme fit anciennement le Jourdain, du temps de Josué, et pour le même respect. Car ce fleuve retint son cours, en révérence du passage de l'Arche de l'alliance; et le péché originel retira ses eaux, révérant et redoutant la présence du vrai tabernacle de l'alliance éternelle.

« De cette manière doncques, Dieu détourna de sa glorieuse mère toute captivité, lui donnant le bonheur des deux états de la nature humaine, puisqu'elle eut l'innocence que le premier Adam avait perdue, et jouit excellemment de la Rédemption que le second lui acquit : rédemption admirable, chef-d'œuvre du Rédempteur, et la première de toutes les rédemptions, par laquelle le Fils, d'un cœur vraiment filial, prévenant sa Mère ès bénédictions de douceur, la préserva non-seulement du péché, comme les anges, mais aussi de tout ce qui pouvait divertir ou retarder l'exercice du saint amour. Aussi proteste-t-il qu'entre toutes les créatures raisonnables qu'il a choisies, cette mère est son unique colombe, sa toute parfaite, sa toute chère bien-aimée, hors de toute comparai-

son[1]. Tous les saints et les anges ne sont comparables qu'aux étoiles, et le premier d'entre eux à la première d'entre elles; mais la très-sainte Vierge est belle comme la lune, aisée à choisir et à discerner entre tous les saints, comme le soleil entre les astres[2]. »

Quelque idée que François de Sales eut de la prééminence de la Mère de Dieu, sa dévotion n'était cependant pas exclusive; « elle s'étendait à tous les saints, dit sainte Chantal, et il aimait à prêcher leurs louanges, surtout celles du Prince des apôtres et de saint Joseph, qu'il nommait très-souvent à ses messes. Il honorait aussi spécialement les deux saints Jean, saint Louis, roi de France, saint Thomas d'Aquin et saint Bernard. Il avait encore une affection très-particulière pour saint Charles Borromée, les pénitents, la Magdeleine, le bon larron, et ceux qui avaient le plus travaillé pour l'Église ou qui s'étaient le plus abandonnés à la Providence[3]. »

On sait qu'il invoquait souvent les anges gardiens. En entrant dans le Chablais il appela à son secours l'ange de la province. Quand il avait des conférences avec les hérétiques, il priait leurs bons anges de l'aider de leurs inspirations; et, quand il prêchait, il prenait un instant, après l'*Ave Maria*, pour saluer et invoquer ceux de ses auditeurs.

Il recommandait beaucoup cette dévotion aux saints anges; et il citait à l'appui de ses conseils les autorités et les exemples. « Le grand Pierre Faure, premier compagnon de saint Ignace, dit-il, passant par ce diocèse, lieu de sa naissance, racontait qu'ayant traversé plusieurs pays hérétiques, il avait reçu mille consolations d'avoir salué,

[1] Traité de l'Amour de Dieu, liv. II, ch. VI. — [2] Préface de l'Amour de Dieu. — [3] Déposit. de sainte Chantal.

en abordant chaque paroisse, les anges protecteurs d'icelle; et il reconnaissait qu'ils lui étaient venus en aide, soit pour le garantir des embûches des hérétiques, soit pour lui rendre plusieurs âmes douces et dociles à recevoir la doctrine du salut[1]. »

Un de ses collègues, nouvellement promus à l'Épiscopat, lui ayant demandé ses conseils : « Je vous souhaite, lui répondit le pieux prélat, beaucoup de confiance et de dévotion à l'endroit du saint ange gardien et protecteur de votre diocèse; car c'est une grande consolation d'y recourir en toutes les difficultés. Tous les Pères et Théologiens sont d'accord à enseigner que les évêques, outre leur ange particulier, ont l'assistance d'un autre ange, commis pour leur office et charge. Vous devez avoir beaucoup de confiance en l'un et en l'autre, et par de fréquentes invocations contracter avec eux une spéciale familiarité. »

Entre tous les saints, le Prince des apôtres, patron de l'Église de Genève, et fondement de l'Église universelle, lui inspirait une particulière vénération.

« O glorieux apôtre ! lui disait-il dans un de ses premiers discours, obtenez-nous la grâce d'appuyer toujours notre foi sur l'Église, laquelle étant fondée sur vous, après Notre-Seigneur, comme sur une pierre ferme, est la vraie colonne et le firmament de la vérité. Je soumets à vos pieds tout ce que jamais je dirai, en la chaire et ailleurs; car vous êtes cette pierre, sur laquelle a été fondée l'Église de Jésus-Christ, auquel soit honneur et gloire pour tous les siècles des siècles[2]. »

Lorsqu'il vint à Rome pour sa nomination à l'Épiscopat,

[1] Introd. à la Vie dévote, liv. II, ch. xvi. — [2] Sermon pour la fête de saint Pierre.

sa première visite fut pour la Confession de saint Pierre, et il disait plus tard qu'il n'y avait aucun lieu du monde, après Lorette, où il eût reçu plus de grâces[1].

Sa dévotion pour saint Joseph avait quelque chose de plus affectueux et de plus tendre encore. Il avait coutume de jeûner au pain et à l'eau la veille de sa fête. Le jour même, il célébrait une messe solennelle; et les musiciens d'Annecy qui cherchaient l'occasion de lui faire plaisir ne manquaient jamais d'y assister et d'y exécuter quelque morceau. A l'office du soir, il prêchait et ne tarissait point sur l'éloge du Père nourricier du saint enfant Jésus[2]. « Je ne trouve rien de plus doux à mon imagination, disait-il, que de voir le céleste petit Jésus entre les bras de ce grand saint, l'appelant mille et mille fois son père, en son langage enfantin et d'un cœur filialement amoureux[3]. »

Saint Charles, dont la canonisation était toute récente, ne pouvait manquer d'intéresser aussi vivement sa piété. Dès que la vie de ce saint eut été publiée, il s'empressa de s'en procurer un exemplaire. Ce fut à son intercession qu'il recourut, dans la maladie qui faillit lui enlever sainte Chantal, au moment même de la fondation de son ordre[4]; et, après avoir obtenu miraculeusement la grâce qu'il demandait, ce fut à son tombeau qu'il voulut aller offrir ses actions de grâces. Il se félicita d'être logé à Milan par les pères Barnabites, dans la pauvre chambre où le saint cardinal se retirait pour faire ses retraites, et il regarda comme une grande faveur de recevoir de l'archevêque Frédéric Borromée quelques reliques de son saint oncle[5].

Dans ces occasions du reste, sa foi le rendait inacces-

[1] Année de la Visit., p. 138. — [2] Année de la Visit., p. 154. — [3] Lett. DXXXIX. — [4] Année de la Visit., p. 166. — [5] Lett. CLXXX, supplément.

sible au respect humain, et la simplicité brillait dans sa dévotion comme dans toute sa conduite.

Étant à Grenoble pour prêcher le Carême, il alla vénérer, chez les Minimes, le manteau sur lequel saint François de Paule leur fondateur traversa la mer. Tandis qu'il était à genoux près de l'autel, il fut presque renversé par la foule, que la dévotion et la curiosité attiraient devant la châsse. Les uns marchaient sur ses habits, les autres s'appuyaient sur ses épaules, sans qu'il se relevât ou qu'il fît entendre une seule plainte. Au sortir de l'Église, les religieux lui témoignèrent leur peine de ce qu'il avait dû souffrir, et ils lui dirent qu'ils avaient admiré sa patience. « Mais ne faut-il pas, répondit-il, que chacun contente sa piété?... Du reste, je vous assure que je n'ai guère pris garde à ce qui se passait autour de moi : toute mon attention était pour saint François de Paule et pour sa pieuse famille, à laquelle j'ai l'avantage d'appartenir[1]. »

Un jour, une personne s'avisa de lui dire, pour le mortifier, qu'on lui attribuait la dévotion de ces femmelettes qui courent offrir un cierge à saint Antoine de Padoue, pour retrouver leur quenouille après qu'elles l'ont égarée. L'humble prélat souffrit la raillerie, mais il pria le railleur de séparer à l'avenir les sottises de François de Sales, de la piété et de l'honneur dus aux saints. « J'approuve de tout mon cœur, ajouta-t-il, la confiance qu'on a en saint Antoine. Dieu a montré que telle est sa volonté, puisqu'il a cent fois opéré des miracles par l'intercession de ce saint. J'aurais même envie, monsieur, que nous lui fissions ensemble un vœu, afin de recouvrer ce que nous perdons tous les jours, vous la simplicité chrétienne, et moi l'humilité, dont je néglige la pratique[2]. » Ainsi témoi-

[1] Année de la Visit., p. 159. — [2] Année de la Visit., p. 156.

gnait-il son estime pour les dévotions populaires, et sa foi aux miracles obtenus par la prière fervente d'une foi vive et simple!

CHAPITRE IV

AMOUR DU PROCHAIN

Sa charité pour le prochain était sans bornes, parce qu'elle était surnaturelle, dans son principe comme dans son objet. « Ah! disait-il, quand serons-nous tout détrempés en douceur et suavité envers notre prochain? quand verrons-nous les âmes de nos frères dans la poitrine sacrée du Sauveur? Hélas! qui regarde le prochain hors de là court risque de ne l'aimer ni purement, ni constamment, ni également. Mais là, mais en ce lieu, qui ne l'aimerait? qui ne le supporterait? qui ne souffrirait ses imperfections? qui le trouverait de mauvaise grâce?... Or il y est bien, ce cher prochain; il est dans le sein et dans la poitrine du divin Sauveur; il y est comme très-aimé, et si aimable que le divin amant meurt d'amour pour lui[1]. »

« Le jeune Tobie, accompagné de l'ange, ayant abordé Raguel son parent, auquel néanmoins il était inconnu, celui-ci ne l'eut pas plutôt regardé, que, se tournant vers Anne sa femme : « Voyez, lui dit-il, combien ce jeune « homme ressemble à mon parent. » Après cela, il les interrogea : « D'où êtes-vous, jeunes gens, mes frères? » A quoi ils répondirent : « Nous sommes de la tribu de

[1] Lett. CCCVIII.

« Nephtali, de la captivité de Ninive. » Et il leur dit « Connaissez-vous Tobie, mon frère? — Oui, nous le con« naissons, » dirent-ils. Et Raguel s'étant mis à en dire beaucoup de bien, l'ange lui dit : « Tobie, duquel vous « vous enquérez, c'est le propre père de celui-ci. » Lors Raguel s'avança, et le baisant avec beaucoup de larmes : « Bénédiction sur toi, mon enfant, dit-il, car tu es fils d'un « bon et très-bon personnage. » Et la bonne dame Anne, femme de Raguel, avec Sara sa fille, se mit aussi à pleurer de tendreté d'amour... Ne remarquez-vous pas que Raguel, sans connaître le jeune Tobie, l'embrasse, le caresse, le baise, pleure d'amour sur lui? D'où provient cet amour, sinon de celui qu'il portait au vieux Tobie, le père, à qui cet enfant ressemblait si fort? Béni sois-tu, dit-il; mais pourquoi? Non point certes, parce que tu es un bon jeune homme, car cela, je ne le sais pas encore; mais parce que tu as pour père un excellent homme à qui tu ressembles... Eh! vrai Dieu! quand nous voyons le prochain créé à l'image et semblance de Dieu, ne devrions-nous pas dire les uns aux autres : « Tenez, voyez « cette créature, comme elle ressemble à notre Créateur! » Ne devrions-nous pas nous jeter à son cou, la caresser et pleurer d'amour pour elle? Ne devrions-nous pas lui donner mille et mille bénédictions? — Eh quoi donc! pour l'amour d'elle? — Non, certes, car nous ne savons pas si elle est digne d'amour ou de haine en elle-même. — Et pourquoi donc? — Pour l'amour de Dieu, qui l'a formée à son image et semblance, et par conséquent rendue capable de participer à sa bonté, en la grâce et en la gloire; pour l'amour de Dieu, dis-je, de qui elle est, à qui elle est, pour qui elle est, et qu'elle représente d'une façon toute particulière[1]. Puisque nous nous aimerons,

[1] Traité de l'Amour de Dieu, liv. X, ch. XI.

dans le ciel, par l'amour de Jésus-Christ, pourquoi cet amour ne formerait-il pas dès à présent le lien de nos cœurs sur la terre[1] ? »

Si parfois ce saint évêque faisait quelque différence entre les personnes, et montrait certaine prédilection, c'était en faveur de ceux dont les défauts étaient plus choquants, et qui semblaient disgraciés de la nature. Comme on lui en demandait un jour la raison : « Bienheureux, répondit-il, ceux qui n'ont rien d'aimable; puisque l'amour qu'on leur porte est tout en Dieu. »

Il garda toute sa vie à son service deux personnes qui blâmaient à chaque instant sa conduite, et qui contrariaient tous ses desseins. Il est vrai qu'elles avaient de grandes vertus et une rare capacité; mais leur humeur était si aigre et si difficile, qu'elle contrastait entièrement avec la sienne, et qu'elle lui donnait ample matière d'exercer sa patience[2]. Ce ne fut jamais à ses yeux, une raison de les éloigner ni de leur témoigner moins de bonté.

On le vit même prendre à sa charge et attacher à sa maison un pauvre sourd-muet, qui n'avait d'autres titres à sa charité que l'abandon et la misère où il était réduit. « Qu'avez-vous besoin de cette surcharge? lui disait-on. Cet homme ne peut vous rendre aucun service. — Il me servira, répondait-il, à pratiquer la charité. Plus Dieu l'a affligé, plus je dois m'intéresser à lui. Si nous étions à sa place, voudrions-nous qu'on fût si ménager à notre égard[3]? »

Tel est l'esprit dans lequel il considérait tous les défauts et tous les torts dont il avait à souffrir. Sa maxime était qu'il faut supporter le prochain jusqu'à l'extrémité;

[1] Maupas, ch. v. — [2] Année de la Visit., p. 131. — [3] Charles Aug.

il disait quelquefois, jusqu'à la niaiserie. « On ne peut que gagner, ajoutait-il, à en agir ainsi; si l'on perd quelque chose d'un côté, on en est bientôt récompensé de l'autre[1]. »

« Un jour il était allé, pour obéir au médecin, se promener dans le jardin d'une maison religieuse, qu'il avait établie à Annecy, en grande partie à ses frais; un religieux hypocondriaque se mit à murmurer, en le rencontrant, de ce que l'évêque venait le troubler dans ses rêveries. Aussitôt, sans se plaindre, il sortit du jardin, et alla se promener en pleine campagne[2]. »

On comprend combien une telle âme devait avoir d'éloignement pour le ressentiment et la vengeance. Une personne de confiance lui disant qu'elle ne trouvait rien de plus difficile à pratiquer dans le christianisme que l'amour des ennemis : « Pour moi, lui dit-il, je ne sais comment j'ai le cœur fait, ou quel cœur nouveau il a plu à Dieu de créer en moi : non-seulement je n'ai aucune difficulté à observer ce commandement, mais j'y trouve un tel plaisir, et j'y ressens une suavité si délicieuse, que, si Dieu m'avait défendu d'aimer tous mes frères, j'aurais bien de la peine à lui obéir.

« Il est bien vrai, ajouta-t-il, qu'il y a parfois dans les sens quelque petit combat; mais enfin il faut en venir à cette parole de David : *Trémoussez-vous un peu, mais ne péchez pas*. Oh! non; car pourquoi ne supporterions-nous pas ceux que Dieu même supporte, ayant devant les yeux ce grand exemple : Jésus-Christ priant en croix pour ses ennemis? Encore ne nous ont-ils pas crucifiés! Encore ne nous ont-ils pas persécutés jusqu'à la mort! Encore n'avons-nous pas résisté jusqu'au sang!

[1] Déposit. de sainte Chantal. — [2] Déposit.

Eh! qui ne l'aimerait, ce cher ennemi pour qui Jésus-Christ a prié, pour qui il est mort? Car, voyez-vous, il ne priait pas seulement pour ceux qui le crucifièrent, mais aussi pour ceux qui nous persécutent, et qui le persécutent en nous, selon qu'il le témoigne quand il dit à Saul : *Pourquoi me persécutes-tu?* Cela s'entend en mes membres [1]. »

« Eh quoi! Notre Sauveur avait des pensées d'amour pour ses bourreaux, dans le temps même qu'ils commettaient contre lui un monstre de méchanceté; et nous autres, misérables mondains, c'est à peine si nous saurons oublier une injure, longtemps après que nous l'avons reçue [2]! »

« Un jour, dit l'évêque de Belley, je me plaignais au bienheureux de quelques torts assez manifestes que m'avaient faits des personnes d'une grande vertu. Il me répondit : « Ne savez-vous pas que les mouches qui font « le miel sont celles qui piquent le plus vivement? » Après quoi, il mit cette onction sur ma plaie : « Songez, « me dit-il, par qui fut trahi Jésus-Christ. Écoutez ce « qu'un prophète lui fait dire sur les plaies de son corps : « *J'ai reçu ces blessures dans la maison de ceux qui m'ai- « maient.* Vos adversaires sont des personnes de vertu « trompées par un faux zèle : il faut croire qu'aussitôt que « la vérité leur apparaîtra, ils vous feront justice. Priez « Dieu qu'il éclaire leurs yeux, et qu'il vous délivre de la « calomnie des hommes [3]. »

« Sa charité et ses vertus ne l'exemptèrent pas lui-même de la détraction. Souvent on dénatura ses meilleures actions. On lui reprocha jusqu'à ses miracles,

[1] Esprit, p. I, ch. XXVIII. — [2] Entret. IV. — [3] Esprit, p. X, ch. XVI.

Ainsi, parce qu'il avait délivré une femme du malin esprit, on publia contre lui un libelle, où l'on disait que les saints ne faisaient pas ainsi leurs miracles en public par ostentation, qu'ils cherchaient l'obscurité et le secret [1]. »

« Mais, quand on lui rapportait les médisances qu'on faisait de lui, notre bienheureux, au lieu de s'excuser, disait avec douceur : « Ne disent-ils que cela ? Oh ! vrai-« ment, ils ne savent pas tout, ils m'épargnent. Je vois « bien qu'ils ont de moi plus de pitié que d'envie, et « qu'ils me souhaitent meilleur que je ne suis. Eh bien ! « Dieu soit béni ; il se faut corriger. Si je ne mérite pas « d'être repris là-dessus, je le mérite sur un autre point. « C'est toujours miséricorde que je le sois bénignement. »

« Si l'on prenait sa défense en disant que cela était faux : « Eh bien ! disait-il, c'est un avertissement pour « que je me garde de le rendre vrai. N'est-ce pas une « grâce qu'on me fait de m'avertir de l'écueil que je dois « éviter ? »

Quand il voyait qu'on s'emportait contre les médisants : « Hélas ! disait-il, vous ai-je passé procuration pour vous courroucer à ma place ? Laissez-les dire : peut-être voient-ils mes défauts mieux que moi et que ceux qui m'aiment. Nous appelons souvent du nom de médisances des vérités qui ne nous plaisent pas. D'ailleurs quel tort nous fait-on quand on a mauvaise opinion de nous ? Ne la devons-nous pas avoir telle nous-mêmes ? Ces gens ne sont pas nos adversaires, mais nos amis, puisqu'ils travaillent avec nous à la destruction de notre amour-propre [2]. »

« Son ancien précepteur, M. Déage, avait peine à

[1] Année de la Visit., p. 180. — [2] Esprit, p. XII, ch. III.

entrer dans ces sentiments, et l'on ne pouvait dire ou rapporter devant lui une parole désavantageuse à son élève, qu'on ne le mît aussitôt en mauvaise humeur. Le bon évêque lui représentait souvent qu'il ne devait pas être si sensible à son endroit. « Eh quoi! lui disait-il, « suis-je tout parfait? suis-je saint? Et quand je le serais, « les saints n'ont-ils pas eu des censeurs et des rail-« leurs? Saint Paul n'a-t-il pas repris saint Pierre? et « lui-même n'a-t-il pas été réputé fou à cause de sa « grande science[1] ? »

« Un jour sainte Chantal lui ayant exprimé la peine qu'elle éprouvait au sujet d'une calomnie dont les ennemis du saint évêque s'obstinaient à le noircir, il lui répondit : « Pour tous ces vents contraires, je m'en remets « à la providence de Dieu : qu'ils soufflent ou qu'ils s'ac-« coisent, selon qu'il lui plaira, la tempête et le calme « me sont indifférents. Si le monde ne trouvait pas à re-« dire sur nous, nous ne serions pas bonnement serviteurs « de Dieu. L'autre jour, nommant saint Joseph, à la « messe, je me ressouvins de cette souveraine modération « dont il usa, voyant son incomparable épouse tout en-« ceinte, lorsqu'il la croyait toute vierge, et je lui recom-« mandai l'esprit et la langue de ces bons messieurs, afin « qu'il leur impétrât un peu de cette douceur et débon-« naireté; et tôt après il me vint dans l'esprit que Notre-« Dame, en cette perplexité, ne dit mot, ne s'excusa « point, et la providence de Dieu la délivra. Je lui recom-« mandai cette affaire, et me résolus de lui en laisser le « soin, et de me tenir coi. Aussi bien que gagne-t-on de « s'opposer aux vents et aux vagues, sinon de l'écume[2]? »

« On disait communément, ajoute sainte Chantal, qu'il

[1] Esprit, p. I, ch. XXIV. — [2] Déposit. de sainte Chantal.

n'y avait pas de meilleur moyen pour gagner sa faveur que de lui faire du mal, et que c'était la seule vengeance qu'il sût exercer. »

En voici un exemple entre plusieurs autres.

« Il y avait à Annecy un avocat qui cherchait sans cesse les moyens de lui nuire, sans avoir d'autres motifs de haine que le zèle avec lequel le saint poursuivait le vice dans ses prédications. Ce malheureux personnage avait de l'esprit et du savoir ; mais il était profondément vicieux, et il ne pouvait souffrir la morale de François, parce qu'il y voyait la censure de ses vices. C'est à cet avocat que le saint adressa les paroles citées dans sa vie : « Quand vous m'auriez arraché un œil, je vous regarderais « encore de l'autre avec la même affection. » Ayant appris que cet homme était en prison pour bons et légitimes motifs, il alla le visiter, se jeta à ses genoux, et le supplia de mettre fin à ses sentiments d'inimitié, en ajoutant qu'il emploierait tout son crédit pour le tirer de prison. Il tint parole. Par ses démarches, l'avocat fut mis en liberté. Mais ce bienfait ne changea pas ses mauvaises dispositions. Il en vint jusqu'à attenter ouvertement à la vie du saint, et à tirer un coup de pistolet sur lui, tandis qu'il portait le très-saint Sacrement à la procession de la Fête-Dieu. En même temps il travailla à perdre de réputation celui à qui il n'avait pu enlever la vie. Il fit placarder sur la porte de la Visitation d'Annecy un écriteau ainsi conçu : *Sérail de l'évêque de Genève.* François, ayant vu cet écriteau en sortant le matin pour aller dire la messe, le fit enlever par ses gens, sans vouloir faire ni permettre aucune information à ce sujet. La mère de Chantal fut des plus zélées à le solliciter de laisser agir ceux qui voulaient prendre sa cause en main. A toutes ces instances, il répondit : « Nous nous vengerons,

« vous et moi, mais voici comment : cet homme a trois « filles ; nous en recevrons une gratuitement en ce mo« nastère. » C'est ce qui eut lieu en effet après que cet ennemi du bienheureux eut fini misérablement ses jours. La digne mère de Chantal remplit fidèlement l'intention de notre saint fondateur. Elle reçut gratuitement une des filles orphelines de ce malheureux, et ne voulut pas même que le chapitre examinât si elle avait les qualités nécessaires pour entrer en communauté, disant que la charité du saint fondateur, qui lui avait assigné une place, devait prévaloir sur toute autre considération [1]. »

Il se vengea de la même manière d'un sénateur de Chambéry, connu par ses emportements contre lui. Tandis que ce magistrat poursuivait sans raison le saint prélat, et qu'il obtenait du sénat la saisie des revenus épiscopaux, celui-ci conférait à un jeune ecclésiastique, neveu du sénateur, un canonicat dans son église d'Annecy.

La bonté de cœur de saint François de Sales était si grande, qu'il ne pouvait parler ni entendre parler en mal des mauvais mêmes.

Il disait que « l'âme du prochain est un fruit défendu auquel on ne saurait toucher sans contrevenir à la loi. »

« Une fois, pendant le repas, on se mit à censurer la conduite de certains magistrats : il patienta quelque temps, et ne dit mot; mais, comme on continuait, son visage devint rouge ; et, à la fin, étendant les bras : « Ah ! « c'est trop exagérer, s'écria-t-il, c'est trop exagérer [2]. »

« Il faisait ce qu'il pouvait pour couvrir les fautes du prochain, alléguant tantôt l'infirmité humaine, tantôt la

[1] Année de la Visit., p. 12. — [2] Vie, par le P. de la Rivière, liv. IV, ch. VI.

violence de la tentation, tantôt le grand nombre de ceux qui n'étaient pas meilleurs. »

Il répétait souvent : « Si une action avait cent visages, il ne faudrait la regarder que par celui qui serait le plus beau. »

Quand les fautes étaient si publiques et si manifestes qu'elles ne pouvaient se dissimuler, il se jetait sur l'avenir, et disait : « Que sait-on si le coupable ne se convertira pas? Et qui sommes-nous pour juger nos frères? Si Dieu ne nous soutenait de sa grâce, nous ferions encore pis, et notre âme habiterait déjà les enfers[1]. Les plus grands pécheurs deviennent quelquefois les saints les plus illustres : témoin David et saint Augustin. »

« Un jour, comme on parlait devant lui avec de grandes exclamations et de violentes invectives d'une faute extrêmement scandaleuse, quoique ce fût une faute d'infirmité, commise par une personne de communauté, il ne dit autre chose, sinon : « Misère humaine! misère hu-« maine! » Une autre fois : « Oh! que nous sommes « environnés d'infirmités! » Une autre fois : « Que pou-« vons-nous faire de nous-mêmes que faillir! » A la fin, comme on insistait sur cette faute, et qu'on l'exagérait, il s'écria : « Oh! la bienheureuse faute! qu'elle sera cause « d'un grand bien! Sans elle, cette âme se serait perdue « avec plusieurs autres; grâce à elle, elles arriveront à « la pénitence et au salut. » Ce que l'événement démontra bientôt véritable[2]. »

C'est ainsi qu'il prenait la défense des absents; et, quand la gloire de Dieu le demandait, il savait rappeler à la modération et à la vérité ceux mêmes qu'il respectait le plus. « Le cardinal de Retz, archevêque de Paris, se plaignant

[1] Esprit, p. III, ch. XIII. — [2] Esprit, p. I, ch. VII.

un jour devant lui du P. Bourdoise, comme d'un homme animé d'un zèle outré et peu discret : Croyez-moi, Monseigneur, lui dit François avec une sainte liberté, on n'a pas encore ouï dire que personne ait été damné pour avoir poursuivi avec trop de zèle le rétablissement de la discipline ecclésiastique [1]. »

Enfin, il ne voulait pas qu'on désespérât jamais de la conversion des pécheurs, disant que cette vie est la voie de notre pèlerinage, que ceux qui sont debout peuvent toujours tomber, et ceux qui tombent se relever.

Il allait plus loin ; il ne voulait pas même qu'après leur mort on jugeât mal de ceux qui avaient mené une mauvaise vie, à moins que leur damnation ne fût attestée par l'Écriture. Hors de là, on devait respecter, disait-il, le secret de la sagesse et de la puissance de Dieu.

Avec de telles dispositions, saint François de Sales ne pouvait aimer les discussions ni les procès.

« Il avait à contre-cœur, dit M. Camus, les disputes en matière de religion, principalement quand on les entamait à table ou au sortir du repas [2]. » Il évitait aussi en chaire les sujets de controverses, et il comptait beaucoup plus sur le charme de la douceur pour toucher les hérétiques que sur la force des raisonnements pour les convaincre.

Quant aux procès, s'il ne les condamnait pas absolument lorsqu'ils étaient justes, il les regardait du moins comme très-dangereux et très-difficiles à concilier avec l'esprit du christianisme. « Qui tient la modération dans les procès, dit-il, le procès de sa canonisation est tout fait, ce me semble : *Litigare et non insanire, vix sanctis conceditur* [3]. » « Ma fille, disait-il à une personne qu'il

[1] Vie de Bourdoise. — [2] Esprit, p. XIV, ch. IV. — [3] Lett. CCLVIII.

voyait disposée à plaider, ceux qui vivent sur mer meurent sur mer. Je n'ai guère vu de gens embarqués dans les procès qui ne soient morts dans cet embarras. Or voyez si votre âme est faite pour cela, et si votre temps sera dignement employé à cela. Prenez M. Vincent, examinez avec lui toute cette affaire, et coupez court [1]. »

Rien de plus pressant que ce qu'il écrit, dans une circonstance semblable, à une dame dont il avait la conduite et que Dieu appelait à une vie parfaite : « Je ne suis nullement superstitieux, dit-il, et je ne blâme point ceux qui plaident, pourvu que ce soit *en vérité, jugement et justice;* mais je dis, je proclame, j'écris, et, s'il était besoin, j'écrirais avec mon propre sang que quiconque veut être parfait, et tout à fait enfant de Jésus-Christ crucifié, doit pratiquer cette doctrine de Notre-Seigneur : *A qui te veut ôter ta tunique en jugement, donne-lui encore ton manteau*. Que le monde frémisse, que la prudence de la chair se désespère, et que tous les sages du siècle inventent tant de distinctions, prétextes, excuses qu'ils voudront, mais cette parole doit être préférée à toute prudence.

« Oui, ma chère fille, telle est la sagesse de Dieu, telle est sa prudence, laquelle consiste en la très-sainte et très-adorable simplicité, enfançe, et, pour parler apostoliquement, en la très-sacrée folie de la croix.

« Mais que dira la prudence humaine? — A quoi nous voulez-vous réduire? Quoi! qu'on nous foule aux pieds, qu'on nous torde le nez, qu'on se joue de nous comme d'une marotte, qu'on nous habille et déshabille sans que nous disions mot? — Oui, il est vrai, je veux cela. Je ne le veux pas, moi, mais Jésus-Christ le veut en moi; et

[1] Lett. DCCCIX.

l'Apôtre de la croix et du crucifié s'écrie : « Jusqu'à pré-« sent nous avons faim, nous avons soif, nous sommes « nus, nous sommes bafoués, nous sommes faits comme « la râclure du monde, comme une pelure de châtaigne « ou une coque de noix. » Les habitants de Babylone n'entendent point cette doctrine, mais les habitants du mont Calvaire la pratiquent.

« Oh ! me direz-vous, mon père, vous êtes devenu bien sévère tout à coup. — Ce n'est pas tout à coup, certes; car, dès que j'eus la grâce de connaître un peu le fruit de la croix, ce sentiment entra dans mon âme et n'en est jamais sorti. Que si je n'ai pas vécu conformément à cela, ç'a été par faiblesse de cœur, et non par sentiment. Le clabaudement du monde m'a fait faire extérieurement le mal que je haïssais intérieurement, et oserai-je, à ma confusion, dire cette parole à l'oreille du cœur de ma fille? Je ne fis jamais revanche, ni presque mal, qu'à contre-cœur. Je ne fais pas l'examen de conscience; mais, selon que je vois en gros, je crois que je dis vrai. Et tant plus inexcusable suis-je, au reste [1]. »

Non content de conseiller aux autres de faire des sacrifices pour le maintien de la paix, il en donnait généreusement l'exemple dans les occasions : « Il apprit une fois, dit sainte Chantal, qu'un père et un fils plaidaient ensemble pour une affaire d'intérêt. Il demanda de quoi il s'agissait, et, ayant vu que l'objet du différend était peu considérable, il offrit ses chandeliers d'argent pour étouffer la dispute. Aussi, ajoute cette sainte, les procès qu'il a assoupis et les débats qu'il a calmés sont en nombre infini. C'était son occupation presque ordinaire [2]. »

Rien ne lui semblait plus beau que la concorde : il

[1] Lett. DCLXXIV. — [2] Déposit.

trouvait sa consolation à la voir régner autour de lui. « J'ai un chapitre, écrivait-il, aussi bien composé qu'il se peut dire. Mes chanoines, par un assez rare exemple, ne sont qu'un cœur et qu'une âme avec moi, au sein de ce diocèse [1]. »

Il ne se félicitait pas moins de l'union qui liait ensemble tous les membres de sa famille; il semblait en être saintement fier : « En vérité, dit-il à sainte Chantal, vous auriez du plaisir de voir un si parfait accord parmi des personnes qui sont pour l'ordinaire si discordantes : belle-mère, belle-fille, belle-sœur, frères et beaux-frères. Entre tout cela, ma vraie fille, je vous puis assurer, à la gloire de Dieu, qu'il n'y a qu'un cœur et qu'une âme, en unité de son très-saint amour; et c'est une chose bonne, belle et suave, de voir comme cette sainte fraternité demeure ensemble [2]. »

Mais, pour bien juger de la tendresse, de la pureté et de la noblesse de son cœur, il faut surtout l'étudier dans ses rapports avec ses amis; car il eut dans tous les temps des amis nombreux et très-intimes. Comme nous l'avons dit, il fut lié avec les hommes de son siècle les plus distingués par leurs talents et leurs vertus, et, loin de voir dans ces liaisons des obstacles à sa perfection, il fut attentif à les entretenir, comme autant de secours que Dieu lui offrait pour soutenir son âme et l'aider dans ses bons desseins.

Dès le premier voyage qu'il fit à Paris, il se mit en rapport avec les ecclésiastiques les plus estimés : M. de Bérulle, saint Vincent de Paul, M. Gallemant, M. Duval. « Ce fut à ce dernier qu'il se confessa, et celui-ci le prit pour son directeur. Chacun d'eux disait de l'autre : Je ne

[1] Lett. CCCLXXXII. — [2] Lett. CCCCLVIII.

suis pas digne de dénouer le cordon de ses souliers. Ils travaillaient ensemble à la conversion des âmes, et se renvoyaient mutuellement l'honneur du succès; ce qui faisait dire à saint Vincent de Paul : Voilà les disputes des saints : ils s'humilient pour exalter leurs frères [1]. »

Saint François de Sales ne parlait pas avec moins d'estime de saint Vincent de Paul. Il l'appelait le saint prêtre, le plus digne prêtre qu'il connût; et c'est à lui qu'il voulut confier la direction des premières religieuses de la Visitation à Paris [2]. Pour M. de Bérulle, il l'admirait comme l'un des esprits les plus clairs et les plus nets qu'il eût jamais rencontrés [3]; et il témoignait une grande estime de ses ouvrages [4].

Quand il alla prêcher le carême à Dijon, il lui suffit de voir et d'entretenir l'archevêque de Bourges, frère de sainte Chantal, pour se l'attacher de la manière la plus étroite. « Nous nous sommes bien taillé de la besogne l'un à l'autre, disait-il peu après. Nos désirs de servir Dieu et son Église (car je confesse que j'en ai, et lui ne saurait dissimuler qu'il n'en soit plein), se sont, ce me semble, aiguisés et animés par la rencontre [5]. »

A Rome, il se lia d'amitié avec Baronius, qui lui fit présent d'un volume de ses *Annales*, et avec Bellarmin, dont il avait si bien étudié les *Controverses*, et sur l'éloge duquel il ne tarissait pas, dit Charles-Auguste [6].

Enfin, dans son pays même et sur la limite de son diocèse, il sut se faire, d'un collègue ardent et zélé autant que spirituel et agréable, un ami dévoué, toujours prêt à entrer dans ses vues et à profiter de ses leçons. « Nous nous visitions tous les ans, dit l'évêque de Belley, et chaque

[1] Année de la Visit., p. 115. — [2] Esprit, p. IV, ch. I. — [3] Vie, par le P. la Rivière. — [4] Lett. CCXCIII, supplément. — [5] Lett. DCCXXXVI. — [6] Vie, liv. IX.

visite durait une semaine entière, sans compter le jour de l'arrivée et celui du départ. » On n'a qu'à parcourir l'ouvrage où M. Camus a consigné les souvenirs de ces visites, pour se convaincre que le commerce du saint prélat était aussi charmant que sa vertu était pure.

Il n'y avait qu'une chose qu'il demandait souvent à son jeune ami, sans que celui-ci pût jamais le satisfaire : c'était de l'avertir de ses défauts. Il l'y encourageait cependant de toute manière, et, pour montrer que son désir était sincère, il était soigneux de rendre le premier le service qu'il demandait. « J'entends bien, disait-il ensuite, que vous me sachiez gré de ces monitions; car ce sont les plus grands témoignages d'amitié que je vous puisse donner; et ce serait une marque que vous m'aimez bien, si vous vouliez me rendre la réciproque. Mais je n'aperçois en vous que froideur de ce côté-là. »

Une fois pourtant, M. Camus se hasarda à lui dire qu'il avait été étonné de lui voir faire, le matin même, si peu d'action de grâces après la messe : « O Dieu, s'écria-t-il, que vous me faites plaisir de me dire ainsi rondement mes vérités! » Après l'avoir embrassé, il ajouta : « Il y a trois ou quatre jours que j'en ai une de cette nature à vous dire, et je ne savais par où m'y prendre. Je suis heureux que vous m'en fournissiez l'occasion[1]. » Et aussitôt il acquitta lui-même envers son ami sa dette de charité et de reconnaissance.

Autant, du reste, l'amitié du pieux évêque était pure et sainte, autant était-elle forte et constante. « Les amitiés du monde, disait-il, sont de la nature du monde : le monde passe et toutes ses amitiés s'en vont; mais la nôtre, elle est de Dieu, en Dieu et pour Dieu. *Ipse autem idem*

[1] Esprit, liv. I, ch. VIII et XVII.

ipse est et anni ejus non deficiunt. Mundus perit et concupiscentia ejus; Christus non perit, nec dilectio ejus. Conséquence infaillible [1]. » Il cite plusieurs fois cette maxime qui appartient à trois grands saints: saint Ambroise, saint Jérôme et saint Augustin : *Amicitia quæ desinere potest, nunquam vera fuit.*

« Par tout le reste de mon âme, disait-il à un évêque nouvellement élu, je suis faible et infirme; mais j'ai l'affection fort tenante et presque immuable à l'endroit de ceux qui m'accordent le bonheur de leur amitié [2]. »

« La mort même ne pouvait le détacher de ses amis ni lui en ôter le souvenir. Quand il en perdait quelqu'un, il était insatiable à en dire du bien et à le recommander aux prières d'un chacun. Son mot ordinaire était : « Nous ne « nous souvenons pas assez de nos chers défunts. Nous en « détournons le discours comme d'un propos funeste, et « nous laissons périr leur mémoire avec le son des clo- « ches, oubliant ce que nous dit l'Écriture, que le vrai « amour est plus fort que la mort [3]. »

Quand son précepteur, M. Déage, vint à mourir, il lui fit des obsèques honorables, officia lui-même, fit dire à son intention un grand nombre de messes, et en dit lui-même plusieurs. La première fois, il ne put achever le saint Sacrifice qu'après beaucoup de soupirs et de larmes. Quand il fut arrivé au *Pater* et qu'il eut prononcé quelques mots, il s'arrêta suffoqué par les sanglots. « Je me rappelai alors, dit-il à son aumônier, que c'était cet excellent homme qui m'avait appris à faire à Dieu cette prière [4]. »

[1] Lett. DXL, à un abbé. — [2] Lett. LIX. — [3] Esprit, p. IV, ch. XII. — [4] Esprit, p. V, ch XXII.

CHAPITRE V

DÉTACHEMENT.

L'âme ne s'unit à Dieu qu'à proportion qu'elle s'élève au-dessus d'elle-même et qu'elle se détache des créatures. Aussi était-ce un des principaux soins de saint François de Sales de se tenir constamment libre de toute affection terrestre. « Il faut, disait-il, avoir notre affection si simplement et absolument unie à Dieu, que rien ne nous retienne. Oh! que bienheureux fut Joseph l'ancien, qui n'avait ni attaché ni agrafé sa robe, de sorte que quand on le voulut attraper par icelle, il la lâcha en un moment [1]! »

Tel fut l'état où il plut à Dieu de le mettre lui-même par sa grâce. « Je ne puis rien dire de mon âme, écrivait-il à sainte Chantal, sinon qu'elle sent de plus en plus le désir très-ardent de n'estimer rien que la dilection de Nôtre-Seigneur crucifié, et que je me sens tellement insensible aux événements de ce monde que rien ne me touche presque [2]. »

La fortune n'avait pour lui ni illusions ni attraits. « J'use des biens de ce monde, disait-il à l'évêque de Belley, comme les chiens de l'eau du Nil; ils n'en boivent qu'en courant, de peur d'être attrapés par les crocodiles [3]. » « En effet, dit sainte Chantal, je n'ai jamais connu une âme aussi désintéressée et aussi complétement vide de toute affection aux choses de la terre [4]. »

[1] Lett. cccc à sainte Chantal. — [2] Lett. ccccxlIII. — [3] Esprit, p. IV, ch. xiv. — [4] Déposit.

Sur la fin de sa mission dans le Chablais, il se rendit auprès du duc de Savoie pour solliciter diverses grâces en faveur de la religion, et pour des ecclésiastiques dépouillés de leur dignité : « Je consens à tout, répondit le duc, mais demandez-moi aussi quelque chose pour vous, afin que j'aie le plaisir de vous témoigner ma bonne volonté à votre égard. — Je supplie Votre Altesse, repartit François, de m'écouter toujours favorablement toutes les fois que je lui recommanderai les intérêts de l'Église et de vos vrais sujets, les bons catholiques. Je tiens ces intérêts pour miens et je n'en ai pas d'autres. »

Après le Carême qu'il prêcha à la cour de France, en 1602, la duchesse de Longueville lui envoya comme honoraires une magnifique bourse pleine d'écus d'or. François refusa le présent avec modestie : « Veuillez dire à madame la princesse, répondit-il au gentilhomme porteur de ce message, que je la prie de trouver bon que je n'accepte pas ce don. Je me suis fait une loi de donner gratuitement ce que j'ai reçu gratuitement ; je ne veux d'autre récompense de mes travaux que celle qui m'est promise au ciel [1]. »

Il refusa de même des offres plus considérables et plus flatteuses. Henri IV, charmé de son mérite, lui fit offrir le premier évêché vacant en France, et, en attendant, une pension très-considérable ; le saint ne balança point : « Je remercie très-humblement Sa Majesté, répondit-il, de la bonté qu'elle a pour moi et de l'honneur qu'elle daigne me faire. Mais je ne me trouve pas maintenant dans le besoin ; c'est pourquoi je la supplie de commander à son trésorier de me garder cette pension ; j'y aurai recours quand il le faudra pour le bien de la religion ou les intérêts des pauvres [2]. »

[1] Vie, par Charl. Aug. — [2] Charl. Aug. et Esprit, p. IV, ch. xv.

Devenu évêque de Genève, il n'en montra que plus de goût pour la modestie et la simplicité. Les revenus de son évêché, autrefois très-considérables, avaient été extrêmement réduits par suite des spoliations qui avaient signalé la réforme protestante. Dans un rapport qu'il fit au pape sur l'état de son diocèse, il dit qu'ils ne s'élèvent pas au-dessus de 2,415 livres; mais il ajoute, avec autant d'humilité que de désintéressement, qu'il ne se plaint pas, parce qu'il n'a jamais été habitué à vivre dans l'opulence: *Qui non didicit abundare, novit penuriam pati.*

« N'est-ce pas encore beaucoup, disait-il quelquefois, que douze cents écus de rente? Ne sont-ce pas de beaux restes? Les apôtres, qui étaient bien plus excellents évêques, n'en avaient pas tant. Nous ne méritons pas de servir Dieu à notre solde: plût à sa bonté pourtant que nous fussions privés de ce qui nous reste, et que la religion catholique eût autant de liberté à Genève qu'à La Rochelle [1]!... Si nous ne voulons que ce qui est nécessaire à la nature, nous ne serons jamais pauvres; si nous réglons nos désirs sur l'opinion, nous ne serons jamais assez riches. Celui-là n'aura jamais assez à qui ce qui suffit ne suffit pas. Pour s'enrichir promptement et à peu de frais, il ne faut pas amasser des trésors, mais diminuer la cupidité et imiter les sculpteurs qui font leur ouvrage par retranchement. »

Ces belles maximes n'étaient pas une vaine ostentation de sa part; elles expriment les vrais sentiments de son cœur. Il n'en faut pas d'autre preuve que la manière dont il répondit aux instances réitérées de Henri IV et de Louis XIII pour lui faire accepter dans le royaume un siége plus considérable, et aux sollicitations généreuses

[1] Esprit, liv. II, ch. XVII.

du cardinal de Retz, qui voulait lui résigner son archevêché de Paris. « On ne se donne pas à l'Église, disait-il en cette occasion, dans le but de faire fortune, mais pour défricher le champ assigné par le père de famille... On me dit qu'il me serait utile d'être plus riche; mais je suis aussi riche qu'aucun évêque de France. Ceux qui ont davantage dépensent davantage, et au bout de l'an, eux et moi nous sommes égaux [1]. Mon évêché me vaut autant que l'archevêché de Tolède, car il me vaudra le paradis ou l'enfer, aussi bien que celui de Tolède à son archevêque, selon que l'un et l'autre nous nous comporterons en notre charge. Un ecclésiastique qui a la nourriture et le vêtement et n'est pas content ne mérite pas le nom d'ecclésiastique, ni que Dieu soit la part de son calice et de son héritage [2]. »

Non-seulement il se contentait de ses modiques revenus, mais encore il savait s'imposer des retranchements considérables, quand sa dignité ou sa délicatesse le demandait. Au retour de son voyage de 1618 à Paris, son économe lui présenta le montant des recettes de l'évêché pendant son absence; mais il n'y voulut pas toucher. « Je n'ai pas gagné cet argent, » dit-il; et il en fit faire six chandeliers avec une lampe pour sa cathédrale [3].

« Il ne voulait pas que ses domestiques marchandassent ce dont il avait besoin; et il faisait payer aux marchands le prix demandé, à moins qu'il n'y eût un excès évident et notable. Il en agissait de même en voyage avec les maîtres d'hôtel; et, quand on se plaignait de leurs exigences : « Remarquez, disait-il, qu'il ne faut pas considérer seule-« ment le prix des denrées, mais encore les soins, les

[1] Déposit. de la mère de Chaugy. — [2] Esprit, p XIV, ch. XIV. — [3] Charl. Aug.

« peines, les veilles et la bonne volonté de ceux qui nous « reçoivent : choses qui ne sont jamais assez payées[1]. »

Mais ces sacrifices lui coûtaient si peu, et il était si détaché du bien-être et des avantages de la fortune, qu'il croyait toujours avoir du superflu, et qu'il se confondait de ne rien faire pour imiter la pauvreté de Notre-Seigneur. « Le saint qui m'est échu, écrivait-il à sainte Chantal au commencement de 1620, c'est saint François, avec l'amour de la pauvreté pour pratique. Mais je ne sais comment l'aimer, cette aimable pauvreté ; car je ne la vis jamais de bien près. Néanmoins, en ayant ouï dire tant de bien à Notre-Seigneur, avec lequel elle naquit, vécut, fut crucifiée et ressuscita, je l'aime et l'honore infiniment[2]. »

Une preuve que son désintéressement et son amour de la pauvreté étaient bien sincères, c'est qu'ils ne firent qu'augmenter avec l'âge, comme il nous l'apprend lui-même. « Je me tâte partout, dit-il, pour voir si la vieillesse ne me porte pas à l'humeur avare, et je trouve, au contraire, qu'elle m'affranchit de soucis et me fait négliger, de tout mon cœur et de toute mon âme, toute chicheté, prévoyance mondaine, et défiance d'avoir besoin ; et plus je vais avant, plus je trouve le monde haïssable, et les prétentions des mondains vaines, et ce qui est encore pis, injustes[3]. »

« Il avait une satisfaction incroyable, au témoignage de sainte Chantal, de ne pas habiter une maison qui fût sienne, et de penser qu'il pouvait être mis dehors quand il plairait au maître du logis. « Tout plein de gens, dit-il, « me conseillent d'acheter une maison. Mon Dieu ! s'ils « savaient l'aise que j'ai de n'en pas avoir ! Je n'en désire « pas, et je veux mourir avec cette gloire de n'en avoir

[1] Esprit, p. VIII, ch. VII. — [2] Lett. CCCCXXIX. — [3] Lett. CCCCXLIII

« pas : voilà mon ambition ! Et puis, que le monde cla-
« baude tant qu'il voudra : moyennant la grâce de Dieu, « je ne me départirai pas de ma résolution [1]. »

Chose remarquable ! Ce saint évêque craignait le désir d'acquérir, même pour Dieu et pour les bonnes œuvres : il lui semblait que, pour rester dans l'ordre, un tel désir devait toujours être calme et patient autant que religieux et pur : « Je ne voudrais nullement, dit-il, avoir la réputation d'un homme qui attire l'argent et l'or, même pour les œuvres pies; car je ne suis pas appelé à cela [2]. »

Il fit bien voir en effet qu'il avait un autre esprit. La baronne de Mirabelle avait donné en mourant sa fortune à la Visitation d'Annecy : sa famille ayant réclamé contre le testament, François renonça aussitôt à la succession, disant qu'il ne convenait pas que les abeilles se battissent avec les fourmis pour les biens de la terre. « Est-il possible, disait-il, que les enfants de Dieu veuillent avoir tout ce qui leur appartient, quand leur Père, Jésus-Christ, n'a rien voulu avoir de ce monde qui lui appartient ? Qu'est-il besoin de tant d'affaires pour une vie si passagère ? Et à quoi bon faire des corniches dorées pour une image de papier [3]. »

Mêlé à l'éclat et aux grandeurs du monde, saint François de Sales n'en fut pas moins détaché de cette pompe, qu'il ne l'était de la fortune, au sein de laquelle il avait été élevé.

« La perfection ne consiste pas, dit-il, à ne point voir le monde, mais oui bien à ne le pas goûter et savourer. Qui le voit est en péril de l'aimer, mais à qui est bien résolu et déterminé, cette vue ne nuit point. Nos premiers

[1] Déposit. de sainte Chantal. — [2] Lett. CCCCLXII à sainte Chantal. — [3] Lett. CCCCLXXI à sainte Chantal.

chrétiens étaient au monde de corps et non de cœur, et ils ne laissaient pas d'être très-parfaits [1]. »

Tel fut-il constamment lui-même, non-seulement dans le monde, mais à la cour. « On a voulu, dit-il à sainte Chantal, que je fusse le grand aumônier de Madame. Vous me croirez aisément, je pense, quand je vous dirai que je n'ai directement ni indirectement ambitionné cette charge ; car je ne me sens nulle sorte d'ambition que celle de pouvoir employer utilement le reste de mes jours au service de Notre-Seigneur. Non, certes. La cour m'est en souverain mépris, parce que ce sont les souveraines délices du monde et que je l'abhorre de plus en plus, lui et son esprit, et ses maximes, et toutes ses niaiseries [2]. »

« Je fais ici le noviciat de la cour ; mais jamais je ne ferai profession, Dieu aidant. La veille de Noël, je prêchai devant la reine, aux Capucins, où elle fit sa communion ; mais je vous assure que je ne prêchai ni mieux ni de meilleur cœur, devant tous ces princes et princesses, que je fais en notre pauvre petite Visitation d'Annecy [3]. »

« La reine mère m'a fait le meilleur accueil : cependant je n'en suis pas plus glorieux pour cela. La vue de ces grandeurs du monde me fait paraître plus grandes les vertus chrétiennes [4]. Certes, je n'eus jamais bonne opinion de la vanité, mais je la trouve encore bien plus vaine parmi ces futiles grandeurs [5]. »

Ce que le saint évêque disait des biens extérieurs, comme les dignités et les richesses, il le pensait également des autres avantages naturels, de l'estime, de la réputation, de la santé, et des jouissances du cœur.

« Je ne veux de réputation, disait-il, qu'autant que

[1] Esprit, p. XV, ch. IX. — [2] Lett. CCCCXIX à sainte Chantal. — [3] Lett. CCCCXXVI à sainte Chantal. — [4] Lett. CCCCXIV à sainte Chantal. — [5] Lett. DCCCXXVIII.

Dieu voudra que j'en aie, et je n'en aurai jamais que trop, selon ce que je mérite [1]. »

« Eh quoi! lui disait son père pour le détourner de la mission du Chablais, si après des années de travail, vous êtes forcé de revenir sans avoir rien fait, n'est-il pas vrai qu'on se rira de vous, et que vous serez la fable du monde? — Mon père, répondait François, Dieu y pourvoira. J'ai confiance qu'il donnera force à nos paroles pour la prédication de son évangile. D'ailleurs il faut, une fois pour toutes, mettre sous les pieds ce malheureux : On dira, on fera, on se moquera .. Cela est un poison. Il faut regarder ce que diront Dieu et les anges, et s'en contenter [2]. »

« Je sais bien, écrivait-il au sujet de l'établissement de la Visitation, que je vais m'attirer divers contrôlements, mais je ne m'en soucie pas; car qui fit jamais bien sans cela? Cependant plusieurs âmes se retireront auprès de Notre-Seigneur et glorifieront son saint nom, lesquelles sans cela resteraient engagées avec les autres grenouilles dans les marais et paluds [3]. »

« On m'écrit de toutes parts, disait-il dans une autre occasion, qu'on me rase la barbe de bien près dans Paris, et que le rasoir est fort tranchant. Mais, vive Dieu! si ma réputation est nécessaire à son service, il saura bien la faire recroître; et je n'en veux qu'autant qu'il sera requis pour sa gloire [4]. »

Et comme une sainte âme lui exprimait l'indignation qu'elle avait ressentie en apprenant la calomnie dont il était l'objet. « O ma chère mère, lui répondit-il, il ne faut pas être si tendre sur moi. Il faut bien vouloir qu'on me censure: si je ne le mérite pas d'une façon, je le mérite

[1] Lett. DCCCIII. — [2] Vie, par Charl. Aug., liv. II. — [3] Lett. CLXXVIII. — [4] Année de la Visit., p. 126.

d'une autre. Aux patients et aux débonnaires demeurent la terre et le ciel. Vous êtes trop sensible à ce qui me regarde. Eh donc! faut-il que moi seul au monde je sois exempt d'opprobre? Je vous assure que rien ne m'a tant touché en cette occasion que de vous voir ainsi touchée. Ma chère mère, il y a bien de l'amour-propre à vouloir que tout le monde nous aime et que tout tourne à notre gloire[1]. »

C'est ainsi qu'il faisait paraître, avec la perfection de son détachement, la vérité de cette maxime de son Introduction à la vie dévote, qu'un homme d'honneur est moins prompt que personne à s'inquiéter des rumeurs et des bruits du monde. « La crainte excessive de perdre la réputation, dit-il, témoigne une grande méfiance du fondement d'icelle qui est la vérité d'une bonne vie. Les villes qui ont des ponts de bois sur les grands fleuves craignent de les voir emportés à toutes sortes de débordements; mais celles qui les ont de pierre n'en sont en peine que dans les inondations extraordinaires[2]. »

Les maladies et les périls ne l'effrayaient pas plus que les calomnies et les persécutions. On sait avec quelle générosité il s'exposa plusieurs fois à la fureur des hérétiques : il fut également calme dans les douleurs, en face de la mort. Lorsqu'il était sur le point de terminer ses études à Padoue, il tomba si dangereusement malade, qu'on dut lui annoncer que sa dernière heure était venue. Il reçut cet avis sans témoigner aucun regret, et ne songea qu'à en profiter pour se disposer à paraître devant Dieu. Plus tard, au moment où il venait heureusement de terminer sa mission du Chablais, et où son évêque témoignait le désir de se l'associer comme coadjuteur, sa santé,

[1] Lett. CCCCXX. — [2] Introd., liv. III, ch. VII.

altérée par les travaux et les austérités, défaillit de nouveau, et il en vint tout à coup à une telle extrémité, que les médecins désespérèrent de sa guérison. Il ne se montra alors ni moins soumis à la volonté de Dieu ni moins détaché de la vie. « Je suis à Dieu, dit-il; qu'il fasse de moi selon son bon plaisir. » Comme un de ses amis exprimait les plus vifs regrets de le voir mourir si jeune (il n'avait que trente-cinq ans) : « Notre-Seigneur, répondit-il, est mort plus jeune encore. Le nombre de nos jours dépend de lui; ne considérons que sa très-sainte volonté. Que ce soit là notre étoile, elle nous conduira à Jésus-Christ, soit en la crèche, soit au Calvaire[1]. »

« Dix années de plus ou de moins, disait-il encore, qu'est-ce que cela? Autant vaut pour moi cette heure qu'une autre. Je n'aurai pas moins besoin de la miséricorde du Seigneur une autre fois que maintenant, et il me sera aussi favorable maintenant qu'une autre fois[2]. »

Ces sentiments ne passèrent pas avec le péril. Les chantres de la cathédrale, voulant le récréer pendant sa convalescence, lui demandèrent un jour quel était le motet qu'il entendrait avec le plus de plaisir : « Celui de sainte Madeleine, leur répondit-il : *Ardens est cor meum videre Dominum*[3]. »

« Sur la fin de sa vie, une personne à qui il était extrêmement dévoué lui ayant exprimé son appréhension de le voir mourir avant elle, et lui insinuant de demander à Dieu de lui survivre : « Que je demandasse de vous sur-
« vivre? lui répondit-il; oh! vraiment, non. Que ce bon
« Dieu en fasse comme il lui plaira; ou tôt ou tard, ce ne
« serait pas cela que je voudrais excepter de mes rési-
« gnations, si j'en faisais[4]. Le Seigneur donna à David le

[1] Esprit, p. II, ch. xvi. — [2] Charl. Aug., liv. IV. — [3] Vie, par dom Jean de Saint-François. — [4] Lett. xcii à sainte Chantal.

« choix de la verge dont il serait affligé; et Dieu soit béni!
« Mais, pour moi, il me semble que je n'eusse pas choisi;
« j'eusse laissé faire tout à sa divine Majesté. Plus une
« croix est de Dieu, plus nous la devons aimer [1]. »

C'est ainsi qu'il se résignait et s'abandonnait à la divine Providence pour tout ce qui le touchait le plus. Quoique ses parents lui fussent extrêmement chers, l'affection qu'il leur portait fut toujours subordonnée aux devoirs de sa vocation et à la volonté de Dieu. Il lui en coûta pour résister aux sollicitations de son père et pour imposer à sa mère les sacrifices que demandait sa vocation : toutefois ces épreuves n'ébranlèrent pas son courage, et rien ne put l'empêcher de suivre avec docilité les pures inspirations de la grâce. Toute sa vie, il fut soigneux de rendre à sa famille les services spirituels qui dépendaient de son ministère; on le vit même une fois prendre auprès du duc de Savoie la défense de ses frères persécutés à cause de lui; mais jamais il ne fit la moindre démarche pour servir leurs intérêts temporels.

C'est surtout dans le récit qu'il fait de la mort de ses parents qu'on peut reconnaître la pureté de l'amour qu'il leur portait et l'empire que la foi avait sur son cœur.

Voici comment il termine la lettre qu'il écrit à sainte Chantal sur la mort de sa mère : « Encore vous faut-il dire que j'eus le courage de lui donner la dernière bénédiction, de lui fermer les yeux et la bouche, et de lui donner le dernier baiser de paix à l'instant de son trépas. Après quoi le cœur m'enfla fort, et je pleurai sur cette bonne mère plus que je n'avais fait depuis que je suis ecclésiastique; mais ce fut sans amertume spirituelle, grâce à Dieu... Or sus, ma chère fille, si faut-il se résoudre sur

[1] Lett. LXVI.

cela, et louer toujours Dieu, quand il lui plairait nous visiter encore plus fortement [1]. »

« Je confesse que j'ai un grand ressentiment de cette séparation, car il faut faire l'aveu de ma faiblesse, après que j'ai fait celui de la bonté divine. Néanmoins, ma fille, ç'a été un sentiment tranquille, quoique vif; car j'ai dit comme David : *Je me tais, Seigneur, et n'ouvre point la bouche, parce que c'est vous qui l'avez fait*. Sans doute, si ce n'eût été cette considération, j'eusse crié holà! sous ce coup; mais il ne m'est pas avis que j'osasse crier ni témoigner de mécontentement sous les coups de cette main paternelle, qu'en vérité, grâce à sa bonté, j'ai appris à aimer tendrement dès ma jeunesse [2]. »

« Nous ne saurions empêcher notre pauvre cœur de ressentir la condition de cette vie, et la perte de ceux qui nous étaient chers. Cette imaginaire insensibilité de ceux qui ne veulent pas souffrir qu'on soit homme m'a toujours semblé une vraie chimère... Mais il ne faut pourtant pas démentir la solennelle profession que nous avons faite d'unir inséparablement notre volonté à celle de notre Dieu... Je dirai encore ce mot de confiance. Il n'y a homme du monde qui ait le cœur plus tendre et affectionné aux amitiés que moi. Néanmoins je tiens pour si peu de chose cette vanité de vie que nous menons, que jamais je ne me retourne vers Dieu avec plus de sentiments d'amour que quand il m'a frappé, ou quand il a permis que je sois frappé [3]. »

C'est ce qu'il fait voir surtout dans sa réponse à la lettre qui lui apprenait la mort de sa jeune sœur. Après avoir commencé par consoler sainte Chantal de cette

[1] Lett. CXXI, supplément. — [2] Lett. DCCLX à sainte Chantal. — Lettres DCLVI, CLX, DCXCVIII.

perte et l'avoir même reprise de l'excès de sa douleur : « Je sais bien, ajoute-t-il, que vous me direz : Et vous, comment vous êtes-vous comporté ? Hélas ! ma fille, je suis tant homme que rien plus. Mon cœur s'est attendri plus que je n'eusse jamais pensé. Mais quant au reste, oh ! vive Jésus ! je tiendrai toujours le parti de la Providence divine : elle fait tout bien, et dispose de toutes choses au mieux. Quel bonheur à cette fille d'avoir été ravie au monde, avant que la malice ne pervertit son esprit, et d'être sortie de ce lieu fangeux, avant qu'elle s'y fût souillée !

« Vous pouvez penser combien je l'aimais cordialement. Je l'avais engendrée à son Sauveur; car je l'avais baptisée de ma propre main, il y a environ quatorze ans. Ce fut la première créature sur laquelle j'exerçai mon Ordre de sacerdoce. J'étais son père spirituel, et me promettais bien d'en faire un jour quelque chose de bon. Mais néanmoins, ma chère fille, au milieu de mon cœur de chair qui a eu tant de ressentiment de cette mort, j'aperçois fort sensiblement une certaine suavité, et un certain doux repos de mon esprit en la Providence divine, qui donne à mon âme un grand contentement en ses déplaisirs [1]. »

La perte qu'il fit plus tard du plus jeune de ses frères, le baron de Thorens, officier des armées de Savoie, lui porta encore un coup plus sensible, mais son courage n'en fut que plus grand et son détachement n'en parut que plus admirable. « J'ai beaucoup pleuré, dit-il, car j'aimais tendrement ce frère, et n'ai pu m'empêcher de ressentir vivement la douleur qu'inspire la nature. Mais maintenant que je sais combien pieusement il est mort

[1] Lett. DCCXLV.

entre les bras des religieux Barnabites, je suis tout consolé, et je me dis : Dieu soit à jamais béni de l'avoir recueilli au sein des élus, et retiré d'une vocation où il y a de si grands périls de se perdre? Tout ce que Dieu fait est bien fait [1]!

« Ce cher frère est mort le premier jour de son arrivée en Piémont, d'une fièvre pestilentielle, après avoir reçu les Sacrements avec de grands sentiments de religion, sous la direction du bon père Juste. Vous ne sauriez croire combien il était accompli, combien il s'était rendu aimable à chacun, combien il s'était signalé aux yeux du Prince, en l'occasion de l'année dernière. Et sur cela, le voilà emporté! Mais Dieu est bon et fait toutes choses en sa bonté. A lui soient honneur, gloire et bénédiction [2]! »

« Béni soit Dieu qui l'a ravi devant les duels, les mutineries, les désespoirs, et en somme devant ces innombrables occasions d'offenser Dieu que cette espèce de vocation donne en ce misérable âge [3]! »

Il témoigna jusqu'à la mort, pour lui-même comme pour ses proches, cette amoureuse soumission à la volonté divine. Un Jésuite de ses amis, le P. Manéglier, l'assistant dans sa dernière maladie, l'exhortait à demander à Dieu la prolongation de sa vie. « Dites avec moi : *Transeat a me calix iste.* — Oh non, répondit le saint, il vaut bien mieux dire : *Que votre volonté se fasse et non la mienne.* » Ce sentiment avait été la règle de toute sa conduite et le vœu le plus constant de son cœur.

[1] Lett. CCCLXXX à une de ses sœurs. — [2] Lett. DCCLXXXIX.
[3] Lett. DCCXC à un de ses oncles.

CHAPITRE VI

RECUEILLEMENT.

Si le détachement nous rend dociles aux mouvements de l'Esprit-Saint, le recueillement attire, conserve et seconde l'action de sa grâce dans nos âmes. Aussi saint François de Sales avait-il une haute estime de cette vertu. Il s'en était fait une telle habitude que dans le règlement qu'il se traça, à son entrée dans l'épiscopat, il pose pour principe qu'il se tiendra toujours en la présence de Dieu et qu'il invoquera son Esprit en toute occasion.

Il fut fidèle sur ce point comme sur tous les autres. « Il m'avoua une fois, dit sainte Chantal, que la première pensée qui lui venait à son réveil avait Dieu pour objet, et que, autant qu'il pouvait, il s'endormait aussi en pensant à Dieu. Un jour je lui demandai bonnement s'il était longtemps sans reporter actuellement son esprit à Dieu, il répondit : « Quelquefois un quart d'heure. » J'admirai cela en un prélat si occupé de tant de diverses et importantes affaires. Aussi recommandait-il de faire de fréquents retours d'esprit vers Dieu, même parmi des actions saintes, comme prêcher, confesser, étudier, lire, parler de choses spirituelles... Il m'a dit encore qu'il avait un contentement particulier quand il se trouvait seul, à cause que la toute présence de Dieu lui était alors plus sensible que parmi le tracas des affaires et des conversations [1]. »

[1] Dépositions.

Ce n'est pas qu'il aimât la solitude pour elle-même ou par dégoût de la société. Il savait que la vie solitaire a ses dangers aussi bien que le commerce du monde, et que, « comme il y a de bonnes et de mauvaises sociétés, il y a aussi une bonne et une mauvaise solitude : bonne, quand Dieu y attire, selon ce qu'il dit par un prophète : *Je l'attirerai en la solitude et là je parlerai à son cœur ;* mauvaise, de laquelle il est écrit : *Malheur à celui qui est seul*[1] ! » Mais il sentait que Dieu l'invitait à s'unir de plus en plus à lui, et il pensait que, pour se livrer davantage à son amour, il devait se séparer le plus possible de la compagnie des hommes. Ce sentiment devenait plus fort à mesure qu'il approchait du terme de sa vie. S'il fût revenu de son dernier voyage à Lyon, son dessein était de se retirer entièrement du monde et, après avoir vaqué tant d'années à l'office de Marthe, de donner le reste de ses jours aux fonctions de Marie.

Dans cette vue il avait fait bâtir un ermitage en un lieu retiré et très-agréable, sur le rivage du beau lac d'Annecy. Il avait aussi embelli une ancienne chapelle, proche de ce lieu, et fait bâtir cinq ou six cellules, fermées d'un agréable enclos. Dans le voisinage était un monastère de Bénédictins, où la réforme avait été introduite par ses soins... C'était donc son dessein de se retirer en ce saint désert, après avoir remis à M. de Chalcédoine, son frère, la conduite de son diocèse. « Quand nous serons en notre retraite, disait-il quelquefois au prieur du monastère voisin, nous y servirons Dieu, avec le bréviaire, le chapelet et la plume. Nous y jouirons d'un saint loisir pour y tracer, à la gloire de Dieu et pour l'instruction des âmes, ce que je roule dans mon esprit depuis plus de

[1] Esprit, p. II, ch. v.

trente ans, et dont je me suis servi dans mes prédications, mes instructions et mes méditations particulières [1]. »

S'il ne put jamais jouir à son gré de cette entière solitude, il sut du moins chaque année, chaque mois et même chaque semaine, se réserver certains moments pour rentrer en lui-même et s'entretenir seul à seul avec Dieu. « Toutes les semaines, dit une des premières religieuses de la Visitation, il faisait une retraite spirituelle dans une des plaies de Notre-Seigneur. A la fin de chaque mois, il renouvelait ses vœux et ses résolutions ; et tous les ans, dans une retraite particulière, il faisait la revue de sa conduite et la confession des péchés de l'année [2]. » C'étaient pour lui des moments de consolation et de repos, que ni travaux ni douceurs ne pouvaient faire oublier. « Il y a sept ou huit jours, écrivait-il à sainte Chantal, que je n'ai point pensé à moi-même et que je ne me suis vu que superficiellement ; car un si grand nombre d'âmes se sont adressées à moi afin que je les visse et servisse, que je n'ai eu nul loisir de songer à la mienne. Il est vrai, je puis vous le dire pour vous consoler, que je la sens encore toute dedans mon cœur ; de quoi je loue Dieu : car c'est la vérité que cette sorte d'occupation m'est infiniment profitable. Que puisse-t-elle être utile à ceux pour qui je la prends [3] ! »

La retraite annuelle surtout avait une grande importance à ses yeux. « Il n'y a guère d'horloge, pour bonne qu'elle soit, disait-il, qu'il ne faille remonter ou rebander tous les jours ; et puis, outre cela, il faut qu'au moins une fois l'année on la démonte de toutes ses pièces, pour ôter les rouillures qu'elle aura contractées, redresser les pièces

[1] Esprit, p. IV, ch. VI. — [2] Année de la Visit., p. 212.
[3] Lett. CXI.

forcées et réparer celles qui sont usées. Ainsi, celui qui a un vrai soin de son cher cœur le doit remonter en Dieu, au soir et au matin, par les exercices du chrétien; en outre, il doit plusieurs fois considérer son état, et enfin, au moins une fois l'année, il le doit démonter afin d'en regarder par le menu toutes les pièces, c'est-à-dire toutes les affections et passions d'icelui, afin de réparer les moindres défauts qui y peuvent être [1]. »

Entre les autres règles des Pères Jésuites, il admirait celle qui leur ordonne une retraite après un certain temps d'étude et au sortir de leurs emplois, afin de se retremper dans l'esprit de dévotion. « La ferveur se relâche, disait-il, au milieu des distractions extérieures [2]. Dans la retraite, on regarde le ciel de plus près et l'on trouve la terre plus éloignée de son esprit et de son goût; on n'entend plus le bruit des créatures, et l'on goûte, comme dit le Prophète, combien le Seigneur est doux et suave [3]. De plus, on répare ses forces et l'on se prépare à reprendre le travail avec une nouvelle ardeur. Le meunier ne perd pas de temps quand il martelle sa meule [4]. »

Aussi le saint évêque s'était-il fait une loi de cette salutaire pratique. « Tous les ans, est-il dit dans son règlement épiscopal, il fera, pendant huit jours et davantage quand il pourra, la récollection et purgation de son âme. Durant ce temps il examinera ses progrès depuis l'année précédente, et, après avoir marqué ses principales offenses, il les accusera à son confesseur, avec lequel il conférera de ses mauvaises inclinations et difficultés au bien. Il renouvellera tous les bons propos et desseins que Dieu lui avait donnés; et, pour cet effet, il relira ses résolutions avant de se présenter à la Pénitence; puis il ajoutera

[1] Introd., liv. V, ch. I. — [2] Vie, par le P. la Rivière, liv. IV. — [3] Lett. XLII. — [4] Lett. IX.

celles dont l'expérience lui aura fait sentir l'utilité. »

Il avait choisi pour faire cet exercice le temps du carnaval, et il faisait ce qu'il pouvait pour n'y pas manquer. « J'ai réservé, dit-il à sainte Chantal, ces cinq ou six jours de carême-prenant, pour rasseoir mon pauvre esprit tout tempesté de tant d'affaires. Là, ma fille, je me propose de me revoir partout et de remettre toutes les pièces de mon cœur en leur place, à l'aide de ce bon Père, qui est éperdûment amoureux de moi et de mon bien[1]. » Cela ne l'empêchait pas de prendre encore, à d'autres époques, quelques jours pour des retraites supplémentaires, quand la grâce l'y attirait. « Au commencement de la semaine prochaine, écrivait-il vers la fin de 1619, je ferai une revue de mon intérieur pour un renouvellement extraordinaire auquel Notre-Seigneur m'invite, afin qu'à mesure que ces années périssables passent, je me prépare aux éternelles[2]. »

Ces jours, que la prière et la méditation occupaient tout entiers, étaient destinés à ranimer sa ferveur et à le pénétrer de plus en plus des vérités de la foi ; mais, en reprenant ses travaux, il avait soin qu'ils ne lui fissent pas perdre le recueillement, et que ses journées les plus laborieuses fussent sanctifiées par la pensée de Dieu. Il voulait qu'il y eût partout dans sa maison des objets propres à en rappeler le souvenir. On trouvait dans chaque chambre un petit oratoire, de l'eau bénite et quelque dévote image[3] : et à chaque heure, au son de l'horloge, chacun faisait un signe de croix, avec une prière mentale en l'honneur de la Passion de Notre-Seigneur. Il avait même fait adopter cette pratique par tous les pieux fidèles, de sorte qu'elle était devenue comme un usage général dans la ville d'Annecy.

[1] Lett. LXXXIII — [2] Lett. CCCCXX et CCCCXXIX. — [3] Règlem. épisc.

« Quelquefois, dit un témoin de sa canonisation, quand il était seul dans sa chambre, il chantait doucement, par mode de recréation spirituelle, des psaumes, des hymnes et des cantiques, appropriés aux temps et aux mystères; et il le faisait d'un ton si modeste et si religieux, qu'on voyait bien qu'il avait l'esprit et le cœur remplis des sentiments exprimés par les paroles [1]. »

L'étude ne le dissipait point, parce qu'il ne s'y livrait qu'en esprit d'oraison et dans la vue de Dieu. « Il m'a dit lui-même, rapporte sainte Chantal, qu'il tirait l'oraison de l'étude. »

Il aimait les travaux de piété, qui occupaient son esprit en même temps que son cœur et qui ne l'obligeaient pas à s'éloigner du centre de son âme. « Comme ceux qui gravent ou entaillent sur les pierres précieuses, ayant la vue lassée à force de la tenir bandée sur les traits déliés de leurs ouvrages, tiennent très-volontiers devant eux quelque belle émeraude, afin que, la regardant de temps en temps, ils puissent récréer en son vert et remettre en nature leurs yeux allangouris, de même parmi cette variété d'affaires que ma condition me donne incessamment, j'ai toujours de petits projets de quelques traités de piété, que je regarde quand je puis, pour alléger et délasser mon esprit [2]. »

« Je vais mettre la main au livre de l'Amour de Dieu, disait-il à sainte Chantal. Je m'essayerai d'en écrire autant sur mon cœur, comme je ferai sur le papier [3]. » Or, durant ce travail, il était si vivement pénétré des sentiments qu'il exprimait, que souvent des larmes d'amour coulaient malgré lui de ses yeux, et bien des fois il fut obligé de s'interrompre pour pleurer plus librement.

[1] Déposit. — [2] Traité de l'Amour de Dieu, préface. — [3] Lett. CLV.

« Du reste, ajoute cette sainte, je sais qu'il avait un soin particulier de se recueillir en Dieu, au milieu de ses plus fatigantes occupations. « Je ne m'occupe ni ne parle jamais des affaires du monde, disait-il lui-même, que par manière de distraction involontaire. »

Il recommandait de ne s'occuper ainsi des choses de la terre qu'avec les yeux fixés au ciel ; mais il ajoutait que tout ce qui se fait par amour est amour, et que le travail et même la mort ne sont qu'amour, quand c'est pour l'amour de Dieu que nous les acceptons [1].

« Enfin, le regard de son âme et l'attrait de son cœur étaient constamment dirigés vers Dieu, et l'on ne peut mieux décrire ses dispositions habituelles que par le tableau qu'il a lui-même tracé de l'âme parvenue à l'état d'union :

« Voyez, je vous prie, ce petit enfant attaché au sein et au cou de sa mère : si on le veut arracher de là pour le porter dans son berceau, parce qu'il en est temps, il marchande et dispute tant qu'il peut, pour ne point quitter ce sein tant aimable. Si on le fait déprendre d'une main, il s'accroche de l'autre, et si on l'enlève du tout, il se met à pleurer; et, tenant son cœur et ses yeux où il ne peut plus tenir son corps, il va réclamant sa chère mère, jusqu'à ce qu'à force de le bercer, on l'ait endormi. Ainsi l'âme qui par l'exercice de l'amour est parvenue jusqu'à demeurer prise et attachée à la divine bonté, n'en peut être tirée presque que par force et avec beaucoup de douleur; on ne la peut faire déprendre; si on détourne son imagination, elle ne laisse pas de se sentir prise par son entendement; que si on tire son entendement, elle se tient attachée par la volonté, elle se retourne de moment

[1] Déposition.

en moment du côté de son cher objet, duquel elle ne se peut du tout déprendre, renouant tant qu'elle peut les doux liens de son union avec lui, par de fréquents retours qu'elle fait comme à la dérobée; expérimentant en cela la peine de saint Paul, car elle est pressée de deux désirs : d'être délivrée de toute occupation extérieure pour demeurer en son intérieur avec Jésus-Christ, et d'aller néanmoins à l'œuvre de l'obéissance que l'union même avec Jésus-Christ enseigne être requise [1]. »

Ainsi les occupations même les plus pressantes ne pouvaient le détacher de Dieu. « Je vous écris sans nul loisir, disait-il à sainte Chantal; car ma chambre est pleine de gens qui me tirent; toutefois mon cœur est solitaire, et plein du désir de vivre à jamais pour ce saint amour qui est son unique prétention [2]. »

Bien plus, il trouvait dans ses occupations, même les plus dissipantes, un aliment à son amour. Il tirait de bonnes pensées de toutes choses [3]. « Quasi partout, dit un des hommes de son siècle qui l'ont le mieux compris et le plus aimé, il trouve des sens divins, et, comme Adam dans son état d'innocence, toutes les créatures servent à l'élever à Dieu et à l'instruire [4]. » Il regardait partir tous les événements, grands et petits, de cette souveraine Providence, en laquelle il se reposait avec plus de tranquillité que jamais ne fit enfant unique dans le sein de sa mère [5]. »

En revenant de Turin par le mont Cenis, il admirait comment des hommes peuvent fixer leur séjour dans des lieux si horribles, et il en prenait occasion de louer la divine Providence. « Que ne vont-ils gagner leur vie, disait-il, à Turin, à Milan, à Lyon ou dans quelque autre ville?

[1] Traité de l'Amour de Dieu, liv. VII, ch. III. — [2] Lett. CIV. — [3] Lett. CXXI de sainte Chantal. — [4] M. Olier, Panégyrique de saint François de Sales. — [5] Sainte Chantal, lett. CXXI.

Ils auraient certainement bien moins à souffrir et ne seraient pas si exposés qu'ici ; mais par une disposition admirable du grand Roi de l'univers, ils s'attachent à ces montagnes, et ils y demeurent, malgré les froids et les orages, afin d'en rendre les chemins praticables aux autres hommes, et de servir de guides à ceux qui, comme nous, sont obligés de les parcourir ! »

Les monuments les plus magnifiques, comme les faits les plus remarquables, n'avaient d'autre valeur à ses yeux que celle qu'ils tiraient des desseins de la divine sagesse. « Lorsqu'il vint à Rome pour la première fois, dit un de ses historiens, il visita avec une sainte curiosité tous les lieux saints et il mêla ses larmes avec le sang des martyrs dont cette terre est toute trempée. Il considéra aussi ce qui reste de l'ancienne Rome ; mais à la vue de ces édifices superbes et pourtant en ruines, il gémissait en son âme sur les folles pensées des hommes. Hélas ! disait-il, de quoi servent maintenant ces arcs de triomphe, ces trophées, ces bains d'Antoine et de Dioclétien, ces colonnes, ces galeries, ces théâtres, ces cirques, tant de statues, tant de sépulcres, tant de tours ! Que les pensées des hommes sont vaines quand elles n'ont pas la gloire de Dieu pour fin ! Ces pauvres hommes écrivaient leurs noms sur des blocs de marbre et de granit aujourd'hui ensevelis dans la terre, et ils ne songeaient pas qu'il y eût une autre immortalité !... Puis de la considération de cet empire profane dont il ne reste plus que le nom, il élevait ses pensées à la contemplation de cette monarchie universelle de l'Église, contre laquelle les forces des hommes ni les puissances de l'enfer n'ont pu prévaloir ; et il admirait combien les édifices que Dieu a fondés sont plus fermes que ceux que les hommes élèvent, et comment dans les ruines matérielles de cette puissante ville, s'est

bâtie la grandeur spirituelle du chef de l'Église, lequel, régnant dans les cœurs et les consciences, possède un plus grand et plus puissant empire sur les hommes par la force de la religion que n'eurent jamais les Empereurs par celle des armes [1]. »

C'était au même point de vue de la sagesse et de la Providence divine, qu'il aimait à se placer pour considérer la nature et ses merveilles. Les phénomènes de l'univers, comme les événements de l'histoire étaient pour lui autant de manifestations d'une cause infiniment intelligente, et autant de traits d'un tableau admirablement conçu. Il lui semblait que celui qui ne voyait pas Dieu dans ces grandes scènes, ou qui ne retirait aucune instruction de ces merveilles, était comme un aveugle qui écouterait un discours sans songer à l'orateur qui le prononce, ou comme un enfant qui regarderait, sans les pouvoir lire, les caractères avec lesquels seraient écrites les plus belles maximes. Dans l'intérêt de la piété et du recueillement, il attachait une haute importance à ce qu'on s'habituât à reconnaître ainsi Dieu en toutes choses et à se servir de tout pour s'élever à lui.

« Presque toutes les créatures, dit-il dans son traité de l'Amour de Dieu, se servent et s'aident les unes les autres : les chevaux nous portent et nous les pansons, les brebis nous vêtent ou nous nourrissent et nous les faisons paître ; la terre envoie des vapeurs à l'air et l'air des pluies à la terre ; la main sert au pied et le pied porte la main. Oh ! qui verrait ce commerce et échange général que les créatures font ensemble avec une si grande correspondance, de combien de passions amoureuses serait-il ému envers cette souveraine sagesse, pour s'écrier :

[1] Vies, par dom Jean de Saint-François, et Charl. Aug., liv. I.

Votre Providence, ô Père éternel, gouverne toutes choses! Malheureux sont ceux qui détournent les créatures de leur Créateur, pour les contourner au péché! Bienheureux sont ceux qui contournent les créatures à la gloire de leur Créateur, et emploient leur vanité à l'honneur de la vérité. Certes, dit saint Grégoire de Nazianze, j'ai accoutumé de rapporter toutes choses à mon profit spirituel. Saint Basile et saint Ambroise en leurs Hexamérons, et le bon Louis de Grenade en son Introduction au symbole, seront d'un grand secours aux âmes bien disposées pour profiter en ce sujet [1]. »

Les lettres du saint évêque nous offrent elles-mêmes une foule d'exemples aussi admirables qu'édifiants de cette disposition à tout rapporter à la gloire de Dieu et à la sanctification de l'âme. C'est dans ces élans tout spontanés qu'on découvre le mieux la pureté de son âme et l'ardeur de sa charité.

Après un voyage dans les cantons les plus pauvres et les plus escarpés de son diocèse, il écrivait à sainte Chantal :

« J'ai rencontré notre Dieu plein de douceur et de suavité parmi nos plus hautes et âpres montagnes, où beaucoup d'âmes simples le chérissent et adorent en toute vérité et simplicité. Les chevreuils et les chamois couraient çà et là parmi les effroyables glaces pour annoncer ses louanges, et il me semblait qu'ils disaient de belles choses. Votre saint Augustin les eût bien entendues, s'il les eût vus [2].

« Ces jours passés, j'ai rencontré des monts épouvantables tout couverts d'une glace épaisse de dix à douze piques de haut; et les habitants des vallées voisines me

[1] Traité de l'Amour de Dieu, liv. II, ch. III, et Introd., p. II ch. XIII. — [2] Lett. XCVII.

dirent qu'environ huit jours auparavant, un berger courant pour retrouver une sienne vache, était tombé dans une fente de douze piques de profondeur, où il mourut gelé. O Dieu ! ce dis-je, quel aiguillon pour moi ! Ce pâtre qui court par des lieux si hasardeux pour une seule vache, cette chute si horrible que l'ardeur de la poursuite lui cause, pendant qu'il regarde plutôt où est l'objet de sa poursuite et où elle a mis les pieds, que non pas lui-même où il chemine ! Et moi ! pourquoi suis-je donc si lâche à la poursuite de mes brebis? Certes, cela m'attendrit l'âme, et mon cœur tout glacé se fondit aucunement.

« J'ai vu encore d'autres merveilles en ces lieux-là : les vallées étaient toutes pleines de maisons, et les monts tout couverts de glace jusqu'au fond. Les petites veuves et les petites villageoises, comme basses vallées, sont si fertiles en vertus, et les évêques si hautement élevés en l'Église de Dieu sont tout glacés ! Ah ! ne se trouvera-t-il pas un soleil assez fort pour fondre la glace qui me transit[1] ! »

Rien, au contraire, ne prouve mieux l'ardeur de sa charité que ces désirs enflammés pour une charité plus grande. Mais qui ne partagerait son émotion en lisant ce récit, plein de ses sentiments plus encore que de ses souvenirs?

« Hier, jour des Cendres, il avait fort gelé, et la cour était couverte d'un bon pied de neige. Jean vint au milieu : il balaya certaine place dans la neige et jeta là de la graine à manger pour les pigeons, qui vinrent tous ensemble prendre la réfection avec une paix et un respect admirables; et je m'amusai à les regarder. Vous ne sauriez croire la grande édification que ces petits animaux me donnèrent; car ils ne dirent jamais un seul petit mot,

[1] Lett. xcvi et xcvii à sainte Chantal.

et ceux qui eurent plus tôt fait leur réfection s'envolèrent là auprès pour attendre les autres.

« Et quand ils eurent vidé la moitié de la place, une quantité d'oisillons, qui les regardaient, vinrent là autour d'eux, et tous les pigeons qui mangeaient encore se retirèrent en un coin, pour laisser la plus grande part de la place aux petits oiseaux, qui vinrent aussi se mettre à table et manger, sans que les pigeons s'en troublassent.

« J'admirai leur charité : car ces pauvres pigeons avaient si grande peur de fâcher les petits oiseaux auxquels ils donnaient l'aumône, qu'ils se tenaient tous rassemblés en un bout de la table. J'admirai aussi la discrétion de ces mendiants, qui ne vinrent à l'aumône que quand ils virent que les pigeons étaient sur la fin du repas et qu'il y avait encore des restes à suffisance.

« En somme, je ne pus m'empêcher d'en venir aux larmes, en voyant la charitable simplicité des colombes et la confiance des petits oiseaux en leur charité. Je ne sais si un prédicateur m'aurait touché si vivement. Cette image de vertu me fit grand bien tout le jour[1]. »

CHAPITRE VII

HUMILITÉ.

Saint François de Sales n'eût pas été si doux, si charitable, si uni à Dieu, s'il n'avait été profondément humble;

[1] Lett. CCLXXXIV à sainte Chantal.

car l'humilité est la condition essentielle et la base de toute sainteté. « Notre-Seigneur, dit-il lui-même, est si amoureux de cette vertu, qu'il la préfère à toutes les autres, et pour la conserver il a permis, par sa Providence, que plusieurs aient perdu la chasteté... Vous me faites grand plaisir, je dis très-grand, de m'exhorter à l'humilité, non qu'il ne me manque que cette vertu-là, mais parce que c'est la première et le fondement des autres [1]. »

On peut voir dans ses écrits en quoi il fait consister une vertu si importante. « L'humilité chrétienne, dit-il, c'est, non pas la connaissance seulement, mais la connaissance et l'amour de notre pauvre et chétive condition, le contentement de n'être rien et de n'être compté pour rien, par respect pour la vérité et pour les humiliations du Verbe incarné [2]. Ce n'est pas humilité de se reconnaître misérable : il ne faut que de l'esprit pour cela ; mais c'est humilité de vouloir et de désirer que l'on nous regarde et que l'on nous traite comme tels... L'humilité nous porte à nous anéantir en tout ce qui n'est pas nécessaire pour notre avancement en la grâce, comme serait de bien parler, de bien prêcher, de bien écrire, d'avoir un beau maintien, de grands talents pour le maniement des affaires, un grand esprit, et choses semblables... Car en ces choses extérieures, il faut désirer que les autres fassent mieux que nous [3]. »

On peut voir avec plus d'édification encore, dans l'histoire de sa vie, de quelle manière il pratiquait cette vertu.

« Il me dit une fois, dit sainte Chantal, qu'il avait travaillé trois ans entiers pour l'acquérir, et qu'il l'aimait et estimait souverainement.

[1] Lett. LXXX, à sainte Chantal. — [2] Lett. LXXXIV. — [3] Entret. IV.

« L'opinion qu'il avait de lui-même était très-humble. Il aimait le mépris et sa propre abjection ; et je puis assurer en toute vérité et simplicité n'avoir jamais remarqué aucune parole ni action par laquelle il eût tant soit peu dessein de s'élever ni de rechercher sa gloire devant le monde [1]. »

« Il ne pouvait ignorer la grande estime que tout le monde faisait de sa vertu. Mais il se confondait devant Dieu, et il rougissait en lui-même d'être tenu pour un saint homme et un fidèle serviteur de Dieu [2]. »

Une fois il demanda à une personne si elle priait Dieu pour lui. Comme elle tardait à répondre, pensant en elle-même qu'il n'en avait pas besoin : « Priez pour moi, reprit-il d'un ton pénétré, afin que je ne périsse point [3]. »

« Ne pensez pas, écrivait-il à sainte Chantal, que pour être à Lyon, vous soyez dispensée du pacte que nous avons fait ensemble, que vous serez sobre à parler de moi, comme de vous-même. Si la gloire du Maître ne le requiert, soyez courte et exacte observatrice de la simplicité [4]. »

« Il faut, pendant que je m'en ressouviens, que je vous défende ce mot de saint quand vous écrivez de moi ; car, ma fille, je suis plus feint que saint. D'ailleurs la canonisation des saints ne vous appartient pas. Peu s'en fallut que pour cela je ne retinsse votre lettre à M. de Charmoyse ; mais la consolation qui lui en pouvait revenir m'en empêcha [5]. »

« Ma fille, je ne suis que vanité, et néanmoins je ne m'estime pas tant que vous ne m'estimez. Je voudrais que vous me connussiez bien : vous ne laisseriez pas d'avoir une absolue confiance en moi, mais vous ne m'estimeriez

[1] Déposit. — [2] Esprit, p I, ch. x. — [3] Déposit. de sainte Chantal. — [4] Lett. CCLXXVIII. — [5] Lett. CXXX, à sainte Chantal.

guère. Vous diriez : Voilà un jonc sur lequel Dieu veut que je m'appuie. Je suis en sûreté, puisque Dieu le veut; mais le jonc ne vaut pourtant rien.

« Hier, après avoir lu votre lettre, je me promenai deux tours avec les yeux pleins de larmes de voir ce que je suis et ce qu'on m'estime [1]. »

« Un de ses amis lui ayant un jour parlé du fruit que tant d'âmes retiraient de sa conversation : « Certes, lui « répondit-il, je désirerais vous voir ici pour vous éclairer « sur ma misère. Elle est si grande, que je ne suis en « vérité qu'un fantôme et une ombre d'ecclésiastique, « sans la moindre expérience de ce qu'après les autres je « dis et j'écris... » Mais il disait ces choses bonnement, comme il les croyait [2]. »

« Ce n'était pas sa coutume de dire des paroles d'humilité en parlant de soi; il les évitait au contraire comme des écueils où l'humilité fait naufrage. Il y était exact, jusqu'à ne parler de lui que comme de vive force, soit en bien, soit en mal, et même en matière indifférente. Il disait quelquefois que parler de soi était une chose non moins périlleuse que de marcher sur la corde; que, comme il faut aux funambules de grands contre-poids pour ne pas tomber, il faut aussi à l'âme, dans ces circonstances, une merveilleuse circonspection pour ne pas faillir [3]. »

« Il prenait souvent au mot celui ou celle qui disait des paroles d'humilité en sa présence, et même il y ajoutait, pour procurer une salutaire confusion à la personne qu les proférait et l'avertir de ne s'y exposer plus, étant certain que la plupart seraient bien fâchés qu'on les crût tels qu'ils disent. D'ordinaire, ils souhaitent plutôt d'être tenus pour humbles ; en sorte qu'ils ressemblent aux rameurs,

[1] Lett. CXLVI. — [2] Déposit. de sainte Chantal. — [3] Esprit, p. II, ch. XXI.

qui tournent le dos au lieu où ils tendent de toutes leurs forces [1]. »

Loin de recourir à l'artifice pour s'attirer ainsi des éloges, saint François de Sales employait toute son adresse pour détourner de lui les louanges ou pour en affaiblir l'effet.

« Quand les flatteurs venaient lui offrir leur encens : Messieurs, leur disait-il en leur imposant silence, François de Sales est un pauvre homme qui se connaît mieux que vous ne le connaissez. Dieu sait ce que je suis. »

On lui rapporta un jour qu'un prélat de sa connaissance ne cessait de dire du bien de lui. « Ce bon seigneur, répondit-il, me ferait bien plaisir de me laisser comme je suis. Je me connais : ma conscience et mon confesseur sont deux témoins irrécusables de mes misères. »

« Le Père la Rivière, provincial des Minimes, étant venu prêcher le carême à Annecy, crut devoir faire, dans son dernier discours, l'éloge du saint pasteur en présence de son troupeau. Il alla ensuite, selon l'usage, dîner avec l'évêque, mais il fut étonné de sa réserve et de sa froideur inaccoutumée. — Monseigneur, lui dit-il, vous paraissez bien mortifié pour un jour de fête : il semblerait que nous sommes encore en carême. — Je suis mortifié, en effet, répondit le saint évêque ; c'est de voir qu'après avoir prêché avec fruit ce carême, vous ayez tout gâté aujourd'hui en me flattant publiquement et en me louant avec exagération. Oh ! que le Saint-Esprit nous fait une belle leçon quand il nous commande de ne louer un homme qu'après sa mort [2] ! »

« Ce bon père, écrivait-il une autre fois, à l'occasion d'une lettre pleine de compliments qu'un religieux lui

[1] Esprit, p. X, ch. x. — [2] Année de la Visit., p. 132.

avait envoyée, ce bon père dit que je suis une fleur, un vase de fleurs et un phénix ; mais en réalité je ne suis qu'un misérable homme, un corbeau, un fumier ; je suis le plus vrai néant de tous les néants, la fleur de la misère humaine. Je suis fâché qu'il n'occupe pas son esprit à quelque chose de meilleur[1]. »

Dans le dernier voyage qu'il fit en France, il fut reçu à Avignon comme un saint. On se portait en foule sur son passage, et on lui donnait mille marques de vénération. Une fois, pour se dérober à ces honneurs, il entra dans la boutique d'un libraire sous prétexte d'examiner ses livres. « Hélas, s'écria-t-il en ce moment, ce qu'a dit Salomon est bien vrai : Vanité des vanités ! Le nombre des fous est immense... Si je m'en croyais, je ferais des folies pour détromper ce peuple. Mais il faut vivre dans la simplicité chrétienne, ne faire ni le fou ni le sage, ne point agir pour être loué ni pour être méprisé, mais servir simplement et fidèlement notre divin Maître[2]. »

Tandis que tout conspirait à relever son mérite et sa vertu, il tâchait de profiter de tout pour se confondre à ses propres yeux et pour s'abaisser dans l'opinion des autres.

« Me voici évêque, écrivait-il à M. de Bérulle ; j'ai été consacré le huit de ce mois, fête de Notre-Dame. C'est pourquoi je vous conjure de m'aider toujours de plus en plus, comme de ma part je ne vous oublie pas, surtout en la recommandation de la Messe[3]. »

« Je me confonds quelquefois en considérant l'excellence de ma condition au service de Dieu. Faut-il qu'en mille autres, des actions qui sont basses en l'extérieur soient si hautes en mérite ? et que mes prédications, mes confir-

[1] Lett. CCCLXI et Déposit. de sainte Chantal. — [2] Année de la Visit., p. 193. — [3] Lett. DCCCLXXXVIII.

mations si relevées en l'extérieur soient pour moi si basses en mérites, faute d'amour et de dilection[1]? »

« Oh! que vous me fîtes un jour grand plaisir de me recommander la sainte humilité! Car, savez-vous, quand le vent s'enferme dans nos vallées, entre nos montagnes, il ternit les petites fleurs et déracine les arbres, et moi qui suis logé un peu bien haut en cette charge d'évêque, j'en reçois plus d'incommodité. O Seigneur, sauvez-nous, commandez à ces vents de vanité, et une grande tranquillité se fera[2]. »

Les bénédictions et les grâces dont Dieu le favorisait ne l'élevaient pas plus à ses yeux que les louanges des hommes. « Que j'ai trouvé un bon peuple parmi ces hautes montagnes! écrit-il à sainte Chantal. Quel honneur, quel accueil, quelle vénération pour leur évêque! Avant-hier j'arrivai en cette petite ville tout de nuit, mais les habitants avaient tant fait de lumière que tout était au jour. Ah! qu'ils mériteraient bien un autre pasteur[3]! »

« Quand je considère notre pauvre petite et humble Visitation qui apportera tant de gloire à Dieu, encore ai-je quelque consolation d'être l'évêque de ce diocèse : au moins y aurai-je fait ce bien. Mais, si cet évêché avait un Hilaire, un Augustin, un Ambroise, ah! ces soleils dissiperaient les ténèbres de l'erreur. Toutefois je m'arrête et je dis comme les gens de notre Évangile : Dieu a bien fait toutes choses[4]. »

« Le cœur de mon peuple est maintenant presque tout mien. Il y a toujours quelque chose à dire, car je fais des fautes par ignorance et imbécillité; parce que je ne sais pas toujours rencontrer le bon biais. Sauveur du monde, que j'ai de bons désirs! mais je ne sais les parfaire[5]. »

[1] Lett. DCCXL. — [2] Lett. XCIV à sainte Chantal. — [3] Lett. XCIV à sainte Chantal. — [4] Lett. CCCXXXII à un ecclésiastique. — [5] Lett. LXXXIII.

« Si vous saviez, disait-il à une personne de confiance, comme Dieu traite mon cœur ! Vous en remercieriez sa bonté, et le supplieriez de me donner l'esprit de conseil et de force pour exécuter les inspirations de sagesse et d'intelligence qu'il me donne. »

« Hélas ! me disait-il à moi-même, rapporte l'évêque de Belley, que le Dieu d'Israël est bon à ceux qui sont droits de cœur, puisqu'il l'est tant pour ceux qui en ont un tel que le mien, si misérable, si peu attentif à ses grâces, et si courbé vers la terre ! »

« Mon Dieu, je tremble quelquefois de la peur que j'ai d'avoir mon Paradis dès ce monde. Je ne sais proprement ce que c'est que l'adversité. Je ne vis jamais le visage de la pauvreté. Les douleurs que j'ai ressenties ne sont que des égratignures qui n'ont fait qu'effleurer la peau. Les calomnies sont des croix de vent, dont la mémoire périt avec le son. C'est peu que l'exemption des maux ; mais de biens, et spirituels et temporels, j'en regorge et en suis comme inondé. Et au milieu de tout cela, je demeure insensible dans mes ingratitudes... Ah ! de grâce, aidez-moi quelquefois à remercier Dieu ; et priez-le que je ne mange pas mon pain blanc le premier !

« Il connaît bien ma faiblesse, de me traiter ainsi en enfant, et de me donner du lait sans viande plus solide. Quand me fera-t-il la grâce, après avoir tant respiré ses faveurs, de soupirer un peu sous la croix, puisque pour régner avec lui il faut souffrir avec lui[1] ! »

On le félicitait, un jour, du bien que faisaient ses livres. Il répondit : « Je ressemble à l'échelle qui fait monter les gens en un lieu où elle ne va jamais. Mes livres et mes prédications sont comme des enseignes de logis, qui

[1] Esprit, p. X, ch. XVIII.

appellent le monde à faire bonne chère, tandis qu'elles passent la nuit au froid et à la pluie. Je voudrais être ce qu'on croit que je suis [1]. » Il disait de même à un gentilhomme qu'il avait converti : « Je suis comme un luth sourd à ses propres accords, ou comme un écuyer tranchant, qui distribue tout à autrui et ne garde rien pour lui [2]. »

Une supérieure de la Visitation lui manda un jour qu'elle sentait une grande répugnance à recommander à ses filles une perfection qu'elle n'avait pas. « Hélas, ma fille, lui répondit-il, si personne ne servait aux âmes que ceux qui n'éprouvent point de difficulté dans la pratique des vertus et qui sont parfaits, vous n'auriez pas de père en moi. Il ne faut pas laisser de soulager les autres, encore que l'on soit en perplexité. Combien y a-t-il de bons médecins qui ne sont guère sains? Et combien se fait-il de belles peintures par des peintres fort laids [3] ? »

« Ce n'est pas être hypocrite de ne pas faire si bien que l'on parle, car, Seigneur Jésus, où en serions-nous? Il faudrait donc que je me tusse, de peur d'être hypocrite, puisque, si je parlais de la perfection, il s'ensuivrait que je penserais être parfait. Non certes, ma très-chère fille ; je ne pense pas être parfait pour parler de la perfection, non plus que je ne pense être Italien pour parler italien. Mais je pense savoir le langage de la perfection, l'ayant appris de ceux avec qui j'ai conversé [4]. Je ne dis rien que je n'aie appris des autres [5]. »

Du reste, ce ne fut point par inclination ni dans le désir de paraître qu'il publia les ouvrages que nous avons de

[1] Déposit. de sainte Chantal. — [2] Vie, par l'abbé de Longueterre, p. 8. — [3] Lett. cxciv. — [4] Lett. ccxvi. supplém. — [5] Préf. du Traité de l'Amour de Dieu.

lui; et, s'il a ainsi établi et immortalisé sa réputation, on peut dire que ç'a été à son insu et contre son gré.

« Je ne fais pas profession d'être écrivain, dit-il : la pesanteur de mon esprit, et la condition de ma vie, exposée au service et à l'abord de plusieurs, ne sauraient me le permettre. Les esprits médiocres doivent se contenter du dire, où l'action, la voix, la contenance, donnent du lustre à la parole; et par conséquent le mien, qui est des moindres, ou, à tout rompre, de la plus basse trempe des médiocres, ne peut réussir que médiocrement en cet exercice. C'est pourquoi j'ai fort peu écrit et beaucoup moins mis en lumière, et je ne l'ai fait que par rencontre et occurrence [1]. »

Le succès aussi éclatant qu'imprévu de son *Introduction à la vie dévote* ne le fit pas sortir de ces sentiments, non plus que les attaques passionnées auxquelles elle fut en butte. A la tête de son *Traité de l'Amour de Dieu*, il fit, en quelques mots simples et modestes, l'apologie de la doctrine qu'on avait essayé d'incriminer, parce que, la vérité ne lui appartenant pas, il ne croyait pas pouvoir en faire le sacrifice; mais, pour ce qui était de son œuvre et de son travail, il l'abandonna sans réserve à la critique, et devança lui-même toutes les censures. « S'il se trouve des besognes parfaites en ce monde, dit-il, on ne doit pas les chercher dans ma boutique [2]. » Puis il ne songea plus qu'à prier Dieu et ses saints Patrons de rendre ses peines utiles à quelques âmes.

« Avant que je fusse évêque, ajoute-t-il, me trouvant avec plus de loisir et moins d'appréhension pour écrire, j'ai dédié mes petits ouvrages aux princes de la terre,

[1] Préfaces du Traité de l'Amour de Dieu et des Controverses. — [2] Lett. CCCXX.

mais maintenant qu'accablé de ma charge j'ai mille difficultés d'écrire, je ne consacre plus rien qu'aux princes du ciel, afin qu'ils m'obtiennent la lumière dont j'ai besoin, et que, si telle est la volonté divine, ces écrits aient une naissance fructueuse et profitable à plusieurs [1]. »

Du reste, il était toujours prêt, autant que la vérité et la gloire de Dieu le lui permettaient, à prendre le parti de ses détracteurs contre lui-même. Ayant appris, comme nous l'avons dit, qu'un religieux, autrefois son collaborateur dans le Chablais, avait fait contre lui un rapport désavantageux au souverain Pontife, et qu'il avait obtenu une certaine créance, il crut devoir assurer Sa Sainteté, de sa bonne volonté et de son application aux devoirs de sa charge. « Mais, ajoute-t-il dans la lettre qu'il écrivit à ce sujet, je n'en confesse pas moins que je n'use pas de toute la diligence qui serait peut-être nécessaire. Je puis dire seulement que je suis fidèle et sincère en ce qui dépend de moi, et l'on ne trouvera pas, dans ma conduite, de perfidie ni de manque de courage, quoique je sois dépourvu de force et de talents naturels [2]. »

Tandis qu'il parlait de lui-même avec tant d'humilité, il s'efforçait en toute occasion de relever et d'exalter le mérite des autres [3].

A son retour de Milan, où il était allé offrir ses actions de grâces au tombeau de saint Charles, il dit à son peuple, rassemblé pour le recevoir : « Je vous rapporte la bénédiction du saint archevêque. En rentrant ici, je suis forcé de répéter les paroles que saint Antoine disait à ses disciples, après avoir visité la cellule de saint Paul : « Je « viens d'honorer les vestiges de la sainteté d'un grand

[1] Préf. du Traité de l'Amour de Dieu. — [2] Lett. CXI. à un cardinal. — [3] Déposit. de sainte Chantal.

« serviteur de Dieu, auprès duquel je ne suis qu'une om-
« bre et un fantôme d'évêque, indigne de baiser la trace
« de ses pieds [1] ! »

Lorsque son frère lui fut donné pour coadjuteur, il s'en réjouit d'autant plus qu'il n'avait contribué en rien à sa nomination. Il alla recevoir avec une grande pompe le nouvel évêque aux portes de la ville, à son arrivée de Turin où il avait été sacré ; il se mit ensuite à sa disposition pour l'instruire des devoirs de son état et des besoins du diocèse; il le fit officier pontificalement et conférer les saints Ordres; enfin il lui céda partout la première place et n'oublia rien pour lui concilier la confiance et la vénération. On lui disait quelquefois qu'il en faisait trop et qu'il compromettait sa propre autorité : « Non, répondait-il, il faut que mon frère croisse et que je m'abaisse, qu'il agisse et que je me repose [2]. Ou je suis trompé, ou monseigneur de Chalcédoine[3] réparera bien des fautes que j'ai faites en ma charge. J'ai failli en tout, hormis l'affection; mais ce frère est d'un esprit zélé, et, ce me semble, brave homme pour réparer mes méfaits [4]. »

« Il ne se peut croire, disait-il encore, combien mon frère témoigne d'esprit et de vertu auprès de Madame et des Princes, dont il est aumônier; je commence d'être connu et aimé, parce que je suis son frère [5]. »

Cette disposition à se mettre au-dessous des autres ne se démentait jamais. « J'ai toute ma vie, disait-il un jour, désiré le plus bas lieu, et j'appréhendais tellement d'être évêque, que c'était une peine pour mon cœur de me trouver dans une compagnie où il n'y avait pas de prélat auquel je me pusse soumettre. Aussi, sans la considéra-

[1] Année de la Visit., p. 169. — [2] Année de la Visit., p. 131. — [3] C'était le titre de son frère. — [4] Lett. CCCCLXXII. — [5] Lett. CCCCXLIV à sainte Chantal.

tion de la volonté de Dieu, j'eusse bien préféré porter l'eau bénite, en simple ecclésiastique, et vaquer au salut du pauvre peuple, que de me montrer la crosse à la main et la mitre en tête[1]. »

Il n'était pas moins prompt à céder au sentiment des autres qu'à déférer à leur mérite. « Je parle simplement devant Notre-Seigneur, disait-il à sainte Chantal, et à vous à qui je ne puis parler que purement et candidement : je ne pense pas tant savoir que je ne sois très-aise, je dis extrêmement aise, de me démettre de mon sentiment, et de suivre le jugement de ceux qui doivent, par toute raison, en savoir plus que moi[2]. »

Souvent il s'excusait d'oser dire ce qu'il appelait ses petites cogitations[3], et il renvoyait ceux qui le consultaient à d'autres qu'il jugeait plus éclairés que lui. « Or sus, disait-il, vous avez là Moïse et les Prophètes, c'est-à-dire tant d'excellents serviteurs de Dieu : écoutez-les. J'ai tort de vous parler si longuement[4]. »

Lorsqu'il se rencontrait avec d'autres ecclésiastiques, jamais il ne prenait de lui-même le premier rang; et, autant qu'il pouvait, il profitait de quelque prétexte pour le leur faire accepter.

Étant encore simple prêtre, il voyagea un jour dans le Chablais avec le recteur Marriguier. Ils récitèrent l'office ensemble, mais jamais François ne voulut présider. « Vous êtes curé, dit-il à son compagnon, c'est à vous que cet honneur appartient. »

Un matin, tandis qu'il faisait sa retraite au collége des jésuites à Chambéry, François, étant descendu à la sacristie pour dire la messe, trouva un prêtre déjà revêtu des ornements sacerdotaux, tout prêt à monter à l'autel.

[1] De Cambis. — [2] Lett. CXXI à sainte Chantal, supplément.
[3] Lett. CXII à sainte Chantal, supplém. — [4] Lett. CCCCXXIV, etc.

Celui-ci s'empressa de céder sa place, mais jamais l'humble prélat ne voulut l'accepter; il exigea que ce prêtre allât à l'autel, et attendit en priant qu'il fût revenu, pour y monter lui-même [1].

Il en agit de même à Lyon le jour de Noël, l'avant-veille de sa mort. « Il était tard lorsqu'il arriva à la chapelle des Visitandines, parce qu'il avait dû aller confesser le prince et la princesse de Piémont. Un prêtre allait partir pour l'autel; il ne permit pas qu'on l'arrêtât, disant gracieusement qu'il lui serait avantageux d'avoir quelque temps pour se recueillir. Et il se mit à genoux dans un coin de la chapelle en attendant que ce prêtre eût dit ses trois messes, selon sa dévotion [2]. »

On conçoit après cela qu'un tel prélat s'entendît peu en étiquette et que les questions de préséance lui parussent frivoles.

« Un ecclésiastique qui devait prêcher un sermon de vêture refusa de le faire, parce qu'un autre qui lui était inférieur en dignité devait officier. On lui en donna avis, et voici ce qu'il répondit :

« Je confesse que je n'entends rien à toutes ces considérations cérémoniales, parce que je n'y ai jamais pensé. « Quatre bonnes fois pour le moins, j'ai prêché à Paris, à « la réception de religieuses, tandis qu'un simple prêtre « faisait l'office. Une fois j'ai fait la réception, et un père « jésuite a prêché, et en l'un et en l'autre cas, je ne laissais pas d'être ce que je suis. Mais je confesse aussi que « c'est une vraie humanité à ce bon père de croire qu'il « importe à sa réputation de faire ou de ne pas faire l'office, surtout n'ayant pas le talent de la prédication... « Que faire pourtant parmi ces imaginations?

[1] Déposit. — [2] Vie par Charl. Aug.

« Je vous assure qu'une fille de considération se fai-
« sant carmélite, je fis l'exhortation, et M. Duval, docteur « en théologie, fit l'office. Il eût cependant mieux prêché « que moi et moi mieux officié que lui... O Dieu! à quoi « demeurons-nous attachés! Qui a son cœur et sa préten- « tion en Dieu ne se laisse point aller aux agitations des « créatures, et qui l'a au ciel n'est point tourmenté des « vents de la terre, disait saint Grégoire à deux évê- « ques. »

Personne ne fut plus éloigné que lui du faste et de l'éclat. « Certes, dit-il, de mon humeur j'aime la modestie [1]. » Il l'aimait aussi par raison et par vertu.

« Un jour qu'il prêchait à Paris, à la chapelle de la Visitation, il trouva à la porte une magnifique voiture qu'un seigneur de la cour, venu au sermon, mettait à sa disposition, à cause de la pluie qui tombait. Il la refusa avec politesse, et s'en revint à pied, préférant l'incommodité de ce modeste retour à la pompe d'une voiture de grand seigneur. Sur quoi un ecclésiastique de qualité qui l'accompagnait, ayant témoigné quelque chagrin d'être obligé de marcher dans la boue, l'évêque, pour lui faire la correction fraternelle, dit aux autres en souriant : « Voyez- « vous, monsieur l'abbé? Il a encore un peu de vanité [2]. »

Une simplicité austère régnait sur son extérieur comme dans sa maison. « Lorsqu'il partit pour Paris, ses amis lui conseillèrent de se faire sacrer et de prendre l'habit violet, afin d'obtenir une réception plus honorable. Mais il s'y refusa et répondit humblement : « Tant que Dieu « nous laissera monseigneur notre évêque, je ne chan- « gerai pas de rang dans l'église ni de couleur dans mes « habits [3]. »

[1] Lett. CCXXXII. — [2] Vie, par Charl. Aug. — [3] Année de la Visit., p. 80.

Lorsqu'il eut été sacré, ses habits de dessus furent de serge violette, décents et propres dans leur simplicité; mais ceux de dessous furent toujours de peau, ou bien faits des restes de ceux de dessus et presque toujours rapiécés [1].

« Un jour, rapporte M. Camus, il me dit en me montrant un habit qu'on lui avait fait, et qu'il portait sous sa soutane : « Mes gens font de petits miracles; car avec une « vieille robe ils m'ont fait cet habit tout neuf; ne m'ont-« ils pas fait bien brave? — Vraiment, lui repartis-je, ce « miracle l'emporte sur celui des enfants d'Israël dont les « habits ne s'usèrent point durant leur séjour de quarante « ans au désert; les vôtres s'usent et ils redeviennent neufs « après qu'ils sont usés [2]. »

Toutefois ce charitable prélat n'avait rien d'affecté dans son austérité. «Il a été toute sa vie ennemi de l'ostentation [3]. Jamais il ne faisait des mystères ni rien qui donnât de l'admiration à ceux qui ne regardent que l'écorce. Point de singularité, pas d'action d'éclat ni de ces grandes vertus qui éblouissent les yeux de ceux qui les regardent, et qui ravissent le vulgaire. Il se tenait dans le train commun, mais d'une manière si divine et si céleste que rien dans sa vie n'était plus admirable que cela [4]. Il se proposait, disait-il, d'imiter par là Notre-Seigneur, qui dans les jours de sa vie mortelle a voulu se rendre semblable à ses frères en toutes choses, excepté le péché. »

« Ce bienheureux me disait souvent, rapporte l'évêque de Belley, que notre conversation extérieure devait ressembler à l'eau, dont la meilleure est la plus claire, la plus simple et celle qui a le moins de goût [5]. »

[1] Déposit. — [2] Esprit, liv. II, ch. XVII. — [3] Charl. Aug., liv. — [4] Lett. CXXI de sainte Chantal, — [5] Esprit, p. IV, ch. I.

Un prélat vint un jour le visiter à Annecy; sur le soir, le bienheureux vint dans sa chambre l'avertir que le souper était prêt. C'était un vendredi. « Souper, dit ce prélat, je ne soupe pas aujourd'hui. C'est bien le moins, ce semble, de jeûner une fois par semaine. » Aussitôt François lui fait porter la collation dans sa chambre et va souper avec ses aumôniers. Ceux-ci lui parlent avec admiration de l'exactitude de son hôte et de sa ponctualité à ses exercices de piété dont il ne rabattait jamais rien, en quelque lieu qu'il se trouvât. Le saint évêque ne dit rien sur l'heure, mais, s'entretenant ensuite sur ce sujet avec M. Camus: « Voyez-vous, lui dit-il, il ne faut pas être si attaché aux exercices, même les plus pieux, qu'on ne sache pas les interrompre quelquefois. Autrement, sous prétexte de fermeté d'esprit et de fidélité, il se glisse dans ces pratiques un certain amour-propre très-délié, qui fait que l'on quitte la fin pour le moyen. Dans ce cas-ci, en particulier, un jeûne de vendredi omis ou différé en eût caché bien d'autres; et ce n'est pas une petite vertu que de cacher ses vertus. Vous savez ce qui arriva à ce roi d'Israël qui perdit tous ses trésors pour avoir pris plaisir à les montrer aux ambassadeurs d'un prince barbare : *Crede mihi, benè qui latuit, benè vixit.* »

Ce fut surtout à l'égard des austérités et des mortification qu'il fut fidèle à cette maxime. Il sut toute sa vie se servir si adroitement de tous les instruments de pénitence et les cacher si soigneusement, que jamais celui qui le servait à son lever et à son coucher ne s'en aperçut : sa mort seule a révélé ce mystère et découvert ses secrets [1].

Il craignait tout ce qui attire le regard des hommes, tout ce qui flatte la vanité; c'est pourquoi il se tenait, au-

[1] Esprit. p. IV, ch XIX.

tant qu'il pouvait, éloigné de la cour et des grandeurs. « Les grandes villes et les grands honneurs ne sont pas mon élément, disait-il; j'y suis comme une statue hors de sa niche : un embarras et un obstacle [1]. »

Au contraire, c'était une joie pour lui de converser avec les gens du peuple, et de s'entretenir familièrement avec les plus pauvres.

« Une fois, dit l'évêque de Belley, comme j'étais en bateau avec lui sur le lac d'Annecy, les bateliers qui ramaient l'appelaient : Mon père, et traitaient avec lui assez familièrement. — Voyez-vous ces bonnes gens, me disait-il, ils m'appellent leur père, et c'est la vérité qu'ils m'aiment comme des enfants. Oh! qu'ils me font bien plus de plaisir que ces faiseurs de compliments qui m'appellent Monseigneur [2]. »

« Par esprit d'humilité, quand il allait en ville, il ne souffrait pas que ses laquais fissent détourner les passants pour lui faire place. Il saluait les pauvres et les entretenait volontiers. Il aimait les fonctions qui le rapprochaient d'eux, et qui sont les plus obscures, comme de visiter les indigents et les malades, de confesser les servantes et les plus humbles artisans, d'écouter les doléances des paysans, de les concilier et quelquefois de servir de parrain à leurs enfants [3]. »

« Au début de son ministère, lorsqu'il travaillait dans le Chablais, comme simple prêtre, il ne demandait aucun honoraire pour ses fonctions, mais il avait coutume de recevoir les petits présents qu'on lui offrait, même dans l'administration des sacrements. C'était une chose édifiante de voir de quel œil et de quel cœur il acceptait en ces occasions une poignée de noix, de châtaignes, ou bien

[1] Vie, par Charl. Aug. — [2] Esprit, p. IV, ch. XIII. — [3] Déposit.

des pommes et des œufs, que les enfants et les pauvres lui présentaient. Quelques-uns lui donnaient des sous, des doubles ou des liards, qu'il recevait humblement avec actions de grâces. Il acceptait même des trois ou quatre sous pour dire des messes, et il les disait avec un grand soin. Ce qu'on lui donnait en argent, il le distribuait lui-même aux indigents qu'il rencontrait au sortir de l'église; mais, pour les fruits, il les emportait, les mettait sur les tablettes de sa chambre, ou les donnait à son économe, à condition qu'on les servît à table, disant quelquefois: *Labores manuum tuarum quia manducabis, beatus es et benè tibi erit*[1]. »

L'amour de la simplicité ne le quitta jamais. « Vous me connaissez, écrivait-il à sainte Chantal, j'aime la simplicité en la mort et en la vie[2]. » En effet, comme il était sur son lit de mort, le vicaire général de l'évêque de Lyon lui demandant s'il ne voulait pas qu'on exposât pour lui le saint Sacrement à la chapelle de la Visitation: « Je ne le mérite pas, » répondit-il. Et, comme on lui suggérait de dire à Dieu les paroles de saint Martin: Seigneur, si je suis encore nécessaire à votre peuple, je ne refuse pas le travail: « Non, dit-il, je suis un serviteur inutile; » ce qu'il répéta jusqu'à trois fois. Enfin, quand on ouvrit son testament, on vit qu'il demandait, s'il mourait à Annecy, d'être enterré au milieu de l'église de la Visitation, pour y être foulé aux pieds des passants, et qu'il défendait de mettre plus de douze cierges autour de son cercueil[3].

Telle fut l'humilité de ce saint évêque, sincère, constante et profonde, sans être jamais triste ni pusillanime. « L'humilité qui ne produit pas la générosité est indubitablement fausse, disait-il; car cette vertu ne consiste pas

[1] Esprit, p. IV, ch. XXIII. — [2] Lett. DCCXLV. — [3] Déposit.

seulement à nous défier de nous-mêmes, mais aussi à nous confier en Dieu. La défiance de nous-même et de nos propres forces produit la confiance en Dieu, et de cette confiance naît la générosité d'esprit [1]. »

« L'abaissement et le mépris de soi, disait-il encore, doivent être pratiqués doucement, paisiblement, constamment, et non-seulement avec suavité, mais avec allégresse et gaieté de cœur. »

C'est ainsi qu'il la pratiqua toujours. « Encore que je me sente misérable, dit-il, je ne m'en trouble pas, et quelquefois j'en suis joyeux, pensant que je suis une vraie bonne besogne pour la miséricorde de Dieu [2]. »

« M. de Chalcédoine m'a corrigé, écrivait-il une autre fois à sainte Chantal, en parlant des pieux excès auxquels l'entraînait sa charitable condescendance : nous vivons avec plus de règle. Mais, ajoutait-il avec une grâce et une naïveté charmantes, il m'échappe toujours de faire quelques fautes; et, bien que ce soit peu, néanmoins mes vieilles habitudes m'étant imputées, on m'en compte une pour trois [3]. »

CHAPITRE VIII

MORTIFICATION.

La mortification du corps n'est pas celle que saint François de Sales estimait le plus; néanmoins le Saint-Esprit lui en inspira la pratique dès sa première jeunesse,

[1] Entret. v. — [2] Lett. cxxxiii à sainte Chantal. — [3] Lett. ccccLxiii.

et sous ce rapport même il mérite d'être proposé pour modèle.

On sait que pendant ses études à Padoue il employait pour se mortifier, divers instruments de pénitence, la discipline en particulier. Plusieurs années auparavant, au collége de Clermont, il avait déjà pour règle de jeûner et de porter le cilice trois fois la semaine, le mercredi, le vendredi et le samedi. Il a pu changer ses pratiques, mais il n'a pas changé de principes en avançant en âge.

Tandis qu'il prêchait dans le Chablais, en l'année 1594, il ne laissa pas, malgré ses travaux, de jeûner tout le carême, et il s'affaiblit tellement par ses pénitences, que son évêque fut obligé de mettre un frein à sa ferveur en lui imposant des ménagements. C'est à cette époque qu'il écrivait lui-même à son digne prélat : « Si vous voulez savoir, comme il est juste que vous le sachiez, ce que nous avons fait jusqu'ici et ce que nous faisons, vous en trouverez le tableau dans les Épîtres de saint Paul [1]. »

Dans le règlement qu'il se traça avant de recevoir la consécration épiscopale, on lit qu'il jeûnera toutes les veilles des fêtes de Notre-Dame et tous les jours de vendredi et de samedi, outre les jours de jeûne prescrits par l'Église.

« Devenu évêque, il continua, dit Charles-Auguste, de vivre aussi austèrement qu'auparavant. Il se donnait souvent la discipline jusqu'au sang, au témoignage de son confesseur; et, le jeudi saint de chaque année, on le remarquait, les pieds nus et couvert d'un sac, dans la procession des Pénitents de la Sainte-Croix [2]. Il a même été longtemps qu'il ne faisait qu'un repas dans le jour, partie par abstinence, partie pour avoir plus de temps et pouvoir

[1] Lett. xv. — [2] Charl. Aug., et Année de la Visit., p. 90.

s'acquitter des services que lui demandaient une multitude de personnes qui s'adressaient à lui [1]. »

Dans les dernières années de sa vie, ses infirmités et les représentations de ses amis le firent renoncer aux jeûnes de surérogation. «Nous vivons de règle quant au manger, disait-il à sainte Chantal ; et je n'écris plus le soir, parce que mes yeux ne le peuvent plus porter, ni certes mon estomac. Il ne tiendra pas à moi que je ne sois longuement vieux [2]. »

Mais, pour les jeûnes de préceptes, ni les prédications, ni les travaux du cabinet, ni les fatigues du saint tribunal, ne lui parurent jamais une raison de s'en dispenser. Son ardeur pour la pénitence sembla même augmenter à mesure que ses forces diminuèrent, et Dieu se plut à l'accroître par ses faveurs.

« Un jour qu'il était en oraison chez les Cordeliers, saint Antoine de Padoue, en l'honneur duquel il venait de célébrer la messe, lui apparut et lui dit : « Tu voudrais « pour l'amour de Jésus que les hommes te fissent souffrir « le martyre, comme je l'ai souffert. C'est une grâce que « tu n'obtiendras pas. Dieu veut que tu sois toi-même « l'instrument de ton propre martyre. »

« Depuis ce temps-là, saint François de Sales s'appliqua de toutes ses forces à la mortification, et il prit pour maxime de vivre en ce monde comme s'il avait eu l'esprit au ciel et le corps au tombeau [3]. »

Mais le genre de mortification auquel il s'adonnait davantage, c'était celui qui a pour objet de réprimer les passions et a propre volonté.

[1] Déposit. de sainte Chantal. — [2] Lett. CCLXXX. — [3] Année de la Visit., p. 155. — Saint Antoine de Padoue ne perdit pas la vie pour la foi, mais il eut à souffrir de grandes persécutions pour le service de Dieu.

« Peu importe au démon, disait-il à une de ses pénitentes, que vous déchiriez votre corps, si vous suivez votre propre volonté. Le démon ne craint pas l'austérité, mais l'obéissance. Aucune austérité ne vaut le sacrifice de notre volonté [1]. »

« Longtemps, dit sainte Chantal, ce saint eut à lutter contre ses passions, mais à force de générosité il en triompha tellement, qu'elles lui obéissaient comme des esclaves, et à la fin il n'en paraissait presque aucune trace [2]. »

Il disait lui-même : « Tous les jours j'apprends à ne pas faire ma propre volonté et à faire ce que je ne veux pas [3]. Je ne fais presque jamais ce que je veux. J'ai plutôt fini de condescendre à la volonté d'autrui que de réduire les autres à la mienne [4]. »

Ce fut le parti qu'il choisit dans une occasion singulière où beaucoup d'autres eussent cru devoir user de fermeté et d'énergie. « Un abbé, qu'il estimait beaucoup, le pria instamment de lui envoyer son portrait. Cette demande contraria le saint, qui n'aima jamais à paraître ni à occuper l'attention de personne. Néanmoins, désespérant de se défendre avec avantage, il prit le parti de s'exécuter de bonne grâce, en sanctifiant par un motif d'humilité et de complaisance une action qui eût pu tenir de la vanité et de l'esprit mondain. « Voilà, écrivit-il à l'abbé, en lui « envoyant ce qu'il lui avait demandé, l'image de cet « homme terrestre : tant je suis hors d'état de pouvoir « refuser quelque chose à votre désir. On me dit que je « n'ai jamais été bien peint, et je crois qu'il importe peu. « *In imagine pertransit homo, sed et frustra conturbatur.* « J'ai emprunté ce portrait pour vous le donner ; car je

[1] Lett. CCCCXCVIII. — [2] Déposit. — [3] Lett. DCCVII à sainte Chantal. — [4] Vie, par le P. la Rivière, liv. IV, ch. XVII, et XXVI.

« n'en ai point à moi. Hélas ! si l'image de mon Créateur « était dans son lustre en mon âme, que vous la verriez « de meilleur cœur ! *O Jesu, tuo lumine, Tuo redemptos « sanguine, Sana, refove, perfice, Tibi conformes effice.* « *Amen*[1]. »

Loin de négliger ces petites occasions de se mortifier qui se présentent d'elles-mêmes, c'étaient celles qu'il préférait. « Où il y a moins de notre choix, disait-il, il y a plus du bon plaisir de Dieu. » « Aussi ne passait-il aucune heure sans pratiquer la mortification intérieure, profitant de tout pour cela, des dérangements qui lui survenaient dans les plus importantes affaires, des contrariétés et des peines qu'il rencontrait à chaque instant ; et jamais il ne se plaignait, parce qu'il regardait en tout la conduite de la divine Providence, aux dispositions de laquelle il s'était totalement abandonné. Bref, il se mortifiait autant qu'il pouvait, selon les rencontres, mais d'une manière si discrète qu'on avait peine à s'en apercevoir, à moins qu'on ne le regardât de près et qu'on n'eût une attention particulière à remarquer sa vertu[2]. »

Aux termes de son règlement, sa table devait être modeste, et, selon l'expression du concile de Trente, frugale, mais toutefois propre et nette. Il récitait ou faisait réciter à haute voix les prières avant et après le repas, telles qu'elles sont dans le bréviaire. On lisait un livre de piété pendant quelque temps, et le reste était employé en discours agréables et honnêtes.

« Au sujet des aliments, il recommandait souvent d'avoir grand respect pour cette parole de Notre-Seigneur : *Mangez tout ce qui sera mis devant vous*. Il disait que la vraie pratique de ce conseil consiste à manger indifféremment

[1] Lett. LXI. — [2] Déposit. de sainte Chantal.

ce qui nous est présenté, sans faire aucun choix, que c'est la meilleure règle à suivre dans les repas, que par ce moyen on ne fait pas paraître de mortification et que pourtant ce n'est pas peu se mortifier que de tourner ainsi son goût à toute main, et de refuser à ses appétits ce qu'ils désirent[1]. »

Cela ne l'empêchait pas, d'ailleurs, de s'imposer de temps en temps certaines privations, de ne boire que fort peu de vin, suivant l'avis de l'Apôtre, et toujours en le mélangeant de beaucoup d'eau, d'avertir ses curés au commencement des visites pastorales qu'on ne devait lui servir rien d'extraordinaire, ni faire aucune dépense pour le recevoir, et d'assurer en toute occasion que quelque chose qu'on lui donnât, c'était toujours trop[2]. « Il aimait en effet la nourriture des pauvres. Il prenait, tant que la simplicité le lui permettait, les aliments les plus communs, et quand on lui en faisait un reproche, il répondait doucement qu'il avait l'estomac rustique et que les viandes grossières lui étaient meilleures[3]. »

« Il eût regardé comme une sorte d'inconvenance, non seulement de prendre, mais de demander un mets éloigné, en laissant celui qui était le plus proche, disant qu'un tel discernement indiquait un esprit attentif aux plats et aux sauces[4]. »

« Il pratiquait si bien ce principe, qu'un jour, au rapport de la mère de Chaugy, il mangea, sans en rien dire, un œuf tout pourri qu'on lui avait servi; et, quand on s'en aperçut et qu'on lui témoigna de la peine de cette méprise. : « Ce n'est rien, répondit-il doucement : nous en « avons si souvent mangé de bons, pourquoi n'en man-

[1] Déposit. de sainte Chantal.— [2] Déposit. — [3] Déposit. de sainte Chantal. — [4] Esprit, p. IV, ch. XVII.

« gerions-nous pas de mauvais, quand Dieu permet qu'il « nous en soit présenté [1]? »

« Dans ses voyages, il bravait gaiement la pluie, la neige, les vents, les injures de l'air; et, dans les hôtelleries, il souffrait sans aucune plainte d'être mal logé, mal nourri, et de manquer de beaucoup de choses, répétant gracieusement cette parole qui lui était familière : « Je ne « me trouve jamais mieux que quand je ne suis guère « bien [2]. »

C'est suivant cette maxime qu'il s'était logé à Annecy. Il avait un hôtel fort convenable, à cela près qu'il n'en était que locataire. Son appartement était très-agréable ; mais il s'avisa de se choisir pour la nuit un petit cabinet étroit et obscur. Il appelait cette chambre, la chambre de François, et celle où il recevait le monde, la chambre de l'évêque. « Ainsi, disait-il, l'évêque de Genève sera à sa place pendant le jour, et François de Sales à la sienne durant la nuit [3]. »

On remarqua encore que « presque jamais il ne se chauffait, qu'il souffrait, sans se plaindre, les grandes chaleurs et les grands froids, et que jamais on ne lui voyait ni faire un mouvement ni prendre une attitude qu'on pût dire inspirée par l'amour de ses aises, jusque-là qu'il souffrait quelquefois la piqûre des mouches et des taons, qui enfonçaient leur aiguillon dans sa tête ou sur son visage, sans rien faire pour les éloigner [4]. »

Ce qui portait saint François de Sales à se mortifier ainsi en toute circonstance, ce n'était pas seulement le désir de corriger ce qu'il y avait de déréglé en lui, de soumettre ses sens, et d'acquérir la pleine et entière liberté

[1] Déposit. — [2] Déposit. — [3] Esprit, p. II, ch. XVII, et Déposit. de sainte Chantal. — [4] Déposit. de sainte Chantal.

des enfants de Dieu : c'était aussi et surtout le désir d'imiter Notre-Seigneur crucifié, de participer à ses mérites, et de lui témoigner sa reconnaissance de la même manière que le divin Sauveur nous a témoigné son amour.

Nous avons vu quelle dévotion il avait pour la passion de Jésus-Christ. Le premier ouvrage qu'il a composé [1] avait pour but de défendre le culte de la croix contre les attaques des hérétiques. Il fit relever partout dans le Chablais cet étendard sacré; mais c'est dans les cœurs surtout qu'il s'efforça de faire régner la croix de son divin maître par l'amour du sacrifice et par l'acceptation volontaire de toutes les peines qu'il plaît à la divine justice de nous départir.

« Dieu m'a donné, dit-il, un extraordinaire désir de planter dans tous les cœurs des enfants de la sainte Église, le respect et l'amour de la sainte croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ [2]. Ah! que bienheureux sont ceux qui l'aiment et qui la portent! Elle sera plantée au ciel quand Notre-Seigneur viendra juger les vivants et les morts, pour nous apprendre que le ciel est réservé aux crucifiés. Aimons donc bien les croix que nous rencontrons en notre chemin [3]. »

« Souffrir, disait-il encore, est presque le seul bien que nous puissions faire en ce monde, car rarement faisons-nous quelque bien que nous n'y mêlions quelque mal. Et puis Notre-Seigneur n'est jamais si proche de nous que lorsque nous souffrons avec patience pour son amour. Bienheureux sont les crucifiés [4] ! »

« Si l'envie pouvait régner au royaume de l'amour éternel, les anges envieraient aux hommes deux excellences qui consistent en deux souffrances : l'une est celle que

[1] L'Étendard de la croix. — [2] Entret. xxiii. — [3] Lett. ccxii à sainte Chantal. — [4] Déposit. de sainte Chantal.

Notre-Seigneur a endurée en la croix pour nous et non pour eux, du moins si entièrement; l'autre est celle que les hommes endurent pour Notre-Seigneur : la souffrance de Dieu pour l'homme, la souffrance de l'homme pour Dieu [1]. »

Dans le temps des afflictions et des grandes épreuves, il voulait qu'on se réjouît d'avoir été trouvé digne de souffrir, et qu'on profitât de cette occasion pour s'immoler en esprit comme Notre-Seigneur sur le Calvaire.

« Voyez, dit-il à cette occasion, le grand saint Charles, lorsque la peste attaqua son diocèse. Il releva son courage en Dieu, et considéra attentivement qu'en l'éternité de la Providence divine ce fléau était préparé et destiné à son peuple, et que durant ce fléau cette même Providence avait ordonné qu'il eût un soin très-amoureux de servir, soulager et assister cordialement les affligés, puisque, en cette occasion, il se trouvait père spirituel, pasteur et évêque de cette province-là. C'est pourquoi, se représentant la grandeur des peines, travaux et périls qu'il aurait à subir pour ce sujet, il s'immola en esprit au bon plaisir de Dieu, et baisant tendrement cette croix, il s'écria du fond de son cœur, à l'imitation de saint André : « Je te salue, ô croix « précieuse, ô affliction sainte, que tu es aimable, puisque « tu es issue du sein aimable de ce Père d'éternelle misé- « ricorde, qui t'a voulue de toute éternité, et t'a destinée « pour ce cher peuple et pour moi! O croix, mon cœur te « veut, puisque mon Dieu t'a voulue! O croix, mon âme « te chérit et t'embrasse de toute sa dilection! »

« En cette sorte devons-nous entreprendre les plus grandes affaires et les plus âpres tribulations qui nous puissent arriver. Mais, quand elles seront de longue haleine, il

[1] Lett. DCCCXIV.

faudra de temps en temps et fort souvent répéter cet exercice, prononçant cette brève, mais toute divine protestation du Fils de Dieu : *Oui, Père éternel, je le veux de tout mon cœur, parce qu'ainsi a-t-il été agréable devant vous*[1]. »

Tels sont les sentiments que le saint évêque témoignait lui-même, dans une circonstance où il se voyait menacé de beaucoup de traverses et d'oppositions. « Je vois devant moi, à chaque bout de champ, écrivait-il à sainte Chantal, des croix de toutes sortes. Ma chair en frémit, mais mon cœur les adore. Oui, je vous salue, petites et grandes croix, spirituelles et temporelles, intérieures et extérieures, je vous salue et baise votre pied, indigne de l'honneur de votre ombre[2]. »

Mais il recommandait de ne pas attendre ces grandes occasions pour montrer du courage, de faire profit des moindres peines, et de compenser par la générosité et la promptitude ce qui pouvait manquer à la grandeur des épreuves.

« Généralement, dit-il, nous n'aimons guère nos croix, à moins qu'elles ne soient brillantes, emperlées et émaillées. Cependant elles sont toutes d'or, pourvu qu'on les regarde du biais qu'il faut[3]. »

Une de ses pénitentes lui ayant écrit qu'elle avait coutume, pour être délivrée de ses maux de tête, de réciter un *Pater* en l'honneur de la couronne d'épines de Notre-Seigneur, il lui répond que cela n'est pas défendu : « Mais, mon Dieu, ajoute-t-il, non, je n'aurais jamais le courage de prier Notre-Seigneur, par le mal qu'il a eu à la tête, d'exempter la mienne de toute douleur. Je préférerais

[1] Traité de l'Amour de Dieu, liv. XII, ch. XIX. — [2] Lett. LXXVI à sainte Chantal. — [3] Lett. DCLXXIV.

recourir au couronnement de Notre-Seigneur pour obtenir une couronne de patience autour de mon mal de tête[1]. »

« Du reste, sa patience dans les maladies était incroyable. Il était toujours doux, paisible et même gracieux pour ceux qui le servaient. « Jamais il ne se plaignait, « dit sainte Chantal, ni ne faisait mine ou grimace, mais « il supportait son mal, et recevait les remèdes et services « qui lui étaient offerts, sans témoigner aucun désagré- « ment ni chagrin[2]. »

Il supporta avec la même constance les infirmités de l'âge que ses travaux avancèrent. S'il en parlait quelquefois, c'était pour s'en humilier, et autant qu'il le fallait pour donner l'explication de sa conduite. « Je suis chargé d'années, écrivait-il en 1621, et pour le dire à vous, d'incommodités qui m'empêchent de pouvoir ce que je veux[3]. » Hors de là il souffrait en silence. « Qui se plaint pèche, » disait-il quelquefois[4]. Et quand on lui reprochait de se négliger et de ne pas demander les soulagements qui lui étaient nécessaires : « Aussi bien faut-il mourir, répondait-il : dix ans de plus ou de moins, ce n'est rien[5]. »

CHAPITRE IX

PAIX INTÉRIEURE.

Une des qualités qui charmaient le plus en saint François de Sales et qui inspiraient la plus haute idée de sa

[1] Lett. DCXLI. — [2] Déposit. de sainte Chantal. — [3] Lett. DCCCXVI. — [4] Esprit, part. XII, ch. I. — [5] Déposit. de sainte Chantal

vertu, c'était la paix de son âme et le calme constant de son esprit et de son cœur. « Ce prélat, disait M. de Bérulle, a une paix imperturbable [1]. »

« En effet, dit sainte Chantal, il possédait une paix parfaite, et, comme il avait en lui ce trésor, c'est la vérité qu'il le communiquait aux personnes qui l'approchaient. On ne peut dire le grand nombre de ceux qui, étant venus tout troublés et inquiets, s'en sont retournés tranquilles et pacifiés. J'en parle par expérience et je l'ai éprouvé une infinité de fois [2]. »

Autant il aimait cette disposition, autant il avait d'éloignement pour tout ce qui pouvait l'altérer. « Comme vous savez, disait-il à sainte Chantal, j'ai grande aversion des esprits troubles et passionnés [3]. Quand tout le monde se renverserait sens dessus dessous, je ne me troublerais pas; tout le monde ensemble est de peu de valeur en comparaison de la paix du cœur [4]. »

« Vous savez, disait-il à ses religieuses d'Annecy, que quand notre lac est bien calme, et que les vents n'agitent point ses eaux, le ciel en une nuit bien sereine y est si clairement représenté avec les étoiles, que regardant en bas l'on voit aussi bien la beauté du ciel que si on la regardait en haut. De même, quand notre âme est bien tranquille et que les vents des soins superflus, inégalités d'esprit et inconstances ne la troublent et inquiètent point, elle est fort capable de porter en elle l'image de Notre-Seigneur. Mais, quand elle est troublée, inquiétée et agitée des diverses bourrasques des passions, qu'on se laisse gouverner par elles, et non par la raison qui nous rend semblables à Dieu, lors nous ne pouvons plus repré-

[1] Déposit. de sainte Chantal. — [2] *Ibid.* — [3] Lett. CXII, supplém. — [4] Lett. CXXI de sainte Chantal.

senter la belle et très-aimable image de Notre-Seigneur crucifié ni la diversité de ses excellentes vertus, et notre âme n'est plus capable de lui servir de lit nuptial [1]. »

Cette paix n'était pas un simple don de la nature, il s'était appliqué de bonne heure à l'établir en lui, et il veillait sans cesse pour écarter tout ce qui pouvait le moins du monde la troubler : l'ardeur des désirs, les émotions vives, l'empressement, l'inquiétude, l'appréhension, l'impatience.

« Je vis il y a quelque temps, dit-il à sainte Chantal, une fille qui portait sur sa tête un seau d'eau, au milieu duquel elle avait mis un morceau de bois. Je voulus savoir pourquoi; et elle me dit que c'était pour arrêter le mouvement de l'eau, de peur qu'elle ne s'épanchât. Eh! donc dorénavant, ce dis-je, il faut mettre la croix au milieu de nos cœurs, pour arrêter les mouvements de nos affections en ce bois et par ce bois, de peur qu'elles ne s'épanchent ailleurs ès inquiétudes et troublements d'esprits [2]. »

« Hélas! nous ne sommes pas en ce monde pour faire nos volontés, mais pour faire celle de la bonté divine qui nous y a mis. Il fut écrit de vous, ô Sauveur de mon âme, que vous feriez la volonté de votre Père éternel, et par le premier vouloir humain de votre âme, à l'instant de votre conception, vous embrassâtes amoureusement cette loi de la volonté divine et la mîtes au milieu de votre cœur, pour y régner et dominer éternellement. Ah! qui fera cette grâce à mon âme qu'elle n'ait point de volonté que la volonté de son Dieu [3]? »

« Dieu avait exaucé ce désir de son serviteur avec une telle perfection qu'il pouvait dire de lui : « Ceux qui me

[1] Entret. III. — [2] Lett. CXII à sainte Chantal, supplém. — [3] Traité de l'Amour de Dieu, liv. VIII, ch. VII.

« connaissent savent bien que je ne veux rien ou presque « rien avec passion et violence, et que, quand je fais des « fautes, c'est par ignorance[1]. Je veux peu de choses, et « ce que je veux, je le veux fort peu. Je n'ai presque point « de désirs, et, si j'étais à renaître, je n'en voudrais point « du tout[2]. Je laisserais vouloir Notre-Seigneur pour « moi, déposant tout soin superflu entre ses divines « mains[3]. »

« Hier, j'allai sur le lac en une petite barquette pour visiter M. l'archevêque de Vienne, et j'étais bien aise de n'avoir pas de soutien qu'un ais de trois doigts, sur lequel je me pusse assurer, sinon la sainte Providence. Et si j'étais encore bien aise d'être là dans la dépendance du nocher qui nous faisait asseoir et tenir fermes, sans remuer, comme bon lui semblait; et vraiment je ne remuais point... Mais ce ne sont là que de petites imaginations de vertus que mon cœur fait pour se récréer[4]. »

Une des considérations qui contribuaient le plus à tenir son âme dans la paix, c'était la vanité de toutes les affaires et de toutes les préoccupations humaines.

« Nous serons bientôt dans l'éternité, écrivait-il à une personne qu'il voulait détacher du monde, et pour lors nous verrons combien toutes les affaires d'ici-bas sont peu de chose, et combien il importait peu qu'elles se fissent ou ne se fissent pas. Quand nous étions petits enfants, avec quel empressement assemblions-nous des morceaux de tuile, de bois ou de la boue pour faire des maisons et de petits bâtiments! Et si quelqu'un nous les ruinait, nous en étions marris et pleurions... Maintenant, nous reconnaissons bien que tout cela importait fort peu.

[1] Lett. DCCCIII. — [2] Lett. DCCVII à sainte Chantal. — [3] Déposit., et Lett. CXXI de sainte Chantal. — [4] Lett. LXXII à sainte Chantal.

Un jour il en sera de même au ciel, nous verrons que toutes nos affections au monde étaient de vraies enfances.

« Je ne veux pas ôter le soin que nous devons avoir de ces petites tricheries et bagatelles; car Dieu nous les a commises en ce monde pour exercice. Mais je voudrais bien ôter l'ardeur et la chaleur de ce soin. Faisons nos enfances, puisque sommes enfants; mais au moins ne nous morfondons pas à les faire, et, si quelqu'un ruine nos maisonnettes et petits desseins, ne nous en tourmentons pas beaucoup; car aussi quand viendra ce soir auquel il faudra se mettre à couvert, je veux dire la mort, toutes les maisonnettes ne serviront de rien : il faudra se retirer en la maison de notre Père [1]. »

Quelque bon et utile que fût un projet, le saint était toujours dans la disposition d'y renoncer, s'il arrivait que la Providence en entravât l'exécution.

Jusqu'à la fin de sa vie, il nourrit dans son esprit le dessein de plusieurs ouvrages de piété dont la composition lui paraissait propre à procurer la gloire de Dieu et la sanctification des âmes. « Il s'en entretenait encore avec un de ses amis quelques mois avant sa mort. Celui-ci ne peut s'empêcher de lui faire observer que c'était là une bien grande besogne pour son âge. — Mon père, repartit l'évêque, pour occuper saintement son esprit, il faut se proposer une longue tâche, comme si l'on avait à vivre toujours, et y travailler avec calme et détachement de cœur, comme si l'on devait mourir demain [2]. »

Une année, il se proposait de prêcher la station du carême, lorsqu'il fut saisi d'une fièvre continue. Ce contretemps, loin de lui arracher un seul mot de plainte, ne

[1] Lett. DCCLIV. — [2] Année de la Visit., p. 175.

troubla pas même un seul moment sa sérénité. « Si Dieu, dit-il, ne veut pas que je le serve en prêchant, mais en souffrant, que sa volonté soit faite [1]. »

Son grand mot était : « Dieu me veut ainsi; il veut cela de moi; que me faut-il de plus? Tandis que je fais cette action, je ne suis pas obligé d'en faire une autre. Notre centre est la très-sainte volonté de Dieu. Hors de là, ce n'est que trouble et empressement [2]. »

« Quelquefois on s'étonnait de lui voir consumer de longues heures avec des gens du peuple qui l'entretenaient de fort petites choses. Elles leur paraissent grandes, disait-il, et ils demandent à être consolés comme si elles étaient telles. Dieu sait bien que je n'ai pas besoin de plus grands emplois. Toute occupation m'est indifférente, pourvu qu'elle se rapporte à son service. Tandis que je fais ces petits ouvrages, je ne suis pas obligé d'en faire d'autres. N'est-ce pas une assez grande occupation que de faire la volonté de Dieu [3]? »

« On ne le remarquait jamais troublé ni ennuyé, quand les affaires lui survenaient à l'imprévu les unes sur les autres; mais il les recevait avec douceur de la main de Dieu, et non pas selon la raison humaine, regardant ces choses, non en ce qu'elles étaient par elles-mêmes, mais en celui qui les envoyait. De cette manière il était toujours en oraison, puisqu'il tenait son cœur continuellement soumis au bon plaisir de Dieu, auquel il acquiesçait simplement sans distinction ni exception quelconque [4]. »

Tels sont, suivant lui, le caractère et le privilége de la parfaite charité. « Tout est doux aux doux, disait-il, et tout est saint aux saints [5]. » « C'est le vrai signe que nous n'ai-

[1] Esprit, p. II, ch. xxv. — [2] Esprit, p. I, ch. xiii. — [3] Esprit, p. X, ch. xii. — [4] Déposit. de sainte Chantal. — [5] Lett. dccxxvii.

mons que Dieu en toutes choses, quand nous l'aimons également en toutes choses; car, puisqu'il est toujours égal à lui-même, l'inégalité de notre amour envers lui ne peut tirer son origine que de la considération de quelque chose qui n'est pas lui [1]. Du reste, les occupations nécessaires ne diminuent point l'amour divin; au contraire, elles l'accroissent et le perfectionnent. Le rossignol n'aime pas moins sa mélodie quand il fait ses pauses que quand il chante; les cœurs dévots n'aiment pas moins l'amour quand ils se divertissent pour les nécessités extérieures que quand ils prient: leur silence et leur voix, leur action et leur contemplation, leur occupation et leur repos, chantent également en eux le cantique de leur dilection [2]. »

« Quelque chose qu'il eût à faire et de quelque affaire qu'il s'occupât, il y appliquait tout son esprit, comme n'ayant que cela à traiter et comme si c'eût été la dernière chose qu'il eût eu à faire en ce monde [3]. « Petit à « petit, disait-il, tout se fera [4]. Jamais besogne faite avec « impétuosité et empressement ne fut bien faite. On fait « toujours assez tôt quand on fait bien [5]. »

« L'empressement était, suivant lui, la perte de la dévotion; et il blâmait souvent ceux qui, mettant tout le mérite dans la multitude des œuvres, veulent faire à la fois toutes sortes d'actes de piété. Il appelait cela vouloir enfiler plusieurs aiguilles à la fois [6]. »

« Mon saint frère, disait le comte Louis de Sales à la mère de Chaugy, vivait paisiblement dans le sein de la Providence de Dieu et dans l'attente de ses promesses, au milieu même des affaires les plus désagréables. Après y avoir apporté tous ses soins, il avait coutume de se tran-

[1] Esprit, p. III, ch. XVI. — [2] Traité de l'Amour de Dieu, liv. XII, ch. V. — [3] Esprit, p. X, ch. XII. — [4] Lett. XCVII à sainte Chantal, supplém. — [5] Introd., liv. III, ch. X. — [6] Esprit, p. X, ch. XII.

quilliser par ces paroles du saint homme Tobie : « Nous « aurons toujours de grands biens si nous avons la « crainte de Dieu : *Multa bona habebimus, si timuerimus « Deum*[1]. »

« Faisons tout bellement ce qui se peut pour réussir dans notre dessein, écrivait-il à sainte Chantal ; mais après tout, si l'œil de Dieu, qui pénètre l'avenir, voyait que cela ne doit pas revenir à sa gloire ni à nos intentions, et si sa divine majesté en ordonnait autrement, il ne faudrait pas pour cela en perdre le sommeil d'une seule heure. *Le monde parlera... Que dira-t-on?...* Tout cela n'est rien pour ceux qui ne voient le monde que pour le mépriser, et qui ne regardent le temps que pour viser à l'éternité. S'il ne plaît pas à Dieu, il ne me plaît pas non plus. Je suis, je serai, je veux être à jamais à la merci de la Providence de Dieu, sans que ma volonté y tienne d'autre rang que celui de suivante[2]. »

Il ne se troublait pas plus des calomnies et des injures que des dérisions et des mépris.

« Peu après qu'il eut été élevé au sacerdoce, son évêque, sur certains rapports qui lui avaient été faits, conçut de la défiance à son égard. François s'en aperçut, mais il résolut de supporter en paix la peine qu'il en éprouvait, et de continuer ses fonctions ordinaires avec le même zèle et la même assiduité, sans se relâcher en rien du respect et de la déférence qu'il avait toujours eue pour son prélat. Celui-ci reconnut bientôt la vérité. Il lui rendit ses bonnes grâces, et le premier usage que le saint en fit fut d'obtenir le pardon de ceux qui l'avaient calomnié[3]. »

Sainte Chantal rapporte qu'elle le vit une fois traité de

[1] Vie du comte, par le P. Buffier, p. 3. — [2] Lett. CXII, supplém. — [3] Année de la Visit., p. XLV.

la manière la plus indigne, sans qu'il témoignât la moindre émotion. Désirant savoir s'il n'avait pas été du moins ébranlé à l'intérieur, elle lui demanda ce qu'il avait ressenti dans un moment si pénible à la nature. « Jamais plus de paix, » répondit-il [1].

Dans une autre occasion, comme cette sainte se plaignait à lui des censures et des outrages dont elle était l'objet : « Eh ! pensez-vous, lui dit-il, que je sois à l'abri de ces sortes d'attaques? Mais c'est la vérité : je ne fais qu'en rire quand je m'en ressouviens, ce qui est assez rare. O Dieu ! que ne suis-je insensible aux autres accidents et suggestions malignes, comme je le suis aux injures et mauvaises opinions que l'on a de moi [2] ! »

« Depuis votre départ, lui écrit-il une autre fois, je n'ai cessé de recevoir des traverses, et grosses et petites; mais ni mon cœur ni mon esprit n'ont été traversés, Dieu merci. Jamais plus de suavité, plus de douceur; jusqu'à hier que les nuages le couvrirent. Et maintenant que je reviens de la sainte messe, tout est serein et clair [3]. »

S'il s'élevait parfois quelque trouble dans son intérieur, il n'en paraissait jamais rien au dehors. Le saint prélat se possédait parfaitement jusque dans les contre-temps les plus fâcheux, et l'on ne pouvait saisir le moindre signe d'impatience dans ses paroles ni dans ses démarches.

Dans le dernier voyage qu'il fit en France, il dut s'embarquer à Lyon pour descendre le Rhône jusqu'à Avignon. Le maître de la barque auquel il se présenta demanda son passe-port, et comme on n'avait pas songé à s'en pourvoir, il refusa de l'admettre, sous prétexte qu'il était étranger. Ceux qui accompagnaient le prélat s'emportaient contre cet homme et voulaient le faire repentir de son im-

[1] Déposit. — [2] Lett. CXII. — [3] Lett. XCIII.

politesse. « Laissez-le, leur dit le saint, il fait son métier de batelier, et nous ne savons pas celui de voyageur. » Puis il envoya un de ses aumôniers demander un passe-port au gouverneur, et il attendit patiemment plus d'une heure et demie sur le quai, sans dire un mot de plainte sur l'imprévoyance de ses gens. Comme quelqu'un lui témoignait son regret d'un tel retard dans une occasion si pressante : « Il est vrai, dit-il, que je n'ai pas de temps à perdre; mais Dieu le sait, et il ne faut vouloir que ce qui lui plait. » Enfin le passe-port arriva. François monta dans la barque sans avoir rien perdu de sa sérénité ordinaire, et il prit place tout près du batelier : « Car, dit-il, je veux faire amitié avec ce brave homme et lui parler un peu de Notre-Seigneur [1]. »

C'est ainsi que ce pieux prélat agissait constamment en véritable enfant de Dieu, et qu'il méritait la béatitude promise à ceux qui se montrent dignes d'un si beau titre : *Beati pacifici quoniam filii Dei vocabuntur*.

CHAPITRE X

MODESTIE.

« La modestie, dit saint François de Sales, est une prédication muette. Saint Paul la recommande fort aux Philippiens, par ces paroles : *Faites que votre modestie paraisse devant les hommes;* et ce qu'il dit à son disciple saint Timothée, que l'évêque doit être orné, *ornatum*,

[1] Année de la Visit., p. cxc.

signifie qu'il doit être paré, non de riches vêtements, mais de modestie, en sorte que par son maintien modeste, il donne à chacun confiance de l'aborder, évitant également la rusticité et la mondanité, et laissant un libre accès aux gens du monde, sans faire croire néanmoins qu'il soit mondain comme eux [1]. »

En traçant ainsi, d'après saint Paul, le tableau d'un saint évêque, saint François de Sales se dépeignait lui-même; car il sut avec l'aide de la grâce réunir admirablement en sa personne deux qualités excellentes : la gravité et la douceur.

« Il tempérait par tant d'affabilité ce rayon de majesté et d'honneur que la grâce répandait sur son front, que vous eussiez dit un Moïse voilant son visage lumineux pour converser familièrement avec ses frères. »

« S'il avait des attraits irrésistibles pour se faire aimer, il avait aussi tant de modestie et de dignité, qu'on ne pouvait s'empêcher de le craindre, au moins de le respecter, mais d'un respect si plein d'amour, que j'en sais plusieurs qui frémissaient à son abord; non tant de peur de lui déplaire (personne ne lui déplaisait), mais de peur de ne pas lui plaire assez. »

« Quant à sa douceur, elle n'était ignorée que de ceux qui ne l'avaient jamais vu. Il semblait que cette vertu se fût revêtue en lui d'une forme humaine. Cela lui donnait un tel ascendant sur les esprits, que tout lui cédait ; et, comme il condescendait à chacun, se faisant tout à tous, ainsi tous se rendaient à ses désirs, qui n'étaient autres que de les voir rangés au service de Dieu et dans la voie du salut [2]. »

« Dès le premier moment que je le vis, dit sainte Chan-

[1] Entret. IX. — [2] Esprit, p. XIV, ch. VII.

tal, je conçus pour lui une si haute estime, que je recevais toutes ses paroles avec un respect non pareil, me disant : Cet homme ne tient en rien de l'homme. J'admirais tout ce qu'il faisait et tout ce qu'il disait, et je le regardais comme un ange du Seigneur. Son maintien si digne et si saint me touchait à ce point que je ne pouvais retirer mes regards de lui. Ses paroles ne m'édifiaient pas moins. Il s'énonçait d'un ton de voix bas, grave, posé, doux et sage, sans recherche de belles paroles et sans affectation. Il parlait peu, mais d'une manière si sage, si douce, si propre à satisfaire ceux qui le consultaient, que je n'estimais aucun bonheur comparable à celui d'être auprès de lui, et d'entendre les paroles de sagesse qui sortaient de sa bouche ; et pour cela, comme pour voir la sainteté de ses actions, je me serais estimée trop heureuse d'être la dernière de ses domestiques. »

« Depuis, j'ai vu ce bienheureux une infinité de fois en diverses compagnies et actions, sans avoir jamais aperçu en lui le moindre dérèglement. Au contraire, j'ai toujours admiré son égalité, sa gravité, et son affabilité ; si familiers que fussent les amis qui étaient présents, il se tenait toujours dans une telle dignité, et une modestie si exacte et si humble, que véritablement il mettait tout le monde en respect [1]. »

« Mon Dieu, oserai-je le dire? Je le dis, s'il se peut. Il me semble naïvement que mon bienheureux Père était une image vivante en laquelle le Fils de Dieu, Notre-Seigneur, était peint. Je ne suis pas seule en cette pensée. Beaucoup de personnes m'ont dit que, quand elles voyaient ce bienheureux, il leur semblait voir Notre-Seigneur en terre [2]. »

[1] Déposit. — [2] Lett. cxxi de sainte Chantal.

En effet chacun éprouvait devant lui la même impression de respect et de confiance. « Sa composition extérieure, dit un témoin de sa canonisation, était si ravissante, sa contenance si grave et si douce, que mes yeux ne pouvaient se rassasier de le voir, et que je ne puis imaginer un port plus magnifique [1]. Quand il marchait par les rues dans les dernières années de sa vie, on tâchait de le voir et de le toucher, parce qu'une vertu céleste sortait de sa personne [2], et pendant de longues années, les religieuses de la Visitation, qui avaient eu le bonheur de le voir et de le connaître, faisaient leurs délices de s'entretenir de lui, de se représenter son image, et de se rappeler jusqu'à ses moindres paroles [3]. »

Ce qui charmait surtout dans sa modestie, c'est qu'elle ne sentait jamais l'artifice ni l'affectation. On voyait qu'elle avait sa source dans l'intérieur et qu'elle n'était que le reflet du calme religieux et profond que la vue de Dieu produisait dans son âme. Voici, du reste, comme il décrit cet effet de la divine grâce :

« Tant que les abeilles n'ont pas de roi, elles n'ont aucun arrêt, elles ne cessent de voleter par l'air, sans prendre nul repos en leur ruche; mais, dès aussitôt que leur roi est né, elles se tiennent ramassées tout autour de lui et ne sortent plus que pour la cueillette et par le commandement du roi. De même de notre intelligence, de notre volonté, de nos passions et des facultés de notre âme. Jusqu'à ce qu'elles aient un roi, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'elles se soient soumises à l'empire de Notre-Seigneur, elles n'ont aucun repos; nos sens ne cessent de s'égarer curieusement, et d'attirer nos facultés intérieures après eux, pour se dissiper, tantôt sur un objet, tantôt sur

[1] Déposit. — [2] Charl. Aug., liv. IX. — [3] Année de la Visit., p. 3.

un autre ; ce n'est qu'un continuel travail d'esprit et une inquiétude qui nous fait perdre la paix et la tranquillité si nécessaires à notre âme ; et c'est ce qui nous cause l'immodestie de l'entendement et de la volonté. Mais, dès que nos âmes ont choisi Notre-Seigneur pour leur roi unique et souverain, ces puissances s'accoisent, et, comme de chastes avettes ou abeilles mystiques, se rangent auprès de lui et ne sortent jamais de leur ruche sinon pour la cueillette des exercices de charité, que ce saint roi leur commande de pratiquer à l'endroit du prochain; et soudain après, se remettent dans la modestie et en ce saint accoisement tant aimable, pour ménager et ramasser le miel des saintes et amoureuses conceptions et affections qu'elles tirent de sa présence sacrée [1]. »

Telle était la disposition habituelle de saint François de Sales : aussi n'avait-il pas besoin de composer son intérieur et d'en corriger le dérèglement. « Il se tenait toujours, même devant les rois et les princes, sans aucune contrainte, avec son maintien accoutumé, parce qu'il ne cessait d'avoir présente une plus haute Majesté, qui le tenait partout dans un grand respect [2]. »

« Je l'ai souvent observé, dit l'évêque de Belley, mais jamais je n'ai pu remarquer qu'il se dispensât de la plus exacte loi de la modestie : tel seul qu'en compagnie, tel en compagnie que seul, une égalité de maintien corporel, semblable à celui de son cœur.

« S'il faisait quelque prière, vous eussiez dit qu'il était en présence des anges et de tous les bienheureux, immobile comme une colonne et dans une contenance toute respectueuse.

« J'ai même pris garde, le voyant seul, s'il ne croiserait

[1] Entret. IX. — [2] Déposit. de sainte Chantal.

pas les jambes, ou s'il ne mettrait point les genoux l'un sur l'autre, s'il ne s'appuierait point la tête sur son coude : jamais. Toujours une gravité accompagnée d'une telle douceur, qu'il remplissait ceux qui le regardaient, d'amour et de respect [1].

« Il se tenait partout avec un respect non pareil; et il portait dans tout son extérieur l'image de la vraie pureté, innocence et pudicité.

« Il m'a dit, rapporte sainte Chantal, qu'il n'envisagea jamais qui que ce fût pour discerner ce qu'il avait de beau ou de laid, et, quand il n'avait plus les personnes présentes, il n'eût su dire comment leur visage était fait [2]. »

« On parlait un jour devant lui, dit M. Camus, d'une de ses parentes, et, comme on disait que c'était la plus belle femme du pays, il se tourna vers moi et me dit : Je l'ai déja ouï dire à plusieurs. Je lui répondis assez brusquement : Vous la voyez fort souvent; elle est votre parente d'assez près : en parlez-vous ainsi sur le dire d'autrui ? — Il est vrai, me répondit-il avec simplicité, que je l'ai vue souvent, et que je lui ai parlé en beaucoup d'occasions; mais je vous assure que je ne l'ai pas encore regardée [3]. »

La modestie qui paraissait dans sa démarche et dans ses traits régnait jusque sur ses vêtements. Ils étaient propres, mais sans aucune recherche. Parmi les règles qu'il se traça à son entrée dans l'épiscopat, on lit qu'il ne portera pas d'habits plus précieux que par le passé, pas d'étoffes de soie, pas de fourrures, pas de chaussures élégantes. Il ne se départit jamais de ces règles, même à la cour; car, écrivant sur la fin de sa vie à une dame qui, pour entrer en religion, avait peine à renoncer aux

[1] Esprit, p. IV, ch. I. — [2] Déposit. de sainte Chantal. — [3] Esprit, p. VII, ch. X.

ajustements et à la parure : « Vraiment, dit-il, il faut que je vous dise ceci, puisque j'ai commencé à vous communiquer mon âme avec naïveté. Sitôt que je me suis voué à Dieu, je ne voulus plus porter seulement de bas d'estame, ni jamais de gants lavés ou musqués, ni de papiers dorés, ni de poudre : ce sont-là des mignardises trop menues et trop vaines [1]. »

CHAPITRE XI

DÉSIR DU CIEL.

Détaché de la terre et de lui-même, saint François de Sales n'aspirait plus qu'au ciel où était son trésor. Aussi exhortait-il souvent les âmes qu'il dirigeait à tourner de ce côté leurs désirs et leurs espérances.

« Je considérais l'autre jour, dit-il à sainte Chantal, ce que certains auteurs disent des alcyons, petits oiselets qui pondent sur la rade de la mer. C'est qu'ils font des nids tout ronds, et si bien tressés que l'eau ne les peut nullement pénétrer; seulement au-dessus il y a un petit trou par lequel ils peuvent respirer et aspirer. Là dedans ils logent leurs petits, afin que, la mer les surprenant, ils puissent nager en assurance, et flotter sur les vagues sans se remplir ni submerger; et l'air qui se prend par le petit trou sert de contre-poids, et balance tellement ces petits pelotons et ces petites barquettes que jamais elles ne se renversent.

« O ma fille, combien je souhaite que nos cœurs soient

[1] Lett. DCCCXXXVI

comme cela bien pressés, bien calfeutrés de toutes parts, afin que si les tourmentes et tempêtes du monde les saisissent, elles ne les pénètrent pourtant point, et qu'il n'y ait aucune ouverture que du côté du ciel pour respirer et aspirer à notre Sauveur.

« Ah! que j'aime ces petits oiseaux, tout environnés d'eau et ne vivant que d'air, qui se cachent en la mer et ne voient que le ciel! Et ce qui me plaît le plus, c'est que l'ancre est jetée du côté d'en haut et non du côté d'en bas, pour les affermir contre les vagues.

« Quand serons-nous tels aussi que, quoique environnés des vanités du monde, nous visions cependant toujours au ciel, et que toutes nos espérances soient uniquement pour le paradis[1]! »

Le pieux évêque profitait de toutes les occasions pour fortifier ces sentiments en lui-même et dans les autres.

Répondant à une dame qui lui avait annoncé la mort d'une de ses parentes : « Voilà donc, ma chère fille, lui dit-il, comme rang à rang nous passons le fleuve du Jourdain pour entrer en la terre de promission, où Dieu nous appelle les uns après les autres. Oh! vive Jésus! il n'y a pas en ce monde de quoi nous faire souhaiter que nos amis y demeurent toujours. Mais dites-moi, nous-mêmes, quand irons-nous en cette patrie qui nous attend? Hélas! nous voici à la surveille de notre départ et nous pleurons ceux qui y sont allés[2]! »

« Oh! ma chère fille, que l'éternité est aimable et que les moments de la terre sont méprisables[3]! »

« Ah! disait-il souvent, qu'il fait bon vivre saintement en cette vie mortelle! Mais qu'il fera bon surtout vivre glorieusement dans le ciel[4]! »

[1] Lett. CXLIX et DCXLIX. — [2] Lett. DCXCVII. — [3] Lett. DXIV. — [4] Déposit. de sainte Chantal

Un jour que l'évêque de Belley félicitait le saint prélat sur sa santé, et lui disait, selon l'usage, qu'on pouvait espérer pour lui de longs jours, il répondit en souriant : « La meilleure vie n'est pas la plus longue, mais la plus occupée au service de Dieu. » Puis il ajouta ces paroles du Prophète : *Heu mihi! quia incolatus meus prolongatus est! habitavi cum habitantibus Cedar; multùm incola fuit anima mea*. Ce beau mot du bienheureux Ignace de Loyola m'a toujours fort agréé : « Oh! que la terre me semble abjecte quand je contemple le ciel[1] ! »

« Plus je vois ce misérable monde, plus il m'est à dégoût; et je ne crois pas que j'y pusse vivre, si le service de quelques bonnes âmes ne me donnait de l'allégement[2]. »

Rien de plus touchant et de plus sage que ses conseils au président Frémiot, père de sainte Chantal, qui l'avait prié de lui indiquer les meilleurs moyens pour se préparer à la mort.

« Il faut, lui dit-il, faire tout à l'aise nos adieux au monde, et retirer petit à petit nos affections des créatures. Les arbres que le vent arrache ne sont pas propres à être transplantés, parce qu'ils laissent leurs racines en terre; mais qui les veut porter en une autre terre, il faut que dextrement il désengage petit à petit toutes les racines l'une après l'autre : et, puisque de cette terre misérable nous devons être transplantés en celle des vivants, il faut retirer et désengager nos affections l'une après l'autre de ce monde. Je ne dis pas qu'il faille rudement rompre toutes les alliances que nous y avons contractées (il faudrait à l'aventure des efforts pour cela); mais il les faut découdre et dénouer. »

[1] Esprit, p. II, ch. II. — [2] Lett. CCCXIV.

« Il se faut tenir prêt. Ceux qui partent à l'imprévu sont excusables de n'avoir pas pris congé de leurs amis, et de partir en mauvais équipage ; mais il en est autrement de ceux qui ont su l'environ du temps de leur voyage.

« On dit qu'Alexandre le Grand, cinglant en haute mer, découvrit le premier l'Arabie Heureuse, à l'odeur des bois aromatiques qui y croissent; aussi était il le seul qui eût là sa prétention. Ceux qui aspirent au pays éternel, quoique cinglant en la haute mer des affaires de ce monde, ont de même un certain pressentiment du ciel qui les anime, et encourage merveilleusement; mais il faut se tenir en proue et les yeux tournés de ce côté-là[1]. »

Pour notre Saint du moins, la mort ne le frappa point à l'improviste. Il y pensa souvent à l'avance, et ce fut toujours d'une manière sérieuse, avec un sentiment religieux. Monseigneur de Chalcédoine lui disant un jour qu'il lui trouvait un air pensif et triste : « Non, répondit-il, je ne suis nullement triste, mais je suis aux écoutes pour entendre quand l'heure du départ sonnera[2]. »

Cette heure approchant, il en fut averti avec certitude et précision. Aussi s'y disposa-t-il de la manière la plus parfaite, en se purifiant des moindres fautes, et en renonçant d'avance à tout plaisir et à toute consolation terrestres. Avant de se mettre en route pour Lyon, d'où il savait qu'il ne reviendrait pas, il appela près de lui monseigneur de Chalcédoine, ses autres frères, plusieurs de ses amis, et il leur lut son testament. Ensuite il employa toute une journée à faire une revue de sa conscience et une confession fort exactes. Le soir il remit à son frère le coadjuteur les papiers les plus importants pour l'administration du diocèse; puis il dit tout joyeux : « Vraiment,

[1] Lett. DCCXXXVI. — [2] Déposit. de sainte Chantal.

il me semble, par la grâce de Dieu, que je ne tiens plus à la terre que du bout d'un pied, et que l'autre est déjà levé en l'air pour partir [1]. »

Peu de temps après son arrivée à Avignon, le roi et la cour de France firent leur entrée solennelle dans cette ville; et le saint prélat fut peut-être le seul qui ne voulût pas jouir de ce spectacle. Il s'en priva volontairement, pour s'entretenir avec Dieu; et comme plusieurs s'étonnaient de sa conduite : « Je vous laisse la place, dit-il, à vous autres qui êtes encore de ce monde; pour moi, je n'en suis plus; je m'en vais à mon Père qui est au ciel. Il faut que je m'applique à son œuvre pour être en état de lui en rendre bon compte [2]. »

Quelques semaines après, le saint évêque était étendu sur son lit de mort, implorant la miséricorde de Dieu, mais se soumettant à sa volonté, sans regret comme sans murmure. Et comme un des ecclésiastiques qui l'assistaient lui rappelait cette parole de la sainte Écriture : « *O mors, quam amara est memoria tua!* O mort, que ta pensée est amère! il répondait doucement en achevant le texte : *Homini pacem habenti in substantiis suis :* Pour celui qui a placé son repos dans les biens d'ici-bas [3]. »

1 Année de la Visit., p. 187. — 2 *Ibid.* p. 193. — 3 Vie, par Charl. Aug., l. X.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

QUATRIÈME PARTIE.

SES EXEMPLES ET SA DOCTRINE TOUCHANT LA PRÉDICATION.

CINQUIÈME PARTIE.

SES EXEMPLES ET SA DOCTRINE TOUCHANT LA PRATIQUE DES VERTUS CHRÉTIENNES.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

